



DOCUMENT DE REFERENCE 2007



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 avril 2008, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

SOMMAIRE

1.	PERSONNES RESPONSABLES	4
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	5
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	5
4.	FACTEURS DE RISQUE	8
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	12
	5.1. Histoire et évolution de la société	
	5.2. Investissements	
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS	14
	6.1. Principales activités	
	6.2. Principaux marchés	
7.	ORGANIGRAMME	24
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	24
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	24
	9.1. Situation financière	
	9.2. Résultat d'exploitation	
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	25
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	25
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	25
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	29
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	29
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	37
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	41
17.	SALARIES	44
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	46
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	48
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	49
	20.1. Informations financières historiques	
	20.2. Informations financières pro forma	
	20.3. Etats financiers	
	20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	
	20.5. Date des dernières informations financières	
	20.6. Informations financières intermédiaires et autres	
	20.7. Politique de distribution des dividendes	

	20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	
	20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	
21.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	135
	21.1. Capital social	
	21.2. Acte constitutif et statuts	
22.	CONTRATS IMPORTANTS	144
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	144
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	144
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	145

ANNEXES

- Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne.
- Rapport du Conseil de Surveillance sur la gestion du Directoire.
- Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Carrefour, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.
- Document d'information annuel.
- Honoraires des Commissaires aux comptes
- Informations sur le programme de rachat d'actions.
- Mandats des mandataires sociaux au cours des 5 dernières années
- Evolution du cours de bourse sur 18 mois.

Conformément à l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le présent document de référence incorpore par référence les informations suivantes auxquelles le lecteur est invité à se reporter :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 : comptes consolidés, comptes sociaux et rapports des Commissaires aux comptes y afférents figurant dans le document de référence déposé le 24 avril 2007 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.07-381, respectivement aux pages 52 à 96, 103 à 116, 143 et 144 ;
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 : comptes consolidés, comptes sociaux et rapports des Commissaires aux comptes y afférents figurant dans le document de référence déposé le 18 mai 2006 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.06-0422, respectivement aux pages 50 à 102, 107 à 123, 154 à 156 et 157 à 159.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence, autres que celles visées ci-dessus, sont, le cas échéant, remplacées ou mises à jour par les informations incluses dans le présent document de référence. Ces deux documents de référence sont accessibles dans les conditions décrites à la rubrique 24 « Documents accessibles au public » du présent document de référence.

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. Monsieur José Luis Duran, Président du Directoire.

1.2. « J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le présent document de référence incorpore par référence les informations suivantes auxquelles le lecteur est invité à se reporter : Les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents figurant dans le document de référence déposé le 18 mai 2006 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.06-0422 respectivement aux pages 154 à 156 et 157 à 159, qui contiennent des observations relatives à des changements d'estimations ainsi qu'à un changement de méthode comptable.

A ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.»

Le 22 avril 2008

José Luis Duran
Président du Directoire

2. **CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES**

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle (92524) Neuilly sur Seine cedex
représenté par MM. Jean-Paul Picard

Date du premier mandat : AGO du 15/04/2003

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

KPMG Audit

3, cours du Triangle, 92939 Paris la Défense cedex
représenté par M. Jean-Luc Decornoy

Date du premier mandat : AGO du 05/09/1968

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Commissaires aux comptes suppléants

BEAS

7-9, villa Houssay (92524) Neuilly sur Seine Cedex

Date du premier mandat : AGO du 15/04/2003

Expiration du mandat actuel : Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

M. Alain Feuillet

3, cours du Triangle, 92939 Paris-La Défense Cedex

Date du premier mandat : AGO du 22/05/1985

Expiration du mandat actuel : Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

3. **INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES**

En 2007, le groupe Carrefour a tenu ses engagements. Dans un environnement marqué par une forte intensité concurrentielle en Europe et par la déflation sur les 3 premiers trimestres en France, le Groupe a atteint ses objectifs :

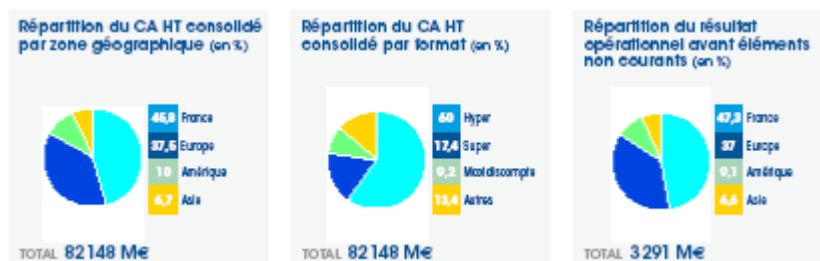
- une progression du chiffre d'affaires HT de 6,8 % à changes courants (7,0 % à changes constants), ce qui représente, pour la troisième année consécutive, une accélération de la croissance ;
- une progression du résultat opérationnel avant éléments non courants de 3,4 %, soit une croissance proche de celle réalisée en 2006.

Les marchés de croissance confirment leur rôle moteur au sein du Groupe. En effet, ces marchés représentent désormais plus de 25 % des ventes du Groupe en 2007, contre 21 % en 2004.

Le résultat opérationnel avant amortissements, provisions et éléments non courants affiche une croissance de 5,8 %, tandis que le résultat opérationnel (avant éléments non courants) et après reclassification IFRS 2 progresse de 3,4 %.

Le résultat financier est une charge nette de 526 millions d'euros, supérieure de 11 % par rapport à 2006. Cette augmentation est l'effet conjugué de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation de la dette financière moyenne, conséquence, notamment, des acquisitions réalisées cette année. Le taux d'imposition est quasi stable à 28,7 %.

Après intégration des sociétés mises en équivalence et des intérêts minoritaires, le résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, augmente de 0,7 %.



CA HT consolidé : 82 148 millions d'euros

En 2007, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 6,8 % à changes courants et de 7 % à changes constants. En 2007, le groupe Carrefour a procédé à la cession de ses hypermarchés au Portugal et a également cédé ses activités en Suisse et en Slovaquie..

Le Groupe a par ailleurs procédé à l'acquisition d'Atacadao au Brésil, d'Ahold Polska et de Tengelmann (Magasins Plus) en Espagne. Enfin, en décembre 2007, le Groupe a racheté la société Artima en Roumanie. En France, le chiffre d'affaires 2007 progresse de 1,1 %.

Sur la zone Europe, le chiffre d'affaires est en hausse de 6,9 % tandis qu'en Amérique latine et en Asie, le chiffre d'affaires progresse respectivement de 38,5 % et de 11,6 % à changes courants.

Résultat opérationnel avant amortissements, provisions et éléments non courants : 5 014 millions d'euros

Dans un environnement concurrentiel vif, le Groupe a réussi à maintenir la marge des activités courantes à un niveau globalement similaire à celui de 2006 et à maîtriser ses coûts de distribution malgré un renforcement des moyens sur la surface de vente. Ainsi, le résultat opérationnel avant amortissements, provisions et éléments non courants progresse de 5,8 %, une progression proche de celle des ventes.

Résultat opérationnel avant éléments non courants : 3 291 millions d'euros

Comme en 2006, l'accélération du programme d'expansion sur les 3 dernières années et le déploiement des nouveaux concepts commerciaux ont entraîné mécaniquement une hausse des coûts d'actifs (loyers et amortissements), en progression de 10,9 %. En conséquence, après reclassification IFRS 2, le résultat opérationnel du Groupe avant éléments non courants, progresse de 3,4 %, à 3 291 millions d'euros. Il est en baisse de 5,7 % sur la France, et en hausse de 1,2 % en Europe, de 86,6 % en Amérique latine et 27,6 % en Asie.

Le résultat opérationnel avant amortissements, provisions et éléments non courants ainsi que le résultat opérationnel avant éléments non courants 2006 et 2007 ont été retraités conformément à la norme IFRS 2 du coût des stock-options, désormais comptabilisés dans les frais de personnel, alors qu'ils étaient comptabilisés jusqu'à 2006 dans les charges non courantes.

Endettement

L'endettement net s'établit à 7 357 millions d'euros à la clôture, en hausse de 1 048 millions d'euros par rapport à 2006. Au final, le ratio dette nette sur fonds propres s'établit à 63 %. Les frais financiers progressent de 11,1 % sur l'année et la couverture des frais financiers s'établit à 9,5x.

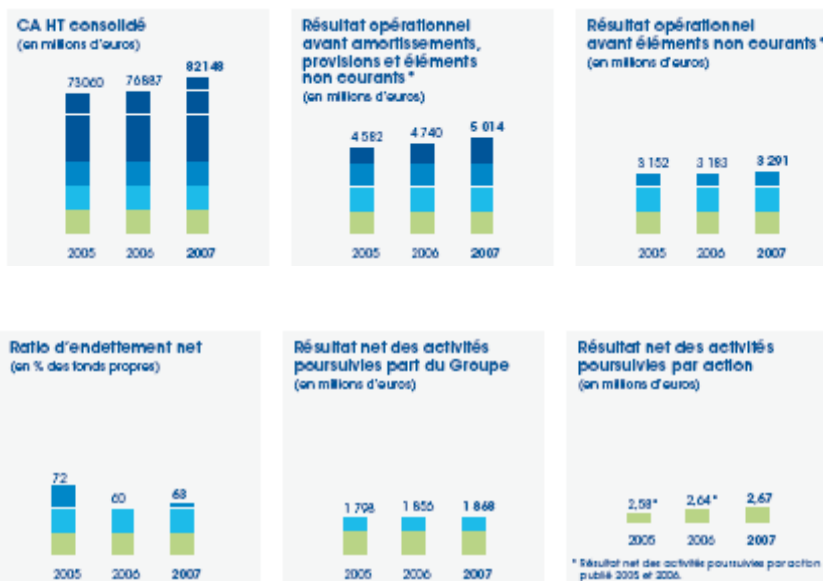
Résultat net des activités poursuivies Part du Groupe : 1 868 millions d'euros

Le résultat net des activités poursuivies part du Groupe a augmenté de 0,7 % malgré une augmentation des frais financiers de 11,1 %. Le taux d'imposition en 2007 s'établit à 28,7 % par rapport à 29 % en 2006.

Résultat net des activités poursuivies par action : 2,67 euros

Le résultat net des activités poursuivies par action est de 2,67 euros, soit une progression de 1,4 % par rapport à 2006. Le résultat net part du Groupe par action, après prise en compte des produits liés aux activités cédées ou en cours de cession s'élève à 3,28 euros en 2007 contre 3,22 euros en 2006.

Conformément à la norme IFRS 2, le coût des stocks options est désormais comptabilisé dans les frais de personnel. Conformément à la norme IFRS 5, les comptes 2007 ont été ajustés des cessions qui ont été réalisées ou annoncées au cours de cette année. Les comptes 2006 ont été retraités pour tenir compte des normes IFRS 2 et 5.



4. FACTEURS DE RISQUES

RISQUES FINANCIERS

Risque de change

Les activités du Groupe dans le monde sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays (achats et ventes en devises locales). Par conséquent, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est naturellement limitée. Elle concerne essentiellement l'importation. Le risque sur les opérations d'importation fermes est couvert par des achats à terme de devises. Enfin, les investissements prévus dans des pays étrangers sont parfois couverts par des options. Les financements locaux sont généralement effectués dans la devise locale. La maturité des opérations de change est inférieure à 18 mois. La valeur des positions en cours à la clôture est présentée dans la note 28 aux états financiers.

Risque de taux

La gestion du risque de taux est assurée centralement par la direction de la trésorerie et des financements du Groupe (DTFG). Cette dernière est soumise à une obligation de reporting de ses opérations et établit une mesure de performance mensuelle permettant d'identifier :

- le résultat sur les actions menées
- l'adéquation des actions entreprises avec la politique des risques du Groupe.

Le contrôle du respect des limites internes de risques et le suivi de la politique du Groupe Carrefour par la DTFG sont de la responsabilité du comité des Risques. Ce dernier, présidé par le Directeur financier du Groupe se réunit au minimum tous les deux mois.

Les procédures de gestion de la DTFG font l'objet d'une validation par le Comité d'Audit. Pour mener à bien sa mission, la DTFG dispose de différents reportings (hebdomadaire, mensuel et annuel).

L'exposition nette du Groupe au risque de variation de taux d'intérêt est réduite par l'utilisation d'instruments financiers constitués de swaps et d'options de taux d'intérêt. La nature des couvertures au 31 décembre 2007 et le montant des capitaux couverts sont présentés dans la note 26 aux états financiers.

Nous avons procédé à un calcul de sensibilité à l'évolution des taux conformément à la norme IFRS 7. Le résultat du calcul (effectué sur la dette à moins d'un an) est le suivant :

<u>Effet sur les charges financières d'une simulation sur les taux d'intérêts (en MEUR) *</u>	<u>baisse des taux de 1%</u>	<u>hausse des taux de 1%</u>
Variation de charges financières avant dérivés	(40)	40
Variation de charges financières des dérivés	6	(29)
Variations de charges financières après dérivés	(34)	11

Risque de liquidités

Suite à la renégociation des crédits syndiqués en 2004, le Groupe n'est plus soumis à aucun covenant financier. La répartition par échéance et par devise des dettes est présentée en note 26 et les engagements reçus des organismes financiers en note 32.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2007, le Groupe détient 10 942 439 actions d'autocontrôle.

Par ailleurs, les valeurs mobilières et les placements financiers sont essentiellement constitués de placements monétaires sur lesquels l'exposition du Groupe est faible.

RISQUES JURIDIQUES

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités, dont des contentieux avec les administrations fiscales et sociales. Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par les sociétés et leurs experts, ont fait l'objet de provisions pour risques et charges.

Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés du Groupe sont impliquées, de l'avis de leurs experts, n'est susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours de 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et du Groupe.

ASSURANCES

Carrefour suit une politique d'assurance pour essayer au mieux de protéger les hommes et les biens.

A cette fin, le Groupe a mis en place des programmes mondiaux transversaux (notamment dommage, responsabilité civile, environnement, construction) permettant une uniformité de couverture à l'ensemble des formats (magasins intégrés), quels que soient leurs lieux d'implantation, (à l'exception du Brésil par exemple, qui n'autorise pas ce type de montage).

De plus, le Groupe veille à ce que les nouvelles acquisitions réalisées en cours d'année rejoignent rapidement ses protections transversales, ou le cas échéant bénéficient de ses protections en DIC / DIL (« Difference in conditions / Difference in limits »).

La politique d'assurance de Carrefour passe par une identification et une évaluation des risques existants et émergents, en étroite collaboration avec les opérationnels et la Direction de la Qualité Responsabilité et Risques, ainsi que par la mise en place de mesures de prévention au travers d'une politique centralisée menée notamment avec les assureurs, mais aussi locale, grâce à des relais dans chaque pays, menée notamment avec les assureurs.

Le Groupe couvre l'ensemble des risques qu'il transfère au marché de l'assurance auprès d'assureurs internationaux de premier rang.

Les méthodes de suivi et de gestion font l'objet d'un contrôle et d'une attention régulière de la part d'acteurs indépendants : notamment courtiers, assureurs, mais aussi en interne par l'intermédiaire de la Direction des Assurances Groupe Carrefour, qui dépend de la Direction Qualité Responsabilité et Risques.

Les informations qui suivent sont données à titre indicatif, afin d'illustrer les champs d'action de l'année 2007, elles ne sauraient être considérées comme inaliénables, dans la mesure où le marché de l'assurance est mouvant. En effet, la politique d'assurance du Groupe dépend et s'adapte aux conditions du marché, aux placements et couvertures disponibles.

Par ailleurs, afin d'optimiser ses coûts d'assurance et d'avoir une meilleure maîtrise de ses risques, Carrefour mène une politique de conservation de ses lignes de fréquence, via sa captive de réassurance et depuis le 1er janvier 2005, via sa propre société d'assurance implantée en Irlande, Carrefour Insurance Limited, agréée par les autorités Irlandaises, dont les résultats sont consolidés dans les comptes du Groupe.

Cette société d'assurance directe couvre principalement les risques de dommage aux biens et pertes d'exploitation des filiales de la zone Europe dite de Libre Prestation de Services, les filiales situées hors de la zone Europe (LPS) font l'objet d'une réassurance par le Groupe. Un stop-loss par sinistre et par année d'assurance a été mis en place afin de protéger les intérêts de la captive et de limiter ses engagements. Au-delà d'une certaine limite prédéfinie, les risques sont transférés au marché de l'assurance.

Cette même stratégie de souscription s'applique pour les risques de responsabilité civile, mais sous l'angle de la réassurance uniquement. Les montants d'engagement de la captive sont limités par sinistre et par année d'assurance. Au-delà d'un certain montant, ils sont transférés au marché traditionnel de l'assurance.

Dommmage aux biens et pertes d'exploitation

Cette assurance a pour objectif de protéger les actifs de l'entreprise.

La police en vigueur est délivrée sous forme "tous sauf" sur la base des garanties existantes sur le marché de l'assurance. Elle couvre notamment, les risques traditionnels de ce type de garantie : incendie, foudre, vol, événements naturels, pertes d'exploitation.

Les franchises sont adaptées aux formats des magasins et aux pays. Carrefour pratique par ailleurs, pour certains formats, une politique de Self Insured Retention adaptée à une sinistralité bien ciblée.

Le programme mis en place par le Groupe offre une limite de garantie de 200 millions d'euros par sinistre en dommages directs et pertes d'exploitation confondus. Ce programme comporte des sous-limitations notamment dans le domaine des événements naturels. Au cours de l'année, certaines sous-limitations ont été revues à la hausse.

Les exclusions en vigueur dans ce contrat sont conformes aux pratiques du marché. Le contrat a été renouvelé au 31 Décembre 2006 pour une période de 18 mois.

Responsabilité civile

Il s'agit de couvrir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de Carrefour pour le cas où sa responsabilité serait recherchée et engagée suite à la survenance d'un sinistre subi par des tiers et dont le Groupe pourrait être à l'origine, tant en cours d'exploitation qu'après livraison.

Carrefour est un Groupe dont la plupart des sites sont classés ERP (Etablissement Recevant du public) ; de ce fait son exposition aux risques doit tout particulièrement être prise en compte et implique une grande vigilance.

Les franchises varient selon les pays. Les exclusions en vigueur dans ce contrat sont conformes aux pratiques du marché, elles concernent en particulier certaines substances reconnues et identifiées comme toxiques, cancérigènes, etc.

Carrefour est couvert pour les risques d'atteinte à l'environnement dans le cadre de son programme mondial d'assurance de responsabilité civile.

Ces risques font l'objet d'une approche assurance particulière en raison des conditions imposées par les réassureurs qui offrent des schémas de garanties plus limitées pour les risques de pollution graduelle.

Néanmoins Carrefour a souscrit et mis en place des protections spécifiques et dédiées à ce type de risques.

Les risques spéciaux

Nous entendons ici notamment, les couvertures relatives aux mandataires sociaux.

Ces risques font l'objet de couvertures adaptées au plus près possible de l'exposition du Groupe. Compte tenu du caractère sensible de ces informations, les montants de couverture de ces différents contrats demeurent confidentiels.

Les couvertures d'assurance de construction

Elles ont pour objet de couvrir les intervenants à la construction, mais aussi les conséquences de leurs actes qui pourraient en découler.

Les montants de garantie mis en place sont conformes aux pratiques du marché et aux limites disponibles sur le marché de l'assurance pour ce type de risque.

Avantages sociaux

Conformément à la législation en vigueur, aux conventions collectives et aux accords d'entreprise, des programmes couvrant les risques liés aux accidents du travail, frais médicaux, prévoyance et retraite ont été mis en place dans chaque pays.

RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe Carrefour a fait de sa responsabilité environnementale, un engagement fort de sa politique.

Compte tenu de notre activité qui ne comprend pas de risque environnemental majeur direct, nous avons identifié les principaux impacts environnementaux sur lesquels le Groupe a mis en place des actions :

- Prévention des risques liés aux des stations services (pollution des sols, hydrocarbures)
- Maîtrise des consommations de fluides réfrigérants et d'énergie
- Pollution automobile (parking, distribution de carburants moins polluants)
- Logistique : réduction des émissions atmosphériques et recherche de transports alternatifs moins polluants
- Maîtrise des nuisances pour les riverains (bruit, intégration paysagère)
- Gestion des ressources naturelles (ressources halieutiques, bois...)
- Réduction de l'impact environnemental des emballages (prise en compte de l'environnement dès la conception de l'emballage réduction des emballages),
- Valorisation des déchets / Recyclage
- Gestion de l'eau

Les coûts engagés pour prévenir les conséquences de notre activité sur l'environnement correspondent pour partie aux frais de fonctionnement de la Direction Qualité & Développement Durable et de ses relais dans les pays. Cependant, la part la plus importante est la partie opérationnelle correspondant aux montants alloués aux projets spécifiques.

En effet, la politique environnementale et la gestion des risques sont inhérents et gérés par chaque métier et ne sont pas uniquement opérés par la Direction Qualité et Développement Durable.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1. *Histoire et évolution de la société*

5.1.1. Carrefour

5.1.2. RCS Nanterre 652 014 051

5.1.3. La durée de la Société, qui a pris cours le 11 juillet 1959, expirera le 10 juillet 2058, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

5.1.4. Société anonyme de droit français régie par les dispositions du Code de commerce.

La Société a été transformée en société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance à la suite de la décision de l'Assemblée Générale du 20 avril 2005. Son siège social est sis à Levallois-Perret (92300) 26, Quai Michelet.

5.1.5.

- | | |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1959 | Création de la société Carrefour supermarchés par les familles Fournier, Badin et Defforey qui exploitaient à Annecy un supermarché pratiquant des prix discompte. |
| 1963 | Ouverture du premier hypermarché français à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne). |
| 1970 | Cotation en bourse des titres Carrefour. |
| 1989 | Carrefour prend pied aux Etats-Unis et à Taiwan. |
| 1993 | Carrefour cède la participation de 28,8 % qu'il possédait dans le capital de Castorama. Carrefour cède la participation de 30 % qu'il possédait dans le capital de But. |
| 1994 | Carrefour devient majoritaire dans le capital de Picard-Surgelés.
Signature d'une co-entreprise avec un partenaire chinois pour développer à Shanghai et à Pékin des activités commerciales de type supermarchés-hypermarchés. |
| 1996 | Prise de participation de 42 % dans la société GMB, qui contrôle le groupe Cora. |
| 1997 | Guyenne et Gascogne, les Coop Atlantique et le groupe Chareton ont signé un accord avec Carrefour : leurs 16 hypermarchés ont pris l'enseigne Carrefour en 1998, mais ces groupes conservent la gestion de leurs magasins. |
| 1998 | OPA/OPE amicale de Carrefour sur Comptoirs Modernes en octobre. |
| 1999 | Lancement de l'OPE de Carrefour sur Promodès. |

- 2000** La Commission européenne autorise la fusion Carrefour-Promodès, qui donne naissance au 2^{ème} distributeur mondial.
Conséquence de la fusion Carrefour-Promodès : cession en France de 7 hypermarchés et 14 supermarchés fin 2000.
Ouverture du 1^{er} hypermarché Carrefour au Japon
- 2001** Carrefour cède sa participation (73,89 % du capital) dans Picard Surgelés.
Carrefour prend le management de sa filiale Norte (139 supermarchés) en Argentine.
Carrefour cède sa participation de 42 % détenue dans le capital de Cora.
- 2002** Nombreuses ouvertures de magasins dans le monde pour renouer avec la croissance.
- 2003** Décès, dans un accident d'avion, d'un des fondateurs du groupe Promodès, Paul-Louis Halley.
- 2004** Forte croissance organique : création de 914 magasins dont 793 à l'étranger.
- 2005** Cession des hypermarchés au Mexique et Japon.
Renforcement de la participation dans Hyparlo.
Carrefour acquiert Penny Market de l'allemand Rewe et lui cède sa filiale de restauration collective, Prodirect.
- 2006** Restructuration des supermarchés chinois.
Cession de la Corée, de la République Tchèque et de la Slovaquie.
Intégration de Hyparlo.
Acquisition de Ahold Polska
- 2007** Acquisition de Atacadao au Brésil (avril)
Cession des activités slovaques (juin)
Acquisition des magasins Plus en Espagne (juillet)
Cession des hypermarchés portugais (juillet)
Cession des activités suisses (août)
Acquisition de Artima en Roumanie (octobre)

5.2. *Investissements*

Cf. la section 20 du présent document de référence.

6. APERCU DES ACTIVITÉS

7 faits marquants 2007

L'accélération de la croissance

2007 marque une nouvelle étape dans la stratégie d'optimisation des actifs du Groupe, qui investit sur des marchés à fort potentiel de croissance. L'acquisition de la chaîne Atacadao (34 hypermarchés) propulse Carrefour Brésil au premier rang de la distribution alimentaire. Le rachat des activités maxidiscompte de Tengelmann Espagne (250 magasins et 58 projets d'ouverture) conforte le leadership de Dia sur son marché espagnol. La signature du protocole d'achat de la société Artima en Roumanie permet au Groupe d'étendre sa présence (11 hypermarchés) au segment des supermarchés (21 magasins) et de déployer sa stratégie multiformat et mono-enseigne.

“Tout sous le même nom”

Initiative stratégique majeure, la convergence des enseignes sous la marque Carrefour est déjà développée avec succès en Espagne, Belgique, Pologne, Turquie, en Argentine et au Brésil. Cette stratégie mono-enseigne est testée en France : 7 hypermarchés HyperChampion et 6 supermarchés Champion passent respectivement sous enseigne Carrefour et Carrefour Market. Le Groupe entend capitaliser sur la notoriété et la puissance de la marque Carrefour pour accélérer sa croissance et renforcer l'attractivité de son offre dans tous les formats. Ces tests permettront au Groupe de mesurer la pertinence de sa politique de convergence et, le cas échéant, de la déployer dès 2008.

Carrefour Home, la convergence continue

En septembre 2007, Carrefour révélait sa nouvelle ligne de décoration et d'équipement de la maison, « Carrefour Home ». Des arts de la table aux canapés, aux rangements et aux accessoires, Carrefour Home met la décoration tendance à la portée de tous. Ce lancement confirme la stratégie de capitalisation sur la marque Carrefour à tous les niveaux, des enseignes jusqu'aux produits et services.

L'hypermarché, un concept repensé

Faire gagner du temps au client et cultiver l'achat plaisir, c'est l'objectif du nouveau concept d'hypermarché de Carrefour. Une allée centrale permet d'accéder directement à tous les univers du magasin : l'alimentaire, où le choix s'élargit et le non-alimentaire où une ambiance de multispécialiste valorise le textile, les arts de la table et la décoration. Dans les 25 hypermarchés remodelés en 2007 en France, les premiers résultats sont encourageants.

Non-alimentaire : des partenariats internationaux

Axe stratégique du groupe Carrefour, la montée en gamme de l'offre nonalimentaire s'accélère en 2007. Le partenariat avec le styliste de renom international Max Azria donne naissance à la marque « Tex by Max Azria », qui lance sa première collection automne-hiver de prêt-à-porter féminin dans 600 hypermarchés en Europe. Autre accord majeur : le constructeur américain de micro-ordinateurs Dell confie au groupe Carrefour l'exclusivité de la distribution de ses produits en Europe. Depuis le 15 janvier 2008, 365 hypermarchés et supermarchés français, espagnols et belges proposent une sélection de PC de bureau et d'ordinateurs portables. Cet accord sera étendu à d'autres pays, notamment l'Italie, dès 2008 et fera du groupe Carrefour le numéro 1 européen de la distribution de matériel informatique.

La proximité, un des moteurs de la conquête

Principal acteur du commerce de proximité en France, le groupe Carrefour teste de nouveaux concepts de proximité au coeur des grandes villes à l'international. À Madrid, 3 magasins de 350 à 500 m² sont inaugurés sous l'enseigne Carrefour City. En Pologne, 4 magasins ont été ouverts sous l'enseigne « 5 Minut » Carrefour. Au Brésil, le Groupe teste des boutiques de proximité (100 m²) sous l'enseigne Carrefour Express dans des stations-service du centre de Porto Alegre.

Chine, ouverture du 100^e hypermarché Carrefour

Le 6 juillet 2007, le 100^e hypermarché Carrefour ouvre ses portes à Shaozing, dans la province du Zhejiang, avec la même ferveur que le premier, il y a maintenant 12 ans. Avec 22 hypermarchés inaugurés en 2007, le record d'ouvertures dans un pays en un an, le Groupe poursuit sa politique de croissance organique forte sur le marché chinois particulièrement dynamique.

N° 1 en Europe et n° 2 dans le monde, le groupe Carrefour, entreprise de distribution la plus internationale, stimule son activité sur tous les marchés. (Source Planet retail)

La dynamique des pays matures

Le groupe Carrefour réalise 83 % de son chiffre d'affaires en Europe, et occupe une position de leader ou de co-leader dans la majorité des pays de cette zone. C'est la première condition de sa réussite. C'est aussi la raison de son retrait du Portugal et de la Suisse en 2007, où il ne pouvait accéder rapidement au trio de tête des distributeurs. Les 4 grands marchés européens que sont la France, l'Espagne, la Belgique et l'Italie représentent 74 % de son chiffre d'affaires, la France pesant à elle seule 46 %. La maturité de ces marchés où l'environnement concurrentiel est vif, pousse à redynamiser en permanence l'activité afin de conforter son leadership. En 2008, le Groupe poursuivra activement 2 grands chantiers : dynamiser toujours plus la marque Carrefour et poursuivre l'évolution de ses modèles alimentaire et non-alimentaire.

Le levier des marchés émergents

Avec une progression de 42 % du résultat opérationnel avant éléments non courants, et de 25,4 % du chiffre d'affaires, les marchés de croissance sont un moteur de puissance et de croissance pour le groupe Carrefour. En Europe, le rachat d'Ahold Polska en Pologne et de la société Artima en Roumanie accélère la percée du groupe Carrefour sur ces 2 marchés porteurs. Dès 2008, le Groupe prévoit de s'implanter en Russie, un marché de 142 millions d'habitants, et en Bulgarie avec l'ouverture d'un premier hypermarché à Sofia. Sur ses 2 autres grands marchés, l'Amérique latine et l'Asie, le groupe Carrefour bénéficie également d'un solide capital image. Il entend leur consacrer une part décisive de ses investissements. Ses principaux relais de croissance sont le Brésil, la Chine, l'Indonésie et l'Inde

Une conquête volontaire et ciblée

Dans les pays à forte croissance, la stratégie du groupe Carrefour consiste à atteindre à moyen terme une position de leader tout en déployant une présence multiformat adaptée localement. Au Brésil, l'acquisition de la chaîne d'hypermarchés discompte Atacadao propulse Carrefour au premier rang de la distribution alimentaire en lui faisant gagner 4 % de parts de marché. Elle permet à Carrefour Brésil de toucher une clientèle complémentaire à celles des hypermarchés traditionnels, des supermarchés et des magasins maxidiscompte. De la même façon, en Indonésie, le protocole d'accord signé début 2008 pour l'acquisition de 75 % d'Alfa Retailindo confortera le leadership de Carrefour dans la distribution alimentaire. En Chine, le Groupe mise sur un développement organique rythmé en ouvrant une vingtaine d'hypermarchés par an. En Inde, les discussions sont en cours avec différents partenaires locaux et le début de l'activité commerciale est déjà fixé à 2009 sous le format cash & carry.

Convaincu que la marque Carrefour a un très fort potentiel, en 2007, le Groupe la valorise à tous les niveaux, des enseignes jusqu'au cœur des rayons.

La marque, un actif essentiel

La mondialisation et la concurrence toujours plus vive entre distributeurs forcent le constat : seules les marques fortes gagneront la bataille du commerce mondial. Dans de nombreux pays où le Groupe est implanté, la marque Carrefour est leader en termes de notoriété, en termes d'offre – choix, qualité, modernité – et en termes de prix. En France, 9 clients sur 10 achètent au moins un produit à marque Carrefour quand ils font leurs courses dans nos hypermarchés. La marque Carrefour a un formidable potentiel que le Groupe entend développer à grande échelle. Objectif : décliner plus fortement la marque Carrefour sur les produits alimentaires, non-alimentaires, les services et l'étendre à différents formats de magasins.

La montée des produits à marque Carrefour

Depuis 2005, le Groupe a profondément revisité la marque Carrefour en clarifiant son portefeuille et en l'élargissant à des segments alimentaires porteurs : éthique, nutritionnel, Bio, ou spécial enfants. En 2007, le Groupe a déployé la marque dans le non-alimentaire et les services : la décoration avec Carrefour Home, les événements avec Carrefour Christmas ou la téléphonie mobile avec Carrefour Mobile. Objectif : proposer 20 000 références à marque Carrefour en France dès 2008.

La convergence mesurée des enseignes

Lancée en Espagne et au Brésil avec succès, la convergence des enseignes s'est poursuivie en 2007 en Belgique, en Pologne, en Turquie et en Argentine avec les mêmes résultats concluants : une progression du chiffre d'affaires, un gain de parts de marché et surtout une amélioration de la satisfaction des clients. En France, le Groupe teste le passage d'hypermarchés et de supermarchés Champion respectivement sous enseignes Carrefour et Carrefour Market. La satisfaction des clients sera le critère clé de validation de cette expérience, qui pourra alors être étendue à l'ensemble du parc Champion.

Les besoins des consommateurs changent, le cycle de vie des produits se raccourcit, le groupe Carrefour rebondit et cultive ce qu'il a inventé : les courses plaisir.

Guider : l'hypermarché repensé

Rendre le parcours client plus facile et plus agréable, c'est l'objectif numéro 1 du nouveau concept d'hypermarché en cours de déploiement. Une grande allée centrale donne une vue panoramique de l'offre et permet au client d'accéder rapidement à tous les univers du magasin. La signalétique prend le pas sur l'affichage promotionnel et facilite le repérage. Côté alimentaire, le compactage des rayons améliore la visibilité des produits, enrichit l'offre et simplifie le choix des clients. Les assortiments ont été renforcés de 10 % et les nouvelles tendances sont mises en avant : bio, nutrition et prêt-à-consommer. À fin 2007, plus de 300 hypermarchés dans le monde sont passés au nouveau concept alimentaire.

Attirer : la dynamisation du non-alimentaire

Aujourd'hui, en France, seul 1 client sur 5 achète un produit non-alimentaire. Faire du non-alimentaire un levier de croissance des ventes et de la rentabilité, c'est l'autre grand défi de l'hypermarché Carrefour. Pour y parvenir, le marketing devient très ciblé pour affiner l'offre et assurer une montée en gamme. Objectif : créer de nouvelles raisons de fréquentation et se différencier. Accessibles directement de l'allée centrale, les rayons non-alimentaires créent une ambiance de multispécialiste, tant par le mobilier que par l'offre, qui valorise les innovations dans les secteurs porteurs : arts de la table, décoration, textile et électronique en tête. Le lancement de collections de prêt-à-porter féminin exclusives et tendances, en partenariat avec les créateurs Max Azria ou Olivier Lapidus, dynamise le rayon textile. La distribution en exclusivité des microordinateurs Dell, à compter de janvier 2008, promet de renouveler l'attraction. Un sourcing innovant complète désormais les opérations promotionnelles et renforce l'attractivité du non-alimentaire.

Fidéliser : le pari des services

Le Groupe élargit son offre dans les services qui permettent d'attirer de nouveaux clients et de les fidéliser. Les services financiers étoffent leur offre et proposent plus d'innovation sur les cartes de paiement, produits de placement et d'assurance en tête. La téléphonie mobile, l'assistance informatique à domicile ou encore les services à la personne enrichissent progressivement l'offre et la relation de confiance qui lie la marque à ses clients en France, en Europe et dans le monde.

HYPERMARCHÉ

En 2007, le groupe Carrefour ouvre 149 hypermarchés, levier de conquête des marchés émergents, et cultive la puissance de sa marque sur ce format.

N°1 mondial des hypermarchés

Avec 1 163 hypermarchés dans 30 pays, le groupe Carrefour conforte sa place de numéro 1 mondial du format. En 2007, c'est hors de France que l'expansion s'accélère, notamment en Asie, avec 36 nouveaux hypermarchés dont 22 en Chine, pays où le Groupe réalise son record d'ouvertures en un an. En Europe, 51 nouveaux hypermarchés voient le jour, dont le 160e en Espagne et le 71e en Pologne après l'intégration des 15 hypermarchés d'Ahold Polska. En Amérique latine, le Groupe affiche 62 nouveaux hypermarchés et devient numéro 1 de la distribution alimentaire au Brésil en rachetant les 34 hypermarchés discompte Atacadao.

Carrefour soigne son image de marque

En France, le 1er janvier 2007, une nouvelle législation autorise le secteur de la distribution à faire de la publicité à la télévision. Dès janvier, Carrefour France lance sa première campagne publicitaire sur les chaînes hertziennes et sa nouvelle promesse « La qualité pour tous ». Les spots démontrent l'engagement de qualité de la marque à travers les produits Carrefour et son engagement prix avec le programme de fidélité. Une autre campagne est diffusée dans la presse mettant en avant la Ligne Alerte Prix Carrefour qui garantit au client les prix les moins chers sur les produits de grande marque. Des engagements clients affichés dans les 218 hypermarchés français complètent le dispositif et renforcent la confiance des clients dans la marque Carrefour.

Mini hypermarchés en test

En juin 2007, 7 hypermarchés HyperChampion adoptent l'enseigne Carrefour en France. Ce test marque une nouvelle étape de la stratégie multiformat et mono-enseigne du Groupe. Le passage à la marque unique pourrait permettre de capitaliser sur l'image de Carrefour et de développer des synergies. Le Groupe pourrait inaugurer ainsi un nouveau format de croissance en France, les petits hypermarchés (de 3 000 à 6 000 m²), déjà déployés dans plusieurs pays en 2006.

La dynamique de l'offre Carrefour

En 2007, Carrefour élargit son offre non-alimentaire et fait valoir sa marque. Les arts de la table, Carrefour Home, et l'épicerie fine, Carrefour Sélection, font une entrée remarquée dans les rayons. Partout dans le monde, le déploiement des services Carrefour offre de nouvelles possibilités aux clients : de la téléphonie mobile à l'assistance informatique à domicile et aux voyages, en passant par la carte de crédit et les produits d'épargne. Le lancement de la marque de prêt-à-porter féminin « Tex by Max Azria », dessinée en exclusivité par le créateur de renom international, fait évoluer l'offre textile dans 600 hypermarchés Carrefour en Europe. Dans la même dynamique, l'accord de distribution exclusif pour l'Europe signé avec le constructeur américain de micro-ordinateurs Dell vient compléter dès le 15 janvier 2008 l'offre des hypermarchés Carrefour français, espagnols et belges.

SUPERMARCHÉ

En 2007, le groupe Carrefour ouvre 326 supermarchés essentiellement en Europe et accélère la modernisation de ce format pour faciliter encore et toujours le moment des courses à ses clients.

Cap sur l'Europe de l'Est

Dix ans après l'entrée du Groupe en Pologne, l'intégration des 183 supermarchés du réseau d'Ahold Polska propulse Carrefour au deuxième rang du secteur de la distribution alimentaire. En Roumanie, l'acquisition de la société Artima permet au Groupe de prendre pied sur le segment des supermarchés et de donner une visibilité à la nouvelle enseigne Carrefour Express qui sera arborée dès 2008 par les 21 supermarchés. Fin 2007, le groupe Carrefour compte 2 708 supermarchés dans 10 pays.

La stratégie mono-enseigne progresse

En Espagne, tous les supermarchés ont été transformés en Carrefour Express et au Brésil en Carrefour Bairro. Les clients ont découvert et apprécié la marque Carrefour dans un autre format que l'hypermarché. La preuve : en Espagne, les ventes ont progressé de 30 % à surface comparable. En Pologne, en Belgique, en Turquie et en Argentine, la marque Carrefour se substitue progressivement aux enseignes locales (Globi, GB, Gima, Norte). En France, le Groupe a lancé les premiers tests de convergence en octobre. 6 supermarchés Champion de Bretagne sont passés sous l'enseigne Carrefour Market, conjuguant ainsi la proximité de Champion et la puissance de Carrefour.

Plus de m2, plus de choix

En France, 17 nouveaux supermarchés sont ouverts, 107 sont remodelés et 63 sont agrandis pour atteindre le modèle cible de 2 000 m2, représentant au total 77 000 m2 supplémentaires. L'offre y est renouvelée à 23 % en un an et enrichie de 100 produits à marques propres qui cultivent la tendance bio, commerce équitable ou écologique. Champion innove aussi côté services avec 20 000 lignes de téléphone mobile ouvertes en 2007 et une offre de services à la personne qui facilite la vie de ses 5,6 millions de porteurs de la carte de fidélité.

MAXIDISCOMPTE

En 2007, le format maxidiscompte affiche 654 nouveaux magasins et diversifie sa présence pour conforter sa réussite.

Petits prix et grande ambition

Figurer dans le trio de tête des discounters partout où il est présent, telle est l'ambition de Dia International, la branche maxidiscompte du groupe Carrefour. En 2007, la superficie du parc augmente de 13,6 % pour atteindre 2,5 millions de m2 et 6 166 magasins dans 8 pays : Espagne, France (marque Ed), Portugal (Minipreço), Grèce, Turquie, Argentine, Brésil et Chine. Parallèlement, le chiffre d'affaires de la branche enregistre une croissance de 8,1 % qui confirme la pertinence de la proposition du groupe Carrefour sur ce format : l'essentiel à prix discompte.

L'Espagne pour modèle de conquête

Avec 2 912 magasins sur les 6 166 qui composent le parc, l'Espagne s'impose comme le territoire maxidiscompte du groupe Carrefour et son laboratoire. C'est là que sont testés les nouveaux modèles Maxi-Dia et DiaMarket, les nouveaux services comme la téléphonie mobile et les produits à marques propres Dia, avant d'être déployés dans les autres pays. En 2007, le rachat de l'enseigne « Plus Supermercados » à l'Allemand Tengelman renforce le parc de Dia de 250 magasins et conforte sa place de premier discompter du pays.

DiaMarket : un nouveau moteur de croissance

En 2007, un nouveau modèle vient compléter l'offre maxidiscompte en facilitant l'accès de tous aux petits prix. DiaMarket est un magasin de proximité d'environ 400 m2 qui privilégie les courses de tous les jours et les rayons à forte fréquentation : les fruits et légumes, la viande, la volaille et le poisson vendus en libre-service et une nouvelle offre snacking (sandwiches, salades individuelles...). En un an, plus de 70 magasins DiaMarket sont inaugurés en Espagne avec un réel succès. D'autre part, lancé en 2006, le concept MaxiDia est un supermarché à prix discompte : plus grand que le format traditionnel (environ 1 200 m2), il propose plus de références en non-alimentaire. 2 ans après son lancement, Maxi-Dia compte déjà 222 magasins.

PROXIMITE

En 2007, le groupe Carrefour ouvre 224 magasins de proximité et teste les futurs modèles de ce format, levier de sa conquête des grandes villes.

Un format adapté aux différents modes de vie

En 2007, le Groupe inaugure 224 magasins de proximité, dont 67 en France, 152 dans les autres pays d'Europe et les 5 premiers du genre au Brésil. Ainsi le Groupe répond aux évolutions sociodémographiques telles que la montée des monoménages ou l'installation de populations au cœur des villes et dans les campagnes résidentielles. Le portefeuille d'enseignes de proximité est varié. Citons Marché Plus, Shopi, 8 à Huit, Proxi ou Sherpa en France, DiperDi en Italie, 5* Marinopoulos en Grèce ou encore Express Carrefour en Belgique qui joue la convergence en tête. Toutes sont situées sur le chemin quotidien des clients et chacune répond à des besoins spécifiques par l'adaptation de son offre et de ses horaires.

Une conquête capitale

En 2007, le groupe Carrefour teste de nouveaux formats de proximité au cœur des grandes villes en les adaptant aux besoins locaux. En Pologne, le Groupe a inauguré 4 magasins de proximité sous l'enseigne « 5 Minut » Carrefour et prévoit d'en ouvrir entre 20 et 40 dans les nouveaux quartiers d'habitation des grandes agglomérations en 2008. D'une superficie allant de 80 à 500 m², ils offrent entre 2 500 et 4 500 produits. Là, le Groupe aura recours à la formule de la franchise pour accélérer son expansion en optimisant son investissement. En Espagne, le Groupe cultive également la proximité en capitalisant sur la marque Carrefour. C'est sous l'enseigne Carrefour City qu'il teste ses 3 premiers magasins de proximité au cœur de Madrid. D'une superficie de 350 à 500 m², ils proposent une sélection de 3 800 références, dont 1 200 à la marque Carrefour. Le Groupe prévoit d'ouvrir 25 à 30 Carrefour City en 2008 à Madrid, Barcelone ou encore Valence. Au Brésil, le Groupe expérimente ses premiers magasins de proximité d'Amérique latine sous l'enseigne Carrefour Express. 5 boutiques implantées dans des stations-service proposent un millier de références sur 100 m² dans le centre-ville de Porto Alegre. Si ce test s'avère concluant, ce nouveau format parachèvera la présence du groupe Carrefour dans tous les formats et sur tous les chemins des Brésiliens.

CASH & CARRY

Promocash, l'enseigne de cash & carry du groupe Carrefour en France, renforce sa relation de proximité avec ses clients et lance des services attendus par les professionnels de la restauration.

Les vertus de la franchise

En 2007, Promocash déploie la location-gérance dans 42 magasins. À fin décembre, le parc franchisé est majoritaire avec 73 magasins sur 134 et représente plus de 50 % du chiffre d'affaires de Promocash. En 2008, Promocash poursuivra le déploiement de la franchise dans 43 magasins. Côté métier, le cash & carry permet d'assurer aux clients professionnels un accompagnement quotidien dans la mutation de leur métier.

Des services aux professionnels

Pour faciliter le respect des réglementations applicables en restauration, Promocash crée une gamme de packs de formation à l'hygiène et de contrôle de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, des kits d'animation sont proposés aux restaurateurs et leur permettent d'organiser des événements clés en main, stimulant les ventes de produits alimentaires. La personnalisation des produits non-alimentaires au nom des restaurateurs valorise leur prestation aux yeux de leurs clients, et la refonte du portefeuille de 1 200 produits à marque propre, qui représentent plus de 10 % du chiffre d'affaires en 2007, renforce la confiance des professionnels dans le savoir-faire de Promocash.

Premier employeur privé en France et neuvième dans le monde avec plus de 490 000 collaborateurs et environ 100 000 recrutements par an, le groupe Carrefour s'attache à promouvoir la diversité, à encourager les talents et le bien-vivre au travail.

Un recrutement local ouvert à la diversité

Présent dans 30 pays, le groupe Carrefour privilégie partout un recrutement local. Fortes d'une trentaine de métiers en magasins et d'un recrutement en majorité dans leur zone de chalandise, les enseignes sont le reflet de la diversité des communautés qui les entourent. Pour recruter ces profils variés, des actions originales sont menées. En Turquie, le Groupe a organisé une rencontre avec 4 000 étudiants nouvellement diplômés, suivie d'une journée portes ouvertes qui a permis de recruter des dizaines de jeunes. En France, les hypermarchés inaugurent des canaux de recrutement accessibles à tous. L'association avec le site internet youjob.com permet aux candidats de déposer des CV vidéo. Autre partenaire, Mobilijob donne accès à toutes les offres d'emplois à partir du téléphone portable. Enfin, le site recrute.carrefour.fr permet aux candidats de converser en direct avec la Direction des Ressources Humaines lors des campagnes de recrutement. Celle de mars 2007 a attiré 18 000 visiteurs qui ont posé 2 500 questions.

Des opportunités de carrière pour tous

Chaque pays définit sa politique de formation selon ses priorités et ses besoins, et tous proposent des parcours de formation favorisant le développement des compétences et la promotion interne. Carrefour Malaisie, par exemple, a déployé 2 programmes de formation accélérée préparant de jeunes diplômés et des collaborateurs aux métiers de manager de rayon (35 jours) et de directeur de magasin (48 jours). Dans le groupe Carrefour, le talent compte autant que le diplôme : 50 % des managers et 80 % des directeurs d'hypermarchés sont issus de la promotion interne. Pour mieux identifier les talents et garantir une gestion équitable des carrières, le Groupe a développé le logiciel « Cap Careers ». Il permet d'évaluer les compétences et les performances des cadres de façon exhaustive et objective, lors des entretiens individuels. Testé en France, en Pologne et en Belgique en 2007, il est en cours de déploiement dans tous les pays.

Sécurité sur tous les sites du monde

Réduire les accidents du travail est une priorité du Groupe et fait l'objet de campagnes de sensibilisation, de formations, de procédures et d'audits systématiques dans les magasins et entrepôts. Dans les pays au niveau de réglementation peu contraignant, les hypermarchés et supermarchés s'inspirent des normes de sécurité françaises particulièrement strictes pour rehausser les standards. Un exemple : en 2007, Carrefour Polska s'est associé à une campagne de l'Inspection du Travail polonaise sur la prévention des risques liés à la manipulation d'objets lourds, avec démonstrations des bonnes postures de manutention dans les magasins. Aujourd'hui, le groupe Carrefour s'attache à lutter contre de nouveaux risques psychosociaux rencontrés par le personnel des magasins. Le Groupe a lancé un audit d'analyse de ces risques dans des magasins-tests et un baromètre sur le stress au travail. En France et en Belgique, des formations visent déjà à prévenir et gérer les situations de tension.

Une écoute constructive

Pour mesurer le climat social, Carrefour a mis en place un système appelé les « écoutes du Personnel » : un animateur externe invite des petits groupes de salariés à s'exprimer de façon anonyme sur différentes questions. Restitués à tous les collaborateurs, les résultats permettent d'identifier les dysfonctionnements et d'instaurer des plans de progrès. En 2007, 20 504 collaborateurs de 180 hypermarchés et 109 supermarchés ont ainsi été concernés en Argentine, Brésil, Chine, Colombie, Espagne, France, Grèce, Indonésie, Italie, Pologne et Turquie.

Des valeurs partagées par tous

Les principes qui guident la politique de ressources humaines du groupe Carrefour s'expriment à travers les 7 Valeurs de l'entreprise, adoptées en 2002. Le partage de ces Valeurs par l'ensemble des collaborateurs du Groupe donne plus de cohérence à leurs actions dans toutes les enseignes. Ces Valeurs sont la Liberté, la Responsabilité, le Partage, le Respect, l'Intégrité, la Solidarité et le Progrès.

Savoir identifier et évaluer les risques est essentiel dans une entreprise de distribution internationale. Pour sécuriser son activité et son développement, le groupe Carrefour met en place de nombreux moyens et mobilise ses équipes.

Anticiper les risques à l'international

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont connu un taux de sinistralité élevé ces dernières années. Pour intégrer l'ensemble des risques liés à chaque implantation, la cartographie des « risques pays » a été réactualisée. La situation de chaque pays a été passée au crible de 9 critères (politique, sanitaire, économique, terroriste, naturel, social, infrastructures, criminel, sociétal-environnemental) et nourrie de multiples sources expertes. Dans un souci d'objectivité, l'évaluation du risque « sociétal environnemental » a été réalisée à partir de l'outil « Global Risk Ratings » de l'agence de notation Ethifinance.

Mieux gérer les crises

En 2007, le groupe Carrefour a développé de nouveaux outils de prévention afin de professionnaliser la gestion des crises éventuelles. Des modules de sensibilisation à la gestion de crises permettent de prendre en compte tous les impacts d'une décision. En Turquie, par exemple, des exercices simulant un tremblement de terre ont été organisés avec la participation du Comité Exécutif du pays.

Protéger le patrimoine immatériel

Stratégique et concurrentielle, l'information du Groupe doit être protégée. En 2007, des conférences de sensibilisation ont été organisées dans la plupart des sites centraux et des modules de formation ont permis aux pays de s'approprier la démarche. Pour sensibiliser les équipes, un « Passeport Sécurité de l'information », contenant les règles essentielles à respecter, a également été diffusé aux collaborateurs.

Diffuser l'éthique Carrefour

Le Code d'Éthique Carrefour, actualisé en 2007, guide l'action de ses collaborateurs et les aide à lutter contre la corruption. Dans les pays plus sensibles comme l'Argentine, la Chine, la Colombie, l'Indonésie ou la Turquie, des hot lines éthiques permettent aux employés, aux fournisseurs ou aux clients d'alerter sur d'éventuels comportements contraires aux valeurs du Groupe.

Veiller au respect des droits de l'Homme

Le groupe Carrefour veille aux conditions sociales de fabrication de ses produits à travers le monde en partenariat avec la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH). La Charte Sociale, élaborée avec son appui en 2000 et actualisée en 2005, est signée par tous les fournisseurs de produits à marques propres. Elle reprend 6 obligations contenues dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les principes de l'Organisation Internationale du Travail. Pour vérifier son respect, en particulier dans les pays sensibles comme la Chine, l'Inde ou le Bangladesh, le Groupe fait réaliser des audits sociaux par des cabinets indépendants. En 2007, 609 audits ont ainsi été conduits, contre 390 en 2006. Ils ont permis de vérifier, entre autres, l'application de la nouvelle loi rehaussant les salaires minimums au Bangladesh. Pour aller plus loin, en 2006, le groupe Carrefour a participé à la création au sein du CIES de la plate-forme mondiale « Global Social Compliance Programme » (GSCP). Elle réunit des distributeurs et également quelques grands industriels dans le but de faire converger les standards d'audits sociaux et de mutualiser les bonnes pratiques.

Le groupe Carrefour associe à sa croissance des petits producteurs agricoles, des centaines d'entrepreneurs franchisés et des milliers de PME à travers un développement économique partagé.

Accompagner le développement de nos fournisseurs

Garantir le meilleur rapport qualité-prix à ses clients, c'est le sens que donne le groupe Carrefour aux partenariats sur lesquels il s'engage. Pour les produits alimentaires à sa marque, le Groupe privilégie les partenariats avec des fournisseurs locaux pour pérenniser la qualité et les savoir-faire. Le Groupe a ainsi développé, en 2007, une nouvelle Filière Qualité Carrefour en Thaïlande : le cantaloup, une variété de melon. Autre exemple, Carrefour Italie a lancé une gamme de fruits et légumes Terra d'Italia de haute qualité émanant de petits producteurs. Par ces partenariats, le Groupe garantit des débouchés pérennes à ses fournisseurs. En France, les hypermarchés s'engagent contractuellement sur des volumes d'achats avant même la récolte. En 2007, ces « Partenariats Garantis Carrefour » ont concerné 224 fournisseurs pour 220 000 tonnes de fruits et légumes. En contrepartie, le groupe Carrefour attend de ses fournisseurs une offre de qualité, compétitive et produite dans le respect de l'environnement et des droits de l'Homme. Pour cela, il les accompagne dans une démarche de progrès continu, reposant sur le partage d'informations et l'audit régulier de leurs performances en la matière. Cette politique fidélise les producteurs et assure le succès des marques de distributeurs. Un exemple : 80 % des 140 PME produisant pour Reflets de France travaillent avec Carrefour depuis le lancement de la marque, il y a plus de 10 ans.

Partager la croissance avec nos franchisés

De l'hypermarché au magasin de proximité, le groupe Carrefour ouvre l'ensemble de ses formats à la franchise ou au partenariat. Des équipes opérationnelles dédiées à chaque format accompagnent ces entrepreneurs dans leur stratégie d'implantation, l'adaptation du concept de leur magasin aux consommateurs locaux, l'élaboration de leur assortiment et leur politique de prix. En 2007, Carrefour Italie a inauguré un centre de formation de pointe pour ses partenaires franchisés : Insegna. Il comporte notamment 2 laboratoires reproduisant des points de vente à taille réelle. Les formations, dispensées par des collaborateurs de Carrefour Italie ou des intervenants externes, portent sur 4 thèmes : la réglementation, le métier, les employés et le client. En France, les enseignes de proximité Shopi, 8 à Huit et Marché Plus innovent pour faciliter l'accès à la franchise. En 2007, un partenariat avec La Poste a permis, par exemple, à des postiers de suivre une formation pour devenir franchisé.

La diversité des formats permet au groupe Carrefour d'apporter des réponses variées à la diversité des attentes des consommateurs dans le monde, avec une constante : offrir les meilleurs produits et services aux meilleurs prix.

Écouter encore et toujours

Pour comprendre l'évolution des modes de vie et de consommation à travers le monde, le Groupe mène des études dans les pays où il est implanté et réalise des enquêtes de satisfaction auprès de panels de clients. Et pour traiter au plus vite les réclamations, il déploie des Services Consommateurs et des numéros Azur, dont les coordonnées figurent sur les emballages de ses produits à marques propres.

Garantir les prix les plus bas

Pour être compétitif sur ses zones de chalandise, le Groupe étoffe en permanence son offre à marques propres qui réunit des produits à prix « cœur de marché » et des produits « premier prix ». Cet assortiment couvre tous les rayons, y compris les produits frais (viandes, laitages, fruits et légumes) et met l'équilibre alimentaire à portée de tous. Des initiatives locales renforcent l'accessibilité à la consommation. Carrefour Colombie lance le pack assurances (vie, automobile, habitation) « Carrefour en tu vida »* avec possibilité pour les petits budgets de fractionner le règlement de leurs primes à chaque passage en caisse.

Démocratiser la consommation citoyenne

Produits bio, écologiques, équitables, tourisme solidaire et épargne éthique suscitent un intérêt croissant chez les consommateurs. Le Groupe référence et développe, sous ses marques, des produits intégrant des dimensions sociales et environnementales afin d'en démocratiser l'accès. Fleuron de cette offre, les gammes Carrefour Agir : Bio, Nutrition (pour l'équilibre alimentaire), Solidaire (produits équitables ou dont une part du bénéfice va à des associations humanitaires) et éco Planète (produits respectueux de l'environnement). En France, Carrefour inaugure la distribution de produits d'épargne responsable en grandes surfaces avec 3 fonds ISR vendus sous la marque Carrefour Référence. 2 voyages solidaires, en Inde et en Thaïlande, dont une part du prix est versée à des ONG locales s'occupant d'enfants, sont également lancés en 2007 sous la marque Agir Solidaire.

Assurer une sécurité sans concession

Tous les produits développés par le groupe Carrefour obéissent à des cahiers des charges très stricts, signés par les fournisseurs, doublés d'audits systématiques de leur site de fabrication. Pour les produits alimentaires, le Tableau de Bord Qualité permet de suivre chaque référence tout au long de sa vie commerciale et de réagir précocement en cas de crise. En Chine, Carrefour a ouvert des mini-laboratoires qui testent notamment la présence de résidus de pesticides dans les fruits et légumes. Certains produits non-alimentaires font l'objet d'une vigilance renforcée. Les produits Habillement Textile destinés aux enfants et bébés bénéficient d'une veille particulière menée avec des spécialistes, toxicologues et allergologues. Les produits Droguerie, Parfumerie, Hygiène sont sélectionnés après tests en laboratoire par une équipe d'experts internes. Les fournisseurs de produits cosmétiques à marques propres s'engagent à ne tester et ne faire tester aucun produit sur des animaux. Enfin, près de 8 000 tests ont été effectués lors de la campagne de référencement des jouets pour Noël 2007.

Le groupe Carrefour multiplie les initiatives pour réduire l'impact environnemental de ses magasins, de sa logistique et de ses échanges. Question de citoyenneté, mais aussi de pérennité de ses activités.

Face à la rareté des ressources naturelles

Le Groupe promeut le bois certifié FSC « Forest Stewardship Council », issu de forêts gérées durablement, pour les meubles de jardin sur ses principaux marchés européens. Il développe l'usage de papier provenant de fibres recyclées ou de bois d'origine certifiée pour ses catalogues et prospectus publicitaires. La demande d'huile de palme et de soja, en forte progression, a des conséquences graves sur la biodiversité et l'effet de serre. Le Groupe soutient la constitution de filières durables en adhérant à la « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO) en 2006, puis à la « Roundtable on Responsible Soy » (RTRS) en 2007.

Une politique de pêche responsable

Sur les plates-formes du groupe Carrefour en France, plus de 3 000 contrôles par an assurent le respect de l'interdiction de la pêche juvénile. Les techniques de pêche des poissons Filière Qualité Carrefour préservent les fonds marins et les espèces. En France et en Belgique, la gamme de produits surgelés Pêche Responsable garantit la traçabilité optimale et le respect de l'écosystème. En 2008, les Hypermarchés France lancent des produits surgelés MSC « Marine Stewardship Council » sous la marque Carrefour Agir éco Planète et des produits frais MSC. Enfin, pour contrer la raréfaction du thon rouge de Méditerranée, Carrefour Espagne et Italie ont stoppé sa commercialisation en 2007, et Carrefour France l'a soustrait de ses catalogues pour réduire progressivement sa consommation et enregistre une baisse des ventes de 50 % en 2007 et en 2006.

Des économies d'énergie

Le groupe Carrefour s'est engagé à réduire sa consommation d'énergie de 20 % d'ici à 2020 (par rapport à 2004). Dans la plupart des pays, il a pris des mesures pour réduire la consommation d'électricité des magasins et optimiser le transport des marchandises. Axe prioritaire, l'efficacité électrique commence par le déploiement du projet GTC (Gestion Technique Centralisée) qui permet la mesure et le contrôle des consommations à distance. Cette analyse fait émerger les postes les plus consommateurs et permet d'investir utilement dans de nouveaux équipements, comme les meubles surgelés fermés, les rideaux de nuit pour les meubles « froid » ou encore les lampes basse consommation. Parallèlement, le Groupe teste la technologie photovoltaïque en France et en Espagne. Côté logistique, l'objectif numéro 1 du Groupe est de rouler moins en optimisant le chargement des camions, en rationalisant les flux de transport et en utilisant les modes alternatifs à la route, en particulier le transport fluvial et ferroviaire, dans les pays où les infrastructures le permettent. Ce qui est le cas en France, en Belgique et en Espagne.

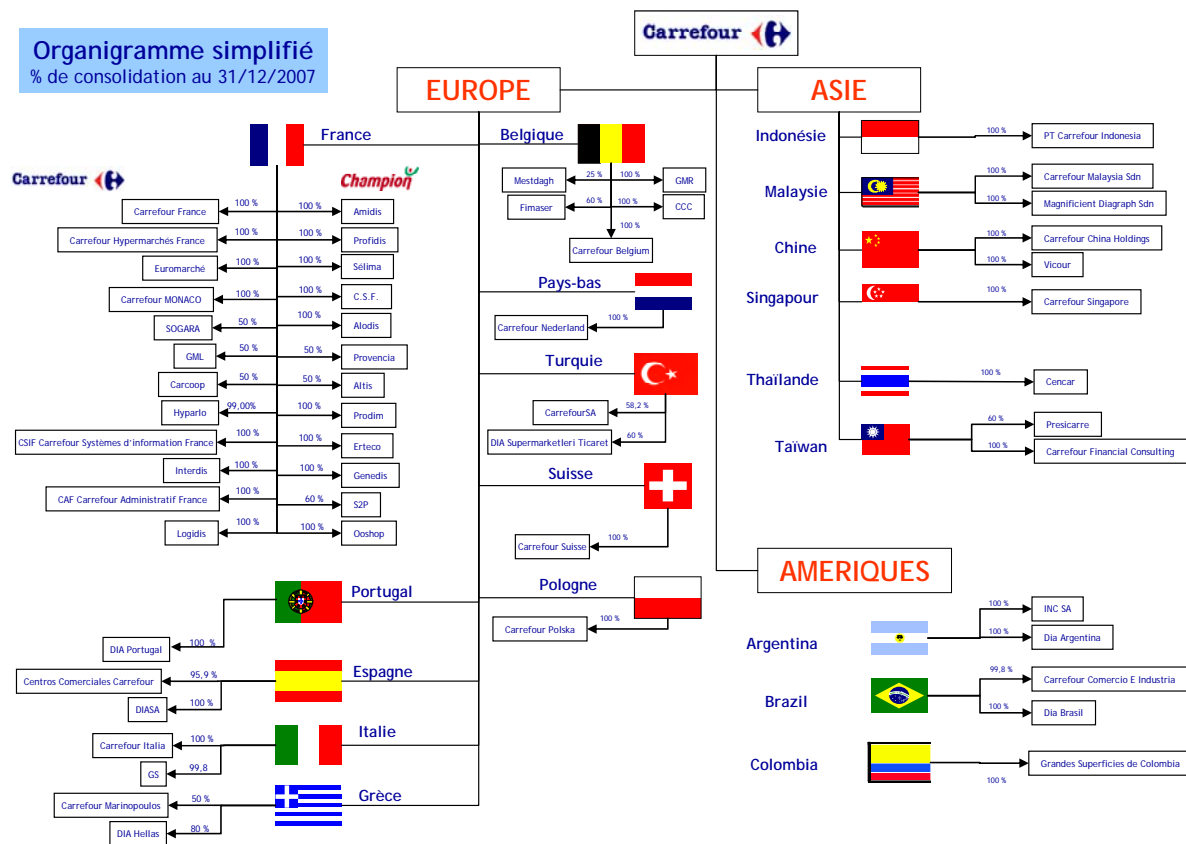
Des magasins plus durables

Lors de la rénovation ou de la construction de magasins, le groupe Carrefour teste des solutions techniques à faible impact sur l'environnement et veille à l'intégration des sites dans le paysage. En 2007, le Groupe a fait appel à des matériaux et des technologies durables dans plusieurs hypermarchés français. Pour l'étanchéité des toitures des magasins de Sens et Crèches, il a préféré une membrane souple au bitume. Blanche, elle renvoie la chaleur et limite les besoins en climatisation. Légère, elle n'exige pas de renforcer les structures en acier du toit et évite la consommation de métal et d'énergie. En fin de vie, elle peut être incinérée. L'hypermarché de Saint-Quentin-en-Yvelines a reçu une toiture végétalisée favorisant la rétention de l'eau de pluie, l'isolation thermique et acoustique, et l'intégration du magasin dans le paysage. Carrefour Brésil a lancé un projet de réutilisation de l'eau de pluie pour les sanitaires, le nettoyage des parkings et l'arrosage des espaces verts d'un magasin de São Paulo.

7. ORGANIGRAMME

7.1.

La société Carrefour assume un rôle de holding, gère à ce titre des participations en France et à l'étranger.



7.2. Cf. Section 20 (tableau des filiales consolidées).

8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

Pour le Groupe Carrefour, les immobilisations corporelles sont principalement composées de surfaces de vente exploitées par le Groupe. A fin décembre 2007, le Groupe exploite 13 millions de m². Cette information, ainsi qu'un détail des surfaces est communiqué dans la note « Parc de magasins intégrés » du rapport annuel.

Les modalités de détention des actifs sont détaillées dans la note 15 des annexes des comptes consolidés clos le 31 décembre 2007.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Cf. section 20 du présent document de référence.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Cf. section 20 du présent document de référence.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Néant.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

Objectifs 2007 atteints Accélération en 2008

Compte de résultat consolidé			
<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires hors taxes	82 148	76 887	+6,8%
Résultat Opérationnel avant amortissements*	5 014	4 740	+5,8%
Résultat Opérationnel* avant reclassification IFRS 2**	3 359	3 252	+3,3%
Résultat Opérationnel* après reclassification IFRS 2**	3 291	3 183	+3,4%
Résultat net des Activités Poursuivies PdG	1 869	1 856	+0,7%
Résultat net Part du Groupe	2 299	2 269	+1,4%

* Avant éléments non courants

** Le résultat opérationnel avant amortissements et provisions ainsi que le résultat opérationnel avant éléments non courants ont été retraités conformément à la norme IFRS 2 du coût des stocks options, désormais comptabilisées dans les frais de personnel, alors qu'ils étaient comptabilisés jusqu'à 2006 dans les charges non courantes.

*** Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale

➤ En 2007, Carrefour a tenu ses engagements

En 2007, dans un environnement marqué par une forte intensité concurrentielle en Europe et par la déflation sur les trois premiers trimestres en France, nous avons atteint nos objectifs :

- les ventes hors taxes sont en hausse de 6,8% à changes courants (7,0% à changes constants), ce qui représente, pour la troisième année consécutive, une accélération de la croissance,
- le résultat opérationnel avant éléments non courants progresse de 3,4%.

Nous avons renforcé les piliers de la stratégie du Groupe, axée sur la croissance et la satisfaction de nos clients :

- **Les marchés de croissance** confirment leur rôle de 2ème moteur de croissance du Groupe :
 - nos marchés hors France, Espagne, Italie et Belgique représentent plus de 25% des ventes du Groupe en 2007 et 23% du résultat opérationnel, par rapport à 21% et 12%, respectivement, en 2004,
 - de même, le ROCE a fortement progressé pour ces mêmes marchés, passant de 6,4% en 2004 à 14,7% pour 2007.
- En France, au-delà d'une politique de prix assurant notre compétitivité, nous continuons à innover, notamment avec le **déploiement de nouveaux modèles commerciaux** répondant mieux aux attentes de nos clients.
- **Le déploiement de la stratégie multiformat mono-enseigne se poursuit** avec succès à l'international. Elle est également testée en France depuis le 2^{ème} semestre sur 13 hypermarchés et supermarchés et donne des premiers résultats encourageants.

➤ **La croissance des ventes reflète l'accélération de nos marchés de croissance**

Toutes les zones géographiques contribuent à la croissance du chiffre d'affaires.

Répartition géographique du chiffre d'affaires hors taxes			
<i>(En millions d'euros)</i>	2007	2006	<i>Variation</i>
France	37 621	37 212	+ 1,1%
Europe (hors France)	30 837	28 835	+ 6,9%
Amérique Latine	8 211	5 929	+ 38,5%
Asie	5 480	4 911	+ 11,6%
Total Groupe	82 148	76 887	+ 6,8%

Les ventes de la France sont en hausse de 1,1%. Nos hypermarchés et supermarchés enregistrent une hausse des ventes à magasins comparables grâce à une solide croissance des volumes et ce malgré la déflation sur les 9 premiers mois de l'année.

Les ventes à l'international progressent de 9,4%, notamment en Amérique Latine et en Asie qui, à changes constants, progressent respectivement de 38% et 17,3%.

Hors France, Espagne, Belgique et Italie, les ventes des marchés de croissance progressent de 17,5%.

Les acquisitions tactiques contribuent à hauteur de 2,4%.

➤ **Le résultat opérationnel avant éléments non courants progresse de 3,4%**

Dans un environnement concurrentiel vif, nous avons maintenu la marge des activités courantes du Groupe à un niveau globalement similaire à celui de 2006. Cette stabilité est le résultat à la fois d'un meilleur mix de marge non alimentaire et d'une amélioration des coûts logistiques qui ont compensé l'impact des investissements pour assurer notre compétitivité prix.

L'année 2007 est marquée une nouvelle fois par la maîtrise de nos coûts de distribution, bien que nous ayons renforcé nos moyens sur la surface de vente.

Le résultat opérationnel avant amortissements, provisions et éléments non courants progresse ainsi de 5,8%, une progression proche de celle des ventes.

Détail du résultat opérationnel avant éléments non courants			
<i>(En millions d'euros)</i>	2007	2006	Var.
CA hors taxes	82 148	76 887	+6,8%
Marge des Activités Courantes	18 686	17 518	+6,7%
<i>Marge des Activités Courantes en % du CA</i>	22,7%	22,8%	
Frais généraux	13 673	12 778	+7,0%
Résultat opérationnel avant amortissements et éléments non courants	5 014	4 740	+5,8%
Amortissements et provisions	1 722	1 557	+10,6%
Résultat Opérationnel (avant éléments non courants) après reclassification IFRS 2	3 291	3 183	+3,4%

Comme en 2006, l'accélération de notre programme d'expansion sur les 3 dernières années et le déploiement de nos nouveaux concepts commerciaux ont entraîné mécaniquement une hausse des coûts d'actifs (loyers et amortissements), en progression de 10,9%.

En conséquence, le résultat opérationnel du Groupe avant éléments non courants et avant reclassification IFRS 2** s'inscrit à +3,3%, à 3 359 millions d'euros. Après reclassification IFRS 2**, le résultat opérationnel progresse de 3,4% à 3 291 millions d'euros.

Répartition géographique du résultat opérationnel (avant éléments non courants)			
<i>(En millions d'euros)</i>	2007	2006	Variation
France	1 556	1 649	- 5,7%
Europe (hors France)	1 216	1 201	+ 1,2%
Amérique Latine	301	161	+ 86,6%
Asie	218	171	+ 27,6%
Total Groupe	3 291	3 183	+ 3,4%

** Le résultat opérationnel avant amortissements et provisions ainsi que le résultat opérationnel avant éléments non courants ont été retraités conformément à la norme IFRS 2 du coût des stocks options, désormais comptabilisées dans les frais de personnel, alors qu'ils étaient comptabilisés jusqu'à 2006 dans les charges non courante

➤ **Le résultat net des activités poursuivies part du Groupe augmente de 0,7%**

Le résultat net des activités poursuivies part du Groupe est en augmentation de 0,7%. En 2007, la cession des activités insuffisamment rentables a conduit à un produit exceptionnel non récurrent de 431 millions d'euros, contre 413 millions d'euros en 2006, pour grande partie lié à la cession de nos activités en Suisse et nos hypermarchés au Portugal.

Ce produit entraîne une augmentation du résultat net part du Groupe de 1,4% à 2 299 millions d'euros.

Résultats consolidés			
<i>(En millions d'euros)</i>	2007	2006	Variation
Résultat opérationnel*	3 291	3 183	+ 3,4%
Produits et charges non courants	47	86	Na
EBIT (Résultat Opérationnel après éléments non courants)	3 338	3 269	+ 2,1%
Frais financiers	(526)	(474)	+ 11,1%
Impôts	(807)	(811)	- 0,5%
Taux d'IS	28,7%	29,0%	
Intérêts Minoritaires	(180)	(165)	+ 8,8%
Mises en équivalence	43	37	+ 17,4%
Résultat net des Activités poursuivies, PdG	1 868	1 856	+ 0,7%
Impacts sociétés cédées	431	413	
Résultat net Part du Groupe	2 299	2 268	+ 1,4%

Comme anticipé, les frais financiers sont en hausse de 11,1%, soit 52 millions d'euros, en raison essentiellement de la remontée des taux d'intérêt et du coût de nos récentes acquisitions (notamment Atacadao et Ahold Polska) qui ont entraîné une sortie de trésorerie de 1,5 milliard d'euros. Le taux d'intérêt moyen sur l'année s'établit à 4,6% contre 4,3% en 2006.

Le taux d'imposition reste globalement stable par rapport à l'exercice 2006, à 28,7% contre 29% en 2006. Notre bilan et nos ratios financiers sont solides, et ce, tout en réalisant des acquisitions majeures au cours de l'année.

L'autofinancement a progressé de 8,6%, à 3,9 milliards d'euros. Les investissements se montent à 3,1 milliards d'euros, contre 3,3 milliards d'euros en 2006. Ainsi, le cash flow libre s'établit à 691 millions d'euros, soit une hausse significative par rapport aux 222 millions d'euros réalisés en 2006.

* Avant éléments non courants

➤ 2008 : une nouvelle étape de croissance rentable

2008 devrait marquer le début d'une nouvelle tendance de croissance rentable. En effet, même dans un environnement que nous anticipons comme difficile, nous nous sommes donné tous les moyens pour accroître le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le retour sur capitaux employés.

Nous tablons sur une croissance du chiffre d'affaires (hors acquisitions) comprise entre 6% et 8% à changes constants, et une croissance du résultat opérationnel supérieure à celle du chiffre d'affaires. Grâce à cette croissance et à une optimisation de l'allocation des capitaux, nous anticipons un cash flow libre d'environ 1,5 milliard d'euros et une amélioration du ROCE.

Plusieurs initiatives clés devraient nous permettre d'atteindre ces objectifs tout en restant fidèles à notre engagement d'être compétitifs en prix localement :

- **Le déploiement de nos nouveaux modèles commerciaux**
 - Après des résultats encourageants en 2007, c'est à l'horizon 2009 que l'essentiel de nos hypermarchés et supermarchés auront adopté les nouveaux modèles commerciaux alimentaire et non alimentaire.
- **La réduction des coûts logistiques et des autres charges d'exploitation**
 - Les actions mises en place devraient nous permettre de continuer à baisser les coûts logistiques d'environ 0,10% du chiffre d'affaires,

- De même, les coûts opérationnels devraient baisser d'au moins 0,10%.
- **Une allocation du capital plus efficace**
 - Nous continuons sur notre lancée et comptons ouvrir environ 1,2 million de m² de manière organique, principalement centrés sur nos marchés de croissance.

De plus nous avons identifié deux axes possibles de création de valeur supplémentaires :

- **La convergence des enseignes en France**
 - Après les premières étapes encourageantes en 2007, une décision sur le déploiement sera prise au deuxième trimestre 2008.
- **L'immobilier, nouveau domaine d'expertise du Groupe**
 - Nos convictions restent inchangées, l'immobilier reste au cœur de notre modèle de croissance.
 - Nous avons commencé à créer une véritable expertise immobilière au sein du Groupe.
 - L'externalisation de la valeur devrait se faire dans un premier temps par un placement privé à hauteur de 1 à 1,5 milliards d'euros au quatrième trimestre 2008.

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Néant.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

Par décision de l'Assemblée Générale du 20 avril 2005, la Société a adopté la forme de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Directoire

La Société est dirigée par un Directoire composé de deux membres au moins et de sept membres au plus, personnes physiques, pouvant être choisis en dehors des actionnaires. Aucun membre en exercice du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. L'âge limite pour l'exercice des fonctions de membre du Directoire est fixé à soixante-cinq ans. Le Directoire est nommé pour deux ans ; ses membres sont désignés ou renouvelés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire peuvent être révoqués par le Conseil de Surveillance ou par l'Assemblée Générale. Le Conseil de Surveillance détermine le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. Il détermine également le nombre et le prix des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société consenties aux membres du Directoire ainsi que, le cas échéant, le nombre d'actions de la Société qui leurs sont attribuées gratuitement et fixe les conditions de ces attributions d'actions.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, dans les cas prévus par la loi et pour l'examen de toutes opérations qui exigent l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. Le Directoire présente tous les trois mois au Conseil de Surveillance un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la société. Il doit contenir tous les renseignements propres à éclairer ledit Conseil sur la marche des affaires. A tout moment, le Directoire peut présenter au Conseil de Surveillance un rapport particulier sur toute opération exceptionnelle, l'appréciation de ce caractère exceptionnel étant faite par le Directoire sous sa responsabilité.

Le Directoire est convoqué par son Président ou, à défaut, par tout autre membre du Directoire. Il se réunit au lieu indiqué dans la convocation. Pour la validité des délibérations du Directoire, la présence effective de la moitié au moins de ses membres en exercice, dont le Président, est nécessaire et suffisante.

Toutes les décisions du Directoire doivent être prises à la majorité des membres présents et représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société ; il les exerce dans la limite de l'objet social, sous le contrôle du Conseil de Surveillance et sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et au Conseil de Surveillance par la loi ou les statuts. Le Conseil de Surveillance confère à l'un des membres du Directoire la qualité de Président du Directoire, pour la durée de son mandat. Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Aux termes des délibérations du Conseil de Surveillance réuni le 20 avril 2005, ont été nommés en qualité de Membres du Directoire : Monsieur José Luis Duran (Président du Directoire), Monsieur Jacques Beauchet, Monsieur Javier Campo, Monsieur José Maria Folache et Monsieur Guy Yraeta. Ces mandats ont été renouvelés pour une durée de deux ans avec effet du 20 avril 2007. Aux termes de ses délibérations du 22 janvier 2008, le Conseil de Surveillance a nommé Messieurs Gilles Petit et Thierry Garnier en qualité de membres du Directoire.

Au cours de l'exercice 2007, le Directoire s'est réuni 25 fois, le taux de présence moyen s'élevant à plus de 99%.

Les délibérations du Directoire ont porté, notamment, sur les sujets suivants :

- La définition du plan stratégique 2008 - 2010 et la validation des plans stratégiques des pays,
- L'étude d'opérations d'acquisitions tactiques et la rationalisation du portefeuille d'activités,
- La valorisation du patrimoine immobilier,
- Des sujets opérationnels tels le développement durable, les négociations internationales, l'élaboration de programmes commerciaux...
- La préparation de l'Assemblée Générale et l'étude des demandes présentées par Blue Capital,
- Le budget, les comptes annuels et semestriels, les chiffres d'affaires trimestriels, la communication financière y afférente, la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions,
- Des questions de ressources humaines : plan d'actionnariat salarié mondial, levées de conditions d'appartenance, nominations, définition de la politique de rémunération long terme (options d'achat, attribution d'actions gratuites...),
- Un séminaire stratégique de deux jours avec le Conseil de Surveillance.

A l'exception de José Luis Duran, aucun des membres du Directoire n'exerce de fonctions ou d'activité en dehors du Groupe formé de l'Emetteur et de ses filiales.

José Luis Durán

43 ans

Président du Directoire

Après des études d'économie, José Luis Durán a commencé sa carrière en 1987 chez Arthur Andersen. Entré chez Pryca (filiale de Carrefour) en 1991, il y exerce successivement les fonctions de contrôleur de gestion (1991-1994), contrôleur de gestion Europe du Sud (1994-1996), puis contrôleur de gestion Amériques jusqu'en 1998. Après avoir été Directeur Financier de Pryca, il devient Directeur Financier de Carrefour Espagne en 1999. En Avril 2001, il est nommé Directeur Général Finances & Gestion et Organisation & Systèmes de Carrefour et rejoint le Comité Exécutif du Groupe. Le 3 février 2005, José Luis Durán est nommé Directeur Général du Groupe. Le 20 avril 2005, il est nommé Président du Directoire.

José Luis Durán est, par ailleurs, Directeur non-exécutif du conseil d'Administration de HSBC Holding plc depuis le 1^{er} janvier 2008 et Administrateur du Groupe France Télécom depuis le 5 février 2008. Il est également Président de la Fondation Internationale Carrefour et membre du Comité des Sages du Samu Social.

Jacques Beauchet

56 ans

Membre du Directoire Directeur Général Ressources Humaines, Communication, Juridique, Qualité, Responsabilité et Risques

Après des études à l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP), Jacques Beauchet commence sa carrière au contrôle de gestion de Shell en 1977. En 1986, il rejoint Codéc comme Directeur du Contrôle de Gestion, puis Secrétaire Général. Fin 1990, il est nommé Directeur Financier délégué de Promodès. En 1993, il devient Conseiller du Président, fonction qu'il cumule dès 1995 avec celle de Directeur de la Communication. En 1999, il devient Directeur des Ressources Humaines du groupe Carrefour. Depuis le 3 février 2005, Jacques Beauchet est Directeur Général Ressources Humaines, Communication, Juridique, Qualité, Responsabilité et Risques. Le 20 avril 2005, il est nommé membre du Directoire.

Javier Campo

52 ans

Membre du Directoire Directeur Général Maxidiscompte

Après des études d'ingénieur Industriel à l'école Politecnica de Madrid, il commence sa carrière professionnelle en 1979 dans la société de consulting Accenture. En 1982, il devient Directeur Général de la marque de Jeans Alton et Old Chap. Il rejoint le Groupe en 1985 en tant que Directeur Commercial de Dia. En 1986, il est nommé Directeur Général de Dia Espagne puis Directeur Général de Dia International. En 1996 il devient membre du Comité Exécutif du Groupe Promodès puis du groupe Carrefour en 1999. Le 20 avril 2005, il est nommé membre du Directoire.

José Maria Folache

48 ans

Membre du Directoire Directeur Général Commercial et Marketing

Après une licence en Droit et un MBA à l'IESE Barcelona, José Maria Folache a rejoint Continente en 1986 en tant que Sous-directeur Achats PGC au sein de la Direction Marchandises Espagne. En 1991, il devient Directeur d'un hypermarché pendant un an. Il retourne à la Direction Marchandises Espagne en tant que Directeur Commercial. En 1993, il est nommé Directeur Régional puis en 1994 Directeur de la Centrale Internationale d'Achats Non-Alimentaire du groupe Promodès. En 1998, il est nommé Directeur Général des Hypermarchés Promodès en Italie et en 2000 Directeur Général Espagne. En février 2005, José Maria Folache est nommé Directeur Général Europe hors France. Le 20 avril 2005, il est nommé membre du Directoire. Le 23 janvier 2008, il est nommé Directeur Général Commercial et Marketing.

Thierry Garnier

41 ans

Membre du Directoire Directeur Général International (hors Europe)

Après des études d'ingénieur à l'École Polytechnique, puis à l'École Nationale Supérieure des Mines, Thierry Garnier occupe différentes fonctions dans des entreprises industrielles, dont Total et Usinor, avant de rejoindre le Ministère de l'Industrie puis celui des Affaires Étrangères. En 1997, il entre chez Promodès en tant que Stagiaire Directeur Hyper. En 1998 et 1999, il est Directeur de l'hypermarché de Libourne. En 1999 et 2000, il est Directeur Régional de la région Nord Pas-de-Calais (Hyper Continent). A partir de 2000, il devient Directeur Régional de Carrefour Grand Lille puis Carrefour Paris Ouest. En Décembre 2003, il est nommé Directeur Exécutif Supermarchés France. En février 2005, Thierry Garnier est nommé Directeur Général Supermarchés France. Le 23 janvier 2008, il est nommé membre du Directoire et Directeur Général International (hors Europe).

Gilles Petit

52 ans

Membre du Directoire Directeur Général France

Gilles Petit est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims, option Finance. Après avoir commencé son parcours professionnel chez Arthur Andersen, il intègre le Groupe Promodès en 1989. Successivement Directeur de magasin, Directeur méthodes et organisation (de 1991 à 1993), Directeur commercial (de 1993 à 1995), puis Directeur opérationnel (de 1995 à 1999), il assure la Direction Générale des Hypermarchés Continent pendant deux ans. En 2001, il devient Directeur Exécutif et Administrateur Délégué de Carrefour Belgium. Il exerce cette fonction jusqu'en 2004, date à laquelle il devient Directeur Exécutif des APE (Autres Pays d'Europe) au sein du groupe. En 2005, il est nommé Directeur Exécutif et Administrateur Délégué de Carrefour Espagne. Le 23 janvier 2008, il est nommé membre du Directoire et Directeur Général France.

Guy Yraeta

55 ans

Membre du Directoire Directeur Général Europe (hors France)

Après des études d'ingénieur à l'Institut Supérieur d'Agriculture de Rhône Alpes, Guy Yraeta entre chez Carrefour en 1976 en tant que Chef de rayon textile et devient 5 ans plus tard Chef de Secteur Non-Alimentaire. En 1985, il passe Chef de Caisse, puis en 1987, Chef de Secteur Epicerie. En 1988, il est nommé Directeur de magasin. Deux ans plus tard, il occupe le poste de Directeur Epicerie France. En 1994, il devient Directeur Régional dans le bassin Nord Est Centre. En 1995, il occupe la fonction de Directeur Exécutif Italie pendant 4 ans. Il est nommé Directeur Exécutif Pologne en 1999, poste qu'il occupe jusqu'en 2003 quand il devient Directeur Zone Autres Pays d'Europe (APE). En 2004, il rejoint les Hypermarchés français en tant que Directeur Exécutif. Le 3 février 2005, Guy YRAETA est nommé Directeur Général Hypermarchés France. Le 20 avril 2005, il est nommé membre du Directoire. Le 23 janvier 2008, il est nommé Directeur Général Europe (hors France).

Le Conseil de Surveillance

Le 7 mars 2007, la société Comet BV a désigné Monsieur Bernard Bontoux en qualité de représentant permanent au sein du Conseil de Surveillance avec effet immédiat. Le Conseil de Surveillance réuni le 7 mars 2007 a pris acte de la démission de son mandat de Monsieur Luc Vandevelde, a coopté Monsieur Robert Halley en qualité de membre du Conseil de Surveillance et l'a nommé Président.

En suite des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 avril 2007, le Conseil de surveillance est composé de onze membres : Monsieur Robert Halley (Président), Monsieur Amaury de Sèze (Vice-président), Madame Anne-Claire Taittinger, Monsieur René Abate, Monsieur Sébastien Bazin, Monsieur Nicolas Bazire, Monsieur René Brillet, Monsieur Jean-Martin Folz, Monsieur José-Luis Leal Maldonado, la société COMET BV (représentée par Monsieur Bernard Bontoux) et la société Halley Participations (représentée par Monsieur Pierre-Jean Brenugat).

Le Conseil s'est attaché à apprécier l'indépendance de chaque membre du Conseil par rapport à la direction générale exercée par le Directoire. Au regard des critères préconisés par le rapport Bouton sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées et par la recommandation de la Commission Européenne, le Conseil de surveillance estime que parmi ses membres, cinq peuvent être considérés comme des personnalités indépendantes qui n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Ainsi, Madame Anne-Claire Taittinger et Messieurs René Abate, Jean-Martin Folz, José Luis Leal Maldonado et Amaury de Sèze sont des membres indépendants. La qualité d'ancien salarié de Monsieur René Brillet ne s'oppose pas à ce que ce dernier soit qualifié de membre indépendant dans la mesure où Monsieur René Brillet, aujourd'hui retraité, n'entretient aucune relation avec la société Carrefour qui serait susceptible de générer un conflit d'intérêt et/ou de porter atteinte à sa capacité de jugement.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire pendant la durée de son mandat d'un minimum de mille actions. La durée du mandat est de quatre ans.

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil de Surveillance s'est réuni 12 fois (dont une fois sous forme d'un séminaire stratégique de 2 jours avec le Directoire), le taux de présence moyen s'élevant à 97%.

Lors de ses réunions, le Conseil de Surveillance a notamment débattu des sujets suivants :

- Plan stratégique 2008 - 2010, budget, étude d'opérations d'acquisitions tactiques et rationalisation du portefeuille d'activités, valorisation du patrimoine immobilier,
- Composition du Conseil et de ses Comités (nomination d'un nouveau Président en suite de la démission di Président, propositions de nominations de nouveaux membres), modification du règlement intérieur et de la répartition des jetons de présence, adaptation des conditions de sortie des mandataires sociaux aux nouvelles dispositions légales,
- Examen des comptes annuels et semestriels, des chiffres d'affaires trimestriels et de la communication financière y afférente,
- Approbation d'autorisations demandées par le Directoire (programme de rachat d'actions, mise en œuvre des plans de rémunération à long terme...),
- Comptes-rendus des travaux des Comités du Conseil (Comités des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise et Comité d'Audit), renouvellement des mandats des membres du Directoire.

Aux termes d'un communiqué en date du 5 mars 2008, le Groupe Familial Halley a fait part de son intention de mettre fin à l'action de concert conclue entre ses membres à compter du 15 avril 2008, date à laquelle les sociétés Comet BV et Halley Participations cesseront de faire partie du Conseil de Surveillance.

Robert Halley
Président du Conseil de Surveillance

72 ans

Robert Halley est entré en fonction au sein de la société Promodès en 1961.

Il est nommé Directeur Général du Directoire en 1972 et Vice-président-Directeur Général en 1987.

Le 7 mars 2007 il est nommé Président du Conseil de Surveillance de Carrefour.

Autres mandats

Administrateur de Citra SA.

Amaury de Sèze
Vice-Président du Conseil de Surveillance

61 ans

Président du Conseil de Surveillance de PAI partners (jusqu'en octobre 2007),

Amaury de Seze démarre sa carrière en 1968 chez Bull General Electric. En 1978, il rejoint le groupe Volvo où il occupe successivement les postes de Directeur Général, Président-Directeur Général de Volvo France, Président de Volvo Corporate Europe, membre du Comité Exécutif du Groupe Volvo et membre du Comité Stratégique Renault Volvo. Il rejoint le groupe Paribas en 1993 en tant que Membre du Directoire de la Compagnie Financière de Paribas et de la Banque Paribas, en charge des participations et des affaires industrielles puis comme responsable du pôle Participations de la Banque BNP-Paribas. Il était Président de PAI Partners depuis 1998.

Autres mandats

Administrateur de Eiffage, Erbe, Gapeco, Groupe Industriel Marcel-Dassault, PAI Europe III General Partner, PAI Europe IV General Partner, PAI Europe IV UK General Partner, PAI Europe V General Partner, PAI Partners Srl, Power Corporation du Canada, et Pargesa Holding S.A.

Membre du Conseil de Surveillance de Gras Savoye et Publicis Groupe.

Anne-Claire Taittinger**Senior Advisor de WEFCOS – WOMENS FORUM**

58 ans

Au 31 décembre 2007 : Senior Advisor de WEFCOS – WOMENS FORUM

Anne-Claire Taittinger, diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise en sociologie urbaine, diplômée d'études supérieures spécialisées d'urbanisme et du Centre de perfectionnement aux affaires et démarre sa carrière en 1976 dans le Groupe Caisse des Dépôts et Consignations comme responsable d'opérations d'urbanisme à la Société centrale d'équipement du territoire. Elle intègre le Groupe du Louvre en 1979 au poste de Secrétaire Général puis devient Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Deville. Elle sera successivement Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Leblanc, de ELM-LEBLANC, Vice-Président-Directeur Général du pôle industriel DEVILLE, Président-Directeur Général des Parfums Annick Goutal France USA, puis de BACCARAT. Elle devient Directeur Général puis Président du Directoire de la Société du Louvre en 1997, puis en 2002, Président du Directoire de Groupe Taittinger ainsi que Directeur Général de sa filiale Groupe du Louvre dans le cadre d'une dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général, fonctions qu'elle quitte en juillet 2006 à la suite du changement d'actionnariat du Groupe Taittinger.

Autres mandats

Administrateur de Dexia, de Club Méditerranée et de Baccarat.

René Abate**Consultant**

59 ans

Consultant

René Abate est diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et de la Harvard Business School. Il commence sa carrière comme ingénieur au Port of New York Authority en 1970 puis intègre le BCG en 1974 où il conseille, dans les domaines de la stratégie et de l'organisation, des grandes entreprises de secteurs variés notamment dans les biens de grande consommation et dans la distribution alimentaire et spécialisée. Il a été successivement Senior Vice President, responsable de l'activité du cabinet en France, Chairman du Groupe pour l'Europe et membre du Comité Exécutif Monde, fonctions auxquelles il a renoncé en 2006.

Autres mandats :

Associé Gérant de Delphen Sàrl

Membre du Conseil d'Administration du Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies.

Sébastien Bazin

46 ans

Entre 1990 et 1994, il a occupé les fonctions de Directeur adjoint de Hottinguer Rivaud Finances (Paris). Entre 1994 et 1997, il est Directeur Général de l'Immobilière Hôtelière SA. Entre 1997 et 1999, il est de Président Directeur Général de Colony Capital SAS. Depuis 1999, il est Directeur Général Exécutif de Colony Europe.

Autres mandats

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société d'Exploitation Sports et Evènements Holding Sports et Evènements.

Administrateur de Accor et de France Animation.

Membre du Conseil de Surveillance de ANF (Les Ateliers du Nord de la France).

Président (SAS) de Colwine, Colbison, SAIP, Colfilm et Spazio.

Directeur Général (SAS) de Toulouse Canceropole.

Gérant (SàRL) de CC Europe Invest et Colmassy.

Administrateur (SAS) de Mooncoop.

Membre du Conseil de Surveillance (SAS) de Groupe Lucien Barrière.

Nicolas Bazire

50 ans

Nicolas Bazire a été Auditeur puis Conseiller référendaire à la Cour des Comptes. En 1993, il devient Directeur du Cabinet du Premier Ministre Edouard Balladur. Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque entre 1995 et 1999, il est nommé membre du Conseil de Surveillance à cette date. En 1999, il devient Directeur Général de Groupe Arnault SAS et Directeur Développement et Acquisitions de LVMH – Moët Hennessy Louis Vuitton.

Autres mandats

Administrateur de LVMH – Moët Hennessy Louis Vuitton.

Membre du Conseil de Surveillance de Rothschild & Cie Banque SCS France.

Administrateur de IPSOS.

René Brillet

Ancien Directeur Général Asie de Carrefour

66 ans

Ancien Directeur Général Asie de Carrefour, René Brillet débute sa carrière comme officier radio dans la marine marchande en 1968. Il rentre en 1972 chez Carrefour et occupe successivement les postes de chef comptable en Italie et au Brésil, puis de directeur de magasin et directeur Organisation et Méthodes toujours au Brésil. En 1981, il rejoint l'Argentine comme Directeur Exécutif, puis dirige l'Espagne de 1982 à 1985 et la France de 1986 à 1995. En 1996, il est nommé Directeur Général Europe, puis Directeur Général Asie en 1998, poste qu'il occupe jusqu'au 28 février 2004.

Jean-Martin Folz

Président de l'AFEP

61 ans

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique et ingénieurs des Mines, Jean-Martin Folz commence sa carrière en 1972 au sein d'une direction régionale du Ministère de l'Industrie, après avoir passé un an à Tokyo à la Maison Franco-Japonaise. Entre 1975 et 1978, il occupe différentes fonctions dans les cabinets ministériels et, en dernier lieu, est directeur du Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Industrie.

En 1978, il entre dans le groupe Rhône Poulenc, directeur d'usine à Saint Fons puis Directeur Général Adjoint de Rhône Poulenc Spécialités Chimiques. De 1984 à 1987, il est Directeur Général Adjoint puis Président Directeur Général de Jeumont Schneider. En juillet 1987, il devient Directeur Général de Pechiney puis Président de Carbone Lorraine. En 1991, il devient Directeur Général de Eridania Béghin Say et Président de Béghin Say. Il entre dans le Groupe PSA Peugeot Citroën en juillet 1995 et devient Directeur de la Division Automobile du Groupe en avril 1996. Il est nommé Président du Groupe PSA Peugeot Citroën à compter du 1^{er} octobre 1997, date à laquelle il devient également Président d'Automobiles Peugeot et d'Automobiles Citroën. Il quitte ces fonctions en 2007.

Autres mandats

Administrateur de Société Générale, Saint Gobain, Alstom et de Solvay (Belgique).

Membre du Conseil de Surveillance de AXA.

José Luis Leal-Maldonado

Ancien ministre de l'Économie en Espagne et ancien Président de l'Association espagnole des banques.

68 ans

José Luis Leal-Maldonado est nommé Directeur Général de la Politique Economique de l'Espagne en 1977, poste qu'il occupe jusqu'en février 1978, date à laquelle il devient secrétaire d'Etat à la coordination et à la programmation économique. Il est nommé ministre de l'Economie en avril 1979, fonction qu'il remplit jusqu'en septembre 1980. De 1981 à 1990, il travaille comme Conseiller économique du Banco de Vizcaya et comme Adjoint au Président de la Banco Bilbao Vizcaya. De 1990 à 2006 il a présidé l'Association Espagnole des Banques.

Autres mandats

Administrateur de Saint-Gobain, de Saint-Gobain Cristaleria Espanola, de CEPSA et de Renault Espagne.
Président de « Dialogo », association d'amitié hispano-française et de Accion Contra el Hambre, Vice-Président de la Fundacion Abril Martorell et membre du Real Patronato del Museo del Prado et de la Fundacion Duques de Soria.

Comet BV représentée par Bernard Bontoux

Représentant du groupe familial Halley, actionnaire de référence de Carrefour
Bernard Bontoux a été notaire de 1970 à 1983. Il a rejoint le groupe PROMODES en 1983 pour prendre la direction des services juridiques. Il a été membre de son comité de direction générale jusqu'en 1996. Pendant la même période il a été président du COCIL organisme collecteur du 1% logement.

Autres mandats

Président du Conseil d'Administration de CITRA S.A., Managing Director de Comet BV, Administrateur de la société SOPARIL et de société anonyme S.A.I.

Halley Participations représentée par Pierre-Jean Brenugat

Représentant du groupe familial Halley, actionnaire de référence de Carrefour

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Directoire et ceux du Conseil de Surveillance sont domiciliés au siège social de l'Emetteur.

En dehors de Messieurs Robert Halley et Bernard Bontoux (beaux-frères), il n'existe aucun lien familial entre les mandataires sociaux de l'Emetteur.

A la connaissance de l'Emetteur et au jour de l'établissement du présent document de référence, aucun des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) n'a, au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude,
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de l'Emetteur et au jour de l'établissement du présent document de référence, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs de chacun des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) à l'égard de l'Emetteur et leurs intérêts privé ou autres devoirs.

A la connaissance de l'Emetteur et au jour de l'établissement du présent document de référence, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Membres du Directoire

La rémunération des membres du Directoire a été décidée par le Conseil de Surveillance (sur la base des travaux menés par le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise).

La rémunération du Président du Directoire comprend une part fixe et une part variable, qui pourra atteindre 100 % de la rémunération fixe si les objectifs prévus au budget sont réalisés et davantage en cas de dépassement, avec un butoir à 200 %. La part variable est fonction de trois objectifs : le Chiffre d'Affaires Groupe, l'Activity Contribution Groupe et la réalisation d'objectifs qualitatifs définis par le Conseil de Surveillance.

La rémunération de l'ensemble des membres du Directoire comprend une partie fixe (composée de 75 000 € au titre du mandat social et le solde en rémunération des responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles propres à chacun) et une part variable de 100 % de la rémunération fixe, si les objectifs de budget sont réalisés, et davantage en cas de dépassement, avec un butoir à 200 %. La part variable est fonction de trois objectifs : le Chiffre d'Affaires Groupe, l'Activity Contribution Groupe et la réalisation d'objectifs qualitatifs définis par le Président du Directoire.

Les membres du Directoire ont été bénéficiaires d'un plan d'attribution d'actions gratuites présentant les caractéristiques suivantes :

- Attribution d'actions gratuites pour un montant cible de 90 000 actions Carrefour et un montant maximum de 180 000 actions Carrefour,
- Conditions du plan :
 1. condition de présence au 14 mai 2009 inclus et conditions de performance,
 2. Les conditions de performance sont ainsi définies : à chaque bénéficiaire seront attribuées 3 enveloppes d'actions potentiellement acquises, également réparties et associées chacune à un « panier d'actions ».

L'attribution effective des enveloppes d'actions à l'issue de la période dépendra de la performance de la valeur Carrefour relativement à la performance des valeurs de chaque panier.

Les 3 paniers d'actions de référence sont ainsi désignés : groupe « Retail », groupe « CAC 40 » et groupe « Consumer Goods ». L'indice de performance retenu est le « Total Shareholder Return » (TSR), c'est-à-dire le taux de rentabilité de l'action en 2007 et 2008, intégrant d'une part l'écart de valeur de l'action mesuré sur la période (plus/moins-value), et d'autre part les dividendes reçus par action sur la même période, le tout rapporté à la valeur d'ouverture.

Le nombre d'actions effectivement acquises sera fonction du classement du TSR de l'action Carrefour au sein de chacun des 3 paniers d'actions (Retail, CAC 40 et Consumer Goods), selon le barème précisé ci-après :

RETAIL	Class^t / Groupe « Retail »	% d'actions dont la propriété sera
	1 ^{er}	100%
	4 ^{ème} (place médiane)	30%
	5 ^{ème} à 7 ^{ème}	0%

CAC 40	Class^t / Groupe « CAC40	% d'actions dont la propriété sera
	1 ^{er}	100%
	20 ^{ème} (place médiane)	30%
	21 ^{ème} à 40 ^{ème}	0%

CONS. GOODS	Class ^t / Groupe «	% d'actions dont la propriété sera
	1 ^{er}	100%
	9 ^{ème} (place médiane)	30%
	9 ^{ème} à 15 ^{ème}	0%

Il est précisé que la progression sera considérée comme linéaire entre la première place et la place médiane.

Les actions acquises seront cessibles à partir du 15 mai 2011.

Les membres du Directoire ont été bénéficiaires d'un plan d'attribution d'options d'achat d'actions dont les conditions étaient les suivantes :

- Plan d'options d'achat d'actions portant sur l'attribution de 470 000 options,
- Prix d'exercice : 56,40 €
- Durée du plan : 7 ans (du 15 mai 2007 au 14 mai 2014).
- Durée d'inaccessibilité : 4 ans.
- A l'intérieur de la période de 7 ans définie ci-dessus, compte tenu des conditions d'exercice rappelées plus haut, les options offertes pourront donc être exercées (sous réserve des cas particuliers visés au point ci-après) selon le calendrier suivant :
 - 50% des options pourront être exercées à compter du 15 mai 2009
 - 75% des options pourront être exercées à compter du 15 mai 2010
 - 100% des options pourront être exercées à compter du 15 mai 2011.
- Conditions d'exercice : le licenciement ou la démission d'un bénéficiaire entraîne la caducité de ses options non exerçables à la date de notification du licenciement ou de la démission, sauf décision contraire du Conseil de Surveillance de Carrefour.

En application des articles L. 225-185 et L. 225-197-1 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance a fixé à 1/3 de la plus-value d'acquisition nette générée par l'exercice des options attribuées ou par l'acquisition des actions gratuites attribuées le nombre d'actions que les membres du Directoire sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à cessation de leurs fonctions.

Lorsque la quantité d'actions (issue des levées d'options ou d'actions gratuites acquises) détenues par le mandataire social représente au moins 4 années de sa rémunération annuelle fixe, la quantité est ramenée à 10% de la plus value d'acquisition nette.

Les membres du Directoire bénéficient tous d'avantages en nature consistant dans l'usage d'une voiture de fonction.

Clause de départ

Les membres du Directoire bénéficient d'une clause de départ (approuvée par l'Assemblée Générale du 15 avril 2008) dont les dispositions sont les suivantes :

En cas de cessation des fonctions de membre du Directoire, que cette cessation intervienne :

- En cas de révocation ou non-renouvellement des fonctions de membre du directoire de la Société, hors démission, mise ou départ à la retraite ou cas de force majeure, et sauf pour faute grave ou lourde,
- ou suite à la démission du membre du Directoire, si celle-ci fait suite au non-renouvellement ou à la révocation de son mandat social,

une indemnité égale à deux années de rémunération sera versée au membre du Directoire, en supplément de toute indemnité légale ou conventionnelle de licenciement.

Dans le cas particulier où la cessation des fonctions de membre du Directoire interviendrait selon l'une des deux hypothèses visées ci-dessus dans les 12 mois suivant un changement de contrôle du Groupe Carrefour :

- le montant de l'indemnité de départ sera porté à 30 mois de rémunération,
- et la condition de présence relative aux attributions de stock-options dont le membre du Directoire serait bénéficiaire à la date de notification de la cessation des fonctions sera levée.

La notion de prise ou changement de contrôle s'entend des hypothèses dans lesquelles une (ou plusieurs) personne(s), agissant seule ou de concert vient ou viennent à acquérir ou détenir le contrôle de la Société au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce.

La rémunération annuelle prise en compte pour déterminer le montant de cette indemnité sera la moyenne annuelle brute des rémunérations fixes et bonus, en ce compris primes sur objectifs (à l'exclusion des primes d'expatriation, avantages en nature et remboursements de frais personnels ou professionnels et système d'actionnariat tels que actions de performance, actions gratuites et stock-options) versés au titre de tout contrat de travail et tout mandat social au sein du Groupe Carrefour, par toute société du Groupe Carrefour, au cours des vingt-quatre mois précédant la cessation des fonctions.

Toutefois, le versement de l'indemnité décrite ci-dessus en cas de cessation des fonctions de membre du Directoire n'interviendra que sous réserve que, à périmètre constant et changes constants, la moyenne de la progression, d'une part, du chiffre d'affaires du Groupe Carrefour, d'autre part, de l'EBIT du Groupe Carrefour, au titre des deux derniers exercices clos précédant la cessation des fonctions, soit positive.

Si la moyenne d'une seule des deux variables visées ci-dessus est positive sur la période précitée, l'indemnité de cessation des fonctions sera limitée à douze mois de rémunération telle que définie ci-dessus, portée à dix-huit mois en cas de changement de contrôle tel que décrit ci-avant.

Les rémunérations perçues au titre de l'exercice 2007 ont donc été les suivantes :

	José Luis Duran	Jacques Beauchet	Javier Campo	José Maria Folache	Guy Yraeta
Rémunération fixe					
2006	1 265 000 €	551 250 €	682 500 €	630 000 €	603 750 €
2007	1 265 000 €	580 000 €	725 000 €	630 000 €	603 750 €
Bonus					
2006 (versé en 2007)	1 138 500 €	408 378 €	481 344 €	445 438 €	434 700 €
2007 (versé en 2008)	1 100 137 €	531 638 €	608 745 €	494 495 €	497 790 €
Actions gratuites					
2006 - Attribution cible	60 000	40 000	40 000	40 000	40 000
2006 - Attribution maximale	75 000	50 000	50 000	50 000	50 000
2007 - Attribution cible	30 000	15 000	15 000	15 000	15 000
2007 - Attribution maximale	60 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Options d'achat d'actions					
2006	100 000	65 000	65 000	65 000	65 000
2007	130 000	85 000	85 000	85 000	85 000

Ce tableau appelle les observations suivantes :

- José Maria Folache bénéficie d'un avantage en nature consistant dans la mise à disposition d'un logement pour un coût estimé à 80 000 € pour 2007 (70 000 € pour 2006).
- Il est précisé que les membres du Directoire de Carrefour ne bénéficient d'aucun système de retraite supplémentaire.

- **Jetons de présence alloués aux Membres du Conseil de Surveillance de la Société**

Conformément à la décision du Conseil de Surveillance du 7 juillet 2005, les jetons de présence sont calculés mensuellement et versés en deux fois (octobre et avril).

Le montant des jetons de présence est fixé à 50 000 euros par membre du Conseil. Cette somme est augmentée de 15 000 euros pour rémunérer les fonctions de Président du Conseil, de Vice-président et de Président de Comité (Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise et Comité d'Audit). Les fonctions de Président de Comité, de Vice-président et de Président du Conseil sont rémunérées pro rata temporis.

Au cours de l'exercice 2007, les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance (en avril et octobre) ont été les suivants :

Robert Halley (Président)	82 500 €
Amaury de Sèze (Vice-président)	70 000 €
Anne-Claire Taittinger (Pdt CRNGE)	57 500 €
Jean-Martin Folz (Pdt CAudit)	32 500 €
José Luis Leal Maldonado	57 500 €
René Abate	50 000 €
René Brillet	50 000 €
Bernard Bontoux	25 000 €
<i>(représentant Comet BV)</i>	
Pierre-Jean Brénugat	25 000 €
<i>(représentant Halley Participations)</i>	
Sébastien Bazin	25 000 €
Nicolas Bazire	25 000 €

Monsieur Luc Vandeveld, Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 7 mars 2007, a perçu une somme de 62 500 € au titre des jetons de présence correspondants à la période comprise entre octobre 2006 et mars 2007.

Ce tableau appelle les commentaires suivants : Comme indiqué ci-avant, les jetons de présence sont versés à leurs bénéficiaires par moitié en avril et en octobre de chaque année. Les chiffres ci-dessus correspondent donc aux sommes versées en avril et octobre 2007. Messieurs Bazin, Bazire et Folz ainsi que les sociétés Comet BV et Halley Participations, ayant été nommés en qualité de membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale du 30 avril 2007, n'ont perçu des jetons de présence qu'au seul mois d'octobre 2007.

Eu égard aux changements intervenus dans la composition du Conseil ainsi qu'à la modification des règles de calcul du montant des jetons de présence intervenue en 2007, les chiffres donnés ci-dessus ne concernent que l'exercice 2007, puisque la comparaison avec l'exercice 2006 n'aurait aucun sens.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

- 16.1. Les membres du Conseil de Surveillance ont été nommés par l'Assemblée Générale du 20 avril 2005 pour une durée de 4 exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les mandats des membres du Directoire ont été renouvelés par le Conseil de Surveillance pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 20 avril 2009.

- 16.2. Les contrats de service liant les membres du Directoire (à l'exception du Président) à l'Emetteur ou à l'une quelconque de ses filiales ne prévoient pas l'octroi d'avantages aux termes de leurs dispositions. Il n'existe aucun lien contractuel entre l'Emetteur et les membres du Conseil de Surveillance.

- 16.3. Le Groupe possède deux Comités spécialisés. Ils ont été créés en 2005 par le Conseil de Surveillance et leurs membres ont été choisis parmi ses membres. Ces comités ont pour objectif d'approfondir certaines questions spécifiques et de faire des propositions au Conseil de Surveillance.

Le Comité d'audit

Les attributions du Comité d'Audit concernent :

- Les comptes annuels et semestriels pour lesquels:
 - il examine les comptes sociaux et consolidés avant leur présentation au Conseil de Surveillance,
 - il s'assure de la pertinence et de permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux,
 - il analyse les résultats intermédiaires et préliminaires, ainsi que les commentaires y afférents avant leur annonce publique,
 - il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent l'application des méthodes comptables susvisées,
 - il étudie les changements et adaptations des principes et règles comptables retenus pour l'établissement des comptes.
- La réglementation boursière pour laquelle il veille à la qualité des procédures et des informations afférentes à la réglementation boursière (document de référence).
- Le contrôle interne et externe de la société et de ses principales filiales pour lesquels :
 - il évalue les propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux comptes de la société et leur rémunération,
 - il évalue, avec les responsables du contrôle interne, les systèmes de contrôle interne du Groupe.
- Les risques qu'il examine régulièrement avec le Directoire, qu'ils soient financiers, stratégiques ou opérationnels.

Le Comité peut bénéficier des informations disponibles auprès du Directeur Finances et Gestion du Groupe. Une fois par an, il peut entendre les Commissaires aux Comptes dans les conditions qu'il détermine.

Le Comité est composé de quatre membres désignés par le Conseil de Surveillance parmi ses membres, dont une majorité de personnalités indépendantes. Le Président du Comité est désigné par le Conseil de Surveillance.

Depuis le mois d'avril 2007, la composition du Comité est la suivante :

Président : Jean-Martin Folz (Personnalité indépendante),
Membres : René Brillet (Personnalité indépendante),
Amaury de Sèze (Personnalité indépendante),
Sébastien Bazin.

Le Comité se réunit au moins trois fois par an. Deux réunions sont programmées avant la présentation des comptes annuels et semestriels. Pour délibérer valablement la moitié au moins de ses membres doit être présente. Un membre du Comité ne peut pas se faire représenter.

Au cours de l'exercice 2007, le Comité (réuni quatre fois) a procédé, entre autres, à l'examen des comptes 2006, des méthodes de consolidation et du bilan du Groupe, des engagements en matière de retraite, des délégations de pouvoirs, des faits marquants et des principales options, des éléments de synthèse du compte de résultat, des éléments de synthèse du bilan, à la trésorerie et au financement et à la préparation de la clôture 2007.

Le Comité d'Audit lors de chacune de ses réunions se livre à l'analyse de la synthèse des travaux effectués par l'audit interne. Le Comité veille au respect de l'indépendance de l'audit interne et s'assure de l'adéquation des moyens qui lui sont alloués avec la mission qui lui est dévolue.

Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise

Le Comité intervient dans les domaines suivants :

- propositions au Conseil de Surveillance pour la nomination de ses membres et des membres du Directoire,
- propositions de rémunération des mandataires sociaux et de répartition des jetons de présence,
- évaluation de l'enveloppe globale de stock-options,
- information sur la nomination et la rémunération des membres du Comité Exécutif et des principaux dirigeants du Groupe,
- vérification de la qualité de la circulation de l'information entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Le Comité est composé de quatre membres désignés par le Conseil de Surveillance parmi ses membres, dont une majorité de personnalités indépendantes. Le président du Comité est désigné par le Conseil de Surveillance.

Depuis le mois d'avril 2007, la composition du Comité est la suivante :

Président : Anne-Claire Taittinger (Personnalité indépendante),
Membres : José-Luis Leal Maldonado (Personnalité indépendante),
René Abate (Personnalité indépendante),
Bernard Bontoux.

Le Comité se réunit au moins une fois par an. Il peut se réunir à la demande du Président du Conseil de Surveillance ou de deux membres du Comité. Pour délibérer valablement la moitié au moins de ses membres doit être présente. Un membre du Comité ne peut se faire représenter.

Au cours de l'exercice 2007, le Comité (réuni 10 fois) a défini et proposé au Conseil de Surveillance les conditions dans lesquelles pourraient être octroyés un plan d'option d'achat sur actions ainsi que des plans de « performance shares » (actions gratuites). Il a déterminé le montant de la rémunération des mandataires sociaux ainsi que la quotité variable de la dite rémunération, proposé au Conseil de Surveillance les conditions financières dans lesquelles s'effectuerait, le cas échéant, le départ des membres du Directoire, conformément aux nouvelles dispositions légales introduites par la loi dite TEPA, et analysé la compétitivité de la rémunération des mandataires sociaux. Le Comité a également procédé à l'évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance et apprécié l'indépendance de ses membres par rapport à la Direction Générale.

L'évaluation du Conseil a été menée par le biais d'un questionnaire adressé à chacun des membres et portant, notamment, sur la composition et le fonctionnement du Conseil, la vérification que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues, ainsi qu'un certain nombre de questions ouvertes. Les résultats de cette évaluation ont été exposés et commentés lors d'une des réunions du Conseil.

Le Comité a également soumis au Conseil la proposition de renouvellement des mandats des membres du Directoire et a examiné et validé la proposition de nouvelle organisation du management de la Société ayant conduit, début 2008, à la nomination de deux nouveaux membres du Directoire, comme il a été dit ci-avant.

A la suite de la démission, le 15 avril 2008, de la société Comet BV de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, ce dernier a, par décision du même jour, nommé Nicolas Bazire en remplacement de Bernard Bontoux au sein du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise.

- 16.4. L'Emetteur se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

17. SALARIES

17.1. Au 31 décembre 2007, le nombre total de salariés du Groupe s'élevait à 490 042, répartis de la manière suivante :

- Catégories :

Cadres dirigeants	0,1%
Directeurs	0,4%
Autres cadres	9,3%
Employés	60,2%
Hôtes de caisse	29,9%

- Zones géographiques

Europe	317 846
Amérique Latine	91 400
Asie	80 796

- Formats

Hypermarchés	319 858
Supermarchés	84 785
Hard discount	49 891
Proximité, Autres et sièges	35 508

17.2. Participations et stock options

Options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social	Nombre d'options attribuées	Prix	Date d'échéance	Plan
José-Luis DURAN	130 000	56,40 €	15/05/2014	15/05/2007
Jacques BEAUCHET	85 000	56,40 €	15/05/2014	15/05/2007
Javier CAMPO	85 000	56,40 €	15/05/2014	15/05/2007
José-Maria FOLACHE	85 000	56,40 €	15/05/2014	15/05/2007
Guy YRAETA	85 000	56,40 €	15/05/2014	15/05/2007
Somme des dix premiers bénéficiaires	470 000	56,40 €	15/05/2014	15/05/2007

Synthèse des plans d'options en vigueur

Date du CA ou du directoire	26/04/2001	POS 21/03/2003 (lié à une condition de performance)	POA 21/03/2003	28/04/2004	20/04/2005	25/04/2006	15/05/2007
Point de départ d'exercice des options	26/04/2005	21/03/2007	21/03/2007	28/04/2008	20/04/2009	20/04/2008(1)	15/05/2007(2)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par :	5 350 360	1 576 000	7 051 100	1 559 500	4 641 800	6 824 050	3 885 800
Mandataires sociaux	MS	MS	MS	MS	MS	MS	MS
	Daniel BERNARD 280 000 Joel SAVEUSE 90 000	Daniel BERNARD 322 000 Joel SAVEUSE 100 000	Daniel BERNARD 322 000 Joel SAVEUSE 100 000	Daniel BERNARD 300 000 Joel SAVEUSE 100 000	José-Luis DURAN 120 000 Jacques BEAUCHET 75 000 Javier CAMPO 75 000 José-Maria FOLACHE 75 000 Guy YRAETA 75 000	José-Luis DURAN 100 000 Jacques BEAUCHET 65 000 Javier CAMPO 65 000 José-Maria FOLACHE 65 000 Guy YRAETA 65 000	José-Luis DURAN 130 000 Jacques BEAUCHET 85 000 Javier CAMPO 85 000 José-Maria FOLACHE 85 000 Guy YRAETA 85 000
Somme des dix premiers bénéficiaires	485 000	570 000	570 000	560 000	375 000	405 000	470 000
Date d'expiration des options	27/04/2008	20/03/2010	22/03/2010	28/04/2011	20/04/2012	25/04/2013	15/05/2014
Prix de souscription ou d'achat	62,00 €	37,55 €	37,55 €	43,67 €	40,81 €	43,91 €	56,40 €
Nbre d'actions souscrites	0	0	3 497 060	0	7 500	4 500	0
Options de souscription ou d'achats annulées	1 377 500	1 576 000	1 324 451	54 000	429 400	354 000	34 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	3 972 860	0	2 229 589	1 505 500	4 212 400	6 470 050	3 851 800

(1) 50% des options pourront être exercées à compter du 25 avril 2008, 75% à partir du 25 avril 2009 et 100% à compter du 25 avril 2010.

(2) 50% des options pourront être exercées à compter du 15 mai 2009, 75% à partir du 15 mai 2010 et 100% à compter du 15 mai 2011.

17.3. Le personnel du groupe bénéficie des règles légales en matière de participation et d'intéressement.

L'accord de participation groupe France existant depuis le 28 juin 2002 a fait l'objet d'un renouvellement le 28 juin 2007. Les salariés des sociétés désignées dans l'accord de participation de groupe en bénéficient à partir du troisième mois d'ancienneté. Il est dérogatoire, c'est à dire plus favorable que les règles de droit commun, tant sur le périmètre que sur la formule de calcul.

Le montant de la réserve spéciale de participation de groupe France s'élevait pour les cinq dernières années à :

- 2003 : 187 362 925 €
- 2004 : 158 344 218 €
- 2005 : 144 111 000 €
- 2006 : 131 865 449 €
- 2007 : 149 040 830 €

En matière d'intéressement, chaque entité du groupe a son propre accord qui peut être d'entreprise ou d'établissement. Le montant de l'intéressement est calculé en fonction des objectifs particuliers à chaque entreprise ou établissement. La consolidation des montants versés n'a dès lors pas pu être faite.

18. **PRINCIPAUX ACTIONNAIRES**

Le capital social au 31 décembre 2007 s'élève à 1 762 256 790 euros divisé en 704 902 716 actions chacune de 2,5 euros de nominal, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. La Société est autorisée à procéder à l'identification des titres au porteur.

Lors du dernier relevé TPI effectué au mois de décembre 2007, le nombre d'actionnaires répertoriés s'élevait à près de 307 000 actionnaires (dont un peu plus de 2 200 inscrits au nominatif et près de 305 000 inscrits au porteur). Le nombre de droit de vote, au 31 décembre 2007, ressortait à 823 807 081. En soustrayant de ce chiffre les droits de vote qui ne peuvent être exercés, le nombre total de droits de vote ressort à 812 864 642.

Actionnaires	Nombre de titres	En %	Nombre de voix AGO	En %	Nombre de voix AGE	En %
Groupe familial Halley	93 106 789	13,21	169 440 413	20,84	169 440 413	20,84
Blue Capital	64 045 810	9,09	64 045 810	7,88	64 045 810	7,88
Salariés	7 615 075	1,08	15 219 200	1,87	15 219 200	1,87
Autodétention	10 942 439	1,55	-	-	-	-
Autocontrôle	-	-	-	-	-	-
Public	529 192 603	75,07	564 159 219	69,40	564 159 219	69,40
Total	704 902 716	100	812 864 642	100	812 864 642	100

Le Groupe Familial Halley est composé des sociétés Comet BV, Citra SA, Halley Participations et de personnes physiques (enfants et petits-enfants de Paul-Auguste Halley, fondateur de Promodès.

La société à responsabilité de droit luxembourgeois Blue Capital S.à.r.l. est détenue :

- à hauteur de 50% par Blue Partners S.à.r.l., une société de droit luxembourgeois indirectement contrôlée par deux fonds d'investissement, respectivement Colony Investors VIII, LP et Colyzeo Investors II, LP, conseillés par Colony Capital LLC, une société d'investissement sous la conduite de M. Thomas J. Barrack, Jr. ;
- à hauteur de 50% par des sociétés indirectement contrôlées par M. Bernard Arnault et sa famille.

Sept actionnaires ont informé la Société qu'ils détenaient plus de 1% du capital et des droits de vote au 31 décembre 2007.

Par lettre du 13 décembre 2007, la société Blue Capital a informé la Société qu'elle détenait seule 64 045 810 actions (soit 9,09% du capital) sachant qu'il avait été mis fin au concert formé avec les sociétés Axon Capital LLC et Groupe Arnault SAS, concert conclu le 6 mars 2007 pour une durée de 9 mois.

Par lettre du 11 avril 2008, la société Blue Capital a informé la Société qu'elle avait franchi à la hausse, le 9 avril 2008, le seuil de 10% du capital et le seuil de 9% des droits de vote. Au 11 avril 2008, Blue Capital détenait ainsi 75 324 258 actions et autant de droits de vote, représentant 10,69% du capital et 9,24% des droits de vote (sur la base de la déclaration faite par la Société le 11 mars 2008).

Pacte d'actionnaires de Carrefour

Par courrier du 9 décembre 2005 adressé à l'AMF, complété par un courrier du 12 décembre, le groupe familial Halley a déclaré ne plus agir de concert avec le groupe March vis-à-vis de la société Carrefour, à compter du 7 décembre 2005, par suite de l'expiration anticipée, le même jour, de l'accord conclu le 25 juin 2004. Il n'existe donc plus aucun pacte d'actionnaires au sein de Carrefour.

Pour mémoire, la répartition du capital et des droits de vote des exercices 2005 et 2006 était la suivante :

La structure du capital au 31 décembre 2006 est la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres	En %	Nombre de voix AGO	En %	Nombre de voix AGE	En %
Groupe familial Halley	95 307 541	13,62	168 762 694	20,47	168 762 694	20,47
Salariés	8 619 876	1,22	17 216 097	2,09	17 216 097	2,09
Autodétention	1	0,00		0,00		0,00
Autocontrôle	0	0,00		0,00		0,00
Public	600 975 298	85,26	638 318 397	77,44	638 318 397	77,44
Total	704 902 716	100,00	824 297 188	100,00	824 297 188	100,00

Répartition du capital

Le répartition au 31 décembre 2005 de la structure de l'actionariat est la suivante :

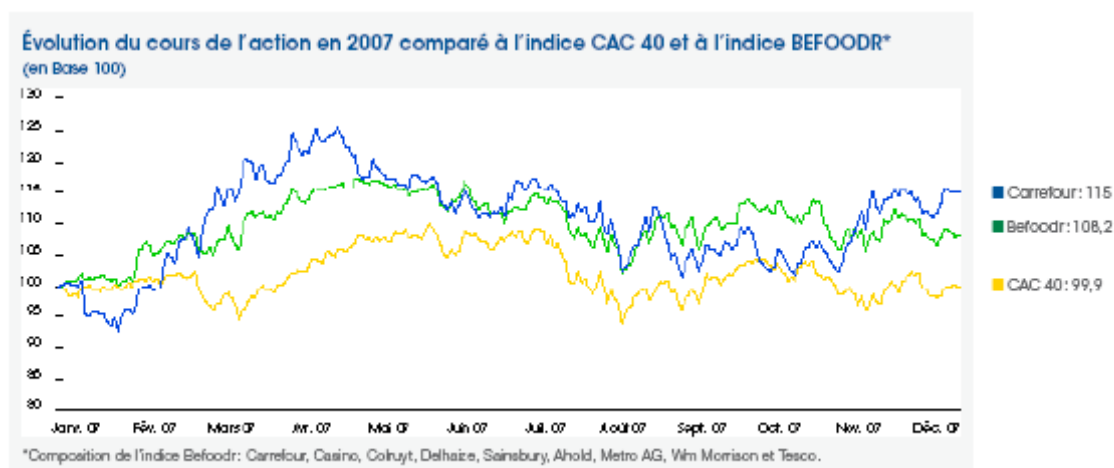
Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote AGO	En %	Droits de vote AGE	En %
Groupe familial Halley	91 871 063	13,03	171 484 335	20,34	171 484 335	20,34
Auto détention	1	0,00	0	0,00	0	0,00
Auto contrôle	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Salariés	15 482 998	2,20	30 178 621	3,58	30 178 621	3,58
Public	597 548 654	84,77	641 270 461	76,08	641 270 461	76,08
TOTAL	704 902 716	100,00	842 933 417	100,00	842 933 417	100,00

L'action Carrefour est cotée au SRD Eurolist (Service de Règlement différé, code ISIN FR 0000120172). Elle fait partie des indices CAC 40 et DJ Euro Stoxx 50.

Au 31 décembre 2007, l'action se situait en dixième position dans l'indice CAC 40 en termes de capitalisation boursière, avec un poids de 2,94 %.

En euros / au 31 décembre	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cours : plus haut	58,15	46,34	44,11	41,75	51,15	58,10
plus bas	38,07	29,35	33,70	35,36	38,10	42,95
clôture	42,43	43,52	35,04	39,58	45,94	53,29
Nombre d'actions	716 141 771	716 142 383	705 119 550	704 902 716	704 902 716	704 902 716
Capitalisation boursière (en milliards d'euros)	30,40	31,20	24,70	27,90	32,40	37,60
Moyenne des volumes quotidiens	2 567 064	2 513 291	3 028 232	2 613 756	3 117 619	4 337 998
Résultat net part des activités poursuivies par action	-	-	2,56	2,58	2,64	2,67
Dividende net	0,64	0,74	0,94	1	1,03	1,08*
Rendement	1,50%	1,70%	2,70%	2,53%	2,24%	2,03%

*Sous réserve de l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale le 15 avril 2008.



19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Cf. la note 34 aux comptes consolidés dans la section 20 du présent document de référence.

20. **INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe Carrefour au titre de l'exercice 2007 sont établis selon les normes comptables internationales IFRS.

Le compte de résultat au 31 décembre 2006 retraité des activités abandonnées en 2007, conformément à la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », est présenté au titre de la période antérieure.

Jusqu'au 30 juin 2007, et compte tenu de l'importance et de la non récurrence des plans octroyés en 2006 et 2007 (nombre de bénéficiaires, période d'acquisition de droits, introduction des actions gratuites), le Groupe comptabilisait la charge IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions en « charges non courantes ».

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, le Groupe a pris la décision de classer désormais cette charge en « frais généraux ». Les comptes comparatifs 2006 ont été retraités de ce changement de présentation.

ACTIVITE – RESULTATS

Dans un environnement marqué par une forte intensité concurrentielle en Europe et par la déflation sur les trois premiers trimestres en France, nous avons atteint nos objectifs :

- Le chiffre d'affaires à taux de change constants a augmenté de 7%, contre 6,4% l'année précédente, la contribution des acquisitions s'établissant à 2,4%. Ainsi, pour la troisième année consécutive, la croissance s'accélère.
- Le résultat opérationnel avant éléments non courants a pour sa part augmenté de 3,4%, en ligne avec l'augmentation observée en 2006. Le résultat opérationnel avant éléments non courants des marchés de croissance (hors France, Espagne, Italie et Belgique) a crû de 42%. Il représente désormais près du quart du résultat opérationnel avant éléments non courants du Groupe.

Nous avons renforcé les piliers de la stratégie du Groupe axée sur la croissance et la satisfaction des clients :

- Les marchés de croissance confirment leur rôle de relais de croissance du Groupe.
- En France, au-delà d'une politique de prix assurant notre compétitivité, nous continuons à innover, notamment avec le déploiement de nouveaux modèles commerciaux répondant mieux aux attentes des clients.
- Le déploiement de la stratégie multi-format, mono-enseigne se poursuit avec succès à l'international. Elle est également testée en France depuis le deuxième semestre sur 13 hypermarchés et supermarchés et donne de premiers résultats encourageants.

Principaux agrégats du compte de résultat

<i>En millions d'euros</i>	2 007	2 006	Variation 2007/2006
Chiffre d'affaires hors taxes	82 148	76 887	6,8%
Résultat opérationnel avant éléments non courants	3 291	3 183	3,4%
Résultat net des activités poursuivies -Part du Groupe	1 868	1 856	0,7%
Résultat net des activités abandonnées - Part du Groupe	431	413	-
Résultat net - Part du Groupe	2 299	2 269	1,4%

Chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	2 007	2 006	Prog. en % 2007/2006	Prog. en % 2007/2006 à change constant
France	37 621	37 212	1,1%	1,1%
Europe (hors France)	30 837	28 835	6,9%	6,6%
Amériques	8 211	5 928	38,5%	38,0%
Asie	5 480	4 911	11,6%	17,3%
Total	82 148	76 887	6,8%	7,0%

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 82 148 millions d'euros, en progression de 7,0% par rapport au chiffre d'affaires 2006 à taux de change constants. Après impact négatif des taux de change, le chiffre d'affaires progresse de 6,8%.

Répartition du chiffre d'affaires HT par activité par zone géographique

<i>En %</i>	2 007	2 006
Hypermarchés	62,0%	61,2%
Supermarchés	21,5%	22,0%
Maxidiscomptes	10,5%	10,4%
Autres	6,0%	6,4%
Total	100,0%	100,0%

Répartition du chiffre d'affaires HT

<i>En %</i>	2 007	2 006
France	45,8%	48,4%
Europe (hors France)	37,5%	37,5%
Amériques	10,0%	7,7%
Asie	6,7%	6,4%
Total	100,0%	100,0%

Résultat opérationnel avant éléments non courants

<i>En millions d'euros</i>	2 007	2 006	Prog. en % 2007/2006	Prog. en % 2007/2006 à change constant
France	1 556	1 649	-5,7%	-5,7%
Europe (hors France)	1 216	1 201	1,2%	1,0%
Amériques	301	161	86,6%	83,3%
Asie	218	171	27,6%	34,9%
Total	3 291	3 183	3,4%	3,5%

Le résultat opérationnel avant éléments non courants s'élève à 3 291 millions d'euros et représente 4,0% de notre chiffre d'affaires contre 4,1% en 2006. Il progresse de 3,4% par rapport à 2006.

Répartition du résultat opérationnel avant éléments non courants par zone géographique

<i>En %</i>	2 007	2 006
France	47,3%	51,8%
Europe (hors France)	36,9%	37,7%
Amériques	9,1%	5,1%
Asie	6,6%	5,4%
Total	100,0%	100,0%

Amortissements et provisions

Les amortissements et provisions s'élèvent à 1 722 millions d'euros. Ils représentent 2,1% du chiffre d'affaires.

Produits et charges non courants

Le résultat non courant est un produit net de 47 millions d'euros. Les charges et produits non courants comprennent :

- des coûts de restructuration ou de fermeture de sites pour (92) millions d'euros ;
- des coûts de changement d'enseigne et d'intégration pour (37) millions d'euros ;
- des plus ou moins values de cessions représentant un produit de 185 millions d'euros (provenant notamment de la cession de notre participation dans Feu Vert Iberica et de divers actifs immobiliers en France, Italie, Pologne et Espagne principalement) ;
- des coûts divers pour (9) millions d'euros.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 3 338 millions d'euros et représente 4,1% de notre chiffre d'affaires contre 4,3% en 2006. Il progresse de 2,1 % par rapport à 2006.

Résultat opérationnel par zone géographique

<i>En %</i>	2 007	2 006
France	46,6%	50,2%
Europe (hors France)	37,6%	40,2%
Amériques	9,5%	4,9%
Asie	6,3%	4,7%
Total	100,0%	100,0%

Résultat financier

Le résultat financier est une charge nette de 526 millions d'euros, supérieure de 11,1% par rapport à celle de 2006. Il représente 0,6% du chiffre d'affaires, soit un niveau équivalent à celui de 2006. La hausse des taux d'intérêts et l'augmentation de la dette financière moyenne du Groupe, induite notamment par les acquisitions sont à l'origine de l'augmentation des charges financières cette année.

La couverture des frais financiers est de 10,5 fois en 2007.

Impôts

La charge effective d'impôt est de 807 millions d'euros en 2007. Celle-ci représente 28,7% du résultat avant impôts contre 29,0% en 2006. La légère baisse du taux d'imposition s'explique par un effet mix (le Groupe génère une plus grande proportion de son résultat imposable dans les marchés de croissance souvent caractérisés par des taux d'imposition bas) ainsi que par la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés en Espagne.

Mises en équivalence

Le résultat des entités mises en équivalence s'élève à 43 millions d'euros, soit 6 millions d'euros de plus qu'en 2006. Cette évolution reflète principalement l'entrée dans le périmètre de consolidation de notre partenaire franchisé Majid Al Futtaim au Moyen Orient.

Intérêts minoritaires

La quote-part de résultat revenant aux minoritaires s'élève à 180 millions d'euros ce qui représente 15 millions d'euros de plus que l'an dernier. Cette augmentation est due à l'amélioration de la performance en Chine et en Turquie.

Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe

Celui-ci s'élève à 1 868 millions d'euros, en progression de 0,7% par rapport au résultat net des activités poursuivies part du Groupe 2006, qui s'établissait à 1 856 millions d'euros.

Résultat net des activités abandonnées – part du Groupe

Celui-ci représente un produit de 431 millions d'euros dans le compte de résultat 2007 et se décompose comme suit :

- du résultat de l'année et du résultat de cession du Portugal pour 431 millions d'euros
- de l'impact du résultat de l'année de la Slovaquie pour 9 millions d'euros
- de l'impact nul du résultat de l'année de la Suisse
- des derniers impacts des opérations des activités abandonnées durant les exercices antérieurs pour (9) millions d'euros.

Cession des hypermarchés portugais

Le 27 juillet 2007, le Groupe a annoncé la cession de sa filiale au Portugal à Sonae Distribuição pour une valeur d'entreprise de 662 millions d'euros. Le réseau de hard discount n'est pas concerné par cette transaction. Cet accord a été approuvé par les autorités portugaises de la concurrence.

Cession des activités en Suisse

Le 21 août 2007, le Groupe Carrefour et Maus Frères ont annoncé la cession de leurs participations respectives dans Distributis AG à Coop pour une valeur d'entreprise d'environ 330 millions d'euros. Cette transaction reste soumise à l'approbation des autorités suisses de la concurrence.

Cession de nos activités slovaques

A la suite du refus des Autorités de la Concurrence slovaques le 29 décembre 2006, d'autoriser la vente des quatre magasins Carrefour à Tesco, le Groupe a recherché un nouvel acquéreur. Le 1er juin 2007, le Groupe a conclu un accord avec les sociétés ICS et ECM Group NV portant sur la cession desdits magasins, lesquels resteront exploités sous l'enseigne Carrefour. A fin 2007, cette transaction restait soumise à l'approbation des autorités slovaques de la concurrence.

Autofinancement et investissements

L'autofinancement s'établit à 3 918 millions d'euros, en hausse de 9,3% par rapport à 2006. Cette progression, supérieure à celle du résultat opérationnel, s'explique par l'accroissement du poids des amortissements induits par l'accélération de l'expansion ainsi que par la mise en place de nouveaux concepts commerciaux. L'autofinancement représente 52,9% de l'endettement net à fin 2007 contre 56,8% à fin 2006.

Les investissements nets de l'année s'élèvent à 3 337 millions d'euros, contre 1 885 millions d'euros en 2006. L'an dernier, les investissements nets avaient été réduits des produits de cession de nos activités en Corée et République Tchèque notamment.

Les investissements corporels et incorporels se sont élevés à 3 069 millions d'euros.

Les investissements financiers représentent pour 2007 1 489 millions d'euros.

Les désinvestissements ayant impacté notre trésorerie en 2007 s'élèvent à 1 221 millions d'euros. Ils prennent en compte la cession de notre activité hypermarchés au Portugal, de notre participation dans Feu Vert Iberica et la vente des divers actifs, principalement immobiliers.

Situation nette

Celle-ci s'élève à 11 770 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 10 503 millions d'euros l'année précédente.

Endettement net

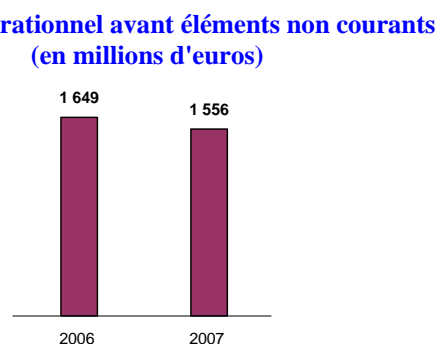
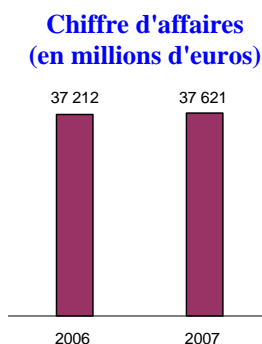
L'endettement net du Groupe est passé de 6 309 millions d'euros à fin 2006 à 7 357 millions d'euros à fin 2007 en raison notamment de l'acquisition d'Atacadao. L'endettement net représente 63% de la situation nette avant répartition à fin 2007 contre 60% à fin 2006.

FRANCE

Le parc de magasins intégrés en France au 31 décembre 2007 s'établit comme suit :

Hypermarchés	Supermarchés	Maxidiscomptes	Autres magasins	Total
194	604	840	61	1 699

En 2007, le parc a augmenté de 2 hypermarchés et 29 maxidiscomptes. Le nombre de supermarchés et de magasins Cash & Carry exploités a diminué respectivement de 11 et de 40 en raison notamment du passage de certains magasins sous mode d'exploitation en location gérance.



Le chiffre d'affaires en France progresse de 1,1%. Dans un environnement déflationniste et promotionnel, les volumes en alimentaire ont crû notamment grâce à la stratégie de prix déterminée pour assurer la meilleure compétitivité sur chaque zone de chalandise et à l'étoffement de l'assortiment. Une amélioration des frais logistiques et du mix non alimentaire ont permis de compenser la baisse significative de la marge sur l'alimentaire. Au total, la marge des activités courantes, exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, est globalement stable.

Les coûts de distribution ont augmenté à un rythme plus rapide que le chiffre d'affaires en raison du déploiement de nouveaux concepts commerciaux. Le résultat opérationnel avant éléments non courants passe de 4,4% du chiffre d'affaires en 2006 à 4,1% du chiffre d'affaires en 2007 et s'établit à 1 556 millions d'euros.

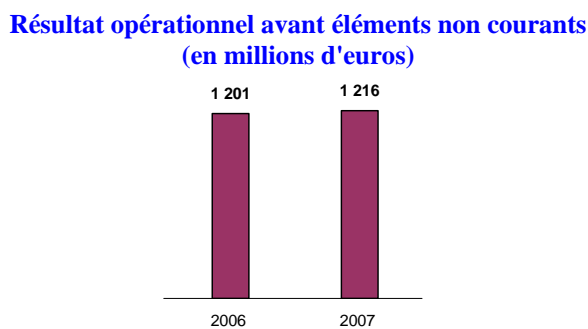
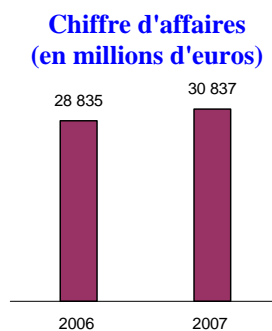
Les investissements opérationnels en France s'élèvent à 1 105 millions d'euros. Ils représentent 2,9% du chiffre d'affaires.

EUROPE (hors France)

Le parc de magasins intégrés en Europe (hors France) au 31 décembre 2007 s'établit comme suit :

Hypermarchés	Supermarchés	Maxidiscomptes	Autres magasins	Total
399	957	3 136	229	4 721

Le parc intégré s'est accru cette année de 34 hypermarchés, de 211 supermarchés et de 167 maxidiscomptes et a diminué de 12 magasins de proximité.



Le chiffre d'affaires en Europe (hors France) progresse de 6,9%. Le résultat opérationnel avant éléments non courants s'établit à 3,9% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2007 contre 4,2 % en 2006.

Le résultat opérationnel avant éléments non courants augmente de 1,2%. En Europe, nos performances ont été affectées par les résultats de l'Italie où le résultat opérationnel avant éléments non courants a baissé de plus de 25%. Nos marges dans ce pays ont cependant connu une amélioration sensible entre le premier et le second semestre.

Dans la zone Europe (hors France), si l'on exclut l'Italie, les ventes et le résultat opérationnel avant éléments non courants progressent respectivement de 8,5% et 8,6%. Tous les autres pays de la zone ont en effet enregistré une croissance du résultat opérationnel.

Les marchés de croissance européens ont continué à produire de bons résultats. En Pologne et en Grèce par exemple, le résultat opérationnel avant éléments non courants affiche une croissance à deux chiffres. La Pologne a consolidé depuis juillet 2007 les actifs d'Ahold Polska. Cette acquisition majeure place désormais Carrefour à la 2^{ème} place dans la grande distribution polonaise et un rôle de leader dans la majorité des régions.

Les investissements opérationnels en Europe s'élèvent à 1 162 millions d'euros. Ils représentent 3,8 % du chiffre d'affaires.

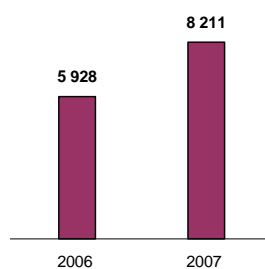
AMERIQUES

Le parc de magasins intégrés dans la zone Amériques au 31 décembre 2007 s'établit comme suit :

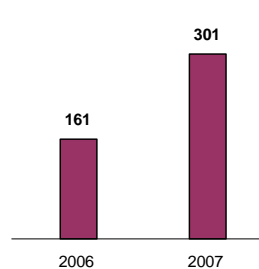
Hypermarchés	Supermarchés	Maxidiscomptes	Autres magasins	Total
255	141	572	5	973

Le parc s'est accru en 2007 de 51 hypermarchés, de 23 supermarchés, de 33 maxidiscomptes et de 5 magasins de proximité.

Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



Résultat opérationnel avant éléments non courants
(en millions d'euros)



Le chiffre d'affaires progresse de 38,5 % de 2006 à 2007. A taux de change constants, le chiffre d'affaires a augmenté de 38,0 %. Nous enregistrons une forte croissance sur nos trois pays (Brésil, Argentine et Colombie), renforcée par l'acquisition d'Atacadao au Brésil. Cette entité, leader sur le segment des hypermarchés discount, a réalisé de très bonnes performances. Elle est intégrée depuis le 1^{er} mai 2007.

Le résultat opérationnel avant éléments non courants passe de 2,7 % du chiffre d'affaires en 2006 à 3,7 % du chiffre d'affaires en 2007 et s'établit à 301 millions d'euros. Le redressement dans la région est clairement amorcé : la rentabilité en Argentine continue de progresser, le taux de croissance du résultat opérationnel en Colombie est à 2 chiffres et le Brésil se situe désormais au 4ème rang des pays les plus contributeurs du Groupe en termes de ventes et au 3ème pour ce qui est du résultat opérationnel.

Hors l'intégration d'Atacadao, le chiffre d'affaires du groupe dans la région a augmenté de 17,3% et son résultat opérationnel avant éléments non courants a progressé quant à lui de près de 46%.

Les investissements opérationnels s'élèvent à 537 millions d'euros. Ils représentent 6,5 % du chiffre d'affaires.

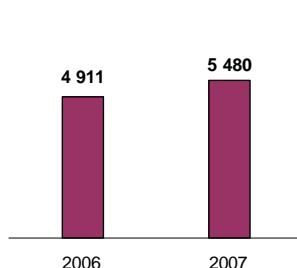
ASIE

Le parc de magasins intégrés dans la zone Asie au 31 décembre 2007 s'établit comme suit :

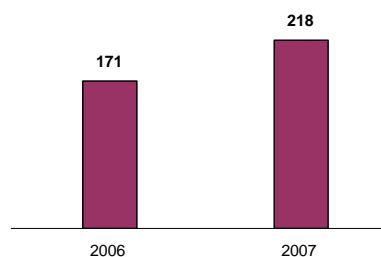
Hypermarchés	Supermarchés	Maxidiscomptes	Autres magasins	Total
238	-	275	-	513

Le parc s'est accru en 2007 de 36 hypermarchés et de 20 maxidiscomptes.

Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



Résultat opérationnel avant éléments non courants
(en millions d'euros)



Le chiffre d'affaires en Asie progresse de 11,6 %. A taux de change constants, la progression du chiffre d'affaires est de 17,3 %. Le résultat opérationnel avant éléments non courants passe de 3,5 % du chiffre d'affaires en 2006 à 4,0 % du chiffre d'affaires en 2007 et s'établit à 218 millions d'euros. Le Groupe a de nouveau bénéficié d'une forte croissance en Asie, tous les pays de la région ayant enregistré une augmentation de leur résultat opérationnel avant éléments non courants.

La Chine a réalisé une bonne croissance du résultat opérationnel avant éléments non courants malgré l'augmentation des coûts d'actifs dans ce pays induite par une expansion ambitieuse. En 2007, 22 hypermarchés ont ainsi été ouverts dans ce pays.

A Taiwan, le groupe enregistre également une progression à deux chiffres du résultat opérationnel avant éléments non courants. Cette amélioration provient, d'une part des synergies liées aux achats consécutives à l'intégration des magasins de Tesco, et d'autre part des effets du plan de réduction des coûts mis en œuvre.

En Indonésie, le groupe affiche également une croissance de son résultat opérationnel avant éléments non courants à deux chiffres.

Les investissements opérationnels en Asie s'élèvent à 265 millions d'euros. Ils représentent 4,8 % du chiffre d'affaires.

EVOLUTIONS RECENTES

Acquisition Alfa Retailindo en Indonésie

Le 21 janvier 2008, le Groupe a signé un protocole d'accord avec PT Sigmantara Alfindo et Prime Horizon Pte. Ltd. concernant l'acquisition d'une participation majoritaire de 75% dans la société PT Alfa Retailindo Tbk (« Alfa Retailindo ») pour un prix de 674 milliards de rupiahs (49,3 millions d'euros).

La société Alfa Retailindo, cotée à la bourse de Jakarta, est un des acteurs majeurs du pays dans le secteur de la distribution alimentaire. Elle compte 29 magasins dans le pays sur des surfaces allant de 1000m² à 4000m², dont 13 magasins à Jakarta. Alfa Retailindo a enregistré des ventes de 3 624 milliards de rupiahs en 2006 (265 millions d'euros).

Avec cette transaction, Carrefour Indonésie consolide sa position de leader de la distribution alimentaire dans le pays. Cette acquisition illustre la stratégie du groupe Carrefour de renforcer sa présence dans les marchés de croissance par une approche multi-format, adaptée localement. A date, les opérations de Carrefour en Indonésie comptent 37 hypermarchés (contre 29 en 2006). Les ventes de Carrefour en Indonésie étaient de 699 millions d'euros en 2007, en progression de 11,4% par rapport à celle de l'année précédente.

Cession d'un terrain en Turquie

Le 29 janvier 2008, CarrefourSA, joint-venture entre Carrefour et Sabanci en Turquie, a annoncé la vente d'un terrain situé à Merter (Istanbul) à une joint-venture constituée entre Apollo Real Estate et Multi Turkmall, qui y développera l'un des plus grands centres commerciaux du pays. Un hypermarché Carrefour devrait y ouvrir ses portes en 2010. La transaction s'élève à 267 millions d'euros et donnera lieu à la constatation d'une plus-value d'environ 150 millions d'euros avant impôts.

Cette transaction illustre la manière dont la gestion du portefeuille d'actifs du groupe peut contribuer à la création de valeur et à la croissance future.

Cession de nos activités slovaques

Le 29 janvier 2008, les autorités slovaques de la concurrence ont approuvé le protocole d'accord entre le groupe Carrefour et les sociétés ICS et ECM Group BV concernant la cession de ses hypermarchés situés en Slovaquie.

OBJECTIFS

Le Groupe se fixe les objectifs suivants pour 2008 :

- une croissance du chiffre d'affaires (hors acquisitions) comprise entre 6 et 8% à changes constants,
- une croissance du résultat opérationnel avant éléments non courants plus rapide que celle du chiffre d'affaires conséquence d'un meilleur contrôle des coûts fixes et des efforts déployés pour réaliser des gains de productivité,
- une contribution accrue des marchés de croissance au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel avant éléments non courants,
- un cash-flow libre d'environ 1,5 milliard d'euros résultant de l'accélération de la croissance rentable et d'une optimisation des investissements et du fonds de roulement,
- une augmentation de la rentabilité des capitaux employés du groupe.

Préambule :

Les états de synthèse portent sur les comptes établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006. Les états financiers 2005, inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2006 sont incorporés par référence.

Sont présentés au titre des périodes antérieures le compte de résultat au 31 décembre 2006 retraité conformément à la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » des activités abandonnées en 2007.

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées. En particulier, la norme impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans le bilan et que les résultats des activités abandonnées soient présentés séparément dans le compte de résultat.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte,
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ou
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La norme impose que les résultats des activités abandonnées soient présentés séparément dans le compte de résultat pour toutes les périodes comparatives. Ainsi au 31 décembre 2007 les résultats des activités cédées en 2007 doivent également être retraités dans les comptes du 31 décembre 2006. De ce fait, le compte de résultat comparatif 2006 diverge de celui publié précédemment.

De même, le tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2006 présente l'impact de ces activités sur des lignes distinctes pour les opérations d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le bilan 2006 reste en revanche inchangé.

Par ailleurs, jusqu'au 30 juin 2007, compte tenu de l'importance et de la non récurrence des plans octroyés en 2006 et 2007 (nombre de bénéficiaires, période d'acquisition de droits, introduction des actions gratuites), le Groupe comptabilisait la charge IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions en « charges non courantes ».

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, le Groupe a pris la décision de classer l'intégralité de la charge IFRS 2 en « frais généraux ». Les comptes comparatifs 2006 ont été retraités de ce changement de présentation.

COMPTE DE RESULTAT

Convention de signe (- charges ; + produits)

En millions d'euros	Notes	31/12/2007	% Prog.	31/12/2006
Chiffre d'affaires hors taxes	4	82 148,5	6,8%	76 886,7
Autres Revenus	5	1 147,2	10,7%	1 036,1
Revenus Totaux		83 295,7	6,9%	77 922,8
Prix de revient des ventes	6	(64 609,4)	7,0%	(60 405,2)
Marge des Activités courantes		18 686,3	6,7%	17 517,6
Frais généraux	7	(13 672,7)	7,0%	(12 777,7)
Amortissements et provisions	8	(1 722,5)	10,6%	(1 556,9)
Résultat opérationnel avant éléments non courants		3 291,2	3,4%	3 183,0
Produits non courants	9	229,0	(11,0%)	257,4
Charges non courantes	9	(182,0)	6,2%	(171,4)
Résultat opérationnel		3 338,2	2,1%	3 269,0
Résultat financier	10	(526,1)	11,1%	(473,6)
Résultat avant Impôts		2 812,1	0,6%	2 795,4
Impôts sur les résultats	11	(806,9)		(811,1)
Résultat net des activités poursuivies des sociétés intégrées		2 005,2	1,1%	1 984,3
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence		43,1	17,6%	36,7
Résultat net des activités poursuivies		2 048,3	1,4%	2 021,0
Résultat net des activités abandonnées	12	430,9		410,6
Résultat net total		2 479,2	2,0%	2 431,6
dont Résultat net - part du Groupe		2 299,4	1,4%	2 268,5
dont Résultat des activités poursuivies -part du groupe		1 868,5	0,7%	1 855,8
dont Résultat des activités abandonnées - part du groupe		430,9		412,7
dont Résultat net -part des minoritaires		179,8	8,9%	165,2

	Notes	31/12/2007	% Prog	31/12/2006
Résultat des activités poursuivies par action (en euros, avant dilution) - Part du Groupe	13	2,67	1,4%	2,63
Résultat des activités poursuivies par action (en euros, après dilution) - Part du Groupe	13	2,67	1,4%	2,63

BILAN ACTIF

(En millions d'euros)

Actif	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Goodwill	14	11 674	10 852
Autres immobilisations incorporelles	14	1 173	1 038
Immobilisations corporelles	15	14 751	13 736
Autres actifs financiers non courants	16/ 23	1 119	1 111
Titres mis en équivalence	16	436	417
Impôts différés actifs	17	944	922
Immeubles de placement	18	500	455
Encours clients des sociétés financières	23	1 959	1 656
Actifs non courants		32 555	30 187
Stocks	19	6 867	6 051
Créances commerciales	20	3 424	3 620
Encours clients des sociétés financières - Part à moins d'un an	23	2 713	2 586
Actifs d'impôts exigibles		582	553
Autres actifs	21/ 23	956	815
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22	4 164	3 697
Actifs non courants détenus en vue de la vente (1)		669	23
Actifs courants		19 377	17 346
Total Actif		51 932	47 533

BILAN PASSIF

(En millions d'euros)

Passif	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Capital social	24	1 762	1 762
Réserves consolidées (y compris résultat)		8 900	7 724
Capitaux propres-part du Groupe		10 663	9 486
Capitaux propres hors groupe		1 107	1 017
Capitaux propres		11 770	10 503
Emprunts	26	8 276	7 532
Provisions	25	2 147	2 256
Impôts différés passifs	17	462	280
Refinancement encours clients	26	430	516
Passifs non courants		23 085	21 087
Emprunts - Part à moins d'un an	26	3 247	2 474
Fournisseurs	26	17 077	16 449
Refinancement encours clients - Part à moins d'un an	26	3 989	3 427
Passifs d'impôts exigibles		1 193	1 172
Autres passifs	26	3 114	2 910
Passifs non courants détenus en vue de la vente (1)		227	13
Passifs courants		28 847	26 446
Total Passif		51 932	47 533

(1) Les actifs et passifs non courants détenus en vue de la vente correspondent :

- a. en 2006 aux actifs et passifs de la Slovaquie
- b. en 2007, aux actifs et passifs de la Suisse, de la Slovaquie ainsi que certains actifs en Belgique, Turquie, Pologne et chez Dia Espagne.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006
Résultat avant impôts (1)	2 812	2 795
Opérations d'exploitation		
Impôts	(660)	(782)
Dotations aux amortissements	1 790	1 637
(Plus) et moins-values sur cessions d'actifs	(139)	(130)
Variation des provisions et impairment	98	63
Dividendes des sociétés mises en équivalence	7	8
Impact des activités abandonnées	10	(4)
Autofinancement	3 918	3 586
Variation du besoin en fonds de roulement	(88)	95
Impact des activités abandonnées	40	(222)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation (hors sociétés financières)	3 869	3 461
Variation des encours sur crédit à la consommation	43	10
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation totale	3 912	3 469
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 069)	(3 290)
Acquisitions d'actifs financiers	(101)	(65)
Acquisitions de filiales	(1 388)	(529)
Cessions de filiales	684	1 345
Cessions d'immobilisations	505	689
Cessions de titres de participation	33	45
Sous Total Investissements nets de désinvestissements	(3 337)	(1 806)
Autres emplois	(48)	(27)
Impact des activités abandonnées	(105)	(200)
Variation de la trésorerie issue des investissements	(3 491)	(2 033)
Opérations de financement		
Augmentation de capital en numéraire	14	6
Dividendes versés par Carrefour (société mère)	(722)	(705)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux intérêts hors Groupe	(106)	(109)
Variation des actions propres et autres instruments	(507)	(92)
Variation de l'endettement	1 298	(788)
Impact des activités abandonnées	68	203
Variation de la trésorerie issue du financement	46	(1 485)
Variation nette de la trésorerie avant effet change	467	(50)
Incidence des variations de change	0	14
Variation nette de la trésorerie après effet change	467	(36)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 697	3 733
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	4 164	3 697

(1) dont intérêts financiers pour 473,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 431,8 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Variation des capitaux propres consolidés avant répartition des résultats :

En millions d'euros	Capital	Réserves liées à la variation d'actions propres	Ecart de conversion part du groupe	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers(**)	Autres réserves et résultats	Capitaux Propres part du Groupe	Intérêts hors Groupe	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/05 avant répartition	1 762	(36)	763	7	5 888	8 385	1 001	9 386
Variation de l'écart de conversion Variation de la juste valeur des instruments financiers			(393)		(5)	(393) (5)	(43) 3	(436) (2)
Produits et Charges comptabilisés directement en capitaux propres au 31/12/06		0	(393)	0	(5)	(398)	(40)	(439)
Résultat 2006					2 269	2 269	163	2 432
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période 2006		0	(393)	0	2 264	1 870	123	1 993
Dividendes au titre de l'exercice 2005 Variation de capital et primes Effet des variations de périmètre et autres mouvements					(706) (64)	(706) (64)	(106) 7 (8)	(812) 7 (72)
Capitaux propres au 31/12/06 avant répartition	1 762	(36)	370	7	7 382	9 486	1 017	10 503
Variation de l'écart de conversion Variation de la juste valeur des instruments financiers Variation des mouvements d'actions propres *			64	(15)	(437)	64 (15) (437)	3 (2)	66 (17) (437)
Produits et Charges comptabilisés directement en capitaux propres au 31/12/07		0	64	(15)	(437)	(388)	0	(388)
Résultat 2007					2 299	2 299	180	2 479
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période 2007		0	64	(15)	1 862	1 911	180	2 091
Dividendes au titre de l'exercice 2006 Variation de capital et primes Effet des variations de périmètre et autres mouvements					(722) 0 (12)	(722) 0 (12)	(99) 14 (6)	(821) 14 (18)
Capitaux propres au 31/12/07 avant répartition	1 762	(36)	434	(8)	8 510	10 663	1 107	11 770

* La variation des mouvements d'actions propres s'explique par les achats d'actions propres par Carrefour SA et par la livraison de titres aux bénéficiaires de plans de stock-options.

** Ce poste regroupe les réserves de couverture et les réserves d'actifs disponibles à la vente.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe Carrefour présentés sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la société conformément aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le Directoire le 28 février 2008.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs traités conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, relatives aux instruments financiers. Les catégories d'actifs et passifs concernés sont décrits, le cas échéant, dans les notes correspondantes ci-après.

Les actifs et groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la Direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction du Groupe revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses états financiers futurs pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, incorporels (note 14), corporels (note 15) et goodwill (note 14), le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (note 25), ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite (note 25) ou des impôts différés (note 17).

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2007

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement à la norme IAS 1R : « Présentation des états financiers- Informations à fournir sur le capital » requièrent de fournir des informations relatives à l'importance des instruments financiers au regard de la situation et de la performance financière de l'entité, ainsi que des informations qualitatives et quantitatives sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée.

L'interprétation IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon la norme IAS 29 : information financière dans les économies hyperinflationnistes » précise les modalités d'application de la norme IAS 29 quand une économie devient hyperinflationniste et en particulier la réévaluation des éléments non monétaires et la comptabilisation de l'impôt différé qui en résulte. L'application d'IFRIC 7 est obligatoire dans les états financiers consolidés de 2007. Cette interprétation ne trouve pas d'application dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007, aucun pays inclus dans le périmètre n'étant reconnu comme hyperinflationniste.

L'interprétation IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2-Paiement fondé sur des actions » requiert d'appliquer la norme IFRS 2 à toutes transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit paiement fondé sur des actions. L'application d'IFRIC 8 est obligatoire dans les états financiers consolidés de 2007. Cette interprétation ne trouve pas d'application dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2007.

L'interprétation IFRIC 9 « Réexamen des dérivés incorporés » précise que l'analyse du contrat pour déterminer s'il existe un dérivé incorporé et s'il doit être comptabilisé selon la norme IAS 39 doit être effectuée lorsque l'entité devient pour la première fois partie prenante au contrat ou en cas de changement contractuel modifiant de manière significative les flux de trésorerie de ce contrat. Cette interprétation n'a pas eu d'effet sur les comptes du Groupe.

L'interprétation IFRIC 10 « Informations financières et dépréciation » interdit la reprise d'une dépréciation comptabilisée à la date d'arrêt des comptes d'une période intermédiaire, au titre du goodwill, d'un investissement dans un instrument de capitaux propres ou d'un actif financier comptabilisé au coût. L'interprétation IFRIC 10 s'applique de manière prospective à compter de la date de première application de la norme IAS 36 (concernant la dépréciation du goodwill) et de celle de la norme IAS 39 (relative aux dépréciations d'investissements dans des instruments de capitaux propres ou d'actifs financiers évalués au coût) en l'occurrence le 1^{er} janvier 2004 et le 1^{er} janvier 2005. Cette interprétation n'a pas eu d'effet sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne.

Les normes, amendements et interprétations existants au 31 décembre 2007 et applicables par le Groupe à partir du 1^{er} janvier 2008 ne font pas l'objet d'une application anticipée par le Groupe.

Le Groupe mène actuellement des analyses afin de mesurer l'effet éventuel de leur application sur les états financiers.

La révision de la norme IAS 1 R « Présentation des états financiers » requiert de présenter les informations financières sous un format nouveau. L'application de la norme IAS 1 R est obligatoire dans les états financiers consolidés de 2009.

La norme IFRS 8 « Information sectorielle » requiert de présenter l'information sectorielle sur la base des données de gestion utilisées par la direction pour piloter l'entreprise. IFRS 8 est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009. Elle ne fait pas l'objet d'une application anticipée. Le Groupe mène actuellement une analyse sur les impacts de son application.

L'amendement à la norme IAS 23 R « Amendement relatif aux coûts d'emprunts » précise les conditions d'activation d'un coût d'emprunt. IAS 23 R n'étant pas d'application obligatoire au 31 décembre 2007, il ne fait pas l'objet d'une application anticipée. Le groupe ne s'attend pas à ce que cet amendement ait des effets significatifs.

La révision de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » requiert de présenter dans les comptes une vision des entités impactées par les regroupements d'entreprise dans leur ensemble. L'application de la norme IFRS 3 est obligatoire dans les états financiers consolidés de 2010.

L'interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 actions propres et transactions intragroupe » donne des précisions sur la comptabilisation des actions propres en tant que qu'instruments de capitaux propres ou en tant qu'instrument de trésorerie ainsi que sur les accords intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions. IFRIC 11 n'étant pas d'application obligatoire au 31 décembre 2007, elle ne fait pas l'objet d'une application anticipée. Le groupe ne s'attend pas à ce que cette interprétation ait des effets significatifs.

L'interprétation IFRIC 12 « Accords de concessions de service » porte sur la comptabilisation des traitements des infrastructures dans le cadre de concession. IFRIC 12 n'étant pas d'application obligatoire au 31 décembre 2007, elle ne fait pas l'objet d'une application anticipée. Le groupe ne s'attend pas à ce que cette interprétation ait des effets significatifs.

L'interprétation IFRIC 13 « programmes de fidélité » précise la méthode d'évaluation et de comptabilisation des avantages octroyés aux clients dans le cadre d'un programme de fidélité. IFRIC 13 n'est pas obligatoire dans les états financiers consolidés de 2007 (application pour les comptes ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008). Elle ne fait pas l'objet d'une application anticipée.

L'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction » précise les règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs dans le cas d'un surfinancement d'un régime à prestations définies. IFRIC 14 n'étant pas d'application obligatoire au 31 décembre 2007 (application au 1^{er} janvier 2008), elle ne fait pas l'objet d'une application anticipée. Le Groupe mène actuellement une analyse sur les impacts de son application.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés et d'une manière uniforme par les entités du groupe.

Changement de présentation

Jusqu'au 30 juin 2007, compte tenu de l'importance et de la non récurrence des plans octroyés en 2006 et 2007 (nombre de bénéficiaires, période d'acquisition de droits, introduction des actions gratuites), le Groupe comptabilisait la charge IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions en « charges non courantes ».

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, le Groupe a pris la décision de classer l'intégralité de la charge IFRS 2 en « frais généraux ». Les comptes comparatifs 2006 ont été retraités de ce changement de présentation.

Périmètre / Méthode de consolidation

Sont consolidées par intégration globale les sociétés que le Groupe contrôle de manière exclusive directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Par ailleurs, sont consolidées par mise en équivalence les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisées par les entreprises mises en équivalence après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prend fin.

Lorsque Carrefour n'a pas une influence notable ou un contrôle conjoint sur les décisions opérationnelles ou financières de sociétés dont le Groupe détient les titres, ceux-ci sont présentés en Autres actifs financiers non courants. Ces titres font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation. La méthode de dépréciation est exposée dans le paragraphe « Actifs financiers ».

Le Groupe ne dispose pas d'entités ad hoc.

Information sectorielle

Le Groupe Carrefour est organisé par zone géographique (France, Europe hors France, Asie et Amériques), qui constitue le premier niveau d'information sectorielle puis autour des formats suivants : Hypermarchés, Supermarchés, Hard discount et Autres activités (Proximité, Cash & Carry, Sociétés Financières...), qui constituent le second niveau d'information sectorielle.

Les principes comptables retenus pour l'information sectorielle sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

Regroupements d'entreprises

Le groupe a choisi de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 qui consiste à ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 selon la norme IFRS 3.

A compter du 1^{er} janvier 2004, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. La différence entre le coût d'acquisition, qui inclut les frais directement attribuables à l'acquisition, et la juste valeur des actifs acquis, nets des passifs et passifs éventuels assumés dans le cadre du regroupement, est comptabilisée en goodwill. Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en résultat.

En ce qui concerne les sociétés acquises en cours d'exercice et les augmentations de participation, seuls les résultats de la période postérieure à la date d'acquisition sont retenus dans le compte de résultat consolidé. Pour les sociétés cédées en cours d'exercice et les dilutions, seuls les résultats de la période antérieure à la date de la cession sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Pour les sociétés implantées dans les pays à forte inflation (pas de pays à forte inflation sur les exercices 2006 et 2007) :

- les immobilisations, les titres de participation, les capitaux propres et les autres postes non monétaires sont réévalués en fonction de la diminution du pouvoir d'achat général de la monnaie locale au cours de l'exercice, le retraitement est effectué à l'aide d'indice de prix pertinent à la date de clôture ;
- l'ensemble des postes du bilan, à l'exception des capitaux propres revenant au Groupe, est ensuite converti en euros sur la base du cours en vigueur en fin d'exercice ;
- en ce qui concerne les capitaux propres revenant au Groupe, le solde d'ouverture est repris pour la valeur en euros de la fin de l'exercice précédent ; les autres mouvements sont convertis aux taux réels des transactions. L'écart en euros ainsi créé entre l'actif et le passif du bilan est enregistré dans un compte « Ecart de conversions » inclus dans les « Capitaux propres - Part du Groupe » ;
- le compte de résultat en monnaie locale est ajusté des effets de l'inflation entre la date des transactions et la fin de l'exercice. L'ensemble des postes est ensuite converti sur la base des taux en vigueur en fin d'exercice.

Pour les autres sociétés :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'année lorsque celui-ci n'est pas matériellement différent du cours en vigueur à la date des transactions.

Ecart de conversion sur entités étrangères

Le Groupe a choisi, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, de reclasser en « Réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004. Cette option n'a pas eu d'incidence sur le total des capitaux propres du Groupe, il s'agissait d'un reclassement au sein des capitaux propres du poste « Ecart de conversion » vers le poste « Autres réserves » pour un montant de 3 236 millions d'euros.

Immobilisations

1) Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwill ne sont plus amortis depuis le 1er janvier 2004. En contrepartie les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel, qui est réalisé au cours du second semestre. Les méthodes de dépréciation sont décrites dans le paragraphe « tests de dépréciation ».

2) Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux logiciels qui sont amortis sur des durées allant d'un an à cinq ans.

3) Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les terrains, les constructions et les équipements sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur.

Le coût des emprunts n'est pas incorporé dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

L'amortissement de ces actifs commence lorsque ces actifs sont prêts à être utilisés.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- Constructions :	
bâtiments	40 ans
sols	10 ans
parkings	6 ans 2/3
- Matériel, agencements et installations	6 ans 2/3 à 8 ans
- Autres immobilisations	4 ans à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés à chaque clôture.

Les acquisitions d'immobilisations réalisées au moyen d'un contrat de location financement, c'est-à-dire un contrat qui a pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur, sont comptabilisées de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés pour la juste valeur du bien loué ou si elle est inférieure pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Ces actifs sont amortis selon les mêmes durées que les immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire ou sur la durée du contrat si elle est inférieure à la durée d'utilité du bien.
- la dette correspondante est inscrite au passif du bilan
- les redevances payées au titre de la location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.

4) Tests de dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si la valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) et des amortissements qui auraient été comptabilisés si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

Ces tests de dépréciation sont réalisés annuellement pour l'ensemble des immobilisations.

Dépréciation des Goodwill

La norme IAS 36, « Dépréciation d'actifs », prescrit qu'un test de dépréciation soit réalisé, soit au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie « UGT » à laquelle le goodwill a été affecté, soit au niveau de regroupement au sein d'un secteur d'activité ou du secteur géographique auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Le niveau d'analyse auquel Carrefour apprécie la valeur actuelle des goodwill correspond en général aux pays ou aux activités par pays.

Tel que le préconise la norme IAS 36, le goodwill doit être affecté à chaque UGT ou à chacun des groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté doit représenter, au sein de l'entité, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne et ne doit pas être plus grand qu'un secteur fondé sur le premier ou deuxième niveau d'information sectorielle déterminé selon la norme IAS 14 (activité ou zone géographique).

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la cinquième année au taux de croissance perpétuel à l'infini et l'utilisation d'un taux d'actualisation spécifique par pays.

Le taux d'actualisation spécifique par pays prend en compte le risque spécifique au pays qui est déterminé par une grille de notation comprenant les cinq indicateurs pondérés suivants :

- risque monétaire
- situation politique et réglementaire
- concurrence
- courbe d'expérience de Carrefour dans le pays
- potentiel de croissance du marché.

Ces taux d'actualisation font l'objet d'une validation par le Directoire du Groupe et sont compris entre 7,3% et 18,7% sur l'exercice 2007. Ils se répartissent comme suit en fonction des pays :

- France : 7,3%
- Europe : entre 7,4% et 13,2%
- Amériques : entre 11,7% et 18,7%
- Asie : entre 7,1% et 14,9%

Dépréciation des immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 36, les immobilisations corporelles qui présentent des signes tangibles de perte de valeur, (soit un résultat opérationnel négatif avant éléments non courants), font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs sur une période de 10 ans plus une valeur résiduelle, et la valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes ou de pratiques professionnelles.

Les taux d'actualisation utilisés sont les mêmes que pour les tests de dépréciation des goodwill.

Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des cinq catégories suivantes :

- Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- Les dérivés ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- Les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces instruments. Elle est déterminée par le Groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

1) Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le Groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie.

Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts d'OPCVM de trésorerie.

2) Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente.

Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont inclus dans cette catégorie. Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

3) Les actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers.

4) Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat. Les dépréciations constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

Immeubles de placement

Au regard de la norme IAS 40, les immeubles de placement sont des éléments d'actif corporel (constructions ou terrains) détenus pour la location ou la valorisation du capital. Au regard des critères attachés à cette norme, ces actifs qui ne sont pas utilisés pour l'exploitation correspondent au sein du Groupe aux galeries marchandes (ensemble de commerces et de services implanté derrière les lignes de caisses des magasins), en pleine propriété ou copropriété.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur valeur historique et amortis sur la même période que les immobilisations corporelles de même nature.

Une évaluation de la juste valeur des immeubles de placement est réalisée annuellement. Cette évaluation est réalisée en appliquant aux loyers bruts annualisés générés par chaque immeuble de placement, un multiple, fonction de la rentabilité calculée sur chacune des galeries marchandes, et un taux de capitalisation fonction du pays.

La juste valeur est présentée dans la note 18.

Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du FIFO. Le coût de revient inclut l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des pertes et gains de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat et des prestations fournisseurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation comprennent principalement les créances à recevoir des fournisseurs, des franchisés et les loyers à recevoir des galeries marchandes. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation, qui prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance.

Encours clients / Refinancement des sociétés financières

Les encours clients des sociétés financières sont essentiellement constitués des crédits à la consommation alloués aux clients des sociétés appartenant au périmètre de consolidation du Groupe. Ces prêts ainsi que les encours de refinancement qui leur sont adossés sont classés en fonction de leur échéance en actifs et passifs courants et non courants.

Trésorerie et Equivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Avantages au personnel

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, prime d'ancienneté...) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite...).

a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite, fonds de pension à cotisations définies).

Ces cotisations sont comptabilisées en charge quand elles sont dues.

b) Régimes à prestations définies et avantages à long terme

Le Groupe Carrefour provisionne les différents avantages à prestations définies conditionnés par l'accumulation d'années de service au sein du Groupe.

Cet engagement est calculé annuellement selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ, mortalité, rotation du personnel et taux d'actualisation.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêts, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par un actuairé qualifié en utilisant la méthode des crédits projetés.

Le Groupe a pris la décision d'appliquer la méthode du « corridor », à savoir l'absence de reconnaissance en résultat de l'effet des variations des hypothèses actuarielles tant que ces dernières restent comprises dans une fourchette de 10%. Ainsi les écarts actuariels excédant 10% de la valeur de l'engagement ou de la valeur des actifs de couverture si celle-ci est supérieure à la valeur de l'engagement sont étalés en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de comptabiliser la totalité des pertes et gains actuariels sur engagements de retraite non encore reconnus dans les comptes français au 31 décembre 2003 directement par contrepartie des capitaux propres au 1er janvier 2004.

c) Paiements fondés sur des actions

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le groupe a décidé de limiter l'application d'IFRS 2 aux plans de stocks options réglés en actions attribués postérieurement au 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1er janvier 2004. Cette application n'a pas eu d'impact sur le total des capitaux propres au 1er janvier 2004.

Les plans octroyés entre 2003 et 2007 entrent dans le périmètre de la norme IFRS2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription ou d'achat réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

Les avantages accordés qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charge, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période correspond à la juste valeur des biens et des services reçus évaluée selon la formule de « Black & Scholes » à la date d'octroi et étalée sur la période d'acquisition des droits.

Les plans d'attribution d'actions gratuites accordés par le groupe donnent lieu également à la constatation d'une charge étalée sur la période d'acquisition des droits. Les plans octroyés en 2004 et 2005 sont conditionnés à l'atteinte d'objectifs hors marché. L'atteinte de ces objectifs étant jugée peu probable, aucune charge n'a été constatée au titre de ces plans.

Les plans octroyés en 2006 et en 2007 sont conditionnés pour partie à la présence effective de bénéficiaire au terme de la période d'acquisition des droits et pour partie à l'atteinte d'objectifs. Les plans 2006 et 2007 ont donné lieu à la comptabilisation d'une charge sur l'exercice.

Le détail des plans d'attribution est donné dans le rapport de gestion.

Impôts sur les résultats

Les impôts différés sont calculés au taux d'impôt en vigueur à l'ouverture de l'exercice suivant, selon la méthode du report variable. Une revue de ces impôts différés est effectuée à chaque clôture.

La charge d'impôt de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Un impôt différé est calculé selon la méthode bilantielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. L'évaluation des impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs en utilisant le taux d'impôt adopté à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

Dettes financières et instruments financiers

La dette financière comprend :

- Les emprunts obligataires ;
- Les intérêts courus non échus ;
- Les encours liés aux contrats de locations financements ;
- Les emprunts et concours bancaires ;
- Les dettes financières relatives aux créances titrisées pour lesquelles le groupe supporte le risque de crédit;
- Les engagements d'achat de titres de minoritaires.

a) Principe de comptabilisation

Les dettes financières sont comptabilisées selon le principe du coût amorti. A l'origine elles sont comptabilisées à la valeur de marché minorée des frais de transactions et primes directement imputables à leur émission.

Les instruments dérivés destinés à couvrir l'exposition au risque de taux, sont comptabilisés à la valeur de marché et sont utilisés comme des instruments de couverture de juste valeur ou des instruments de couverture de flux de trésorerie.

Couverture du flux de trésorerie : Les instruments dérivés dont l'objectif est de couvrir le taux flottant de la dette sont considérés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie. La portion de gain ou de perte liée aux variations de juste valeur réputée efficace est comptabilisée au niveau des capitaux propres et ce jusqu'au moment où la transaction couverte est elle-même reconnue dans les états financiers du Groupe. La portion réputée inefficace est directement comptabilisée au niveau du résultat financier.

Couverture de juste valeur : Les swaps d'émission adossés à des obligations à taux fixe sont considérés comme des instruments de couverture de juste valeur. Les passifs financiers couverts par ces swaps sont réévalués pour la partie couverte. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat et sont compensées par les variations symétriques des swaps de taux pour la partie efficace.

Les autres instruments dérivés: Ils sont comptabilisés à la valeur de marché, les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

b) La juste valeur

Les valeurs de marché des instruments de change et de taux sont déterminées sur la base de modèles d'évaluation reconnus sur le marché, ou par recours aux cotations établies par les établissements financiers tiers.

Les valeurs estimées par des modèles de valorisation sont basées sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus. Ces modèles utilisent des paramètres calibrés à partir de données de marché (courbes de taux, taux de change) obtenus sur Reuters.

La juste valeur de la dette à long terme est estimée à partir de la valeur boursière des emprunts obligataires, ou à partir de la valeur de tous les flux futurs actualisés sur la base des conditions de marché sur un instrument similaire (en termes de devise, échéance, type d'intérêt et autres facteurs).

c) Prêt subordonné à durée indéterminée

Le PSDI contracté par le Groupe en 1992 remplit la définition d'instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 dans la mesure où les trois caractéristiques suivantes sont simultanément remplies :

- la valeur du PSDI varie en fonction de l'évolution des taux d'intérêt
- le montant de l'investissement net initial est faible par rapport à l'émission de la dette
- le règlement intervient à une date future.

Par conséquent, suivant la norme IAS 39, le PSDI émis par Carrefour est classé parmi les instruments dérivés et valorisé à sa juste valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées dans le résultat de la période. Suite à son rachat, ce prêt subordonné a été débouclé durant l'exercice.

d) Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe a contracté en décembre 2002 un programme de titrisation de créances. Ce programme ne transfère que partiellement les risques et avantages attachés à la variation de la valeur actualisés des flux de trésorerie futurs de ces créances. De ce fait, une partie de ces créances titrisées a été reconnue en dette financière.

e) Engagements d'achats de titres de minoritaires

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements d'achat de leurs participations. Ces engagements d'achat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Dans l'attente d'une position définitive de l'IFRIC, le traitement comptable retenu est le suivant : Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le Groupe enregistre un passif financier au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées ;

- Le passif est comptabilisé initialement pour la valeur actuelle du prix d'exercice puis lors des arrêtés ultérieurs sur la base de la juste valeur des actions potentiellement achetées si le prix d'exercice est fondé sur la juste valeur.
- La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en goodwill. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que la vente d'options de vente n'est pas exercée conduit, par cohérence, à retenir initialement pour ces opérations le même traitement que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.
- La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement du montant du goodwill (hors effet d'actualisation).
- Le résultat part du Groupe reste calculé sur la base du pourcentage de détention détenu dans la filiale, sans tenir compte du pourcentage d'intérêt attaché aux ventes d'options de vente.

Les principes comptables décrits ci-dessus pourraient être revus en fonction des conclusions des travaux en cours de l'IFRIC.

Instruments financiers de couverture de change

Le Groupe utilise des instruments financiers de couverture de change (essentiellement des contrats à terme de devises) pour gérer et réduire son exposition face aux variations des cours de devises. Ces instruments financiers sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées comme suit :

- Lorsque l'instrument est qualifié d'instrument de couverture de flux futurs, les variations de juste valeur correspondant à la partie efficace sont directement comptabilisées en capitaux propres, les variations correspondant à la partie inefficace sont comptabilisées en résultat ;
- Lorsque l'instrument est qualifié d'instrument de couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur du sous-jacent pour la partie efficace.

Gestion des risques

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Il incombe au Directoire de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Directoire a mis en place un Comité des Risques, qui est responsable de la définition et du contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. Le Comité des Risques se compose du directeur financier du groupe, du directeur de la direction trésorerie et des financements du groupe (DTFG), des responsables Front-Office et Contrôle des Risques de la DTFG, du directeur de l'audit interne groupe et d'un cabinet de conseil externe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en oeuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels le Groupe doit faire face. Le Comité d'Audit du Groupe est assisté dans son rôle de surveillance par l'audit interne. L'audit interne réalise des revues régulières et ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances commerciales et des titres de placement.

Créances commerciales

Les créances d'exploitation comprennent principalement les créances à recevoir des fournisseurs, des franchisés et les loyers à recevoir des galeries marchandes. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation, qui prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance.

Les encours clients des sociétés financières sont essentiellement constitués des crédits à la consommation alloués aux clients des sociétés appartenant au périmètre de consolidation du Groupe. Ces prêts ainsi que les encours de refinancement qui leur sont adossés sont classés en fonction de leur échéance en actifs et passifs courants et non courants. Afin de s'assurer contre le risque de crédit, le groupe procède à l'actualisation (aux conditions d'origine du crédit) des flux recouvrables dans le cadre du calcul des dépréciations pour créances douteuses. En outre, une décote est calculée sur les crédits restructurés par l'utilisation d'un taux de référence. Enfin, s'agissant des créances restructurées ayant un caractère douteux et des créances douteuses non restructurées, les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non recouvrement sont inscrites en coût du risque, l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de dépréciation et à l'amortissement de la décote du fait du passage du temps est inscrite en marge d'intérêts.

Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit en diversifiant ses investissements dans des titres liquides et uniquement avec des contreparties qui ont au moins une notation de crédit A de Standard & Poor et A1 de Moody. Etant donné ces exigences de notations de crédit, la direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Suite à la renégociation des crédits syndiqués en 2004, le Groupe n'est plus soumis à aucun covenant financier. La répartition par échéance et par devise des dettes est présentée en note 26 et les engagements reçus des organismes financiers en note 32.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque. Le Groupe achète et vend des dérivés dans le cours normal de son activité, et supporte ainsi des passifs financiers, afin de gérer les risques de marché. Toutes ces opérations sont réalisées dans le respect des directives définies par le Comité des Risques. Généralement, le Groupe cherche à appliquer, dans la mesure du possible, une comptabilité de couverture pour gérer la volatilité de ses résultats.

Risque de change

Les activités du Groupe dans le monde sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays (achats et ventes en devises locales). Par conséquent, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est naturellement limitée. Elle concerne essentiellement l'importation. Le risque sur les opérations d'importation fermes est couvert par des achats à terme de devises. Enfin, les investissements prévus dans des pays étrangers sont parfois couverts par des options. Les financements locaux sont généralement effectués dans la devise locale. La maturité des opérations de change est inférieure à 18 mois.

Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux est assurée centralement par la direction trésorerie et des financements du Groupe (DTFG). Cette dernière est soumise à une obligation de reporting de ses opérations et établit une mesure de performance mensuelle permettant d'identifier :

- le résultat sur les actions menées
- l'adéquation des actions entreprises avec la politique des risques du Groupe.

Le contrôle du respect des limites internes de risques et le suivi de la politique du Groupe Carrefour par la DTFG sont de la responsabilité du comité des Risques. Ce dernier, présidé par le Directeur financier du Groupe se réunit au minimum tous les deux mois.

Les procédures de gestion de la DTFG font l'objet d'une validation par le Comité d'Audit.

Pour mener à bien sa mission, la DTFG dispose de différents reportings (hebdomadaire, mensuel et annuel).

L'exposition nette du Groupe au risque de variation de taux d'intérêt est réduite par l'utilisation d'instruments financiers constitués de swaps et d'options de taux d'intérêt.

La nature des couvertures au 31 décembre 2007 et le montant des capitaux couverts sont présentés dans la note 26 aux états financiers.

Nous avons procédé à un calcul de sensibilité à l'évolution des taux conformément à la norme IFRS 7. Le résultat du calcul (effectué sur la dette à moins d'un an) est le suivant :

<u>Effet sur les charges financières d'une simulation sur les taux d'intérêts (en MEUR) *</u>	<u>baisse des taux de 1%</u>	<u>hausse des taux de 1%</u>
Variation de charges financières avant dérivés	(40)	40
Variation de charges financières des dérivés	6	(29)
Variations de charges financières après dérivés	(34)	11

* (gain), perte.

Risque sur actions

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces achats dépend des cours sur le marché. Ces actions sont principalement utilisées dans le cadre des programmes d'attribution d'option sur actions du Groupe. Au 31 décembre 2007, le Groupe détient 10 942 439 actions d'autocontrôle.

Par ailleurs, les valeurs mobilières et les placements financiers sont essentiellement constitués de placements monétaires sur lesquels l'exposition du Groupe est faible.

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession éventuels d'actions d'autocontrôle (ainsi que les effets d'impôts correspondants) sont directement imputés en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat net de l'exercice.

Actifs et groupes d'actifs détenus pour être cédés et activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ou
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

Chiffre d'affaires hors taxes

Le chiffre d'affaires hors taxes intègre uniquement le chiffre d'affaires réalisé dans les magasins et les entrepôts.

Autres revenus

Les autres revenus (services financiers, voyages, revenus locatifs, redevances franchisés...) sont comptabilisés sur une ligne distincte, appelée « autres revenus » et classée sous la ligne « chiffre d'affaires hors taxes » au compte de résultat.

Certains coûts, comme les coûts du règlement effectué par les clients en plusieurs échéances, les coûts des programmes de fidélité non financés par les fournisseurs sont comptabilisés en diminution des autres revenus.

Ce poste intègre les commissions perçues par les sociétés financières au titre des cotisations carte bancaire, de dossiers de crédit classique ou de crédit revolving. Les commissions sont étalées sur la durée du contrat.

Marge des activités courantes

La marge des activités courantes correspond à la somme du chiffre d'affaires hors taxes et des autres revenus, diminuée du prix de revient des ventes tel que défini dans la note 6.

Résultat opérationnel avant éléments non courants

Le résultat opérationnel avant éléments non courants correspond à la marge des activités courantes diminuée des frais généraux et des amortissements et provisions.

Produits et charges non courants

Sont comptabilisés en produits et charges non courants certains éléments significatifs à caractère inhabituel de par leur nature et leur fréquence tels que des dépréciations d'actifs ou des coûts de restructuration.

Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les instruments potentiellement dilutifs, qui comprennent notamment les obligations convertibles et les options de souscription d'actions attribuées aux membres du personnel.

NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Acquisitions de la période :

- Acquisition Ahold Polska : le 1^{er} décembre 2006, Carrefour a signé un protocole d'accord en vue d'acquérir Ahold Polska. Le 29 juin 2007, les autorités de la concurrence polonaises ont annoncé avoir validé l'acquisition sous condition d'engagement de Carrefour de céder 9 magasins (condition acceptée par le Groupe). Carrefour a pris le contrôle effectif d'Ahold Polska le 2 juillet 2007. Ahold Polska exploite 194 magasins, dont 15 hypermarchés Hypernova (6 en pleine propriété, 9 en location) ainsi que des supermarchés Albert. Cette société est consolidée en intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2007. Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé entre la date d'acquisition et la date de clôture est de 241 millions d'euros. A la date d'acquisition les immobilisations s'élevaient à 214 millions d'euros.
- Acquisition Atacadao: le 23 avril 2007, Carrefour Brésil a signé un protocole d'accord concernant l'acquisition de la société Atacadao. Atacadao exploite 34 magasins dans le secteur des hypermarchés hard discount au Brésil. Cette société est consolidée en intégration globale depuis le 1^{er} mai 2007. Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé entre la date d'acquisition et la date de clôture est de 1 259 millions d'euros. A la date d'acquisition les immobilisations s'élevaient à 220 millions d'euros.
- Acquisition Tengelmann : le 13 juillet 2007, Dia Espagne a signé un protocole d'accord concernant l'acquisition de Plus Supermercados. Tengelmann Espagne compte 250 magasins de hard discount. Le protocole d'accord comprend également l'acquisition de 58 projets d'ouvertures de magasins. Cette société est consolidée en intégration globale depuis le 1^{er} décembre 2007.

Cessions et arrêts d'activité de la période:

- Cession du Portugal : Le groupe Carrefour a signé, le 27 juillet 2007, un protocole d'accord portant sur la cession de Carrefour Portugal à Sonae. Le réseau de hard discount n'est pas concerné par cette transaction. Cet accord a été approuvé par les autorités portugaises de la concurrence. Conformément à la norme IFRS 5, le résultat de l'exercice 2007 a été constaté en « résultat des activités cédées ou en cours de cession ».
- Cession de la Slovaquie : Le 1^{er} juin 2007, le groupe Carrefour a signé un accord avec les sociétés ICS et ECM Group BV concernant la cession de ses hypermarchés situés en Slovaquie. Ce protocole fait suite au refus par les Autorités de la Concurrence slovaques, le 29 décembre 2006, d'autoriser la vente de ces 4 magasins au groupe de distribution Tesco. Les hypermarchés seront exploités sous franchise Carrefour à compter de la prise d'effet de la cession. Au 31 décembre 2007, cette transaction restait soumise à l'approbation des autorités compétentes. Conformément à la norme IFRS 5, le résultat de l'exercice 2007 a été constaté en « résultat des activités cédées ou en cours de cession ».

- Cession de la Suisse : Le 21 août 2007, le groupe Carrefour et Maus Frères ont signé, de manière conjointe, un protocole d'accord concernant la cession de leurs participations respectives dans Distributis AG à Coop. Distributis AG est la joint venture détenue à 50% par Carrefour et par son partenaire Maus Frères. Elles exploitaient 12 hypermarchés à fin juin 2007. Cet accord est soumis à l'approbation des autorités suisses de la concurrence. Conformément à la norme IFRS 5, le résultat de l'exercice 2007 a été constaté en « résultat des activités cédées ou en cours de cession ».

NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES

INFORMATIONS SECTORIELLES PAR ZONE

Investissements par zone

<i>En millions d'euros</i>	31/12/07	31/12/06
France	1 105	1 095
Europe (hors France)	1 162	1 450
Ameriques	537	436
Asie	265	309
Total	3 069	3 290

En 2007, 50% des investissements engagés portent sur l'extension des surfaces de vente, le solde concernant notamment l'entretien et le renouvellement du parc existant.

En 2006, l'extension des surfaces de vente représentait 48% des investissements.

En 2008, les investissements prévus sont de l'ordre de 3 milliards d'euros.

Chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	31/12/07	31/12/06
France	37 621	37 212
Europe (hors France)	30 837	28 835
Amériques	8 211	5 928
Asie	5 480	4 911
Total	82 148	76 887

Autres revenus

<i>En Millions d'euros</i>	31/12/07	31/12/06
Revenus de location	225	211
Revenus de sous location	124	103
Revenus divers	798	722
Total	1 147	1 036

Résultat opérationnel avant éléments non courants, amortissements et provisions

En Millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	2 244	2 279
Europe (hors France)	1 884	1 814
Amériques	488	318
Asie	397	329
Total	5 014	4 740

Amortissements et provisions

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	688	629
Europe (hors France)	668	613
Amériques	187	157
Asie	179	158
Total	1 722	1 557

Résultat opérationnel avant éléments non courants

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	1 556	1 649
Europe (hors France)	1 216	1 201
Amériques	301	161
Asie	218	171
Total	3 291	3 183

Produits et charges non courants

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	(1)	(9)
Europe (hors France)	41	114
Amériques	15	(1)
Asie	(7)	(18)
Total	47	86

Résultat des sociétés mises en équivalence

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	30	17
Europe (hors France)	19	20
Amériques	(6)	(1)
Asie	-	-
Total	43	37

Immobilisations incorporelles nettes

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	4 448	4 387
Europe (hors France)	7 025	6 722
Ameriques	1 280	682
Asie	93	99
Total	12 847	11 890

Immobilisations corporelles nettes

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	4 786	4 463
Europe (hors France)	6 333	6 378
Ameriques	2 420	1 695
Asie	1 211	1 199
Total	14 751	13 736

Immeubles de placement

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	41	77
Europe (hors France)	369	282
Ameriques	17	21
Asie	74	75
Total	500	455

Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	723	727
Europe (hors France)	1 033	1 110
Ameriques	366	410
Asie	25	10
Total	2 147	2 256

Fournisseurs

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	6 346	6 378
Europe (hors France)	8 080	7 953
Ameriques	1 676	1 128
Asie	975	989
Total	17 077	16 449

Autres passifs

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	1 540	1 507
Europe (hors France)	1 004	995
Ameriques	387	224
Asie	182	184
Total	3 114	2 910

Total du Bilan

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
France	32 567	26 307
Europe (hors France)	16 947	19 928
Ameriques	913	(243)
Asie	1 504	1 540
TOTAL	51 932	47 533

INFORMATIONS SECTORIELLES PAR FORMAT

Investissements par format

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
Hypermarchés	1 535	1 639
Supermarchés	526	595
Maxidiscompte	430	415
Autres activités	578	641
Total	3 069	3 290

Chiffre d'affaires

En Millions d'euros	31/12/07	31/12/06
Hypermarchés	50 883	47 026
Supermarchés	17 665	16 902
Maxidiscompte	8 641	8 007
Autres activités	4 960	4 953
Total	82 148	76 887

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes

En Millions d'euros	31/12/07	31/12/06
Hypermarchés	13 343	12 165
Supermarchés	6 184	6 138
Maxidiscompte	2 343	1 989
Autres activités	5 728	5 334
Total	27 597	25 626

Total du bilan

En millions d'euros	31/12/07	31/12/06
Hypermarchés	24 442	21 906
Supermarchés	5 662	4 323
Maxidiscompte	3 038	2 598
Autres activités	18 790	18 705
TOTAL	51 932	47 533

Le poste « Autres activités » comprend les magasins de proximité, Cash & Carry et les holdings.

NOTE 4 : CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXE

En Millions d'Euros	31/12/2007	31/12/2006	Prog. en %
Chiffre d'affaires	82 148	76 887	6,8%

A taux de change constants, le chiffre d'affaires aurait été de 82 297 millions d'euros.

L'impact de la variation des taux de change représente (148) millions d'euros au 31 décembre 2007, dont (279) millions d'euros sur la zone Asie, 102 millions d'euros sur la zone Europe et 29 millions d'euros sur la zone Amérique.

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES PAR PAYS

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006		31/12/2007	31/12/2006
France	37 621	37 212	Amériques	8 211	5 928
			Brésil	5 608	3 839
			Argentine	1 659	1 356
			Colombie	944	734
Europe (hors France)	30 837	28 835	Asie	5 480	4 911
Espagne	13 034	12 354	Taiwan	1 331	1 326
Italie	6 373	6 285	Chine	2 554	2 136
Belgique	4 316	4 340	Thaïlande	525	473
Grèce	2 471	2 251	Malaisie	281	251
Pologne	1 713	1 189	Indonésie	699	627
Turquie	1 462	1 301	Singapour	90	98
Roumanie	728	451			
Portugal (Hard Discount)	740	664			

NOTE 5 : AUTRES REVENUS PAR NATURE

En Millions d'euros	31/12/07	31/12/2006	Prog. en %
Revenus de location	225	211	7,0%
Revenus de sous location	124	103	19,9%
Revenus divers	798	722	10,5%
Total	1 147	1 036	10,7%

Les « revenus divers » sont essentiellement composés du coût des programmes de fidélité ainsi que de produits annexes, de redevances de franchisés et du revenu des sociétés financières.

NOTE 6 : PRIX DE REVIENT DES VENTES

Le prix de revient des ventes intègre outre les achats et variations de stock, d'autres coûts essentiellement composés des coûts des produits vendus par les sociétés financières, des produits liés à l'escompte ainsi que des écarts de change générés par les achats de marchandises.

NOTE 7 : FRAIS GENERAUX

En Millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006	Prog. en %
Frais de Personnel	7 988	7 471	6,9%
Locations immobilières	966	866	11,5%
Entretien et réparation	771	723	6,7%
Honoraires	654	621	5,3%
Publicité	1 057	1 038	1,9%
Taxes	484	499	(2,9%)
Consommables	660	590	11,9%
Autres frais généraux	1 092	971	12,5%
Total	13 673	12 778	7,0%

Les frais de personnel restent stables et représentent en 2007 9,7 % du chiffre d'affaires hors taxes.

NOTE 8 : AMORTISSEMENTS ET DOTATIONS AUX PROVISIONS

En Millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006	Prog. en %
Amortissements des immobilisations corporelles	1 484	1 347	10,2%
Amortissements des immobilisations incorporelles	183	170	8,1%
Amortissements des contrats de location financement	33	25	31,0%
Amortissements des immeubles de placement	18	17	5,4%
Dotations et reprises de provisions	5	(1)	n.s
Total	1 722	1 557	10,6%

NOTE 9 : PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Dépréciations d'actifs	(23)	(26)
Coûts de restructuration	(92)	(98)
Autres produits et charges non courants	162	210
Total	47	86

Sont comptabilisés en autres produits non courants et en autres charges non courantes certains éléments significatifs à caractère inhabituel de par leur nature et leur fréquence.

Les coûts de restructuration, intégration et autres (fermetures de magasins, transformation de magasins) incluent des coûts non récurrents liés à des événements spécifiques.

Les autres produits et charges non courants correspondent essentiellement à des plus-values de cession.

NOTE 10 : RESULTAT FINANCIER

NOTE 10 : RÉSULTAT FINANCIER		
(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Autres charges et produits financiers	(58)	(53)
Coût de l'endettement	(468)	(421)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	42	42
Charges d'intérêt	(474)	(432)
Charges d'intérêt sur location financement	(36)	(31)
TOTAL	(526)	(474)
Le détail des éléments du résultat financier liés aux instruments financiers peut s'analyser comme suit :		
Comptabilisés en résultat (en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	38	10
Dividendes perçus au titre d'actifs disponibles à la vente	5	7
Produit net de cession des actifs disponibles à la vente sortis des capitaux propres	37	3
Gain net de change	12	15
Variation de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	22	20
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	6	6
Variation nette de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie sortis des capitaux propres	1	1
Produits financiers	121	62
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	(628)	(568)
Perte nette de change		
Variation de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	(19)	(19)
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(66)	(30)
Perte de valeur des titres détenues jusqu'à échéance	n/a	n/a
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie		
Charges financières	(711)	(618)
Résultat financier net	(591)	(556)
Comptabilisés directement en capitaux propres (en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Variation nette de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(35)	0
Variation nette de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	37	3
Part efficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	(5)	3
Juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférée en résultat	(1)	(1)
Ecart de change résultant des activités à l'étranger	66	(436)
Total	62	(431)

NOTE 11 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Impôts sur les résultats	619	758
Impôts différés	188	53
Total impôts	807	811
Taux effectif d'impôt	28,7%	29,0%

En Millions d'euros	31/12/2007
Résultat courant avant impôts	2 812
Taux normatif	33,3%
Surtaxes	1,1%
Impôt Théorique	968
Effet impôts différences permanentes	(101)
Effets impôts résultat non taxé ou taxé à un taux différent	(117)
Autres	57
Total impôts	807
Taux effectif d'impôt	28,7%

NOTE 12 : RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES

En Millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Activités abandonnées part du Groupe	431	413
Activités abandonnées part des minoritaires	(0)	(2)
Total	431	411

Le résultat des activités abandonnées provient en 2007 :

- du résultat de l'année et du résultat de cession des hypermarchés Portugal pour 431 millions d'euros
- de l'impact du résultat de l'année de la Slovaquie pour 9 millions d'euros
- de l'impact nul du résultat de l'année de la Suisse
- des derniers impacts des opérations des activités abandonnées durant les exercices antérieurs pour (9) millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des hypermarchés Portugal au 31 décembre 2007 aurait été de 585,2 millions d'euros. Les flux de trésorerie associés au 31 décembre 2007 sont les suivants :

- flux issus des opérations d'exploitation : (0,2) million d'euros
- flux issus des opérations d'investissement : (70,5) millions d'euros
- flux issus des opérations de financement : 37,7 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de la Slovaquie au 31 décembre 2007 aurait été de 104 millions d'euros. Les flux de trésorerie associés au 31 décembre 2007 sont les suivants :

- flux issus des opérations d'exploitation : 37,9 millions d'euros
- flux issus des opérations d'investissement : (0,1) millions d'euros
- les flux de trésorerie issus des opérations de financement sont nuls.

Le chiffre d'affaires de la Suisse aurait été de 460 millions d'euros au 31 décembre 2007. Les flux de trésorerie associés au 31 décembre 2007 sont les suivants :

- flux issus des opérations d'exploitation : 2,1 millions d'euros
- flux issus des opérations d'investissement : (53,6) millions d'euros
- flux issus des opérations de financement : 30,7 millions d'euros.

Le résultat des activités abandonnées provenait en 2006 :

- du résultat 2006 et du résultat de cession de la Corée pour 430 millions d'euros
- de l'impact de la perte d'exploitation des supermarchés Chine pour (9) millions d'euros
- de la plus value de cession de l'activité cash & carry en Espagne (Puntocash) pour 24,3 millions d'euros et de la perte d'exploitation de l'année pour (6,9) millions d'euros, soit un résultat net de 17,3 millions d'euros.
- de la perte liée à la restructuration des supermarchés espagnols pour (7,4) millions d'euros
- de la perte d'exploitation des supermarchés brésiliens pour (3,6) millions d'euros et de coûts additionnels soit une perte nette de (6,1) millions d'euros.
- de la perte d'exploitation de la Slovaquie pour (8) millions d'euros et de coûts additionnels pour (7) millions d'euros, soit une perte nette de (15) millions d'euros.
- d'un ajustement du prix de cession de l'activité Prodirect pour 1 million d'euros.
- du résultat du Portugal pour 2,8 millions d'euros
- du résultat part du Groupe de la Suisse pour (1,7) millions d'euros

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

Résultat net courant par action avant dilution	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe (en millions d'euros)	1 868	1 856
Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe (en millions d'euros)	431	413
Résultat net, part du Groupe	2 299	2 269
Nombre d'actions moyen pondéré	700 118 405	704 624 922
Résultat des activités poursuivies par action (en euros) - Part du Groupe	2,67	2,63
Résultat des activités abandonnées par action (en euros) - Part du Groupe	0,62	0,59
Résultat net, part du Groupe par action (en euros)	3,28	3,22

Résultat net courant par action après dilution	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe (en millions d'euros)	1 868	1 856
Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe (en millions d'euros)	431	413
Résultat net, part du Groupe	2 299	2 269
Nombre moyen pondéré d'actions	700 118 405	704 624 922
Actions dilutives		245 864
Nombre d'actions retraité	700 118 405	704 870 786
Résultat des activités poursuivies par action (en euros) - Part du Groupe	2,67	2,63
Résultat des activités abandonnées par action (en euros) - Part du Groupe	0,62	0,59
Résultat net, part du Groupe par action après dilution (en euros)	3,28	3,22

Les titres d'autocontrôle ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat par action.

Au cours de l'exercice 2007, un nombre significatif d'actions propres a été acquis. Ces achats ont pour effet d'augmenter le résultat par action des activités poursuivies part du groupe de 0,7%.

NOTE 14 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Goodwill nets	11 674	10 852
Autres immobilisations incorporelles brutes	2 282	2 030
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(1 186)	(1 056)
Impairment	(164)	(167)
Autres immobilisations incorporelles nettes	931	807
Immobilisations incorporelles en cours	242	232
Immobilisations incorporelles nettes	12 847	11 890

Variation des goodwill :

En millions d'euros	Goodwill nets fin 2005	Acquisitions 2006	Cessions 2006	Impairment 2006	Ecarts de conversion 2006	Goodwill nets fin décembre 2006	Acquisitions 2007	Cessions 2007	Impairment 2007	Ecarts de conversion 2007	Goodwill nets fin décembre 2007
France	3 621	438				4 059	45				4 104
Italie	3 111	21				3 132	3				3 135
Belgique	928	26				954	(9)				946
Espagne	1 218	13				1 231	97	(2)			1 327
Bresil	319				(6)	313	505				841
Argentine	209				(24)	185				24	161
Autres pays	830	182	(1)		(33)	978	401	(217)		(1)	1 161
Total	10 235	680	(1)	0	(63)	10 852	1 051	(228)	0	(1)	11 674

Au 31 décembre 2007, les goodwill concernent essentiellement pour la France Comptoirs Modernes, Euromarché et Hyparlo, pour l'Italie GS, pour la Belgique GB, pour l'Espagne Continent et le rachat des minoritaires de Centros Comerciales Carrefour, pour le Brésil RDC et Atacadao, pour la Pologne Ahold Polska et pour l'Argentine exclusivement Norte.

Les principales acquisitions de l'exercice sont : Atacadao au Brésil, Ahold Polska en Pologne et Plus Supermercados en Espagne et ont généré la constatation de goodwill provisoires.

Variation des immobilisations incorporelles

En millions d'euros	Valeur brute	Reduction de valeur	Valeur nette
Au 31 décembre 2005	15 097	(4 000)	11 097
Acquisitions	1 047		1 047
Cessions	(17)		(17)
Variation de change	(192)	129	(63)
Amortissements		(170)	(170)
Impairment		(9)	(9)
Variation de périmètre et transfert	6		6
Au 31 décembre 2006	15 941	(4 050)	11 890
Acquisitions	537		537
Cessions	(95)		(95)
Variation de change	23		23
Amortissements		(183)	(183)
Impairment			
Variation de périmètre et transfert	591	82	674
Au 31 décembre 2007	16 998	(4 151)	12 847

NOTE 15 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En millions d'euros	31/12/07	31/12/2006
Terrains	2 934	2 897
Constructions	9 628	8 560
Matériel, agencements et installations	13 219	12 348
Autres immobilisations	1 148	1 086
Immobilisations en cours	790	1 051
Terrains en location financement	177	152
Constructions en location financement	1 378	1 372
Matériel, agencements et installations en location financement	143	137
Autres immobilisations en location financement	22	20
Immobilisations corporelles brutes	29 439	27 624
Amortissements	(13 474)	(12 674)
Amortissements des immobilisations en location financement	(1 012)	(1 002)
Impairment	(202)	(213)
Immobilisations corporelles nettes	14 751	13 736

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de surfaces de vente exploitées par le Groupe. A fin décembre 2007, le Groupe exploite 13 millions de m². Un détail est communiqué dans la note « Parc de magasins intégrés » du rapport annuel.

Immobilisations en location financement

Le Groupe Carrefour a effectué une revue de l'ensemble de ses contrats de location immobilière. Les contrats qualifiés de location financement sont capitalisés, les autres contrats étant considérés comme des contrats de location simple.

Contrats de location financement

en millions d'euros	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers minimaux à payer	899	82	260	557
Valeur actualisée	464	62	150	252
Total des revenus de sous location à recevoir	20	n/a	n/a	n/a
Loyers minimaux acquittés lors de l'exercice	193	n/a	n/a	n/a
Loyers conditionnels	0	n/a	n/a	n/a
Revenus de sous location	21	n/a	n/a	n/a

Contrats de location simple

en millions d'euros	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers minimaux à payer	4 899	800	1 626	2 473
Total des revenus minimum de sous location à recevoir	92	n/a	n/a	n/a
Loyers minimaux acquittés lors de l'exercice	1 039	n/a	n/a	n/a
Loyers conditionnels	32	n/a	n/a	n/a

Variation des immobilisations corporelles :

En millions d'euros	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette
Au 31 décembre 2005	26 947	(13 546)	13 401
Acquisitions	2 807		2 807
Cessions	(466)		(466)
Amortissements		(1 399)	(1 399)
Impairment		(10)	(10)
Variation de change		(198)	(198)
Variation de périmètre et transfert	(1 664)	1 265	(399)
Au 31 décembre 2006	27 624	(13 888)	13 736
Acquisitions	2 755		2 755
Cessions	(283)		(283)
Amortissements		(1 514)	(1 514)
Impairment		11	11
Variation de change	27		27
Variation de périmètre et transfert	(684)	703	19
Au 31 décembre 2007	29 439	(14 687)	14 751

NOTE 16 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANT

en millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Titres de sociétés mises en équivalence (1)	436	417
Titres de participation	297	269
Prêts à plus d'un an	16	5
Autres (2)	806	837
Total	1 555	1 528

(1) Ce poste correspond principalement aux titres détenus en Italie (Finiper).
Le résultat des sociétés mises en équivalence est de 43,1 millions d'euros au 31 décembre 2007.

(2) Ce poste comprend principalement les dépôts et cautionnements et les autres créances immobilisées.

NOTE 17 : IMPOTS DIFFERES

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Impôts différés actifs	944	922
Impôts différés passifs	(462)	(280)
Total	482	642

La nature des impôts différés est décrite dans la note 1. Ces derniers correspondent essentiellement à des différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Tableau de passage des impôts différés

En millions d'euros	31/12/2006	Effet change	Dotations/ Reprises	Autres*	31/12/2007
Impôts différés nets	642	17	-188	11	482

* Essentiellement effets périmètre.

Actifs d'impôts différés non activés

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Impôts différés actifs sur différences temporelles	236	201
Impôts différés actifs sur déficits reportables	706	629
Impôts différés non activés	942	830

Le montant des impôts différés actifs non comptabilisés au 31 décembre 2007 s'élève à 942 millions d'euros. Ces derniers correspondent essentiellement à des déficits fiscaux reportables non activés du fait de leur récupération jugée peu probable.

NOTE 18 : IMMEUBLES DE PLACEMENT

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Immeubles de placement en valeur brute	596	534
Dépréciation	(96)	(79)
Total	500	455

Variation des immeubles de placement :

Leur variation s'explique comme suit :

Solde d'ouverture (01/01/2006)	463
Dotations aux amortissements de la période	(17)
Effet change	(18)
Investissements de la période	40
Cessions de la période	(85)
Mouvements de périmètre	(81)
Autres mouvements	153
Solde de clôture (31/12/2006)	455
Dotations aux amortissements de la période	(19)
Effet change	9
Investissements de la période	30
Cessions de la période	(53)
Autres mouvements	79
Solde de clôture (31/12/2007)	500

Les autres mouvements correspondent aux immeubles de placement mis en service (reclassement d'immobilisations en cours à immeubles de placement).

Les produits locatifs générés par ces immeubles de placement et comptabilisés en résultat en 2007 s'élèvent à 78 millions d'euros.

Leur juste valeur au 31 décembre 2007 a été estimée à 831 millions d'euros.

NOTE 19 : STOCKS

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Stocks en valeur brute	7 154	6 274
Dépréciation	(287)	(223)
Stocks en valeur nette	6 867	6 051

NOTE 20 : CREANCES COMMERCIALES

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Créances sur clients	1 030	1 111
Dépréciation des créances douteuses	(167)	(156)
Créances nettes sur clients	863	955
Fournisseurs débiteurs	2 561	2 665
TOTAL	3 424	3 620

Les créances sur clients sont essentiellement des créances dues par les franchisés du Groupe.

Les créances fournisseurs correspondent à des ristournes et à des coopérations commerciales à recevoir des fournisseurs du Groupe.

NOTE 21 : AUTRES ACTIFS

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Créances envers le personnel	25	20
Prêts à moins d'un an	16	17
Créances sur cession d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	42	27
Charges constatées d'avance	228	202
Autres créances d'exploitation nettes	645	549
TOTAL	956	815

NOTE 22 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Equivalents de trésorerie	1 723	1 773
Trésorerie	2 442	1 924
Total	4 164	3 697

NOTE 23 : RISQUE DE CREDIT ASSOCIE AUX ACTIFS FINANCIERS

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante :

Exposition au risque de crédit	31/12/2007	31/12/2006
<i>en millions d'euros</i>		
Titres de participation	297	269
Autres immobilisations financières long terme *	822	842
Total Actifs Financiers	1 119	1 111
Encours clients des sociétés financières	4 672	4 242
Créances commerciales	3 424	3 620
Autres Actifs	956	815
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	4 164	3 697
Total	14 336	13 485

* essentiellement des dépôts et cautionnements

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales (créances d'exploitation et encours des sociétés financières) à la date de clôture, analysée par zone géographique, est la suivante :

Exposition au risque de crédit	31/12/2007	31/12/2006
<i>en millions d'euros</i>		
France	6 406	6 963
Europe	5 186	4 473
Amériques	2 062	1 643
Asie	682	405
Total	14 336	13 485

NOTE 24 : CAPITAL ET PRIMES D'EMISSION

Capital et primes d'émission	Actions ordinaires	
	2007	2006
<i>en milliers d'actions</i>		
En circulation au 1er janvier	704 903	704 903
Emission contre de la trésorerie		
Options sur actions exercées		
En circulation au 31 décembre	704 903	704 903

Au 31 décembre 2007, le capital social était composé de 704 902 716 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,5 €. Toutes les actions émises ont été libérées entièrement.

S'agissant des actions de la Société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation.

NOTE 25: PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2006	Ecart de change	Dotation	Actualisation	Reprises sans utilisation	Reprises avec utilisation	Autres	31/12/2007
Engagements de départ à la retraite	707		91	31	(101)	(50)	(4)	674
Litiges	961	26	285		(121)	(110)	(49)	992
Restructuration	174		30		(28)	(84)	(14)	78
Service après vente	68	1	25		0	(37)	(1)	57
Autres	346	8	62		(30)	(33)	(8)	346
Total	2 256	35	494	31	(281)	(313)	(75)	2 147

Le coût des indemnités de départ en retraite est déterminé à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires et d'âge de départ en retraite. L'engagement du Groupe est intégralement couvert par la provision ainsi que par la prise en charge par des organismes extérieurs.

Les provisions pour litiges sont composées d'éléments relatifs à des risques fiscaux, sociaux et légaux.

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités, dont des contentieux avec les administrations fiscales et sociales. Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par les sociétés et leurs experts ont fait l'objet d'une comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies dans les trois principaux pays du groupe (France, Italie, Belgique) :

Detail de la charge au compte de résultat 2007 en millions d'euros	Total
Coûts des services rendus	(3)
Coûts financiers	36
Rendement attendu des actifs financiers	(13)
Autres	
Charges (produits) au 31 décembre 2007	20

Mouvements bilantiels en millions d'euros	Total
Provision au 31/12/2006	641
Impact au compte de résultat	19
Effet périmètre	
Prestations payées	(47)
Autres	(2)
Provision au 31 décembre 2007	611

Variation de juste valeur des actifs de couverture en millions d'euros	Total
Juste Valeur au 31/12/2006	308
Effet périmètre	
Rendement attendu	10
Prestations payées par le fonds	0
Pertes actuarielles	(26)
Autres	
Juste Valeur au 31 décembre 2007	292

Provision (en millions d'euros)	Total
Defined Benefits Obligations (DBO)	918
Ecarts actuariels non reconnus	(15)
Juste valeur des actifs de couverture	(292)
Provision au 31 décembre 2007	611

Les paramètres sont les suivants :

Age de départ à la retraite	60-65 ans
Evolution des salaires	1,4% à 3,2%
Taux de charges salariales	7% à 35%
Taux d'actualisation	3,9% à 5,15%

NOTE 26 : PASSIFS FINANCIERS

Note 26.1 DETTE NETTE

La dette nette du groupe peut s'analyser comme suit

<u>(en millions d'euros)</u>	<u>décembre 2007</u>	<u>décembre 2006</u>
Emprunts Obligataires	8 149	7 839
Dérivés - Passif	606	489
Autres Emprunts	662	658
Autres Dettes LT	89	79
Billet de Trésorerie	1 550	460
Crédit Baux	466	481
Total des Emprunts	11 523	10 006
Total retraité des Emprunts	11 453	9 939
Valeurs Mobilières	1 653	1 707
Dérivés - Actif	69	66
Disponibilités	2 442	1 924
Total des Placements	4 164	3 697
Dettes Nette	7 358	6 309

Note 26.2 EMPRUNTS

Détail des emprunts par nature de taux :

<u>(en millions d'euros)</u>	<u>décembre 2007</u>	<u>décembre 2006</u>
Dettes à taux fixe	9 396	8 212
Dettes à taux variable	2 057	1 727
Total	11 453	9 939

La dette à taux flottant correspond soit à la dette à taux flottant à l'émission, soit à la dette à taux fixe avant swap à taux variable à l'émission.

Détail des emprunts par devise :

Les emprunts sont présentés par devise après effet de couverture.

Détail des emprunts par devises		
<u>(En millions d'euros)</u>	<u>décembre 2007</u>	<u>décembre 2006</u>
Euro	10 879	9 352
Dollar US	0	1
Real Brésilien	304	92
Yuan Chinois	42	50
Livre Turque	4	3
Livre Chypriote	22	50
Dollar Taiwanais	65	112
Ringgit Malais	3	2
Peso Argentin	0	18
Francs Suisse		97
Peso Colombien	103	150
Baht Thaïlandais	4	4
Zloty Polonais	26	8
Total	11 453	9 939

La dette en euros représente 95% du total en décembre 2007 contre 94% en décembre 2006.

Détail des emprunts obligataires :

Détail des emprunts Obligataires		8 149
Emissions publiques	Échéance	7 601
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 7 ans - 5,125%	2014	1 250
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 5 ans - E3M+15bp	2012	200
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 10 ans - 4,375%	2016	600
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 10 ans - 3,825%	2015	50
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 10 ans - 3,85%	2015	50
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 8 ans - 3,625%	2013	750
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 4 ans - 3,265%	2008	500
Emprunt Obligataire Euro MTN - GBP - 10 ans - 5,375%	2012	796
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 8 ans - 4,375%	2011	1 100
Emprunt Obligataire Euro MTN - EUR - 2,5 ans - 6,125%	2010	1 000
Emprunt Obligataire - FRF - 10 ans - 4,5%	2009	1 000
Emprunt Obligataire - FRF - 10 ans - 5,3%	2008	305
Emissions Privées :		547

Détail des emprunts par échéance :

<u>(En millions d'euros)</u>	<u>décembre 2007</u>	<u>décembre 2006</u>
1 an	3 247	2 408
2 ans	1 064	1 007
3 à 5 ans	3 347	3 462
Au-delà de 5 ans	3 262	2 571
Indeterminée	534	492
Total	11 453	9 939

Covenants bancaires :

Au 31 décembre 2007, le Groupe n'a pas de covenants bancaires.

Note 26.3 RISQUE DE LIQUIDITE ASSOCIE AUX PASSIFS FINANCIERS

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit :

31/12/2007	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	< 1an	2-5 ans	> 5ans
<i>en millions d'euros</i>					
Dette couverte en juste valeur	846	960	80	880	0
Dette couverte en flux de trésorerie	100	101	101	0	0
Dette à taux fixe	7 865	9 253	2 227	4 054	2 972
Dette non couverte	2 111	2 166	1 908	257	0
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	466	0	0	0	0
Instruments dérivés de taux	135	1 142	127	1 015	0
Total Emprunts	11 523	13 623	4 444	6 207	2 972
Dettes fournisseurs	17 077	17 077	17 077	0	0
Refinancement des encours clients	4 419	4 419	3 989	430	0
Autres passifs *	3 114	3 114	3 114	0	0
Total	36 132	38 232	28 623	6 637	2 972

Les flux de trésorerie contractuels ne sont pas actualisés. Pour les instruments à taux variable, le taux pris en compte est le taux spot au 31 décembre.

Carrefour met en œuvre un programme de titrisation de créances commerciales libellées en euro résultant des contrats de coopération commerciale des principales filiales du groupe. Une analyse des risques et avantages cédés a fait ressortir un traitement comptable du programme partiellement déconsolidant. Le Groupe conserve au bilan la dette correspondant à la garantie maximum.

31/12/2006	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	< 1an	2-5 ans	> 5ans
<i>en millions d'euros</i>					
Dette couverte en juste valeur	1 107	1 222	236	202	785
Dette couverte en flux de trésorerie	425	441	340	101	0
Dette à taux fixe	6 583	7 659	1 281	4 727	1 651
Dette non couverte	1 330	1 359	1 030	329	0
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	481	0	0	0	0
Instruments dérivés de taux	79	78	39	(7)	45
Total Emprunts	10 006	10 759	2 926	5 352	2 481
Dettes fournisseurs	16 449	16 449	16 449	0	0
Refinancement des encours clients	3 943	3 943	3 427	516	0
Autres passifs *	2 910	2 910	2 910	0	0
Total	33 308	34 062	25 713	5 868	2 481

* Les autres passifs se composent des postes suivants :

En millions d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fournisseurs d'immobilisations	877	890
Dettes envers le personnel	1 633	1 552
Produits constatés d'avance	94	86
Autres dettes	509	382
Total	3 114	2 910

Les passifs à long terme (hors provision) ne font pas l'objet d'une actualisation, l'effet de cette dernière étant non significatif sur les comptes.

NOTE 27 : INSTRUMENTS FINANCIERS : COUVERTURES DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau suivant indique les périodes au cours desquelles le Groupe s'attend à ce que les flux de trésorerie associés aux instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie interviennent.

en millions d'euros	2007					2006				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus	< 1an	> 1 an	> 5ans	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus	< 1an	> 1 an	> 5ans
Risque de taux *	0	0	0	0	0	5	5	7	(2)	0
Instruments de change *	248	260	260	0	0	91	93	93	0	0
Total	248	260	260	0	0	96	98	100	(2)	0

Le tableau suivant indique les périodes au cours desquelles le Groupe s'attend à ce que les flux de trésorerie associés aux instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie impactent le résultat.

en millions d'euros	2007					2006				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus	< 1an	> 1 an	> 5ans	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus	< 1an	> 1 an	> 5ans
Risque de taux *	0	0	0	0	0	5	5	7	(2)	0
Instruments de change *	248	260	260	0	0	91	93	93	0	0
Total	248	260	260	0	0	96	98	100	(2)	0

* Les risques de taux concernent principalement des swaps tandis que les instruments de change sont essentiellement composées de contrat à terme.

NOTE 28 : INSTRUMENTS FINANCIERS : RISQUE DE CHANGE

Exposition au risque de change

Les activités du Groupe dans le monde sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays (achats et ventes en devises locales). Par conséquent, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est naturellement limitée. La sensibilité du Groupe au risque de change est faible.

Les cours de change Euro-Devises suivants ont été appliqués au cours de l'exercice :

Pays	Devise	31/12/2007		31/12/2006	
		CLOTURE	TAUX MOYEN	CLOTURE	TAUX MOYEN
ARGENTINE	PES	0,2157	0,2331	0,2477	0,2587
BRESIL	BRL	0,3827	0,3775	0,3555	0,3659
CHINE	CNY	0,0930	0,0961	0,0973	0,1000
COLOMBIE	1000 COP	0,3372	0,3517	0,3388	0,3373
ETATS UNIS	USD	0,6793	0,7297	0,7593	0,7963
GRANDE BRETAGNE	GBP	1,3636	1,4604	1,4892	1,4669
HONG-KONG	HKD	0,0871	0,0937	0,0976	0,1026
INDONESIE	100 IDR	0,0072	0,0080	0,0084	0,0087
MALAISIE	MYR	0,2054	0,2125	0,2151	0,2171
POLOGNE	PLN	0,2783	0,2660	0,2610	0,2571
ROUMANIE	RON	0,2772	0,2985	0,2956	0,2856
SLOVAQUIE	SKK	0,0298	0,0296	0,0290	0,0269
SINGAPOUR	SGD	0,4725	0,4849	0,4950	0,5015
SUISSE	CHF	0,6043	0,6085	0,6223	0,6354
TAIWAN	TWD	0,0209	0,0223	0,0233	0,0245
THAILANDE	THB	0,0231	0,0222	0,0210	0,0210
TURQUIE	TRY	0,5824	0,5616	0,5365	0,5564

NOTE 29 : INSTRUMENTS FINANCIERS : JUSTE VALEUR

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable au bilan. Le principe de définition de la juste valeur est indiqué en note 1.

Juste valeurs/valeurs comptables <i>en millions d'euros</i>	31/12/2007		31/12/2006	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres de participation	297	297	269	269
Autres immobilisations financières long terme	822	822	842	842
Total Actifs Financiers	1 119	1 119	1 111	1 111
Encours clients des sociétés financières	4 672	4 672	4 242	4 242
Créances d'exploitation	3 424	3 424	3 620	3 620
Autres Actifs	956	956	815	815
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	4 164	4 164	3 697	3 697
Dette couverte en juste valeur	846	846	1 107	1 107
Dette couverte en flux de trésorerie	100	100	425	425
Dette à taux fixe	7 865	7 814	6 583	6 624
Dette non couverte	2 111	2 111	1 330	1 330
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	466	466	481	481
Instruments dérivés de taux	135	135	79	79
Total Emprunts	11 523	11 472	10 006	10 047
Dettes fournisseurs	17 077	17 077	16 449	16 449
Refinancement des encours clients	4 419	4 419	3 943	3 943
Autres passifs	3 114	3 114	2 910	2 910
Total	50 468	50 417	46 793	46 834
Profit (perte non comptabilisé)		(50)		41

NOTE 30 : EVENEMENTS POST CLOTURE

Le 29 janvier 2008, CarrefourSA, joint venture entre Carrefour et Sabanci en Turquie ont annoncé la vente d'un terrain situé à Merter (Istanbul) à une joint venture contrôlée par Apollo Real Estate et Multi Turkmall dans le but de construire une galerie commerciale. Un hypermarché Carrefour sera construit sur ce site. Le prix de la transaction s'élève à 267 millions d'euros.

En février 2008, les autorités slovaques de la concurrence ont approuvé le protocole d'accord entre le groupe Carrefour et les sociétés ICS et ECM Group BV concernant la cession de ses hypermarchés situés en Slovaquie.

Le prix de cession du Portugal sera ajusté en fonction de certains indicateurs financiers à la date de clôture définitive de la transaction.

NOTE 31: PASSIFS EVENTUELS

Dans le cadre de leur activité courante, les sociétés du Groupe font régulièrement l'objet de contrôles fiscaux. Les redressements fiscaux, ou les suspens fiscaux identifiés mais ne faisant pas l'objet d'un redressement, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est régulièrement revu conformément aux critères de l'IAS 37. Le Groupe a recours à des conseils internes ou externes pour l'assister dans l'évaluation de ces litiges ou contentieux.

Le Groupe est par ailleurs sujet à divers litiges ou contentieux dont il estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront pas d'incidence significative sur sa situation financière, son activité et/ou son résultat.

NOTE 32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus par le Groupe et non comptabilisés au bilan correspondent à des obligations contractuelles non encore réalisées et subordonnées à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures à l'exercice en cours. Ces engagements sont de trois ordres : ceux liés à la trésorerie, ceux liés à l'exploitation des points de ventes et ceux liés aux acquisitions de titres. En outre, le Groupe a des contrats de location (loyers payables principalement sur les points de vente loués, et loyers recevables principalement sur les boutiques de galeries marchandes) qui représentent également des engagements futurs, donnés ou reçus.

1. Les engagements hors bilan liés à la trésorerie sont composés :

- de lignes de crédits mobilisables représentant les lignes de crédit confirmées mises à la disposition du Groupe et non utilisées à la date de clôture ;
- de cautions et hypothèques données ou reçues principalement dans le cadre de l'activité immobilière du Groupe;
- des engagements de crédit donnés par les sociétés financières du Groupe à leur clientèle dans le cadre de leurs activités opérationnelles, ainsi que d'engagements bancaires reçus.

2. Les engagements hors bilan liés à l'exploitation sont composés :

- d'engagements d'achats de terrains dans le cadre des programmes d'expansion du Groupe ;
- de dépendances diverses issues de contrats commerciaux ;
- d'engagements donnés pour l'accomplissement de travaux dans le cadre des programmes d'expansion du Groupe ;
- de garanties locatives et de garanties sur opérateurs de galeries marchandes ;
- de créances garanties ;
- ainsi que d'autres engagements donnés ou reçus.

3. Les engagements liés aux acquisitions de titres sont composés d'engagements fermes reçus d'achat et de vente de titres - majoritairement en France, dans le cadre de l'activité de Franchise du Groupe - ainsi que d'options d'achat de titres et de garanties de passifs. Les garanties de passif reçues ne sont pas valorisées.

4. Les engagements liés aux contrats de location

A fin décembre 2007, le Groupe détient en pleine propriété 620 hypermarchés sur 1086 hypermarchés intégrés, 660 supermarchés sur 1702 supermarchés intégrés et 462 maxidiscomptes sur 4823 maxidiscomptes intégrés.

Les magasins non détenus en pleine propriété font l'objet de contrats de location ayant représenté une charge de 965 millions d'euros sur l'année 2007 (cf. note 7).

15 % de ces contrats sont à échéance de moins de 1 an, 33 % à échéance de 1 à 5 ans et 52 % à échéance de plus de 5 ans. Le montant brut des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement maximal futur pris par le Groupe, aussi bien en terme de durée que de montant pour chacun des contrats de location immobilière existant à ce jour, s'élève à 5798 millions d'euros. L'actualisation de ces loyers futurs correspond à un engagement donné de 4 368 millions d'euros.

Le Groupe détient par ailleurs des galeries commerciales, principalement autour des hypermarchés et supermarchés, données en location et ayant représenté sur l'année 2007 un produit de 225 millions d'euros. Le montant brut des loyers futurs à recevoir, déterminé en fonction de l'engagement futur pris par les locataires, aussi bien en terme de durée que de montant pour chacun des contrats de location immobilière existant à ce jour, s'élève à 344 millions d'euros. L'actualisation de ces loyers futurs correspond à un engagement reçu de 305 millions d'euros.

Engagements donnés :

Engagements donnés (en M€)	31/12/2007	Détail par échéance		
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Liés à la trésorerie	6 174	1 820	3 954	400
<i>relatifs aux sociétés financières</i>	<i>4 689</i>	<i>1 166</i>	<i>3 511</i>	<i>13</i>
<i>relatifs aux autres sociétés</i>	<i>1 485</i>	<i>654</i>	<i>444</i>	<i>387</i>
Liés à l'exploitation/immobilier/expansion...	1 146	372	647	126
Liés aux cessions de titres	1 800	180	1 557	63
Liés aux locations	5 798	882	1 886	3 030
TOTAL	14 917	3 255	8 044	3 618

Engagements reçus :

Engagements reçus (en M€)	31/12/2007	Détail par échéance		
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Liés à la trésorerie	7 311	2 924	4 341	47
<i>relatifs aux sociétés financières</i>	<i>1 849</i>	<i>542</i>	<i>1 281</i>	<i>25</i>
<i>relatifs aux autres sociétés</i>	<i>5 462</i>	<i>2 381</i>	<i>3 059</i>	<i>21</i>
Liés à l'exploitation/immobilier/expansion...	709	102	466	141
Liés aux acquisitions de titres	406	0	126	280
Liés aux locations	344	156	123	65
TOTAL	8 770	3 182	5 056	533

NOTE 33 : EFFECTIFS

	31/12/2007	31/12/2006
Effectif moyen du Groupe	461 260	434 205
Effectif fin de période du Groupe	490 042	456 295

NOTE 34 : PARTIES LIEES

La rémunération au titre de l'année 2007 des membres du Comité de Direction (hors Directoire) s'est élevée à 8 658 574 euros.

La rémunération des mandataires sociaux est détaillée dans le rapport de gestion du Directoire.

Les transactions entre la société mère et les sociétés mises en équivalence sont résumées ci-dessous :

En millions d'euros	Nature de la transaction	Montant des transactions		Créances sur les entreprises liées		Dettes sur les entreprises liées		Engagements hors bilan	
		2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
	Ventes de marchandises	4	2	2	1				
	Engagements donnés: engagements fermes d'achat de titres							979	1049
	Engagements reçus: engagements fermes d'achat de titres								84
	Autres	(41)	(38)			(10)	(7)		

SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE AU 31 DECEMBRE 2007

	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation	Numéro de Registre du Commerce
FRANCE		
ACTIS	100,0	345 274 310
ALFROY	100,0	398 260 950
ALIMENTAIRE SCORE	100,0	333 708 014
ALLU	100,0	383 966 496
ALODIS	100,0	345 130 306
ANADIA	100,0	442 769 691
ANDELYSIENNE DE DISTRIBUTION	100,0	384 418 331
ANDRENA	100,0	339 363 095
ANIFLORE	100,0	418 453 007
ARDAN	100,0	408 857 142
AUCEMA	99,9	398 656 660
AUREJAN	100,0	409 581 154
BALBIDIS	100,0	338 557 952
BCG	100,0	347 514 895
BDD	100,0	380 060 210
BERMITTO	100,0	334 897 220
BIGOURDANE DE DISTRIBUTION	100,0	334 570 298
BREAL DISTRIBUTION	100,0	432 807 550
BRUMAT	100,0	337 730 683
CADS	100,0	353 110 554
CAMARSYL	100,0	443 499 041
CAMORIC	100,0	384 916 441
CARAUTOROUTES	100,0	433 970 944
CARCOOP	50,0	317 599 231
CARCOOP FRANCE	50,0	333 955 912
CARDADEL	100,0	335 014 411
CARFUEL	100,0	306 094 194
CARMA	50,0	330 598 616
CARMA VIE	50,0	428 798 136
CARMIN	100,0	392 312 898
CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE	100,0	428 240 352
CARREFOUR ASSISTANCE A DOMICILE	100,0	487 596 173
CARREFOUR AUTOROUTES (ex Covicar 6)	100,0	451 321 194
CARREFOUR FORMATION HYPERMARCHES FRANCE (CFHF)	100,0	433 970 811
CARREFOUR FRANCE	100,0	672 050 085
CARREFOUR HYPERMARCHES	100,0	451 321 335
CARREFOUR HYPERMARCHES FRANCE	100,0	428 767 859
CARREFOUR INTERACTIVE	100,0	493 123 095
CARREFOUR MOBILIER HYPERMARCHES FRANCE	100,0	433 970 886
CARREFOUR MONACO	100,0	92 502 820
CARREFOUR PROPERTY	100,0	775 632 169
CARREFOUR SERVICES CLIENTS	100,0	423 697 523
CARREFOUR STATION SERVICE (ex PARIDIS 75)	100,0	451 321 376
CARREFOUR SYSTEMES D'INFORMATIONS FRANCE	100,0	433 929 114
CARREFOUR VACANCES	100,0	379 601 974
CARTAILLAN	100,0	447 729 815
CASCH	100,0	444 531 180
CASMF	100,0	444 531 388
CDA	100,0	342 416 005
CHAMPION SUPERMARCHES FRANCE (C.S.F)	100,0	440 283 752
CHAMVOG	100,0	410 907 315
CHANGE DISTRIBUTION	100,0	443 738 463
CHARSAC	100,0	326 313 426
CHRISTHALIE	100,0	344 389 820
CHRISTING	100,0	330 305 558

CLAIREFONTAINE	100,0	326 964 715
CLEMADIS	100,0	439 872 979
CM SUPERMARCHES SUD EST CMSSE	100,0	421 063 256
COJADIS	100,0	445 018 633
COLODIS	100,0	480 569 813
COMIDIS	100,0	333 903 789
CONTINENT 2001	100,0	430 209 650
COVICAR 2	100,0	440 274 454
CROIX DAMPIERRE	91,6	780 680 781
CSD	74,0	326 220 654
CSD TRANSPORTS	74,0	433 859 154
CUBZADIS	100,0	353 125 255
DAGUI	100,0	339 443 137
DALCINE	100,0	384 776 902
DARTAGNAN	99,9	339 211 450
DAVARD	100,0	333 940 120
DDAPS	100,0	383 946 795
DE LA MARILO	100,0	400 178 760
DEFENSE ORLEANAISE	50,0	085 580 728
DES BIHOURDES	100,0	428 082 218
DES JARDINS	100,0	383 329 968
DIJOI	100,0	333 134 641
DIONYESIENNE DE SUPERMARCHES	100,0	397 728 122
DISANIS	100,0	418 544 516
DISTRABAUD	100,0	402 068 456
DISTRAL	100,0	331 057 075
DISTRIVAL	100,0	383 257 938
DOP 4	100,0	345 130 520
DU MOULIN	100,0	379 967 136
DU PETIT MOULIN	100,0	423 874 742
DUNIEDIS	100,0	338 434 673
ESQUIEZIENNE DE SUPERMARCHES (S.E.S)	100,0	332 136 050
ETADIS	100,0	440 274 355
ETS CATTEAU	100,0	576 280 101
EUROMARCHE	100,0	780 060 414
FINIFAC	100,0	409 468 857
FORUM DEVELOPPEMENT	100,0	381 485 176
GEDEL	100,0	395 104 243
GEFIDIS	100,0	345 180 632
GENEDIS	100,0	345 130 512
GEOTIS	100,0	384 878 468
GILVER	100,0	382 944 684
GML - GRANDS MAGASINS LABRUYERE	50,0	314 832 387
GML FRANCE	50,0	397 894 296
GOUDY	100,0	353 898 125
GALEX	100,0	398 334 649
GUIDA	100,0	339 376 378
GUILLOT ET FILS	100,0	775 543 846
GUIROVI	100,0	381 618 461
HALLDIS	100,0	391 982 980
HAMON	100,0	622 007 821
HERVAU	100,0	353 869 662
HONDIS	100,0	437 939 952
HYPARLO SA	99,3	779 636 174
HYPARMO	99,3	334 440 849
IMMOBILIERE CARREFOUR	100,0	323 439 786
IMMODIS	100,0	950 340 927
INTERDIS	100,0	421 437 591
JBM HOLDING	100,0	401 634 852
JORI	100,0	350 832 267
JULIEME	100,0	392 746 194
KERISPER	100,0	323 635 367
KERRIS	100,0	340 382 548
LA BURRIERE	100,0	433 511 045
LA CIOTAT DISTRIIBUTION SNC	100,0	451 625 354
LA LAUFA	100,0	347 465 528
LA VOULTE DISTRIBUTION	100,0	391 571 312
LALAUDIS	99,0	339 176 885
LAMBIN	100,0	341 092 609

LAPALUS & FILS (ETABS)	100,0	795 920 172
LAUL	100,0	410 261 689
LE RELAIS DE CARIMAI	100,0	420 047 938
LEDAYE	99,9	333 585 354
LEDISAND	100,0	401 140 330
LES REMPARTS	100,0	389 347 063
LEVALDIS	100,0	381 681 345
LOGIDIS	100,0	303 010 789
LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES	100,0	428 240 287
LORDIS	100,0	430 160 010
LUDIS	100,0	345 316 855
MAISON JOHANES BOUBEE	100,0	775 583 248
MANDY	100,0	319 449 708
MANOLY	100,0	331 171 223
MAPILO	100,0	327 788 105
MARJORIE	99,9	347 619 645
MATEDIS	100,0	383 230 703
MIBILCO	100,0	347 737 157
MONDEVILLE 1	100,0	422 382 051
MONEDIS	100,0	351 036 017
MONTEL DISTRIBUTION	100,0	398 834 226
MONTELMAR DISTRIBUTION	100,0	487 596 165
MONTVERT	100,0	379 843 139
NEUVILLE DISTRIBUTION	100,0	439 525 148
NEUVYDIS	100,0	351 715 537
NODIS	100,0	325 485 902
NOISY DISTRIBUTION	100,0	350 498 416
OGALIM	100,0	348 302 613
OOSHOP	95,0	420 153 538
OSMADIS	100,0	404 239 584
PARADICE	100,0	349 246 280
PERPIGNAN DISTRIBUTION SNC	100,0	451 603 070
PHILEVE	100,0	347 970 592
PHIVETOL	100,0	340 721 844
PLOUHADIS	100,0	385 254 370
POLE	100,0	341 455 855
PONTORSON DISTRIBUTION	100,0	352 725 808
PRODIM	100,0	345 130 488
PROFIDIS	100,0	323 514 406
PROFIDIS & CIE	99,0	327 753 372
RIOM DISTRIBUTION	100,0	487 596 199
RIOMOISE DE DISTRIBUTION SA	100,0	318 623 790
ROBINSON	100,0	403 877 863
S 2M I	100,0	440272789
S.D.O	100,0	487 280 307
S.L.M. DISTRIBUTION	100,0	453 585 101
S.T.D.	100,0	417 597 549
S2P - SOCIETE DES PAIEMENTS PASS	60,0	313 811 515
SAB	100,0	419 278 270
SADAP	100,0	351 546 734
SAINT MICHEL DISTRIBUTION	100,0	314 208 752
SAINT ROMAIN DISTRIBUTION	100,0	403 730 112
SAPER	100,0	348 841 305
SARL DE SAINT HERMENTAIRE	100,0	384 235 602
SAUDIS	100,0	338 625 759
SCI LA SEE	100,0	484 144 399
SCI POUR LE COMMERCE	100,0	378 384 002
SEGODIS	100,0	311 510 432
SELIMA	100,0	411 495 369
SES 1 (ex Coviam 7)	100,0	487 647 091
SHF	100,0	387 520 711
SICODI	100,0	352 487 722
SIFO	100,0	401 321 344
SIGER	100,0	377 649 421
SISP	100,0	349 146 878
SMANG	100,0	328 816 004
SMSM	100,0	329 275 978
SOBEDIS	100,0	308 250 240
SOBRUDIS	100,0	380 848 051
SOCAMAG	100,0	423 938 042
SOCARDIS	100,0	382 952 356

SOCIETE DE DISTRIBUTION PLOEUCOISE - SODIP	100,0	325 517 464
SOCIETE DES HYPERMARCHES DE LA VEZERE	50,0	382 824 761
SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS & Cie	100,0	319 730 339
SOCIETE FECAMPOISE DE SUPERMARCHES	100,0	305 490 039
SOCIETE NOUVELLE SOGARA	50,0	441 037 405
SODICO	100,0	338 008 162
SODICREST	100,0	997 220 082
SODIGIR	100,0	389 504 291
SODILOC	100,0	382 005 916
SODISAL	100,0	332 161 686
SODISCAF	100,0	398 008 565
SODISOR	100,0	788 358 588
SODITA	100,0	482 053 352
SOFEDIS	100,0	317 516 441
SOFIDIM	100,0	673 820 601
SOFIDIS	100,0	388 586 505
SOFINEDIS	100,0	304 515 380
SOFODIS	100,0	729 201 384
SOFRED	100,0	342 213 253
SOGARA	50,0	662 720 341
SOGARA FRANCE	50,0	397 509 647
SOGIPIC	100,0	400 881 058
SOGRIN	100,0	325 663 771
SOJUDIS	100,0	316 701 309
SOLADIS	100,0	345 027 171
SOLEDIS	100,0	401 146 311
SOPLANDI	100,0	392 435 905
SOVAL	100,0	847 250 503
STEMA	100,0	440 068 625
STROFI	100,0	421 892 134
SUPER ALBA	100,0	325 183 655
TAVERDIS	100,0	350 621 652
THOMAS DISTRIBUTION	100,0	394 183 040
TILLY DISTRIBUTION	100,0	350 553 517
TONICLEM	100,0	414 102 657
VALDIS	100,0	347 381 196
VEZERE DISTRIBUTION	100,0	478 502 651
VICUS	100,0	333 963 627
VIMOUTIERS DISTRIBUTION	100,0	310 712 278
BOEDIM	100,0	379 874 571
CARREFOUR MANAGEMENT	100,0	403 245 061
CARREFOUR SA	100,0	652 014 051
CHAMNORD	62,6	303 543 128
COMPTOIRS MODERNES SAS (CMSAS)	100,0	575 450 317
COSG	100,0	440 091 114
CRFP1	100,0	434 210 985
CRFP10	100,0	444 531 628
CRFP11	100,0	444 531 719
CRFP12	100,0	444 531 750
CRFP4	100,0	440 160 570
DAUPHINOISE DE PARTICIPATIONS	100,0	337 748 552
HAUTS DE ROYA	100,0	428 470 900
HYPARLO FRANCE	100,0	439 916 677
P.R.M.	100,0	352 442 826
TOURANGELLE DE PARTICIPATIONS	100,0	339 487 787
CARREFOUR IMPORT SAS (EX CRFP2)	100,0	434 212 130
CARREFOUR MARCHANDISES INTERNATIONALES	100,0	385 171 582
COMPAGNIE D'ACTIVITE ET DE COMMERCE INTERNATIONAL -CACI-	100,0	352 860 084
CARREFOUR EUROPE	100,0	420 265 845
ED FRANCHISE SAS	100,0	434 193 454
ED SAS	100,0	381 548 791
ERTECO	100,0	303 477 038
IMMOBILIERE ERTECO SNC	100,0	389 526 617
SARL ERTECO EST	100,0	401 636 550
SOCIETE NOUVELLE DES MAGASINS ED	100,0	352 730 816
SNC ED EST	100,0	402 628 283
BEARBULL	99,3	423 143 718
HOFIDIS II	100,0	423 143 718
SET	100,0	433 964 202

SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE AU 31 DECEMBRE 2007
Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation

ALLEMAGNE

ERTECO DEUTSCHLAND GMBH	100,0
PROMOHYPERMARKT AG & CO. KG	100,0

ARGENTINE

BANCO CETELEM ARGENTINA SA	40,0
BANCO DE SERVICIOS FINANCIEROS SA	60,0
INC S.A.	100,0
CARREFOUR AMERICAS	100,0
DIA ARGENTINA SA	100,0

BELGIQUE

CENTRE DE COORDINATION CARREFOUR	100,0
FOURCAR BELGIUM SA	100,0
FOURFINANCE HOLDING BV	100,0
GMR	100,0
NORTHSHORE PARTICIPATION	100,0
SERCAR	100,0
SOUTH MED INVESTMENTS	100,0
ALL IN FOOD	100,0
ANDIS	100,0
BIGG'S SA	100,0
CARGOVIL (EX OUTEX)	100,0
CARREFOUR BELGIUM	100,0
CARREFOUR INFORMATION SYSTEM	100,0
CARJUM	100,0
CUSTOMER LOYALTY PROGRAM BELGIUM - CLPB	97,1
DAVO	100,0
DE NETELAAR	100,0
DIKON	100,0
DIZO	100,0
ECLAIR	100,0
EXTENSION BEL-TEX	100,0
FIFO	100,0
FILMAR	100,0
FILUNIC	100,0
FIMASER	60,0
FOMAR	100,0
FRESHCARE	100,0
FRESHFOOD	100,0
FRESHMAR	100,0
GB RETAIL ASSOCIATES SA	100,0
GROSFruit	100,0
MABE	100,0
MULTI STORE	100,0
PLUSMARKT	100,0
R&D FOOD	100,0
ROB	100,0
ROTHIDI	100,0
RULUK	100,0
SAMDIS	78,8
SCHILCO	100,0
SINDIS	100,0
SIVVO	100,0
SOCIETE RELAIS	100,0
STIGAM	100,0
TECHNICAL MAINTENANCE SERVICE - TMS	100,0
VERSMARKT	100,0
VEVO	100,0
VOMARKT	100,0
WAPRO	100,0

BRESIL

BREPA COMERCIO PARTICIPACAO LTDA	100,0
CARREFOUR ADMINISTRADORA DE CARTOES DE CREDITO,	60,0
CARREFOUR COMMERCIO E INDUSTRIA LTDA	100,0
CARREFOUR GALERIAS COMERCIAIS LTDA	100,0
CARREFOUR PARTICIPACOES SA	100,0
CARREFOUR VIAGENS E TURISMO LTDA.	100,0
ELDORADO	100,0
IMOPAR PARTICIPACOES E ADMINISTRACAO IMOBILIARIA LTDA	100,0
KORCULA PARTICIPACOES	100,0
LOJIPART PARTICIPACOES SA	100,0
NOVA GAULE COMERCIO E PARTICIPACOES S.A.	100,0
RDC FACCOR FACTORING FOMENTO COMERCIAL LTDA.	100,0
CARREFOUR AMERICAS LTDA	100,0
DIA BRASIL	100,0

BULGARIE

CARREFOUR BULGARIA AD	100,0
-----------------------	-------

CHINE

BEIJING CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	55,0
BEIJING CHAMPION SHOULIAN COMMUNITY CHAIN STORES	100,0
BEIJING CHUANGYIJIA CARREFOUR COMMERCIAL	100,0
BEIJING REPRESENTATIVE OFFICE OF CARREFOUR S.A.	100,0
CARREFOUR (CHINA) MANAGEMENT & CONSULTING	100,0
CHANGCHUN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100,0
CHANGSHA CARREFOUR HYPERMARKET	100,0
CHENGDU CARREFOUR HYPERMARKET CO LTD	92,5
CHENGDU YUSHENG INDUSTRIAL DEVELOPMENT CO LTD	100,0
CHONGQING CARREFOUR COMMERCIAL CO LTD	55,0
DALIAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	65,0
DONGGUAN DONESHENG SUPERMARKET CO	100,0
DONGGUAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100,0
FOSHAN CARREFOUR COMMERCIAL CO.,LTD	100,0
FUZHOU CARREFOUR COMMERCIAL CO LTD	65,0
GUANGZHOU JIAGUANG SUPERMARKET CO	55,0
HAIKOU CARREFOUR COMMERCIAL	100,0
HANGZHOU CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	65,0
HARBIN CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	65,0
HEFEI YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD.	60,0
JINAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100,0
KUNMING CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100,0
NANJING YUEJIA SUPERMARKET CO LTD	65,0
NINGBO LEFU INDUSTRIAL DEVELOPMENT CO. LTD	100,0
NINGBO CARREFOUR COMMERCIAL	60,0
QINGDAO CARREFOUR COMMERCIAL	97,7
SHANGAI CARHUA SUPERMARKET LTD	55,0
SHENYANG CARREFOUR COMMERCIAL CO LTD	65,0
SHENZHEN CARREFOUR COMMERCIAL	100,0
SHENZHEN LERONG SUPERMARKET CO LTD	100,0
SUZHOU YUEJIA SUPERMARKET CO., LTD	55,0
CARREFOUR (CHINA) FOUNDATION	100,0
TIANJIN FUYE COMMERCIAL CO., LTD.	55,0
TIANJIN QUANYE CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	65,0
WUHAN HANFU CHAIN SUPERMARKET CO LTD	100,0
WUXI YUEFU COMMERCIAL CO., LTD.	60,0
XIAMEN CARREFOUR COMMERCIAL CO LTD	100,0
XIAN CARREFOUR HYPERMARKET CO LTD	100,0
XINJIANG CARREFOUR HYPERMARKET	100,0
XUZHOU YUEJIA COMMERCIAL CO LTD	60,0
ZHENGZHOU YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD.	60,0
ZHUHAI LETIN SUPERMARKET CO., LTD.	100,0
ZHUZHOU CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100,0
BEIJING DIA-SHOULIAN COMMERCIAL RETAIL CO. LTD	87,4
DIA TIANJIAN (SHANGHAI) MANAGEMENT CONSULTING	100,0
SHANGHAI DIA-LIAN HUA RETAIL CO. LTD	100,0

COLOMBIE

GSC SA - GRANDES SUPERFICIES DE COLOMBIA	100,0
------------------------------------------	-------

ESPAGNE

CARREFOUR CANARIAS, S.A.	95,9
CARREFOUR NAVARRA, S.L.	95,9
CARREFOUR NORTE, S.L.	95,9
CARREFOUR ESPANA PROPERTIES, S.L.	95,9
CARREFOURONLINE S.L (SUBMARINO HISPANIA)	95,9
CENTROS COMERCIALES CARREFOUR, S.A.	95,9
ESTABLECIMIENTOS DE CONVENIENCIA	100,0
GROUP SUPECO MAXOR	95,9
IMMOBILIARIA CARREFOUR	67,1
INVERSIONES PRYCA, S.A.	100,0
NORFIN HOLDER S.L	100,0
CORREDURIA DE SEGUROS CARREFOUR	71,9
SERVICIOS FINANCIEROS CARREFOUR EF.C. (FINANCIERA)	57,7
SIDAMSA CONTINENTE HIPERMERCADOS, S.A.	100,0
SOCIEDAD DE COMPRAS MODERNAS, S.A. (SOCOMO)	95,9
SUPERMERCADOS CHAMPION, S.A.	95,9
VIAJES CARREFOUR, S.L.UNIPERSONAL	95,9
DISTRIBUIDORA INTERNACIONAL DE ALIMENTACION (DIASA)	100,0
FINANDIA E.F.C.	100,0
PLUS SUPERMERCADOS, S.A.	100,0
TENGMANN IBERIA, S.L.	100,0

GRECE

CARREFOUR CREDIT	30,0
CARREFOUR MARINOPOULOS	50,0
XYNOS SA	50,0
DIA HELLAS	80,0
GUEDO Holding Ltd.	25,1

HONG KONG

CARREFOUR GLOBAL SOURCING ASIA	100,0
CARREFOUR TRADING ASIA LTD (CTA)	100,0
CARREFOUR ASIA LTD	100,0
VICOUR LIMITED	100,0

INDE

CARREFOUR INDIA MASTER FRANCHISE LTD	100,0
CARREFOUR WC & C INDIA PRIVATE LTD	100,0

INDONESIE

PT CARREFOUR INDONESIA (EX CONTIMAS)	100,0
--------------------------------------	-------

IRELAND

CARREFOUR INSURANCE	100,0
---------------------	-------

ITALIE

CARREFOUR DISTRIBUZIONE SRL (ex CONSORZIO)	99,8
CARREFOUR ITALIA	100,0
CARREFOUR ITALIA IMMOBILIARE	99,8
CARREFOUR SERVIZI FINANZIARI SPA	60,0
DEMETER ITALIA SPA (ex HYPERMARKET HOLDING)	99,8
DI PER DI SRL	99,8
ETNASTORE SPA	99,8
FINMAR SPA	99,8
GS SpA (EX ATENA)	99,8
I.S. CINQUE SRL	99,8
LOGIDIS ITALIA SRL	99,8
S.L.I.D.I. SRL	99,8
SOCIETA SVILUPPO COMMERCIALE	99,8
SVILUPPO ALIMENTARE SRL	99,8
TREDI' ESPANSIONE SRL	99,8

MALAISIE

CARREFOUR MALAYSIA SDN BHD	100,0
MAGNIFICENT DIAGRAPH SDN-BHD	100,0

PAYS-BAS

ALCYON BV	95,9
CADAM BV	100,0
CARREFOUR CHINA HOLDINGS BV	100,0
CARREFOUR NEDERLAND BV	100,0
CARRETSTRAAT BV	100,0
HOFIDIS INVESTMENT AND FINANCE INTERNATIONAL (HIFI)	100,0
FOURCAR BV	100,0
FOURET BV	100,0
FRANCOFIN BV	100,0
EUROPE TRADING COMPANY (ETC)	100,0
INTERCROSSROADS BV	100,0
KRUISDAM BV	100,0
MILDEW BV	100,0
ONESIA BV	100,0
SOCA BV	100,0
HYPER INVEST BV	100,0
CARREFOUR INTERNATIONAL SERVICES BV (HYPER GERMAN)	100,0
HYPER GERMANY BV	100,0

POLOGNE

CP (AHOLD POLSKA)	100,0
CARREFOUR POLSKA	100,0
CARREFOUR POLSKA PROPER	100,0
CARREFOUR POLSKA WAW	100,0

PORTUGAL

DIA PORTUGAL SUPERMERCADOS	100,0
----------------------------	-------

REPUBLIQUE TCHEQUE

ALFA SHOPPING CENTER	100,0
USTI NAD LABEM SHOPPING CENTER	100,0
SHOPPING CENTRE KRALOVO POLE	100,0

ROUMANIE

CARREFOUR ROUMANIE	99,3
CARREFOUR VOIAJ	98,3

SINGAPOUR

CARREFOUR SINGAPOUR PTE LTD	100,0
CARREFOUR SOUTH EAST ASIA	100,0

SLOVAQUIE

ATERAITA	100,0
CARREFOUR SLOVENSKO	100,0

SUISSE

CARREFOUR WORLD TRADE	100,0
HYPERDEMA (PHS)	100,0
PROMOHYPERMARKT AG (PHS)	100,0
CARREFOUR SUISSE	100,0
DISTRIBUTIS SA	50,0

TAIWAN

CARREFOUR INSURANCE BROKER CO	60,0
CARREFOUR STORES TAIWAN CO	60,0
CHARNG YANG DEVELOPMENT CO	30,0
PRESICARRE	60,0

THAILANDE

CENCAR LTD	100,0
NAVA NAKARINTR LTD	100,0
SSCP THAILAND LTD	100,0

TURQUIE

DIA SABANCI SUPERMARKETLERI TICARET ANONIM SIRKETI	60,0
CARREFOUR SABANCI TICARET MERKEZI AS CARREFOURSA	58,2

SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE AU 31 DECEMBRE 2007

	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation	Numéro de Registre du Commerce
FRANCE (1)		
ALTIS	50,0	310 710 223
DISTRIMAG	50,0	301 970 471
HYPERMARCHES DES 2 MERS - H2M	50,0	393 248 554
PROVENCIA SA	50,0	326 521 002
SA BLADIS	33,3	401 298 583
SCI LATOUR	60,0	333 337 053
SOCIETE RESEAU FRANCE BILLET	45,0	414 948 638
SOCIETE SUPERMARCHE DU BASSIN - SSB	50,0	324 766 047

SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE AU 31 DECEMBRE 2007

	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
ARGENTINE (2)	
HIPERBROKER	65,0
EMIRATS ARABES UNIS (1)	
MAJID AL FUTTAIM	25,0
ESPAGNE (1)	
COSTASOL DE HIPERMERCADOS, S.L.	32,6
DIAGONAL PARKING, S.C.	55,1
GLORIAS PARKING S.A.	47,9
ILITURGITANA DE HIPERMERCADOS, S.L.	32,6
INTERING SA	47,9
SICIONE, S.A.	33,1
Italie (1)	
CARREFOUR ITALIA MOBILE SRL	50,0
FINIPER SPA	20,0
G.D. PLUS SCARL	33,3
IL BOSCO SRL	39,9
IPER ORIO SPA	49,9
IPER PESCARA SPA	49,9
PEGASO SPA	48,9
SUISSE (1)	
DISTRIBUTIS MONCOR SA	25,0

- (1) Ces sociétés ne sont pas consolidées en intégration globale car le Groupe n'en détient pas le contrôle.
 (2) Ces sociétés sont non significatives ou en cours de dissolution.

Parc de magasins intégrés (consolidés)											
FRANCE	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hypermarchés	117	117	179	179	175	178	178	179	179	192	194
Supermarchés		398	530	539	534	547	566	588	595	615	604
Maxidiscomptes	367	384	418	424	459	487	578	630	782	811	840
Autres formats	321	357	576	584	127	126	126	129	108	101	61
Total	805	1256	1703	1726	1295	1338	1448	1526	1664	1719	1699
EUROPE hors											
France	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hypermarchés	68	73	142	187	253	268	281	288	321	365	399
Supermarchés			181	480	548	650	651	690	765	746	957
Maxidiscomptes			1965	2099	2210	2325	2464	2606	2789	2969	3 136
Autres formats			76	263	173	130	210	240	223	241	229
Total	68	73	2364	3029	3184	3373	3606	3824	4098	4321	4721
BELGIQUE											
Hypermarchés					57	57	56	56	56	56	56
Supermarchés					72	73	73	77	79	79	79
Autres formats					1	1	1	1			
Total					130	131	130	134	135	135	135
ESPAGNE											
Hypermarchés	56	58	112	116	108	115	119	121	136	148	155
Supermarchés*			175	187	167	174	200	190	143	82	86
Maxidiscomptes			1541	1609	1649	1700	1778	1836	1891	1961	2 072
Autres formats			30	27	28	31	32	32			3
Total	56	58	1858	1939	1952	2020	2129	2179	2170	2191	2 316
GRECE											
Hypermarchés			4	11	11	13	13	16	19	25	28
Supermarchés				85	82	142	101	120	148	164	197
Maxidiscomptes			142	181	199	212	221	251	267	295	300
Autres formats				46	46	47	47	60	52	51	32
Total			146	323	338	367	382	447	486	535	557
ITALIE											
Hypermarchés	6	6	6	31	34	34	39	38	50	55	58
Supermarchés				192	173	203	205	226	238	247	249
Autres formats			46	190	98	98	130	147	171	190	194
Total	6	6	52	413	305	335	374	411	459	492	501
POLOGNE											
Hypermarchés	1	3	7	8	9	13	15	17	32	42	72
Supermarchés			6	15	51	55	67	70	71	83	247
Total	1	3	13	23	60	68	82	87	103	125	319
PORTUGAL											
Hypermarchés	3	4	5	5	5	6	7	7	7	10	
Maxidiscomptes			273	272	276	281	283	286	292	320	348
Total	3	4	278	277	281	287	290	293	299	330	348
REPUBLIQUE TCHEQUE											
Hypermarchés			3	6	7	8	9	10			
Total			3	6	7	8	9	10			
ROUMANIE											
Hypermarchés										7	11
Total										7	11
SLOVAQUIE											
Hypermarchés				2	4	4	4	4			
Total				2	4	4	4	4			
SUISSE											
Hypermarchés					8	8	8	8	9	9	
Total					8	8	8	8	9	9	
TURQUIE											
Hypermarchés	2	2	5	8	10	10	11	11	12	13	19
Supermarchés				1	3	3	5	7	86	91	99
Maxidiscomptes			9	37	86	132	182	233	339	393	416
Total	2	2	14	46	99	145	198	251	437	497	534

AMERIQUES	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hypermarchés	84	101	112	120	124	135	147	157	148	204	255
Supermarchés			83	253	263	249	254	211	149	118	141
Maxidiscomptes			106	201	263	313	413	488	520	539	572
Autres formats											5
Total	84	101	301	574	650	697	814	856	817	861	973
ARGENTINE											
Hypermarchés	18	21	22	22	22	23	24	28	28	30	59
Supermarchés				138	132	141	141	114	114	118	103
Maxidiscomptes			106	201	246	246	285	310	319	325	329
Total	18	21	128	361	400	410	450	452	461	473	491
BRESIL											
Hypermarchés	49	59	69	74	74	79	85	85	99	143	150
Supermarchés			83	115	131	108	113	97	35		38
Maxidiscomptes					17	67	128	178	201	214	243
Autres formats											5
Total	49	59	152	189	222	254	326	360	335	357	436
CHILI											
Hypermarchés		1	2	3	4	4					
COLOMBIE											
Hypermarchés		1	2	3	5	8	11	15	21	31	46
MEXIQUE											
Hypermarchés	17	19	17	18	19	21	27	29			
ASIE											
Hypermarchés	39	59	80	94	105	123	144	170	191	202	238
Supermarchés								6	8		
Maxidiscount							55	164	225	255	275
Total	39	59	80	94	105	123	199	340	424	457	513
CHINE											
Hypermarchés	7	14	20	24	24	32	40	56	70	90	112
Supermarchés								6	8	0	
Maxidiscount							55	164	225	255	275
Total	7	14	20	24	24	32	95	226	303	345	387
COREE											
Hypermarchés	3	6	12	20	22	25	27	27	31		
HONG-KONG											
Hypermarchés	2	4	4								
INDONESIE											
Hypermarchés		1	5	7	8	10	11	15	20	29	37
JAPON											
Hypermarchés				1	3	4	7	8			
MALAISIE											
Hypermarchés	3	5	6	6	6	6	7	8	8	10	12
SINGAPOUR											
Hypermarchés	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2
TAIWAN											
Hypermarchés	17	21	23	24	26	28	31	34	37	47	48
THAILANDE											
Hypermarchés	6	7	9	11	15	17	19	20	23	24	27
GROUPE											
Hypermarchés	308	350	513	580	657	704	750	794	839	963	1086
Supermarchés		398	794	1272	1345	1446	1471	1495	1517	1479	1702
Maxidiscomptes	367	384	2489	2724	2932	3125	3510	3888	4316	4574	4823
Autres formats	321	357	652	847	300	256	336	369	331	342	295
Total	996	1489	4448	5423	5234	5531	6067	6546	7003	7358	7906

* En 2006, le format Supermarchés en Espagne regroupe les magasins Carrefour Express. L'ensemble du parc de supermarchés a été cédé ou fermé et reclassé conformément à la norme IFRS5 en résultat des activités abandonnées.

Surface de vente par format (magasins intégrés)

En milliers de m ²	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hypermarchés	3 075	3 489	4 580	5 256	5 674	6 180	6 510	6 885	7 087	7 620	8 539
Supermarchés			1 195	1 968	2 117	2 132	2 277	2 321	2 319	2 283	2 446
Hard discount		232	794	906	997	1 093	1 255	1 466	1 674	1 850	2 065

SURFACE DE VENTE PAR PAYS (Magasins Intégrés)

	Hypermarchés	Supermarchés	Maxidiscomptes	Total
France	1 889	1 129	539	3 557
Europe (hors France)	3 045	1 129	1 282	5 456
Espagne	1 421	131	955	2 507
Italie	429	305		735
Belgique	365	141		507
Grèce	167	213	96	476
Pologne	418	223		641
Turquie	155	115	98	368
Portugal	0		133	133
Roumanie	89			89
Amériques	1 745	188	180	2 114
Argentine	376	127	97	600
Bresil	1 094	62	83	1 239
Colombie	274			274
Asie	1 860		63	1 923
Chine	848		63	911
Indonésie	287			287
Malaisie	111			111
Singapour	15			15
Thaïlande	235			235
Taiwan	365			365
Groupe	8 539	2 446	2 065	13 050

Le total n'intègre pas les surfaces des autres formats du Groupe tels que les magasins de proximité.

ACTIVITE DES HYPERMARCHES INTEGRES

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ventes par m ² (CA annuel HT en euros)	7 930	7 410	7 410	8 110	7 214	6 594	6 319	6 109	6 201	6 023	5 959
Ventes par magasins (CA annuel HT en millions d'euros)	79	74	66	67	65	58	55	53	52	48	47
Nombre annuel de passage en caisse	733	818	974	1 115	1 206	1 264	1 355	1 466	1 487	1 563	1 680

Nombre annuel de passages en caisse des hypermarchés intégrés par zone au 31 décembre 2007

En millions	2007	2006
France	371	370
Europe	487	478
Amériques	277	243
Asie	546	472
Total	1 680	1 563

CA TTC par zone et par format au 31 décembre 2007

<i>En millions d'euros</i>	Hypermarchés	Supermarchés	Maxidiscomptes	Autres Formats	Total
France	22 818	9 105	2 831	7 330	42 085
Europe	18 983	6 048	4 579	4 750	34 359
Amériques	7 925	796	782	272	9 775
Asie	5 938	0	114	0	6 052
Total	55 665	15 949	8 306	12 352	92 272

Informations sur le parc de magasins sous enseignes

Tous formats	France	Europe	Amériques	Asie	Groupe
CA TTC commercial (en millions d'euros)	46 470	40 025	9 693	6 254	102 442
Variation 2006/2005 (en %)	1,6%	3,4%	36,0%	10,4%	5,3%
% du CA TTC commercial total	45,4%	39,1%	9,5%	6,1%	100,0%
Nombre de magasins	5515	7860	1096	520	14991
Surface de vente (en m ²)	5 482 567	7 282 003	2 146 681	1 987 769	16 899 020
Hypermarchés					
CA TTC commercial (en millions d'euros)	24 392	22 116	7 925	6 140	60 573
Variation 2006/2005 (en %)	1,4%	2,1%	36,5%	10,3%	6,1%
% du CA TTC commercial total	23,8%	21,6%	7,7%	6,0%	59,1%
Nombre de magasins	218	445	255	245	1163
Surface de vente (en m ²)	2 027 455	3 406 969	1 744 909	1 925 028	9 104 362
CA TTC/m ² (en euros)	12 031	6 491	4 542	3 190	6 653
Supermarchés					
CA TTC commercial (en millions d'euros)	13 964	9 311	796		24 071
Variation 2006/2005 (en %)	1,6%	6,2%	20,2%		3,9%
% du CA TTC commercial total	13,6%	9,1%	0,8%		23,5%
Nombre de magasins	1021	1546	141		2708
Surface de vente (en m ²)	1 814 675	1 747 437	188 307		3 750 419
CA TTC/m ² (en euros)	7 695	5 328	4 226		6 418
Maxidiscount					
CA TTC commercial (en millions d'euros)	3 005	5 942	886	114	9 948
Variation 2006/2005 (en %)	5,4%	6,2%	34,7%	17,5%	8,1%
% du CA TTC commercial total	2,9%	5,8%	0,9%	0,1%	9,7%
Nombre de magasins	897	4299	695	275	6166
Surface de vente (en m ²)	583 287	1 597 058	212 965	62 741	2 456 050
CA TTC/m ² (en euros)	5 152	3 721	4 161	1 821	4 050
Autres					
CA TTC commercial (en millions d'euros)	5 109	2 655	85		7 850
Variation 2006/2005 (en %)	0,8%	-1,8%			1,0%
% du CA TTC commercial total	5,0%	2,6%	0,1%		7,7%
Nombre de magasins	3379	1570	5		4954

COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	Notes	2007			2006	2005
		Brut	Amortissements & provisions	Net	Net	Net
(en millions d'euros)						
ACTIF						
Immobilisations incorporelles		16 847	2 825	14 022	14 590	14 573
Immobilisations corporelles						
Terrains		2	-	2	2	2
Constructions		2	1	1	1	2
Autres immobilisations corporelles		3	2	1	2	5
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées		23 923	451	23 472	18 765	18 558
Prêts et autres immobilisations financières		594	-	594	594	677
Actif immobilisé	3	41 371	3 279	38 092	33 954	33 817
Créances	4	1 251	97	1 154	581	471
Valeurs mobilières de placement	5	866	133	733	1 193	1 135
Disponibilités	5	-	-	-	2	136
Comptes de régularisation	4	29	-	29	4	4
Actif circulant		2 146	230	1 916	1 780	1 746
Total actif		43 517	3 509	40 008	35 734	35 563

	Notes	Avant répartition			Après répartition		
		2007	2006	2005	2007	2006	2005
(en millions d'euros)							
PASSIF							
Capital social	6	1 762	1 762	1 762	1 762	1 762	1 762
Primes d'émission et de fusion		15 953	15 953	15 953	15 953	15 953	15 953
Écart de réévaluation		-	-	-	-	-	-
Réserve légale		179	179	179	179	179	179
Réserves réglementées		378	378	378	378	378	378
Autres réserves		187	187	187	187	187	187
Report à nouveau		361	598	557	4 461	357	597
Résultat de l'exercice		4 862	485	745	Affecté	Affecté	Affecté
Provisions réglementées	7	23	33	15	23	33	15
Capitaux propres		23 705	19 575	19 776	22 943	18 849	19 071
Provisions pour risques et charges	7	274	373	345	274	373	345
Dettes financières							
Emprunts obligataires		8 214	7 960	7 969	8 214	7 960	7 969
Emprunts auprès des établissements de crédits		2 470	6 600	6 518	2 470	6 600	6 518
Emprunts et dettes financières divers		10	1	43	10	1	43
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		263	215	206	263	215	206
Dettes fiscales et sociales		19	192	221	19	192	221
Autres dettes d'exploitation		-	-	1	-	-	1
Dettes diverses							
Autres dettes diverses		5 053	812	478	5 815	1 538	1 183
Comptes de régularisation		-	6	6	-	6	6
Dettes	8	16 029	15 786	15 442	16 791	16 512	16 147
Total passif		40 008	35 734	35 563	40 008	35 734	35 563

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Reprises sur amortissements et transferts de charges	5	9	7
Autres produits	396	397	394
Total produits d'exploitation	401	406	401
Autres achats et charges externes	(359)	(378)	(393)
Traitements et salaires, charges sociales	(6)	(8)	(26)
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	(38)	(39)	(51)
Impôts, taxes et autres charges d'exploitation	(7)	(4)	(8)
Total charges d'exploitation	(410)	(429)	(478)
Résultat d'exploitation	(9)	(23)	(77)
Quote-part sur opérations faites en commun	-	-	(1)
Produits de participations	737	586	1 230
Autres intérêts et produits assimilés, produits de cession de VMP	458	395	128
Reprises sur provisions	135	35	500
Total produits financiers	1 330	1 016	1 858
Dotations aux provisions	(124)	(62)	(187)
Intérêts et charges assimilées	(821)	(909)	(988)
Total charges financières	(945)	(971)	(1 175)
Résultat financier	385	45	683
Résultat courant avant impôts	376	22	605
Résultat exceptionnel sur opération de gestion	(3)	1	(10)
Résultat exceptionnel sur opération en capital	4 565	192	(181)
Dotations et reprises d'amortissements et de provisions	(491)	(23)	(23)
Résultat exceptionnel	4 071	170	(214)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	415	293	354
Résultat net	4 862	485	745

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Résultat net	4 862	485	745
Dotation aux amortissements	14	23	51
Dotation (nette) aux provisions	366	58	(297)
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations	(4 567)	(193)	179
Autres variations	-	4	-
Trésorerie brute issue des opérations	678	377	678
Variation des autres créances et dettes	(235)	28	(124)
Autres mouvements	-	-	-
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation	440	405	554
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(38)	(35)	(30)
Acquisitions des titres de participation	(35)	(509)	(160)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	3	4
Cessions de titres de participations	-	509	132
Variation des autres immobilisations financières	-	-	25
Autres	-	-	-
Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement	(73)	(32)	(29)
Augmentation et réduction des capitaux propres	-	-	43
Dividendes versés	(722)	(705)	(655)
Augmentation nette de l'endettement	1 230	(138)	343
Variation des créances et dettes intragroupe	(1 364)	413	(392)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	(856)	(430)	(661)
Variation nette de la trésorerie	(489)	(67)	(136)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 222	1 279	1 415
Trésorerie à la clôture de l'exercice	733	1 222	1 279
Variation nette de la trésorerie au bilan	(489)	(67)	(136)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

NOTE 1

Principes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99/03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- ▶ continuité de l'exploitation,
- ▶ indépendance des exercices,
- ▶ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue du bien :

Constructions	
Logiciels	3 à 5 ans
Matériels informatiques	3 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 ans
Autres	
	3 à 10 ans

Les actifs corporels et incorporels, dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable, font l'objet d'une dépréciation. Celle-ci est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la valeur de marché.

Participations et créances rattachées

Leurs valeurs brutes sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Ces actifs sont dépréciés au regard de leur valeur de marché ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation.

Prêts et autres immobilisations financières - Créances

Les prêts et autres immobilisations financières ainsi que les créances figurent à l'actif pour leur valeur nominale.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement des logiciels évalués à leur coût d'acquisition et de production, de fonds de commerce évalués à leur valeur d'apport et d'un mail de fusion issu de la fusion Carrefour-Promodès en 2000. Des tests de dépréciation de e-mail et des fonds de commerce sont mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leurs valeurs nettes comptables n'excèdent pas leurs valeurs recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

Les créances correspondent pour l'essentiel à des prestations de service dont le fait générateur est constitué par la réalisation de la prestation.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des actions Carrefour et des primes versées sur achats de calls destinés à couvrir des plans de stocks options. Ainsi que des fonds communs de placement et des certificats de dépôt qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

Le détail au 31 décembre est présenté en note 5.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception de celles ayant fait l'objet de couverture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est, le cas échéant, portée au bilan en "Comptes de régularisation".

Indemnités de départ à la retraite

Une indemnité de départ est versée aux personnes travaillant dans la société jusqu'à leur retraite. La totalité des droits acquis par les personnes concernées est prise en charge. Les paramètres de calcul de la provision pour engagements de retraite sont les suivants :

Évolution des salaires : 2,5 %

Taux de charges salariales : 45 %

Taux d'actualisation : 5,15 %

Table de mortalité : TH TF 00-02

Impôt sur les bénéfices

Carrefour est la société tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Carrefour.

Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. La contribution additionnelle sur les bénéfices est de 3,3 % de l'impôt au taux de droit commun, abattement fait de 763 000 euros.

NOTE 2

Événements significatifs

■ Résultat Exceptionnel

Dans le cadre général d'une simplification de l'organigramme des participations du groupe Carrefour dans les filiales belges, Carrefour a apporté 100 % des titres Fourfinance Holding à la société Northshore participation et les 40 % détenus dans Carrefour Belgium à la société GMR. Les plus-values comptabilisées ont généré les impacts suivants :

- ▶ apport des titres Fourfinance Holding à la société Northshore : 4 444 millions d'euros,

Informations sur les risques

■ Risques de taux et risque de change

Les couvertures de risque de taux d'intérêt utilisées par Carrefour visent à limiter les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur l'endettement à taux variable.

Ces couvertures sont réalisées au moyen d'instruments financiers de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang. Les instruments financiers utilisés sont principalement des swaps et des options de taux, ainsi que des achats et ventes à terme de devises.

Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les éléments couverts. Dans le cas d'opérations non adossées à des transactions certaines, les pertes latentes lors de l'arrêté des comptes sont provisionnées.

Les instruments utilisés au 31 décembre sont présentés en note 10.

■ Risques sur actions

Le risque de marché existe sur les actions Carrefour destinées à couvrir les plans de stocks options. La valeur de marché de ces actions est déterminée en retenant la valeur la plus faible entre le prix de levée des options ou la moyenne du cours de bourse du mois de décembre.

Le détail est donné dans la note 5.

Provisions

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

- ▶ apport des titres Carrefour Belgium à la société GMR : 124 millions d'euros.

Une dépréciation de (586) millions d'euros a été comptabilisée à la suite de la mise en œuvre d'un test de dépréciation du mali de fusion Carrefour Primodes.

Carrefour a également procédé à une reprise de provision pour risques de 81 millions d'euros.

Les autres éléments exceptionnels s'élèvent à 8 millions d'euros.

Ainsi le résultat exceptionnel 2007 s'élève à 4 071 millions d'euros.

■ Résultat Financier

Le résultat financier augmente, en 2007 par rapport à 2006, de 341 millions d'euros en raison :

- ▶ de la progression des dividendes reçus des filiales : 151 millions d'euros ;
- ▶ de la comptabilisation d'un produit pour constater

l'annulation d'une dette de 228 millions d'euros sur un prêt subordonné à durée indéterminée racheté au cours de l'année 2007 ;

- ▶ de la variation des autres éléments financiers de 38 millions d'euros.

Ainsi le résultat financier 2007 s'élève à 385 millions d'euros.

NOTE 3

Actif immobilisé (hors provisions détaillées dans la note 7)

(en millions d'euros)		Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Immobilisations brutes					
Au 1 ^{er} janvier		16 815	7	19 914	36 736
Acquisitions		37	1	9 324	9 362
Sorties de l'actif		(5)	(1)	(4 722)	(4 728)
TOTAL au 31 décembre 2007	A	16 847	7	24 516	41 370
Amortissements					
Au 1 ^{er} janvier		2 219	2	-	2 221
Dotations de l'exercice		24	1	-	25
Diminutions sur sorties de l'actif		(4)	-	-	(4)
TOTAL au 31 décembre 2007	B	2 239	3	-	2 242
TOTAL NET	A - B	14 608	4	24 516	39 128

NOTE 4

Actif circulant

■ État des échéances des créances

(en millions d'euros)	Montant brut	Moins d'un an
Créances de l'actif circulant	1 251	1 251
Comptes de régularisation	29	29
	1 280	1 280

Les comptes de régularisation intègrent des primes de remboursement des obligations pour un montant de 17 millions d'euros. Ces primes sont amorties sur la durée de remboursement des emprunts auxquelles elles sont attachées.

NOTE 5

Valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend :

- ▶ des actions Carrefour pour 510 millions d'euros acquises pour servir des plans d'options d'achats. La moins-value latente sur ces titres est provisionnée au 31 décembre 2007 pour 42 millions d'euros ;
- ▶ des primes versées sur des options d'achats d'actions Carrefour pour 143 millions d'euros, dans le cadre de plans d'options d'achats d'actions non levées au 31/12/2007. La valeur de ces primes est provisionnée pour un montant de 91 millions d'euros au 31/12/2007.
- ▶ des fonds communs de placement monétaires pour 112 millions d'euros.
- ▶ des bons de capitalisation pour 101 millions d'euros.

NOTE 6

Capitaux propres

■ **Capital social**

Le capital social est constitué par 704 902 716 actions d'une valeur nominale de 2,50 euros.

■ **Participation de l'émetteur à un groupe d'entreprises**

L'émetteur ne participe pas à un groupe d'entreprises. Par ailleurs, l'émetteur ne subit aucune dépendance à l'égard de brevets et licences ou de contrats quelle qu'en soit la nature (commerciale, industrielle...).

■ **Proposition d'affectation du résultat (les dividendes sont prescrits dans les conditions légales)**

(en millions d'euros)

Origine	
Report à nouveau	361
Résultat de l'exercice	4 862
	5 223
Affectation	
Dividendes	762
Report à nouveau	4 461
	5 223

(article 36 des statuts)

■ **Répartition des bénéfices**

Sur les bénéfices nets établis à chaque inventaire, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé :

- ▶ 5 % ou moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cessera d'être obligatoire lorsque ledit fonds aura atteint le dixième du capital, mais reprendra son cours si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte ;
- ▶ et toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable sur lequel sont prélevées :

- ▶ la somme nécessaire pour servir aux actionnaires, à titre de premier dividende, un intérêt de 6 % l'an sur le montant libéré et non remboursé de leurs actions, sans qu'en cas d'insuffisance des bénéfices d'un exercice pour effectuer ce paiement, il puisse être fait un prélèvement sur les résultats des exercices ultérieurs ;
- ▶ les sommes que l'Assemblée, sur la proposition du Directoire, décide d'affecter à tous comptes de réserve ou de prévoyance et même à un compte d'amortissement du capital ou de reporter à nouveau.

L'excédent est réparti entre toutes les actions.

Les réserves dont l'assemblée à la disposition pourront être employées, sur sa décision, pour payer un dividende aux actions. En ce cas, la décision indiquera expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice aura la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, au moyen de bénéfices ou de réserves autres que la réserve légale, décider l'amortissement intégral ou partiel des actions qui perdront à due concurrence le droit au premier dividende et au remboursement de leur valeur nominale. Les actions intégralement amorties sont dites actions de jouissance.

L'Assemblée Générale des actionnaires peut aussi, dans les conditions fixées par la loi, décider la conversion en actions de capital des actions intégralement ou partiellement amorties.

Les comptes de réserve et d'amortissement ne produisent aucun intérêt, sauf décision contraire de l'assemblée annuelle.

■ **Tableau de variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2006 avant affectation des résultats	19 090
Résultat de l'exercice 2006	485
Distribution de dividendes	(726)
Capitaux propres après affectation de résultat	18 849
Variation au cours de l'exercice	
Variation du capital social	
Variation des primes, réserves report à nouveau (*)	4
Variation des provisions réglementées	(10)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2007 avant Assemblée Générale	18 843
Résultat de l'exercice 2007	4 862
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2007 avant répartition	23 705

(*) Le dividende 2007 non versé sur les actions d'auto-détention soit 6 millions d'euros est comptabilisé en report à nouveau.

NOTE 7**Provisions**

(en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31 décembre 2007
			Utilisées	Non utilisées	
Provision pour investissement et amortissement dérogatoires	33	1	(10)		24
Provisions pour risques et charges					
Parls de change	-	-			-
Engagement de retraite	16	-		(3)	13
Autres	356	12	(2)	(105)	261
Provisions pour dépréciation					
Sur Immobilisations incorp. et financières	501	616	(4)	(135)	1 038
Créances	83	14	-		97
Autres (VMP)	27	83	-	23	133
Total	1 076	726	(16)	(220)	1 566
Analyse					
Exploitation	106	15	(2)	(3)	116
Financier	777	124	-	(135)	766
Exceptionnel	193	587	(14)	(82)	684
Total	1 076	726	(16)	(220)	1 566

NOTE 8**Variation des dettes financières**

■ Nature des dettes

(en millions d'euros)	2006	Augmentations	Remboursements	2007	dont Intérêts courus
Emprunts obligataires	7 950	1 705	1 451	8 214	143
Emprunts auprès des établissements de crédits	6 600	17 943	22 073	2 470	2
Emprunts et dettes financières diverses	1	6 865	6 854	10	-
TOTAL	14 551	26 511	30 378	10 694	143

En 2007, la diminution des emprunts auprès des établissements de crédit et l'augmentation des comptes courants Intragroupe, comptabilisés en dettes diverses, s'expliquent principalement par le remplacement d'une ligne d'emprunt Intragroupe par un compte courant Intragroupe.

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice avant répartition

■ Nature des dettes

(en millions d'euros)	Montant	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	8 214	1 398	4 116	2 700
Emprunts auprès des établissements de crédits	2 470	1 682	788	-
Emprunts et dettes financières diverses	10	10	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263	263	-	-
Dettes fiscales et sociales	19	19	-	-
Autres dettes diverses	5 053	5 053	-	-
TOTAL	16 029	8 425	4 904	2 700

NOTE 9

Détail des comptes concernant les entreprises liées

Actif		Passif	
Immobilisations financières	24 055	Dettes financières	901
Créances	901	Dettes d'exploitation	791
		Dettes diverses	4 478
Total actif	24 956	Total passif	6 170
Charges		Produits	
Charges d'exploitation	(353)	Produits d'exploitation	393
Charges financières	(307)	Produits financiers	888
		Impôts sur les bénéfices	141
Total charges	(661)	Total produits	1 422

NOTE 10

■ Engagements donnés

(en millions d'euros)	Montant de la garantie	dont entreprises liées
Avais, cautions et garanties	1 839	
Reversement des décrets fiscaux liés à l'intégration fiscale	2 69	209
TOTAL	2 108	269

■ Engagements reçus

Facilités à options multiples	3 000	
Autres	236	236
TOTAL	3 236	236

Instrument financiers (en millions d'euros)

■ Encours moyen par année des instruments dérivés au 31/12/2007

(en millions d'euros)	2008	2009	2010	2011	2012	> 5 ans
Carrelour pale fixe (swap de taux d'intérêt)						
Euribor/taux fixe trimestriel E/360	787	780	493	1 250	1 250	1 250
Taux moyen pondéré	3,72 %	3,73 %	3,84 %	4,73 %	4,73 %	4,73 %
Carrelour pale fixe (« forward rate agreement »)						
Euribor/taux fixe trimestriel E/360						
Taux moyen pondéré						
Carrelour pale variable (swap de taux d'intérêt)						
Euribor/taux fixe	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
Variable/variable (swap de taux d'intérêt)						
Euribor/Euribor	20	20	20	20		
Swap de devises						
Carrelour pale Euribor/CHF fixe						
Carrelour pale Euribor/GBP fixe	796	796	796	796	768	
Carrelour pale Euribor/JPY fixe	43					
Achats de caps						
Encours moyen	5 120	3 537	1 021			
Prix d'exercice	0	0	0			
Prime moyenne pondérée	-0,20 %	-0,20 %	-0,20 %			
Achats de floes						
Encours moyen	5 000	3 750	542			
Prix d'exercice	0	0	0			
Prime moyenne pondérée	-0,20 %	-0,20 %	-0,20 %			

■ Encours notionnel d'instruments dérivés à la clôture classés par maturité

(en millions d'euros)	31/12/07	- d'un an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/06	- d'un an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Carrefour pale fixe								
(swap de taux d'intérêt)								
Euribor/taux fixe trimestriel E/360	2 130	100	780	1 250	1 180	300	880	
taux moyen pondéré								
Carrefour pale variable								
(swap d'émission)								
Euribor/taux fixe	2 500		1 250	1 250				
Variable/variable								
(swap d'émission)								
Euribor/Euribor	20		20		143	123	20	
Swap de devises								
Carrefour pale								
Euribor/CHF fixe					162	162		
Carrefour pale								
Euribor/GBP fixe	796		796		796			796
Carrefour pale								
Euribor/JPY fixe	50	50			50		50	
Carrefour pale								
JPY fixe/Euribor					50	50		
Achats de caps								
Encours moyen	11 040	6 295	4 745		3 996	2 996	1 000	
Prix d'exercice								
Prime moyenne pondérée								
Achats de floers								
Encours moyen	7 000	2 500	4 500		5 000	1 000	4 000	
Prix d'exercice								
Prime moyenne pondérée								

Note 11

Effectif

Effectif moyen

Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	11

Les membres du personnel de Carrefour bénéficient d'un accord de participation ainsi que d'un accord d'intéressement.

Les accords de participation et d'intéressement s'adressent à tous les salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté au sein du groupe Carrefour.

Les montants d'intéressement et de participation sont les suivants :

(en euros)	2007	2006	2005	2004	2003
Intéressement payé et placé au titre de l'année N-1	32 115			79 541	120 570
Participation placée au titre de l'année N-1	87 977	100 955	117 822	139 992	122 838

La rémunération des mandataires sociaux est détaillée dans le rapport de gestion.

Droits individuels à la formation :

Le volume d'heures de formation cumulé au 31/12/2007 s'élève à 814 heures.

Aucune demande de formation au titre de ces droits acquis n'a été enregistrée au cours de l'année 2007.

Note 12

Impôt

Carrefour a opté pour le régime d'intégration fiscale avec ses filiales :

ACTIS, ALODIS, AMDIS ET CIE, BEARULL, BOEDIM, BOMEDIS (Ex COVAM 14), CAEL, CARAUTOROUTES, CARRUEL, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE, CARREFOUR ASSISTANCE A DOMICILE, CARREFOUR AUTOROUTES (Ex COVICAR 6), CARREFOUR EUROPE, CARREFOUR FORMATION HYPERMARCHES FCE, CARREFOUR FRANCE, CARREFOUR HYPERMARCHÉ (Ex COVICAR 5), CARREFOUR HYPERMARCHES FRANCE, CARREFOUR IMPACT, CARREFOUR INTERACTIVE (Ex COVICAR 11), CARREFOUR MANAGEMENT, CARREFOUR MARCHANDISES INTERNATIONALES, CARREFOUR MOBILIER HYPERMARCHES FCE, CARREFOUR PROPERTY, CARREFOUR SERVICE CLIENTS, CARREFOUR STATIONS SERVICE (Ex PARDIS 75), CARREFOUR SYSTEMES D'INFORMATION, CARREFOUR VACANCES, CASCH, CASMF, CATTEAU, CHRISTING, CM

SUPERMARCHES SUD EST, COMODOR (Ex COVAM 13), COMPTOIRS MODERNES, CONTINENT 2001, CORLAM (Ex COVAM 16), COSQ (Ex CRFP5), COVAM 10, COVAM 11, COVAM 8, COVAM 9, COVICAR 12, COVICAR 13, COVICAR 14, COVICAR 2, COVICAR 9, COMLOG 2, COVINIMO, COVPRODIM 3, COMIRO 3, COMIRO 4, COVOBA, CRFP 10, CRFP 11, CRFP 13, CRFP 4, CRFP 8, CSF, DAUPHINOISE DE PARTICIPATIONS, EQUIDIS (Ex COVAM 15), ERTECO, ETADIS (Ex COVPRODIM 2), EUROMARCHE, FECAMPOISE DE SUPERMARCHES, FINFAC, FORUM DEVELOPPEMENT, GENEDIS, HORDIS II, HYPABLO FRANCE (Ex CRFP 7), HYPABLO SA, IMMOBILIERE CARREFOUR, IMMOCOIS, IMMO-INVEST, INTERDIS, LA CLOTAT DISTRIBUTION, LOGDIS, LOGDIS COMPTOIRS MODERNES, MAISON JOHANNES BOUBEE, MONTEJUMAR DISTRIBUTION (Ex COVICAR 7), OGAUM, OOSHOP, PERPIGNAN DISTRIBUTION, PRIM, PRODIM, PROFIDIS, BIOM DISTRIBUTION (Ex COVICAR 10), SOVAL, S2ML, SEPTENDIS (Ex COVAM 12), SES 1 (Ex COVAM 7), SET, SIFP, SODISOR, SORNEDIS, TOURANGELLE DE PARTICIPATIONS,

Information sur la situation fiscale différée ou latente

Décalages certains ou éventuels	Variation des Impôts différés ou latents				31/12/2007	
	31/12/2006		Variations		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
1 - Provisions réglementées						
- Amortissement dérogatoires		11		(3)		8
2 - Charges non déductibles temporairement						
- Provisions pour retraite	6		(2)		4	
- Provisions pour dépréciation des créances	4		14		18	
- Provisions pour dépréciation des titres	3		(3)			
- Provisions pour risques et charges	2		3		5	
- Autres	6		1		7	
3 - Produits non taxables temporairement						
- Plus value de fusion et d'apport différés		272		75		347
TOTAL	21	283	13	72	34	355

(en millions d'euros)	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat avant éléments exceptionnels et participation	376	210	586
Résultat exceptionnel	4 071	(2)	4 069
Participation des salariés			-
Économie d'impôt liée à l'intégration fiscale		207	207
Résultat comptable	4 447	415	4 862

NOTE 13

Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices

(en millions d'euros)	2007	2006	2005	2004	2003
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 762	1 762	1 762	1 763	1 790
Primes d'émission et de fusion	15 953	15 953	15 953	15 909	16 254
Nombre d'actions ordinaires existantes	704 902 716	704 902 716	704 902 716	705 119 580	716 142 383
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation nette aux amortissements et provisions	4 960	272	145	498	2 096
Impôt sur les bénéfices	415	293	354	337	396
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation nette aux amortissements et provisions	4 545	-214	-209	161	1 700
Résultat distribué ⁽¹⁾	762	726	705	663	525
III - Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant dotation nette aux amortissements et provisions	7,63	0,80	0,71	1,18	3,48
Résultat après impôt, participation des salariés, et dotation nette aux amortissements et provisions	6,90	0,69	1,06	(0,47)	2,89
Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾	1,08	1,03	1,00	0,94	0,74
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	11	11	11	16	16
Montant de la masse salariale de l'exercice	10	10	19	20	22
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	2	2	7	14	19

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire.

NOTE 14

Filiales et participations

■ Information financière

Certaines informations n'ont pas été fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation

(en millions d'euros)	Capital	Capitaux propres hors capital	Quote-part du capital délégué (« pourcentage »)	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres nets	Méthode de valorisation	Règles et conventions		Montant par la des cautions et autres	OMI/OT	Dividendes reçus	Observations
							Société et son enseigne dans le pays d'origine	Société				
A - Renseignements détaillés												
1. Règles (% de dévolution de capital > 80 %)												
France												
COMPTON MOODING	100,21	3 537,99	100,00	2 990,36	2 990,36	636,23						
CAREFOUR FRANCE	1 166,85	4 545,30	99,28	1 529,15	1 529,15	2 935,96					327,72	
HYPERD FRANCE	256,63	-0,25	100,00	254,61	254,61							
MORDES I	14,08	114,14	100,00	303,56	303,56	2						
FBM	142,12	0,20	100,00	142,53	142,53	92,11						
STRECO	3,16	840,51	100,00	87,69	87,69	5,61				15		
BCSDM	65,03	0,90	100,00	67,03	67,03	61,78						
DORNIER	22,49	5,39	70,75	18,51	18,51	0,52				1		
SP	92,23	305,80	59,69	85,45	85,45	57,11				229	20,33	
CBP A	20,17	0,69	100,00	20,52	20,52	0,94						
ALDO E	16,78	1 55,81	100,00	17,69	17,69	57,62				2	8,65	
TOTAL				6 816,32	6 816,91						370,81	
Étranger												
CAREFOUR ASA	14,70	-16,25	100,00	22,95	0,00							
CAREFOUR ICELAND	2 205,03	933,54	100,00	3 857,35	3 857,35							
NORTHSHORE PARTICIPATION	4 326,08		100,00	4 524,58	4 326,08							
GMI	8 128,83	64,08	86,78	3 279,65	2 379,65							
CAREFOUR ITALIE	780,03	1 727,89	95,00	1 274,37	1 274,37	1 752						
PT CAREFOUR INDONESIA	32,72	706,10	66,72	100,60	100,60							
NORTH HOLDER	2,02	4 099,97	69,44	1 924,83	1 924,83							
TOTAL				16 212,30	16 290,28							
2. Participations (10 % < % de dévolution de capital < 80 %)												
France												
CAREFOUR PROPERTY	455,79	136,56	12,64	704,72	352,91	367				109	341,71	
TOTAL				784,72	352,91						341,71	
Étranger												
CAREFOUR MARINCOULDS	271,17	83,05	21,44	24,58	34,58							
TOTAL				24,58	34,58							
B - Renseignements globaux												
1. Autres filiales												
France				67,89	67,89						2,41	
Étranger				26,11	17,22							
2. Autres Participations												
France				16,94	16,93						21,48	
Étranger				74,13	16,65						0,90	
C - Renseignements globaux sur les titres												
Règles françaises (« ensemble »)				9 893,84	8 683,24						373,12	
Règles étrangères (« ensemble »)				16 249,40	16 207,87							
Participations dans les sociétés françaises (« ensemble »)				720,67	360,84						263,79	
Participations dans les sociétés étrangères (« ensemble »)				109,71	81,44						0,90	
TOTAL GLOBAL				22 762,62	22 311,16						727,21	

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1. *Capital social*

21.1.1. Le capital social au 31 décembre 2007 s'élève à 1 762 256 790 euros divisé en 704 902 716 actions chacune de 2,5 euros de nominal, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. La Société est autorisée à procéder à l'identification des titres au porteur.

Au 31 décembre 2006, le nombre d'action s'élevait à 704 902 716 actions.

21.1.2. Néant

21.1.3. Au 31 décembre 2007, l'Emetteur détenait 10 942 439 actions propres de 2,5 euros de valeur nominale. Aucune des filiales de l'Emetteur ne détenait d'action de la société Carrefour.

21.1.4. Néant

21.1.5. Néant

21.1.6. Néant

21.1.7. Tableau d'évolution du capital

Evènement	Variation du nombre d'actions	Montant du capital (en Euros)
<i>Situation au 30 juin 1999</i>	233 069 544	582 673 860,00
Augmentation de capital en rémunération de l'OPE initiée sur les titres de Promodès	109 427 940	
Augmentations de capital à la suite de l'exercice d'options de souscription d'actions	4 866	
<i>Situation au 31 décembre 1999</i>	342 502 350	856 255 875,00
Augmentation de capital en rémunération de la fusion par absorption de Promodès	6 387 126	
Annulation de 15 000 CDV reçus dans le cadre de la fusion précitée	-15 000	
Attribution d'actions gratuites (à raison de une action nouvelle pour une action ancienne)	348 874 476	
Augmentations de capital à la suite de l'exercice d'options de souscription d'actions	6 600	
Augmentations de capital à la suite de l'exercice de bons de souscription d'actions	8 412	
Augmentations de capital à la suite de la conversion d'obligations	1 062 032	
Augmentation de capital réservée aux salariés	12 317 444	
<i>Situation au 31 décembre 2000</i>	711 143 440	1 777 858 600,00
Augmentations de capital à la suite de l'exercice d'options de souscription d'actions	12 300	
Augmentation de capital à la suite de l'exercice de bons de souscription d'actions	84	
Augmentation de capital à la suite de la conversion d'obligations	30	
<i>Situation au 31 décembre 2001</i>	711 155 854	1 777 889 635,00
Augmentations de capital à la suite de l'exercice d'options de souscription d'actions	9 000	
Augmentation de capital à la suite de la conversion d'obligations	72	
Augmentation de capital en rémunération de la fusion par absorption de Bontemps	4 535 604	
Annulation des actions reçues dans le cadre de la fusion précitée	-4 535 604	
Augmentation de capital en rémunération de l'OPE initiée sur les titres de Centros Comerciales Carrefour (Espagne)	4 976 845	
<i>Situation au 31 décembre 2002</i>	716 141 771	1 790 354 427,50
Augmentation de capital à la suite de l'exercice de bons de souscription d'actions	612	
<i>Situation au 31 décembre 2003</i>	716 142 383	1 790 355 957,50
Réduction de capital par annulation d'actions	-11 022 833	
<i>Situation au 31 décembre 2004</i>	705 119 550	1 762 798 875,00
Augmentation de capital en rémunération de la fusion par absorption de Paroma	79 158 600	
Annulation des actions reçues dans le cadre de la fusion précitée	-79 159 434	
<i>Situation au 20 avril 2005</i>	705 118 716	1 762 796 790,00
Réduction de capital par annulation d'actions	-216 000	
<i>Situation au 31 décembre 2005</i>	704 902 716	1 762 256 790,00
<i>Situation au 31 décembre 2006</i>	704 902 716	1 762 256 790,00
<i>Situation au 31 décembre 2007</i>	704 902 716	1 762 256 790,00

21.2. Acte constitutif et statuts

21.2.1. Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet :

- . la création, l'acquisition et l'exploitation, en France et à l'étranger, de magasins pour la vente de tous articles, produits, denrées ou marchandises et, accessoirement, la prestation, dans le cadre de ces magasins, de tous services susceptibles d'intéresser la clientèle;
- . l'achat, la fabrication, la vente, la représentation, le conditionnement et l'emballage de ces produits, denrées et marchandises ;
- . et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou d'en assurer le développement.

La Société pourra agir, directement ou indirectement et faire toutes ces opérations en tous pays, pour son compte propre ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés, et les réaliser et exécuter sous quelque forme que ce soit.

La Société pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères, quel qu'en soit l'objet.

21.2.2. Par décision de l'Assemblée Générale du 20 avril 2005, la Société a adopté la forme de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Directoire (Statuts articles 14, 15, 16 et 17)

La Société est dirigée par un Directoire composé de deux membres au moins et de sept membres au plus, personnes physiques, pouvant être choisis en dehors des actionnaires. Aucun membre en exercice du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. L'âge limite pour l'exercice des fonctions de membre du Directoire est fixé à soixante cinq ans. Le Directoire est nommé pour deux ans ; ses membres sont désignés ou renouvelés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire peuvent être révoqués par le Conseil de Surveillance ou par l'assemblée générale. Le Conseil de Surveillance détermine le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. Il détermine également le nombre et le prix des options de souscription ou d'achat d'actions de la société consentis aux membres du Directoire ainsi que, le cas échéant, le nombre d'actions de la société qui leurs sont attribuées gratuitement.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, dans les cas prévus par la loi et pour l'examen de toutes opérations qui exigent l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. Le Directoire présente tous les trois mois au Conseil de Surveillance un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la société. Il doit contenir tous les renseignements propres à éclairer ledit conseil sur la marche des affaires. A tout moment, le Directoire peut présenter au Conseil de Surveillance un rapport particulier sur toute opération exceptionnelle, l'appréciation de ce caractère exceptionnel étant faite par le Directoire sous sa responsabilité.

Le Directoire est convoqué par son président ou, à défaut, par tout autre membre du Directoire. Il se réunit au lieu indiqué dans la convocation. Pour la validité des délibérations du Directoire, la présence effective de la moitié au moins de ses membres en exercice, dont le Président, est nécessaire et suffisante.

Toutes les décisions du Directoire doivent être prises à la majorité des membres présents et représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société ; il les exerce dans la limite de l'objet social, sous le contrôle du Conseil de Surveillance et sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et au Conseil de Surveillance par la loi ou les présents statuts. Le Conseil de Surveillance confère à l'un des membres du Directoire la qualité de président du Directoire, pour la durée de son mandat. Le président du Directoire représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Le Conseil de Surveillance (Statuts articles 18, 19, 20, 21, 22 et 23)

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf l'effet des dispositions légales en cas de fusion. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'assemblée générale ordinaire.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire de 1 000 actions au moins pendant toute la durée de son mandat

Les personnes morales de toute forme, actionnaires, peuvent faire partie du Conseil de Surveillance. Lors de leur nomination, elles sont tenues de désigner, pour participer aux délibérations du conseil et, généralement, pour exercer ce mandat, un représentant permanent pour la durée du mandat de la personne morale membre du Conseil de Surveillance, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était membre du Conseil de Surveillance en son nom propre. En cas de décès, démission ou révocation de son représentant permanent, la personne morale membre du Conseil de Surveillance est tenue de notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, l'identité de son nouveau représentant permanent.

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de quatre années ; elle prend fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles.

Le Conseil de Surveillance nomme parmi ses membres un président et un vice-président (personnes physiques) qui sont chargés de convoquer le conseil et d'en diriger les débats.

Le président et le vice-président sont rééligibles.

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par trimestre pour l'examen du rapport trimestriel du Directoire et toutes les fois qu'il le juge convenable, au lieu indiqué dans la convocation.

Pour la validité des délibérations du conseil, la présence effective de la moitié au moins de ses membres en exercice est nécessaire et suffisante.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés. En cas de partage, la voix du Président du Conseil de Surveillance est prépondérante.

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la société assurée par le Directoire.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance présente à l'assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Conformément à la loi, les opérations suivantes ne pourront être passées par le Directoire qu'après avoir recueilli l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- engagements de cautions, d'avals ou de garanties au nom de la société, le Conseil de Surveillance pouvant fixer annuellement un montant global ou par engagement en deçà duquel son autorisation n'est pas requise ;
- les cessions d'immeubles par nature, les cessions totales ou partielles de participations, les constitutions de sûretés sur les biens sociaux, le Conseil de Surveillance pouvant fixer pour chaque opération un montant en deçà duquel son autorisation n'est pas requise.

En outre, sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les décisions suivantes du Directoire :

- les décisions d'implantation à l'étranger, directement, par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, ou les décisions de retrait de ces implantations,
- toute opération de fusion, scission et apport d'actifs,
- l'acquisition, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'investissement, de souscription à une augmentation de capital ou d'emprunts, d'actifs immobilisés portant sur des montants supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance et que ce dernier pourra réactualiser,
- la cession, sous quelque forme que ce soit, d'actifs immobilisés portant sur des montants supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance et que ce dernier pourra réactualiser,
- la proposition à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de résolutions visant à modifier les statuts de la société,
- la proposition à l'assemblée générale des actionnaires de résolutions donnant pouvoir au Directoire d'émettre des titres donnant accès directement, potentiellement ou à titre différé au capital social,
- l'utilisation par le Directoire des autorisations qui lui ont été conférées en vertu de l'alinéa ci-dessus,
- la proposition à l'assemblée générale des actionnaires de résolutions visant la nomination de membres du Conseil de Surveillance, celle des Commissaires aux Comptes ainsi que l'affectation du résultat (en ce compris le montant du dividende qui serait versé aux actionnaires),

- toute décision d'emprunt ou d'émission obligataire au-delà d'un seuil fixé par le Conseil de Surveillance et que ce dernier pourra réactualiser,
- la mise en place de tous plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou de plans d'attributions gratuites d'actions.

21.2.3. (article 29 des statuts) Un droit de vote double est conféré dans les conditions légales aux actions justifiant d'une inscription nominative depuis deux années au moins au nom du même actionnaire. *(Assemblée Générale du 30 octobre 1969)*

21.2.4. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour modifier les droits des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

21.2.5. Assemblées générales (Statuts Articles 25 à 32)

L'assemblée se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve de la déchéance encourue pour défaut de libération des versements exigibles dans le délai prescrit. L'assemblée générale, régulièrement convoquée et constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour tous les actionnaires.

Tout actionnaire peut voter par correspondance dans les conditions légales et réglementaires ou se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire en vertu d'un pouvoir dont la forme est déterminée par le Directoire dans les conditions prescrites par la réglementation en vigueur.

Lors de la convocation de l'assemblée générale, le Directoire ou le convoquant peut autoriser la participation des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunication, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les mineurs et les incapables seront représentés par leurs tuteurs et administrateurs, sans que ces derniers aient besoin d'être personnellement actionnaires. Une personne morale est valablement représentée par une personne ayant qualité ou valablement déléguée à cet effet.

Le droit de participer aux assemblées pourra être subordonné:

- pour les titulaires d'actions nominatives à leur inscription aux comptes de leurs propriétaires tenus par la société ou par mandataire désigné par la société,
- pour les titulaires d'actions au porteur, au dépôt, au siège social ou en tout autre lieu désigné par la convocation, des certificats constatant l'inscription en compte et l'immobilisation des actions par tout intermédiaire financier agréé.

Ces formalités doivent être accomplies avant une date fixée par la convocation et qui ne peut être antérieure de plus de deux jours à celle de la réunion de l'assemblée.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au Directoire, spécialement dans le cas d'augmentation de capital intervenant à la suite du paiement du dividende en actions, de la levée d'options de souscription ou de la conversion des valeurs mobilières en actions, l'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Toutes les décisions autres que celles visées à l'alinéa précédent sont prises par l'assemblée générale ordinaire.

Outre l'assemblée ordinaire annuelle qui sera tenue chaque année dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice social (sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce sur requête du Directoire), des assemblées générales ordinaires peuvent être convoquées à toutes époques de l'année.

Sauf exception prévue par la loi, l'assemblée générale est convoquée par le Directoire ou, le cas échéant, par le Conseil de Surveillance.

La convocation est faite au moyen d'un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, quinze jours au moins à l'avance sur première convocation et six jours au moins à l'avance sur convocations suivantes ; en outre, les actionnaires titulaires de titres nominatifs depuis un mois au moins à la date de cet avis sont convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire.

Toutefois, s'il n'y a pas d'actions au porteur en circulation, la convocation pourra être faite par lettre recommandée adressée au dernier domicile connu de chaque actionnaire.

Les assemblées sont tenues dans la ville du siège social ou dans toute autre ville ou localité en France, suivant la décision prise à ce sujet par le convoquant et au lieu indiqué dans les convocations.

L'ordre du jour de chaque assemblée générale est arrêté par le convoquant ; sauf exceptions légales, il n'y est porté que les propositions émanant soit du Directoire, soit du Conseil de Surveillance, soit des commissaires aux comptes si ceux-ci ont pris l'initiative de la convocation, soit d'un ou plusieurs actionnaires dans les conditions et délais fixés par la loi.

L'assemblée générale est présidée par le président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le vice-président. En cas d'absence simultanée du président et du vice-président, l'assemblée est présidée par un membre du conseil par ce dernier ou par une personne choisie par l'assemblée.

En cas de convocation par les commissaires ou par un mandataire désigné en justice, l'assemblée est présidée par celui qui l'a convoquée ou par l'un de ceux qui l'ont convoquée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres présents disposant du plus grand nombre de voix et, sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau ainsi composé désigne le secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

A chaque assemblée est tenue une feuille de présence établie dans les formes légales.

Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation, à la seule exception des cas prévus par la loi.

Toutefois, un droit de vote double est conféré dans les conditions légales aux actions justifiant d'une inscription nominative depuis deux années au moins au nom du même actionnaire.

Il est également conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles ce dernier bénéficiait déjà de ce droit.

Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication du mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le

Directoire, et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.

Les votes sont exprimés à mains levées ou par voie électronique, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième du capital représenté à l'assemblée.

Il est tenu compte, dans les conditions légales, des formulaires retournés par les actionnaires désirant faire usage du droit de vote par correspondance ou à distance. Ces formulaires devront parvenir à la société au plus tard deux jours avant l'assemblée ou, en cas de vote électronique à distance, lorsqu'il a été prévu, jusqu'à la veille de la réunion de l'assemblée générale au plus tard 15 heures, heures de Paris. Il ne sera pas tenu compte desdits formulaires présentés ou remis après ces dates.

L'assemblée ordinaire réunie annuellement:

- statue sur les rapports présentés par le Directoire, le Conseil de Surveillance et les commissaires;
- discute, approuve ou rejette le bilan et les comptes ou en opère le redressement ;
- détermine l'emploi des bénéfices et fixe les dividendes en se conformant à l'article 36 ci-après, avec, éventuellement, offre de paiement du dividende en actions, dans les conditions fixées aux articles 232-18 à 232-20 du Code de Commerce ;
- nomme les membres du Conseil de Surveillance, ratifie ou rejette les nominations faites par le conseil pendant l'exercice social ;
- peut révoquer les membres du Conseil de Surveillance pour des causes dont elle est seule juge ;
- peut révoquer les membres du Directoire ;
- fixe les jetons de présence du Conseil de Surveillance ;
- désigne le ou les commissaires aux comptes.

Elle est également compétente pour:

- ratifier le transfert du siège social dans le même département ou un département limitrophe lorsqu'il a été décidé par le Conseil de Surveillance;
- et, généralement, statuer sur toutes questions qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée extraordinaire.

Toute autre assemblée ordinaire peut statuer sur les objets prévus au paragraphe ci-dessus, à la seule exception des questions relatives aux comptes de l'exercice écoulé.

L'assemblée ordinaire est régulièrement constituée et délibère valablement lorsqu'elle réunit le quorum prévu par la loi. Si ce quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle assemblée qui délibère valablement quelle que soit la fraction du capital représentée, mais qui ne peut statuer que sur l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'assemblée ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance.

L'assemblée générale extraordinaire peut apporter aux statuts, dans toutes leurs dispositions, les modifications quelles qu'elles soient, autorisées par la loi en vigueur.

Elle peut, notamment, sans que l'énumération qui va suivre puisse être considérée comme limitative:

- augmenter ou réduire le capital, dans les conditions prévues aux articles 7 et 8;
- décider l'amortissement du capital dans les conditions légales ;
- voter la diminution du nombre des titres par leur réunion, même entraînant des mutations obligatoires de titres ;
- décider l'émission de valeurs mobilières convertibles ou échangeables contre des actions ou donnant droit à la souscription d'actions, ou encore d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote ;
- apporter toutes restrictions à la libre transmissibilité des actions et décider la suppression des titres au porteur ;
- décider la fusion de la société avec toutes autres sociétés, ainsi que tous apports ou aliénations comportant la dissolution de la société ou la restriction de l'objet social recevoir en représentation, pour la totalité ou pour partie, soit des espèces, soit des actions, soit d'autres titres, valeurs ou parts quelconques ;
- décider la prorogation de la société ; décider également sa dissolution, même en l'absence de toute perte et pour des causes dont l'assemblée appréciera souverainement l'importance et l'opportunité ;
- modifier l'objet social ; changer la dénomination de la société ;
- apporter tous changements au mode de direction et d'administration de la société ;
- modifier le mode prévu ci-après à l'article 36 pour l'emploi et la répartition des bénéfices ;
- décider le transfert du siège social dans le cas prévu à l'article 4 ci-dessus ;
- soumettre la société à toute disposition législative nouvelle non applicable de plein droit ;
- décider la transformation de la société.

L'assemblée extraordinaire est régulièrement constituée et délibère valablement lorsqu'elle réunit la quorum prévu par la loi.

L'assemblée extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance.

Les assemblées extraordinaires appelées à décider ou autoriser une augmentation de capital exclusivement par incorporation de réserves, bénéfices ou prime d'émission, délibèrent aux conditions de quorum et de majorité fixées par l'article 31.

Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux qui sont, ainsi que les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs, établis et signés conformément à la loi.

21.2.6. Néant.

21.2.7. Aux termes des dispositions de l'article 10 des Statuts, il ressort qu'outre le respect de l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions du capital et des droits de vote qui y sont attachés, toute personne, physique ou morale, qui, seule ou indirectement au sens de l'article L. 233-7 du Code de Commerce ou encore de concert avec d'autres personnes physiques ou morales au sens de l'article L. 233-10 du Code de Commerce, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à un pour cent (1 %) des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage doit, au moyen d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, informer la société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle détient, seule ou indirectement ou encore de concert, du nombre de titres qu'elle détient de la même manière et qui donnent accès à terme au capital, ainsi que du nombre de droits de vote qui y sont attachés.

A l'appui de cette information, l'actionnaire doit communiquer à la société toutes pièces utiles justifiant du franchissement de chaque seuil de 1 %.

En cas de non respect de cette obligation et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital, les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée ne peuvent être exercés à compter de ladite assemblée et pour toute assemblée qui se réunirait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

21.2.8. Néant.

22. **CONTRATS IMPORTANTS**

Néant.

23. **INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS**

Néant.

24. **DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

Les documents relatifs à la Société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses Assemblées par le Directoire, le Conseil de Surveillance et les Commissaires aux Comptes peuvent être consultés au siège social, dont l'adresse figure ci-dessus paragraphe 5.1.4.

Ces documents sont également consultables sur le site www.carrefour.com ou sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org.

25. **INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Cf. la section 20 du présent document de référence.

ANNEXES

- Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne.
- Observations du Conseil de Surveillance sur la gestion du Directoire.
- Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Carrefour, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.
- Document d'information annuel.
- Honoraires des Commissaires aux Comptes
- Informations sur le programme de rachat d'actions.
- Evolution du cours de bourse sur 18 mois.

CARREFOUR

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 762 256 790 euros
Siège social : 26, Quai Michelet (92300) Levallois-Perret

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne

En application des dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce, le présent rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance au cours de l'année 2007, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe Carrefour.

1. Le Gouvernement d'entreprise

Par décision de l'Assemblée Générale du 20 avril 2005, la Société a adopté la forme de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Ce dernier a eu communication du présent rapport lors de sa séance du 5 mars 2008.

1.1. Le Directoire et le Conseil de Surveillance

1.1.1 Le Directoire

La Société est dirigée par un Directoire composé de deux membres au moins et de sept membres au plus, personnes physiques, pouvant être choisis en dehors des actionnaires. Aucun membre en exercice du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. L'âge limite pour l'exercice des fonctions de membre du Directoire est fixé à soixante-cinq ans. Le Directoire est nommé pour deux ans ; ses membres sont désignés ou renouvelés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire peuvent être révoqués par le Conseil de Surveillance ou par l'Assemblée Générale. Le Conseil de Surveillance détermine le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. Il détermine également le nombre et le prix des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société consenties aux membres du Directoire ainsi que, le cas échéant, le nombre d'actions de la Société qui leurs sont attribuées gratuitement et fixe les conditions de ces attributions d'actions.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, dans les cas prévus par la loi et pour l'examen de toutes opérations qui exigent l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. Le Directoire présente tous les trois mois au Conseil de Surveillance un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la société. Il doit contenir tous les renseignements propres à éclairer ledit Conseil sur la marche des affaires. A tout moment, le Directoire peut présenter au Conseil de Surveillance un rapport particulier sur toute opération exceptionnelle, l'appréciation de ce caractère exceptionnel étant faite par le Directoire sous sa responsabilité.

Le Directoire est convoqué par son Président ou, à défaut, par tout autre membre du Directoire. Il se réunit au lieu indiqué dans la convocation. Pour la validité des délibérations du Directoire, la présence effective de la moitié au moins de ses membres en exercice, dont le Président, est nécessaire et suffisante. Toutes les décisions du Directoire doivent être prises à la majorité des membres présents et représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société ; il les exerce dans la limite de l'objet social, sous le contrôle du Conseil de Surveillance et sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et au Conseil de Surveillance par la loi ou les statuts. Le Conseil de Surveillance confère à l'un des membres du Directoire la qualité de Président du Directoire, pour la durée de son mandat. Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Aux termes des délibérations du Conseil de Surveillance réuni le 20 avril 2005, ont été nommés en qualité de Membres du Directoire : Monsieur José Luis Duran (Président du Directoire), Monsieur Jacques Beauchet, Monsieur Javier Campo, Monsieur José Maria Folache et Monsieur Guy Yraeta. Ces mandats ont été renouvelés pour une durée de deux ans avec effet du 20 avril 2007. Aux termes de ses délibérations du 22 janvier 2008, le Conseil de Surveillance a nommé Messieurs Gilles Petit et Thierry Garnier en qualité de membres du Directoire.

Au cours de l'exercice 2007, le Directoire s'est réuni 25 fois, le taux de présence moyen s'élevant à plus de 99%.

Les délibérations du Directoire ont porté, notamment, sur les sujets suivants :

- La définition du plan stratégique 2008 - 2010 et la validation des plans stratégiques des pays,
- L'étude d'opérations d'acquisitions tactiques et la rationalisation du portefeuille d'activités,
- La valorisation du patrimoine immobilier,
- Des sujets opérationnels tels le développement durable, les négociations internationales, l'élaboration de programmes commerciaux...
- La préparation de l'Assemblée Générale et l'étude des demandes présentées par Blue Capital,
- Le budget, les comptes annuels et semestriels, les chiffres d'affaires trimestriels, la communication financière y afférente, la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions,
- Des questions de ressources humaines : plan d'actionnariat salarié mondial, levées de conditions d'appartenance, nominations, définition de la politique de rémunération long terme (options d'achat, attribution d'actions gratuites...),
- Un séminaire stratégique de deux jours avec le Conseil de Surveillance.

1.1.2 Le Conseil de Surveillance

Le 7 mars 2007, la société Comet BV a désigné Monsieur Bernard Bontoux en qualité de représentant permanent au sein du Conseil de Surveillance avec effet immédiat. Le Conseil de Surveillance réuni le 7 mars 2007 a pris acte de la démission de son mandat de Monsieur Luc Vandevelde, a coopté Monsieur Robert Halley en qualité de membre du Conseil de Surveillance et l'a nommé Président.

En suite des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 avril 2007, le Conseil de surveillance est composé de onze membres : Monsieur Robert Halley (Président), Monsieur Amaury de Sèze (Vice-président), Madame Anne-Claire Taittinger, Monsieur René Abate, Monsieur Sébastien Bazin, Monsieur Nicolas Bazire, Monsieur René Brillet, Monsieur Jean-Martin Folz, Monsieur José-Luis Leal Maldonado, la société COMET BV (représentée par Monsieur Bernard Bontoux) et la société Halley Participations (représentée par Monsieur Pierre-Jean Brenugat).

Le Conseil s'est attaché à apprécier l'indépendance de chaque membre du Conseil par rapport à la direction générale exercée par le Directoire. Au regard des critères préconisés par le rapport Bouton sur le gouvernement

d'entreprise des sociétés cotées et par la recommandation de la Commission Européenne, le Conseil de surveillance estime que parmi ses membres, cinq peuvent être considérés comme des personnalités indépendantes qui n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement..

Ainsi, Madame Anne-Claire Taittinger et Messieurs René Abate, Jean-Martin Folz, José Luis Leal Maldonado et Amaury de Sèze sont des membres indépendants. La qualité d'ancien salarié de Monsieur René Brillet ne s'oppose pas à ce que ce dernier soit qualifié de membre indépendant dans la mesure où Monsieur René Brillet, aujourd'hui retraité, n'entretient aucune relation avec la société Carrefour qui serait susceptible de générer un conflit d'intérêt et/ou de porter atteinte à sa capacité de jugement.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire pendant la durée de son mandat d'un minimum de mille actions. La durée du mandat est de quatre ans.

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil de Surveillance s'est réuni 12 fois (dont une fois sous forme d'un séminaire stratégique de 2 jours avec le Directoire), le taux de présence moyen s'élevant à 97%.

Lors de ses réunions, le Conseil de Surveillance a notamment débattu des sujets suivants :

- Plan stratégique 2008 - 2010, budget, étude d'opérations d'acquisitions tactiques et rationalisation du portefeuille d'activités, valorisation du patrimoine immobilier,
- Composition du Conseil et de ses Comités (nomination d'un nouveau Président en suite de la démission di Président, propositions de nominations de nouveaux membres), modification du règlement intérieur et de la répartition des jetons de présence, adaptation des conditions de sortie des mandataires sociaux aux nouvelles dispositions légales,
- Examen des comptes annuels et semestriels, des chiffres d'affaires trimestriels et de la communication financière y afférente,
- Approbation d'autorisations demandées par le Directoire (programme de rachat d'actions, mise en œuvre des plans de rémunération à long terme...),
- Comptes-rendus des travaux des Comités du Conseil (Comités des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise et Comité d'Audit), renouvellement des mandats des membres du Directoire.

Aux termes d'un communiqué en date du 5 mars 2008, le Groupe Familial Halley a fait part de son intention de mettre fin à l'action de concert conclue entre ses membres à compter du 15 avril 2008, date à laquelle les sociétés Comet BV et Halley Participations cesseront de faire partie du Conseil de Surveillance.

1.2 Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Groupe possède deux Comités spécialisés. Ils ont été créés en 2005 par le Conseil de Surveillance et leurs membres ont été choisis parmi ses membres. Ces comités ont pour objectif d'approfondir certaines questions spécifiques et de faire des propositions au Conseil de Surveillance.

1.2.1 Le Comité d'Audit

Les attributions du Comité d'Audit concernent :

- Les comptes annuels et semestriels pour lesquels:
 - il examine les comptes sociaux et consolidés avant leur présentation au Conseil de Surveillance,
 - il s'assure de la pertinence et de permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux,
 - il analyse les résultats intermédiaires et préliminaires, ainsi que les commentaires y afférents avant leur annonce publique,

- il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent l'application des méthodes comptables susvisées,
 - il étudie les changements et adaptations des principes et règles comptables retenus pour l'établissement des comptes.
- La réglementation boursière pour laquelle il veille à la qualité des procédures et des informations afférentes à la réglementation boursière (document de référence).
- Le contrôle interne et externe de la société et de ses principales filiales pour lesquels :
- il évalue les propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux comptes de la société et leur rémunération,
 - il évalue, avec les responsables du contrôle interne, les systèmes de contrôle interne du Groupe.
- Les risques qu'il examine régulièrement avec le Directoire, qu'ils soient financiers, stratégiques ou opérationnels.

Le Comité peut bénéficier des informations disponibles auprès du Directeur Finances et Gestion du Groupe. Une fois par an, il peut entendre les Commissaires aux Comptes dans les conditions qu'il détermine.

Le Comité est composé de quatre membres désignés par le Conseil de Surveillance parmi ses membres, dont une majorité de personnalités indépendantes. Le Président du Comité est désigné par le Conseil de Surveillance.

Depuis le mois d'avril 2007, la composition du Comité est la suivante :

Président : Jean-Martin Folz (Personnalité indépendante),
 Membres : René Brillet (Personnalité indépendante),
 Amaury de Sèze (Personnalité indépendante),
 Sébastien Bazin.

Le Comité se réunit au moins trois fois par an. Deux réunions sont programmées avant la présentation des comptes annuels et semestriels. Pour délibérer valablement la moitié au moins de ses membres doit être présente. Un membre du Comité ne peut pas se faire représenter.

Au cours de l'exercice 2007, le Comité (réuni quatre fois) a procédé, entre autres, à l'examen des comptes 2006, des méthodes de consolidation et du bilan du Groupe, des engagements en matière de retraite, des délégations de pouvoirs, des faits marquants et des principales options, des éléments de synthèse du compte de résultat, des éléments de synthèse du bilan, à la trésorerie et au financement et à la préparation de la clôture 2007.

Le Comité d'Audit lors de chacune de ses réunions se livre à l'analyse de la synthèse des travaux effectués par l'audit interne. Le Comité veille au respect de l'indépendance de l'audit interne et s'assure de l'adéquation des moyens qui lui sont alloués avec la mission qui lui est dévolue.

1.2.2 Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise

Le Comité intervient dans les domaines suivants :

- propositions au Conseil de Surveillance pour la nomination de ses membres et des membres du Directoire,
- propositions de rémunération des mandataires sociaux et de répartition des jetons de présence,
- évaluation de l'enveloppe globale de stock-options et de l'attribution d'actions gratuites,
- information sur la nomination et la rémunération des membres du Comité de Direction du Groupe,

- vérification de la qualité de la circulation de l'information entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Le Comité est composé de quatre membres désignés par le Conseil de Surveillance parmi ses membres, dont une majorité de personnalités indépendantes. Le président du Comité est désigné par le Conseil de Surveillance.

Depuis le mois d'avril 2007, la composition du Comité est la suivante :

Président : Anne-Claire Taittinger (Personnalité indépendante),
 Membres : José-Luis Leal Maldonado (Personnalité indépendante),
 René Abate (Personnalité indépendante),
 Bernard Bontoux.

Le Comité se réunit au moins une fois par an. Il peut se réunir à la demande du Président du Conseil de Surveillance ou de deux membres du Comité. Pour délibérer valablement la moitié au moins de ses membres doit être présente. Un membre du Comité ne peut se faire représenter.

Au cours de l'exercice 2007, le Comité (réuni 10 fois) a défini et proposé au Conseil de Surveillance les conditions dans lesquelles pourraient être octroyés un plan d'option d'achat sur actions ainsi que des plans de « performance shares » (actions gratuites). Il a déterminé le montant de la rémunération des mandataires sociaux ainsi que la quotité variable de la dite rémunération, proposé au Conseil de Surveillance les conditions financières dans lesquelles s'effectuerait, le cas échéant, le départ des membres du Directoire, conformément aux nouvelles dispositions légales introduites par la loi dite TEPA, et analysé la compétitivité de la rémunération des mandataires sociaux. Le Comité a également procédé à l'évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance et apprécié l'indépendance de ses membres par rapport à la Direction Générale.

Le Comité a également soumis au Conseil la proposition de renouvellement des mandats des membres du Directoire et a examiné et validé la proposition de nouvelle organisation du management de la Société ayant conduit, début 2008, à la nomination de deux nouveaux membres du Directoire, comme il a été dit ci-avant.

2. Dispositif général de contrôle interne

2.1 Introduction

Le Groupe Carrefour a retenu la définition suivante du contrôle interne :

- le contrôle interne est un processus conduit sous le contrôle du Directoire. Il est mis en œuvre par les dirigeants et le personnel de l'entreprise et est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants, au sein de chaque business unit :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- et la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

- le processus de contrôle interne permet de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le rapport qui suit s'attache à décrire le processus de contrôle interne dans le Groupe, notamment celui relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Le périmètre du Groupe couvert par le rapport s'étend à l'ensemble des filiales consolidées par intégration globale c'est-à-dire les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence prépondérante.

A l'occasion de la publication de la recommandation de l'AMF, le Groupe a profité de l'opportunité offerte par l'existence du Cadre de Référence pour enrichir le présent rapport. En particulier le rapport sur le contrôle interne est désormais décomposé en deux grands chapitres : le premier décrivant le dispositif de contrôle interne dans son ensemble, le second s'attachant à préciser les éléments du dispositif pour le domaine comptable et financier. Les diligences ayant sous-tendu la rédaction du rapport ont consisté à actualiser les principes décrits dans le rapport précédent auprès des principales fonctions du Groupe concernées par les thèmes abordés.

2.2 Environnement de contrôle interne

2.2.1 Organisation du Groupe

L'organisation du Groupe est d'abord territoriale de manière à permettre la prise en compte des spécificités locales des marchés sur lesquels le Groupe est présent. Les pays, hors France, sont regroupés en zones. Les activités maxi-discount des pays sont spécifiquement regroupées, l'organisation verticale étant plus adaptée à cette activité.

Le Directoire s'appuyait jusqu'en 2007 sur un Comité de Direction qui regroupait les principaux pays, zones et activités ainsi que les principales directions fonctionnelles.

Depuis janvier 2008, l'organisation a été modifiée et sont maintenant représentées au Directoire la France, l'Europe hors France, l'Asie et l'Amérique latine, l'activité maxi-discount et les principales directions fonctionnelles.

La Direction Financière est directement rattachée au Président du Directoire.

Le Directoire définit la stratégie et en assure le pilotage. Il définit les priorités (objectifs par pays et grands projets fonctionnels).

Le Groupe est décentralisé dans la mesure où chaque direction de pays gère directement les aspects opérationnels liés à son activité. Celle-ci est répartie en « business units » qui correspondent à l'ensemble des magasins d'un format donné (par exemple hypermarchés, supermarchés, ...) dans un pays donné. Chaque « business unit » est dirigée par une équipe de direction qui comprend des responsables opérationnels et des responsables fonctionnels nécessaires à l'exercice de l'activité.

La plupart des pays ont centralisé les fonctions qui ne sont pas directement liées à l'activité opérationnelle des magasins particulièrement les fonctions administratives, financières et informatiques. Cette centralisation permet aux parties prenantes (clients, fournisseurs, salariés, administrations) de disposer de canaux de communication centralisés pour répondre aux questions qui peuvent se poser dans leur relation avec les entités opérationnelles.

La diffusion des principes et valeurs du Groupe au sein des filiales étrangères du Groupe est assurée par une politique d'expatriation active visant les principales fonctions de management.

2.2.2 Délégations de pouvoirs

Les cadres du Groupe à tous les niveaux exercent leurs responsabilités dans les limites de fonctions définies. Chaque responsable est juge de ce qu'il doit faire pour atteindre les objectifs convenus en s'adaptant aux circonstances. La liberté d'initiative que suppose cette conception de la responsabilité requiert l'observation de règles de délégations de pouvoirs, notamment concernant les engagements vis-à-vis des tiers. Ces délégations sont en place, aujourd'hui, pour les principaux managers opérationnels et fonctionnels. Le Groupe a mis en place, pour la plupart des entités juridiques, des délégations de pouvoirs répertoriant les décisions spécifiques nécessitant l'approbation préalable du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent dans chaque entité

concernée. Les délégations ou sous-délégations entre les dirigeants et leurs subordonnés sont de la responsabilité de chaque entité, avec le support de la Direction Juridique du Groupe.

Les décisions d'investissement sont régies par des procédures définies par le Groupe, prévoyant notamment l'approbation du Comité d'Investissement Groupe au-delà d'un certain seuil.

Le Groupe privilégie la ligne hiérarchique opérationnelle qui est pleinement responsable du développement rentable et maîtrisé des « business units ». De plus, la ligne hiérarchique opérationnelle est maître d'œuvre des interventions des lignes fonctionnelles.

Les employés et leur encadrement disposent, respectivement, de définitions de tâches et de fonctions et de listes de points de contrôle permettant de maintenir un degré d'exigence compatible avec les engagements des enseignes.

2.2.3 Ressources humaines

La politique de ressources humaines contribue à enrichir l'environnement de contrôle interne notamment par l'existence de descriptions de fonctions, d'un système d'évaluation des collaborateurs et par des investissements en formation.

La Direction des Ressources Humaines du Groupe anime la fonction en définissant les grandes orientations, en mettant à disposition des bonnes pratiques et outils et en pilotant la mise en œuvre.

Des descriptions de fonctions existent pour les principales fonctions et les principales « business units ». Ces descriptions font référence aux contrôles nécessaires à la supervision de l'activité et servent également de cadre au système d'évaluation individuelle. La mise en place progressive d'un système commun de gestion des compétences en 2008 sera l'occasion d'étendre ces descriptions de fonctions.

Les formations, inscrites dans les plans annuels, sont orientées vers une maîtrise des métiers alliant le savoir-faire spécifique et le management. Elles sont dispensées à la prise de poste et pour assurer le développement individuel.

Des plans de succession sont en place depuis 2003 pour les principales fonctions d'encadrement du Groupe.

La plupart des pays ont mis en place un système d'évaluation annuel du personnel. Les principales fonctions d'encadrement sont par ailleurs suivies par la Direction des Ressources Humaines du Groupe.

Les politiques de rémunération sont gérées par la Direction des Ressources Humaines du Groupe pour les principales fonctions d'encadrement et laissées à l'initiative des pays pour les autres fonctions, dans le respect des grandes orientations définies.

Le pilotage de la mise en place des grandes orientations par le Groupe est réalisé au travers de plusieurs outils : la remontée régulière de tableaux de bord, des visites en pays et des systèmes d'écoute du personnel à différents niveaux passant par des questionnaires et des groupes d'expression.

2.2.4 Systèmes d'Information

La Direction des Systèmes d'Information du Groupe a la responsabilité d'assurer la coordination et la cohérence de la stratégie du Groupe pour les systèmes d'information. Elle anime un réseau de Directeurs des SI Pays, eux-mêmes rattachés aux Directeurs Exécutifs Pays. Elle s'appuie également sur des Centres de Compétence métier qui apportent le support aux DSI pays pour le choix, le déploiement et l'évolution des applications métier, à des niveaux variables selon les problématiques des pays.

Sous sa responsabilité, un plan stratégique à trois ans, validé par le Directoire, définit les orientations pour chaque domaine fonctionnel et technique ainsi que les règles de gouvernance en matière de SI.

Les projets significatifs sont validés par le Comité de Gestion de la Demande du Groupe, comprenant les responsables de l'équipe projet, des membres du Directoire et une équipe indépendante aidée d'experts qui aide le Comité à évaluer le caractère stratégique, le financement et la faisabilité du projet. Le rôle de ce Comité est notamment de s'assurer de la cohérence globale des projets avec les objectifs de la société.

La DSI Groupe met à disposition de l'ensemble des pays un guide de méthodologie définissant les bonnes pratiques et recommandations en matière de gestion de projets. Le Comité de gestion de la demande examine également les principes de gestion des projets soumis.

La Direction de la Sécurité des SI Groupe a en charge la gouvernance de la sécurité des systèmes d'information, notamment la définition des standards de sécurité et la supervision de leur mise en application dans les pays via les correspondants locaux dans chaque pays et un centre d'expertise au niveau du Groupe. Un plan stratégique, validé par le Directoire, définit les orientations en matière de maîtrise du risque informatique, de la protection de l'information sensible, de la robustesse du back office et des accès au système d'information. Ce plan, résultat d'une appréciation des risques, a identifié les mesures de sécurité qui permettront de les réduire de façon raisonnable. La protection du réseau du Groupe, caractérisée par la centralisation des accès Internet, accès à distance et antivirus, est un des piliers de cette démarche. Pour ce qui est des applications, les standards de gestion de la sécurité sont appliqués en prenant en considération le risque associé. La robustesse du SI est également un des axes importants de ce plan, notamment en matière de continuité d'activité, de gestion de crise et de gestion plus fine de la ressource système.

2.2.5 Procédures, modes opératoires et outils

Des bases documentaires contenant des procédures et modes opératoires existent pour la plupart des métiers et sont accessibles pour toute personne autorisée.

Les lignes fonctionnelles sont garantes et moteur du progrès. Leur mission consiste à concevoir et réaliser des outils et rapports prêts à l'emploi pour les opérationnels, à identifier des synergies et proposer des innovations. Elles ont un rôle de garant et d'alerte sur les méthodes et les pratiques. Elles sont organisées en réseaux fonctionnels (ou « Files »), c'est-à-dire qu'au sein d'une même direction fonctionnelle, les pays désignent des interlocuteurs pour fonctionner en réseau avec d'autres pays ou au niveau Groupe, pour travailler sur des projets, échanger sur des bonnes pratiques ou proposer des actions dans leur domaine d'expertise.

Par ailleurs, des spécialistes métiers contribuent dans l'organisation de Files opérationnelles à orienter les équipes opérationnelles sur les préconisations en matière de concept de vente, d'organisation et de respect des assortiments. Ces spécialistes servent de support technique aux opérationnels en magasin, diffusent les bonnes pratiques, déploient les projets, vérifient les points de contrôle et procèdent à des contrôles périodiques avec des diagnostics et des plans d'actions.

Les standards, établis pour chaque métier, sont usuellement disponibles sur un support électronique, en ligne, pour toute personne autorisée.

2.2.6 Principes et valeurs

Afin de développer une culture commune, Carrefour a défini un cadre permettant à chaque collaborateur de remplir sa mission et contribuer à la pérennité et à la croissance du Groupe. Ce cadre, fondement de l'action individuelle et collective, comprend les valeurs, une ambition et des politiques.

Les valeurs sont : la liberté, la responsabilité, le partage, le respect, l'intégrité, la solidarité et le progrès. L'ambition fait état des objectifs vis-à-vis des différentes parties prenantes à la vie de l'entreprise. Les Politiques définissent les conditions de mise en œuvre de la stratégie et fournissent des règles de comportement et de gestion opérationnelle. Elles servent de repère aux décisions.

La diffusion de ce cadre et sa mise en œuvre passent dans un premier temps par des formations, mais aussi par son imbrication dans les rouages de l'entreprise. Par exemple, les valeurs ont été intégrées dans le système d'évaluation des cadres dirigeants. Il définit un environnement de travail qui sert également de cadre de référence en matière de contrôle interne. Par exemple, l'objectif de la règle de décision à deux niveaux est d'assurer que les actions inhabituelles font l'objet d'approbation par la hiérarchie.

Le Code d'Ethique, traduction des valeurs et de l'engagement du Groupe, déployé en 2004, a été actualisé en 2007.

Enfin, selon l'environnement et les risques spécifiques à chacun des Pays, ces derniers peuvent être amenés à mettre en place des « hot-line » éthiques.

2.3 Information et Communication

Afin de permettre à chacun dans le Groupe de prendre la mesure de sa contribution chiffrée et de l'importance de sa responsabilité en matière de contrôle interne, le Groupe s'appuie sur un processus unique et homogène de fixation d'objectifs et d'analyse de la performance.

Les objectifs sont fixés annuellement dans le cadre du processus budgétaire à partir d'un plan stratégique pluri-annuel. Ce processus est organisé autour de la remontée de données budgétaires à partir des niveaux de responsabilité appropriés : rayon en hypermarchés et supermarchés et magasin pour le hard discount. Cette remontée s'effectue avec différentes étapes de validation dont une des principales se situe au niveau de la « business unit » (cf supra 2.2.1). La responsabilisation des managers jusqu'au niveau le plus fin (c'est-à-dire des responsables d'un compte de résultat d'activité ou de l'animation d'équipes), sur des objectifs budgétaires discutés et approuvés est une composante essentielle de l'efficacité du pilotage par le management.

Le budget est mensualisé pour que chacun à chaque niveau puisse suivre sa performance tout au long de l'année. Il comprend des éléments commerciaux et financiers ainsi que des indicateurs de performance adaptés. Au cours de l'année, les investissements prévus au budget font l'objet d'études de rentabilité actualisées et d'autorisations spécifiques.

Ces chiffres de gestion sont mensuellement transmis au Groupe par les pays. Ils portent sur des éléments commerciaux (chiffres d'affaires, débits, paniers moyens, surfaces de vente, ouvertures en particulier) et financiers (compte de résultat, bilan, tableau de trésorerie en particulier).

Un contrôle de l'unicité entre les données comptables et de gestion est réalisé lors de chaque arrêté.

Le périmètre de ce reporting (entités, modes de consolidation, pourcentage d'intérêt...) est identique à celui retenu pour les arrêts consolidés du Groupe. Ainsi, le Groupe utilise pour prendre ses décisions de gestion les mêmes résultats que ceux issus de sa comptabilité consolidée. Ces mêmes chiffres sont utilisés à chaque arrêté, lors des arrêts semestriels, pour la communication financière.

Chaque mois les performances réalisées sont comparées aux performances prévues dans le budget et à celles réalisées l'année précédente.

Une synthèse des performances du Groupe et des pays est présentée au Directoire. Le Conseil de Surveillance reçoit une synthèse de l'évolution du chiffre d'affaires et du tableau de bord tous les mois.

Le contrôle de gestion est présent pour assister les managers dans l'élaboration et le suivi des budgets, participer aux phases de validation, proposer les plans d'action rendus nécessaires par les écarts constatés dans son exécution et d'une manière générale être garant de la fiabilité de l'ensemble du processus et des données financières qui en sont issues.

2.4 Evaluation et traitement des risques

La gestion des risques est adaptée à la structure décentralisée du Groupe.

2.4.1 Gestion des risques au niveau Pays/BU

La maîtrise de l'exposition aux risques décentralisés repose sur les responsables locaux, au plus près des risques liés aux activités qu'ils exercent ou supervisent.

Le processus d'élaboration du plan stratégique est l'occasion de faire le point sur les principaux risques et opportunités externes.

Des questionnaires d'autoévaluation sur le contrôle interne, bâtis à partir des bonnes pratiques de maîtrise des risques, ont été adressés depuis 2004 aux responsables des processus sélectionnés, sur un périmètre géographique couvrant, par sondage, l'essentiel de l'activité du Groupe. Ces questionnaires ont permis de mesurer l'existence et la bonne application de l'ensemble des activités de contrôle interne sur une base déclarative. En cas d'absence de formalisation ou d'inefficacité des contrôles, un plan de remédiation a été, par la suite, mis en œuvre avec l'envoi d'un plan d'action à chaque responsable concerné afin de lui permettre de compléter le dispositif de contrôle interne.

Les revues de performance mensuelles contribuent à la détection de l'apparition et de la survenance des risques.

Les lignes fonctionnelles, dans leur rôle de garant et moteur de progrès, peuvent être amenées à identifier des risques et proposer un plan d'action à la ligne hiérarchique en vue de les maîtriser.

2.4.2 Gestion des risques au niveau Groupe

Une cartographie des risques a été réalisée à l'échelle du Groupe dans le cadre du projet Loi sur la Sécurité Financière. Elle s'est attachée à identifier les risques potentiels, internes et externes, en mesurer l'importance relative et la probabilité de survenance. L'appréciation de ces risques par les dirigeants des pays et du Groupe et de leur impact sur les comptes ont permis de mener une revue du contrôle interne des processus sur 3 ans sur la base de questionnaires d'autoévaluation. Cette cartographie servait de base pour définir les missions de l'Audit Interne à inscrire aux Plans d'Audit semestriels.

En 2007, le Groupe a focalisé son attention sur des points particuliers :

- l'identification des risques majeurs sur les états financiers, accompagnée d'une démarche d'autoévaluation auprès des principales Business unit du Groupe,

- une cartographie des risques pays, des risques sanitaires ainsi qu'une cartographie des risques opérationnels au niveau d'un magasin, démarche engagée par la Direction Prévention des Risques visant à approfondir la connaissance des risques et à développer des actions de prévention.

Les principaux risques et les dispositifs mis en place par les directions opérationnelles et fonctionnelles pour les maîtriser sont décrits dans le Document de Référence.

2.4.3 Gestion de crise

Le Groupe Carrefour est exposé aux crises potentielles du fait de ses métiers, de sa taille, de sa diversité et de sa présence sur des marchés émergents. La Direction Qualité, Responsabilité et Risques du Groupe a défini et communiqué à l'ensemble des Business Units des standards en matière de gestion de crise (« Ticket minimum ») permettant à ces dernières de mettre en place des procédures adaptées à leur situation.

De manière plus spécifique, en prolongation de la cartographie des risques opérationnels, un plan de continuité d'activité intégrant notamment la préparation à une éventuelle pandémie a été développé au niveau des Hypermarchés en France.

Un système de remontée d'information sur les incidents avérés a par ailleurs été mis en place au niveau du Groupe.

2.5 Activités de Contrôle

Le suivi de l'activité et des projets est assuré dans le cadre de revues de performance mensuelles qui ont lieu systématiquement tant pour la ligne opérationnelle que pour les lignes fonctionnelles.

L'établissement d'un modèle d'entreprise dans le cadre de la cartographie des risques a permis de segmenter l'activité du Groupe en processus majeurs de nature stratégique, opérationnelle et de support.

Tout responsable de « business unit » du Groupe dispose depuis fin 2006 de l'ensemble de la documentation du contrôle interne issu des questionnaires d'autoévaluation, l'ensemble des processus clé du Groupe ayant été couverts sur la période 2003-2006. Cette documentation indique les points de contrôle clé ou les meilleures pratiques permettant d'avoir une couverture efficace des risques. Elle met également l'accent sur les dysfonctionnements susceptibles de se produire si les contrôles ne sont pas efficaces et contribue de la sorte à la responsabilisation de l'intéressé. Cette documentation des points de contrôle des processus permet d'établir un référentiel commun en matière de contrôle interne pour l'ensemble des pays et des fonctions du Groupe.

Ces travaux ont contribué à l'homogénéisation du niveau de contrôle interne dans l'ensemble du Groupe et fait bénéficier toutes les activités des meilleures pratiques.

En 2007, le Groupe a focalisé l'autoévaluation sur les activités de contrôle comptables et financières.

2.6 Surveillance du dispositif

2.6.1 Pilotage managérial

Le pilotage du contrôle interne par le management s'effectue en permanence et au quotidien dans la mesure où l'activité commerciale requiert une vigilance de tous les instants notamment sur les surfaces de vente en magasin.

Les « Files » et les spécialistes métiers participent activement aux activités de contrôle dans les pays/BU et sont amenés à mettre en place des systèmes de pilotage permettant de mesurer la bonne application des principes définis.

Dans le cadre de l'organisation décentralisée du Groupe, il appartient à chaque « Business Unit » de définir et mettre en place l'organisation adaptée à la gestion du dispositif de contrôle interne dans son contexte. Plusieurs d'entre elles ont mis en place des fonctions contrôle interne axées principalement sur la conformité.

Les revues de performance contribuent à la surveillance régulière du dispositif à chaque niveau de management.

2.6.2 Audit Interne

Le Groupe a fait évoluer en 2007 la Direction de l'Audit Interne afin de recentrer sa mission sur la maîtrise des principaux risques du Groupe.

2.6.2.1 Mission de l'Audit Interne

L'Audit Interne participe, dans le cadre du plan d'audit annuel du Groupe à l'évaluation de la maîtrise du contrôle interne de l'ensemble des activités. Cette mission est assurée de manière indépendante vis-à-vis du management.

La Direction de l'Audit intervient à tous les niveaux et dans toutes les entités du Groupe.

Cette évaluation porte en particulier sur les aspects suivants :

- La fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles,
- L'efficacité et l'efficience des opérations,
- La protection du patrimoine,
- Le respect des lois, règlements et contrats.

Les missions et responsabilités de l'Audit Interne sont régies par une charte validée en Directoire et en Comité d'Audit.

2.6.2.2 Organisation de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit reporte hiérarchiquement au Président du Directoire. La fonction d'Audit Interne est exercée à plein temps par des auditeurs bénéficiant de la formation et de l'expérience adaptée et répartis sur trois zones géographiques. Les responsables de l'Audit Interne des zones sont rattachés hiérarchiquement au Directeur de l'Audit Groupe, ce dernier étant lui-même rattaché au Président du Directoire.

La Direction dispose d'un budget, validé annuellement par le Directoire, lui permettant de mener à bien sa mission. Le budget est revu annuellement en fonction de l'évolution des métiers du Groupe et de son périmètre.

Fin décembre 2007, le Groupe Carrefour comptait 47 auditeurs internes.

2.6.2.3 Plan d'Audit Interne

Un projet de plan d'audit annuel est établi par la Direction de l'Audit en s'appuyant notamment sur le référentiel de processus du Groupe et sur la cartographie des risques des métiers du Groupe. Ce projet fait l'objet d'échanges avec les principaux responsables du Groupe. Le plan d'audit annuel peut être complété à la demande des principaux responsables opérationnels ou fonctionnels. Le Directeur de l'Audit apprécie la demande avant de

l'intégrer ou non au plan d'audit annuel. Le contenu de la mission est alors défini en lien avec le demandeur. Le plan d'audit annuel prévisionnel ainsi établi est examiné et validé par le Directoire et présenté au Comité d'Audit.

Des missions spécifiques peuvent également être organisées à la demande du Comité d'Audit en concertation avec le Président du Directoire.

2.6.2.4 Organisation des missions de l'Audit Interne

L'Audit Interne s'appuie sur les normes et pratiques professionnelles pour mener ses missions. Une grande attention est portée aux spécificités et enjeux de chaque activité du Groupe, de telle sorte que les audits constituent une source de valeur ajoutée pour les entités concernées. Les missions sont toujours coordonnées avec les services audités afin, dans la mesure du possible, de ne pas perturber leur fonctionnement.

Les missions sont réalisées soit par la Direction de l'Audit Interne elle-même, soit, lorsque c'est nécessaire pour accéder à toutes les compétences utiles à une analyse pertinente des risques et des processus, par des équipes réunissant des membres de la direction de l'Audit Interne et des autres directions du Groupe ou des divisions. Le cas échéant, l'Audit Interne fait appel à des conseils extérieurs.

2.6.2.5 Rapports et synthèses de l'Audit Interne

Pour chaque audit, un rapport détaillé et une synthèse sont établis. Ils sont validés et diffusés dans les conditions suivantes :

- Un document final, comprenant le rapport d'audit, la synthèse, les éventuelles observations écrites du management, les plans d'action correctifs du Management et les réponses éventuelles de la Direction de l'Audit Interne aux observations du Management, est communiqué à l'audit, au Directeur Exécutif et au Directeur Finance Gestion de l'entité auditée. Les plans d'action correctifs doivent préciser les grandes lignes des actions, les responsabilités de mise en place et le calendrier de mise en place.
- Une synthèse de ce rapport est communiquée au Président du Directoire, au Directeur financier du Groupe et au responsable de la Zone concernée.

Les Audits font l'objet d'un suivi de la mise en œuvre des plans d'actions du Management.

Le Directeur de l'Audit rend compte au Président du Directoire et au Comité d'Audit du bon déroulement du plan d'Audit de la façon suivante :

- Chaque trimestre un rapport détaillé sur l'exécution du programme d'Audit, ainsi que sur les principaux constats, analyses et recommandations qui en résultent est présenté au Directoire. Les résultats du suivi de la mise en place des recommandations sont présentés au Directoire.
- Chaque trimestre un rapport de synthèse sur l'exécution du programme d'Audit, ainsi que sur les principaux constats, analyses et recommandations qui en résultent est présenté au Comité d'Audit. Les résultats du suivi de la mise en place des recommandations sont présentés au Comité d'Audit.

3. Eléments liés au contrôle interne comptable et financier

3.1 Organisation de la fonction comptable et de gestion

La fonction comptable est assurée par des équipes centralisées au niveau de chaque pays. Ces équipes font partie de la « File » Finances et Gestion animée par la Direction Financière du Groupe.

Le Groupe a procédé ces dernières années à l'harmonisation des outils comptables utilisés dans les pays. Ceci a notamment permis de mettre en place un modèle d'organisation avec la constitution de centres partagés spécialisés (traitement et paiement des factures de marchandises, immobilisations, frais généraux, paye) homogénéisant et documentant les procédures dans les différents pays et permettant une séparation adéquate des tâches. Des modes opératoires sont disponibles pour les opérateurs.

La fonction de contrôle de gestion est garante de la fiabilisation des informations financières de gestion.

3.2 Organisation de la fonction Consolidation

Chaque pays a en charge la réalisation de la consolidation des comptes à son niveau. Cette consolidation au niveau palier est assurée par les équipes financières centralisées au niveau pays.

L'équipe consolidation Groupe anime le processus et a en charge la production des états consolidés du Groupe. Des responsabilités par zone ont été définies ainsi que des responsabilités d'analyse transverse au sein de l'équipe Groupe.

Les principes comptables du Groupe sont définis dans un document mis à jour régulièrement et diffusé à l'ensemble des intervenants du processus.

Chaque pays met en place des outils répondant à ses besoins spécifiques de consolidation. Au niveau Groupe, un outil a été développé permettant de faciliter la remontée des données, les contrôles et les opérations de consolidation.

3.3 Risques et activités de contrôle

Le projet LSF mené ces dernières années a permis d'identifier et d'évaluer les principaux risques financiers. En 2007, un questionnaire d'auto-évaluation ciblant un nombre limité de risques majeurs a été adressé aux Directeurs Financiers des principaux Pays. Les risques majeurs de l'activité ont été identifiés en croisant les points d'analyse proposés par le Cadre de référence de l'AMF avec la cartographie des risques et avec les spécificités du secteur et du Groupe.

Le socle documentaire LSF établi par le Groupe constitue une base de référence de contrôle interne des activités sur laquelle les Pays/BU peuvent s'appuyer.

L'équipe de consolidation Groupe, dans le cadre de ses responsabilités zone et transverse, est amenée à réaliser les contrôles au niveau de la consolidation pays (visites en pays, revue des liasses, identification des principales options et des corrections nécessaires le cas échéant) et au niveau de la consolidation Groupe (analyses transverses de postes notamment).

3.4 Arrêtés semestriels et annuels

La consolidation a lieu trimestriellement depuis 2008.

Les filiales préparent leurs comptes statutaires, les comptes consolidés de leur périmètre et convertissent ces états en euros. Les directeurs financiers des pays disposent d'une liste de contrôles standards préparée par l'équipe consolidation Groupe à effectuer sur ces comptes consolidés.

Les principales options et estimations comptables font l'objet de revues systématiques par le Groupe et les directeurs financiers de pays, en lien avec les auditeurs externes locaux.

Les visites en pays régulières de l'équipe consolidation Groupe, au moment des arrêtés, sont l'occasion d'améliorer le processus au niveau pays (compréhension et diffusion des principes comptables du Groupe, traitement des questions spécifiques des pays, réalisation de contrôles sur place). Les visites donnent lieu si nécessaire à l'émission de recommandations d'amélioration du processus de consolidation en pays.

3.5. Maîtrise de la communication financière

3.5.1 Rôle et mission de la communication financière

L'objectif de la communication financière est d'informer :

- de manière continue : la régularité et la qualité du flux de l'information doivent se faire dans la durée. Elles sont fondamentales pour la crédibilité de l'entreprise et sont garantes de la fidélisation de ses actionnaires,
- en véhiculant un message cohérent et clair : la communication doit permettre aux investisseurs d'acquérir une compréhension exacte et précise de la valeur de la société et de la capacité de son management à la développer. Le choix de l'investisseur doit être éclairé,
- en respectant le principe d'égalité des actionnaires devant l'information : toute information à caractère financier et pouvant avoir un impact sur son cours de bourse est rendue publique par une source unique et centralisée au niveau du Groupe.

3.5.2 Organisation de la communication financière

La communication financière s'adresse à un public diversifié essentiellement composé d'investisseurs institutionnels, de particuliers et de salariés à travers quatre canaux :

- le service des relations avec les actionnaires prend en charge l'information du grand public (actionnaires individuels),
- la direction financière, ainsi que le Président du Directoire, sont les interlocuteurs uniques des analystes et des investisseurs institutionnels,
- la direction des ressources humaines gère, avec l'appui de la Direction de la Communication, l'information auprès des salariés,
- la direction de la communication gère les relations avec la presse.

Dans la pratique le message financier est élaboré en étroite collaboration entre la direction financière et la direction de la communication.

Il est délivré par les moyens édictés par la loi (Assemblée Générale) et les règlements de l'AMF (publications périodiques, communiqués). De plus, au-delà des obligations légales, la communication financière de Carrefour dispose d'un large éventail de supports. En fonction de l'importance de l'événement, Carrefour choisit entre la presse, l'internet, les contacts téléphoniques directs, des réunions individuelles ou événementielles à caractère exceptionnel.

3.5.3 Procédures de contrôle de la communication financière

La direction financière est la pourvoyeuse exclusive des informations chiffrées.

Le contrôle interne du processus de communication financière porte essentiellement sur le respect du principe d'égalité entre les actionnaires. Tout communiqué et toute communication significative sont élaborés d'un commun accord entre le service de la communication financière, qui relève de la direction financière, et la direction de la communication Groupe.

La répartition des rôles et des responsabilités permet d'assurer la stricte indépendance entre le Directoire, les départements sensibles (par exemple le département fusions et acquisitions) et le service de la communication financière.

CARREFOUR

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 762 256 790 €
Siège social à Levallois-Perret (92300), 26 Quai Michelet
652 014 051 RCS Nanterre

Observations du Conseil de Surveillance présentées à l'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2008

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil, réuni douze fois au cours de l'exercice 2007, s'est tenu régulièrement informé de la marche des affaires et de l'activité de votre Société et de son Groupe dans le respect des dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimés nécessaires.

Votre Conseil a examiné les comptes de l'exercice 2007 que lui a présentés le Directoire et il a examiné son rapport sur l'activité de la Société et de son Groupe au cours de cet exercice. Il a pris connaissance des conclusions du Comité d'audit qui a particulièrement examiné la transition des données comptables aux normes IFRS ainsi que les principales options retenues, les procédures de contrôle en vigueur et la synthèse des travaux de l'audit interne.

Le Conseil de Surveillance a pris acte des comptes sociaux et consolidés tels qu'ils vous sont présentés. Les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire, qui ont été analysées par votre Conseil, n'ont pas appelé d'observations particulières de sa part. Aux termes des résolutions soumises à votre approbation, il vous est proposé notamment d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2007 ainsi que l'affectation du bénéfice de l'exercice.

Il vous est également proposé :

- d'approuver les conventions afférentes aux conditions de départ des mandataires sociaux mises en conformité avec les dispositions de la loi dite TEPA (du 22 août 2007),
- d'autoriser le Directoire à opérer sur les actions de la Société en vue, notamment, d'animer le marché du titre Carrefour par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement ou de consentir des options d'achat d'actions ainsi que d'attribuer des actions gratuites sous conditions, notamment, de performance et de procéder à des remises ou échanges de titres, lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- d'autoriser le Directoire à réduire le capital social, afin de pouvoir annuler, le moment venu, les actions auto-détenues par la Société,
- d'autoriser le Directoire à augmenter le capital social en faveur des salariés du Groupe Carrefour dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarial mondial,
- d'autoriser le Directoire de procéder à des attributions gratuites d'actions Carrefour au profit du personnel ou aux dirigeants de la Société et de ses filiales.

Votre Conseil a examiné l'ensemble de ces demandes d'autorisations qui n'appellent pas de remarques particulières de sa part.

Nous vous rappelons que votre Conseil réuni le 22 janvier 2008 a nommé, pour une durée de deux années, Messieurs Gilles Petit et Thierry Garnier en qualité de membres du Directoire.

Nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs et le Directoire pour le travail réalisé au long de cette année.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2007, le projet d'affectation du résultat ainsi que l'ensemble des différentes résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil de Surveillance

Carrefour S.A.

Siège social : 26, quai Michelet - 92300 Levallois-Perret

Capital social : €1 762 256 790

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société Carrefour S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Carrefour S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Jean-Luc Decornoy
Associé

Jean-Paul Picard

Carrefour S.A.

Siège social : 26, quai Michelet - 92300 Levallois-Perret

Capital social : €1 762 256 790

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Carrefour S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill selon les modalités décrites dans la note 1 des notes annexes sur les comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1 des notes annexes sur les comptes consolidés donne une information appropriée.
- La note 1 des notes annexes expose les règles et principes comptables relatifs aux actifs et groupes d'actifs détenus pour être cédés et activités abandonnées. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 28 mars 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte et Associés

Jean-Luc Decornoy

Jean-Paul Picard

Associé

Carrefour S.A.

Siège social : 26, quai Michelet - 92300 Levallois-Perret
Capital social : €1 762 256 790

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Carrefour S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, les immobilisations incorporelles dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Celle-ci est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable avec le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la valeur de marché ;
- Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, les titres de participation sont dépréciés au regard de leur valeur de marché ou de leur valeur d'utilité, celle-ci étant estimée par la société sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les calculs des valeurs d'utilité, en particulier les prévisions raisonnables d'exploitation établies par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Jean-Luc Decornoy
Associé

Jean-Paul Picard

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

BALO

Dates	Publications	Sites
		www.journal-officiel.gour.fr www.carrefour.com
21 mars 2008	Comptes annuels 2007	
10 mars 2008	Avis de convocation à l'AG 2008	
04 février 2008	Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2007	
09 novembre 2007	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2007	
17 octobre 2007	Comptes semestriels au 30 juin 2007	
07 août 2007	Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2007	
27 juillet 2007	Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2007	
16 mai 2007	Avis de publication des comptes 2006	

A. M. F.

Dates	Publications	Sites
		www.amf-france.org www.carrefour.com

Documents de référence

30 octobre 2007	Actualisation du document de référence
24 avril 2007	Document de référence

Communiqués

14 mars 2008	Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2008
06 mars 2008	Résultats annuel 2007
29 janvier 2008	Turquie = Cession d'un terrain
23 janvier 2008	Le Groupe Carrefour annonce une nouvelle organisation de son Directoire
23 janvier 2008	CA annuel 2007
21 janvier 2008	Acquisition en Indonésie
31 octobre 2007	Actualisation du document de référence
29 octobre 2007	Roumanie = Acquisition en d'Artima
16 octobre 2007	CA du 3 ^{ème} trimestre 2007
30 août 2007	Communiqué 1 ^{er} semestre 2007
30 août 2007	Résultats consolidés 1 ^{er} semestre 2007
29 août 2007	Résultats du 1 ^{er} semestre 2007
21 août 2007	Suisse = le Groupe Carrefour cède à Coop sa participation de 50% dans Distributis AG
27 juillet 2007	Portugal = le Groupe Carrefour cède Carrefour Portugal à Sonae
16 juillet 2007	Pologne = les autorités de la concurrence polonaise approuvent le rachat de Ahold Polska
10 juillet 2007	CA du 2 ^{ème} trimestre 2007

01 juin 2007	Slovaquie = le Groupe Carrefour signe un accord visant la cession de ses activités en Slovaquie
11 avril 2007	CA du 1 ^{er} trimestre 2007
23 mars 2007	Communiqué du Conseil de surveillance et du Directoire
07 mars 2007	Communiqué du Conseil de surveillance
02 février 2007	Déclaration au titre de l'article 222-12-5 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Seuils

14 décembre 2007	Déclaration de franchissement de seuil
------------------	----------------------------------------

Déclarations

31 mars 2007	Déclarations des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
02 juillet 2007	Déclarations des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
18 mai 2007	Déclaration des dirigeants
16 mai 2007	Déclaration des dirigeants
04 mai 2007	Déclaration des dirigeants
19 avril 2007	Déclaration des dirigeants

GREFFE – Informations déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris et de Nanterre

Dates	Publications	Sites
		www.infogreffe.fr

Tribunal de Commerce de Nanterre

22 janvier 2008	Procès-verbal du Conseil de Surveillance : Nomination de membre du Directoire
30 avril 2007	Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire : Nomination des membres CS
30 avril 2007	Statuts à jour
25 avril 2007	Lettre
07 mars 2007	Lettre : Changement de représentant permanent
07 mars 2007	Procès-verbal du Conseil de Surveillance : Changement du Président du Conseil de Surveillance
20 juin 2006	Liste des sièges sociaux antérieurs
20 juin 2006	Procès-verbal du Directoire
	Transfert de siège social hors ressort
20 juin 2006	Statuts après transfert de siège
02 mai 2006	Procès-verbal d'Assemblée Mixte
	Transfert de siège social hors ressort

Tribunal de Commerce de Paris

02 mai 2006	Extrait du procès-verbal
	Modifications statutaires
02 mai 2006	Statuts à jour

07 mars 2006 Extrait du procès-verbal
Démission de membre du Conseil de Surveillance
Changement de Vice-Président du Conseil de Surveillance

Documents publiés à l'étranger

Dates	Publications	Sites
--------------	---------------------	--------------

www.bourse.lu

20 décembre 2007 Prospectus de Base

12 juin 2007 Obligation taux flottant (2007-2012)

CARREFOUR
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 762 256 790 €
Siège social : 26, Quai Michelet (92300) Levallois-Perret
RC Nanterre B 652 014 051

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice 2007

	Deloitte & Associés				KPMG			
	Montant en KE		%		Montant en KE		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>								
Emetteur	282	250	4,64%	4,65%	285	250	4,39%	4,34%
Filiales intégrées globalement	4 403	4 308	72,49%	80,12%	5 247	5 252	80,80%	91,26%
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>								
Emetteur	10	8	0,16%	0,15%	22	29	0,34%	0,50%
Filiales intégrées globalement	926	645	15,25%	12,00%	361	141	5,56%	2,45%
<i>Sous-total</i>	<i>5 621</i>	<i>5 211</i>	<i>92,54%</i>	<i>96,91%</i>	<i>5 915</i>	<i>5 672</i>	<i>91,08%</i>	<i>98,56%</i>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	453	166	7,46%	3,09%	52	81	0,80%	1,41%
Autres					527	2	8,12%	0,03%
<i>Sous-total</i>	<i>453</i>	<i>166</i>	<i>7,46%</i>	<i>3,09%</i>	<i>579</i>	<i>83</i>	<i>8,92%</i>	<i>1,44%</i>
TOTAL	6 074	5 377	100,00%	100,00%	6 494	5 755	100,00%	100,00%

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale réunie le 30 avril 2007 et statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et du Règlement n° 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, avait autorisé le Directoire à procéder à l'achat des actions de la Société afin de permettre à la société d'utiliser les possibilités d'intervention sur actions propres en vue, notamment :

- d'animer le marché du titre Carrefour par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- de servir les options d'achat d'actions attribuées à des salariés ou dirigeants du groupe Carrefour au titre de plans mis en œuvre dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- de procéder à des attributions gratuites d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- de procéder à des remises ou échanges de titres, lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de les annuler, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale de la vingtième résolution dans les termes qui y sont indiqués ou d'une autorisation de même nature.

Pour chacune des finalités poursuivies, le nombre de titres achetés a été le suivant :

1. Contrat de liquidité

Enfin, dans le cadre d'un contrat AFEI conclu avec un prestataire de services d'investissement afin d'assurer la liquidité du titre, votre Société a acheté 15 010 573 actions, qu'elle a revendues en totalité avant la clôture de l'exercice.

2. Couverture des plans d'options d'achat d'actions

Dans le cadre de la couverture des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites décidés par le Directoire, Carrefour a procédé au cours de l'exercice à l'achat de 14 396 913 actions à un prix moyen pondéré de 44,47 euros par titre représentant un coût total de 640 259 497,41 euros.

Pour plus de précisions, cf. la note d'information descriptive du programme ci-dessous.



CARREFOUR
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 762 796 790 €
Siège social : 26, Quai Michelet (92300) Levallois-Perret
RC Nanterre B 652 014 051

**Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires
lors de l'Assemblée Générale du 30 avril 2007**

1) Date de l'Assemblée Générale ayant autorisé le programme de rachat d'actions et décision de mise en œuvre :

Autorisation du programme : Assemblée Générale du 30 avril 2007.
Décision de mise en œuvre : Directoire du 30 avril 2007.

2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :

A la date du 27 avril 2007, la Société détenait 3 953 709 actions propres, soit 0,56 % du capital.

3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société :

3 912 120 actions sont affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions et 41 588 des actions détenues par la Société le sont dans le cadre du contrat de liquidité AFEI. L'action restante a été apportée à la Société dans le cadre de la fusion-absorption de la société Paroma.

4) Objectifs du programme de rachat :

Les achats seront réalisés par ordre de priorité décroissant, pour :

- animer le marché du titre Carrefour par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- servir les options d'achat d'actions attribuées à des salariés ou dirigeants du groupe Carrefour au titre de plans mis en œuvre dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- procéder à des attributions gratuites d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- de procéder à des remises ou échanges de titres, lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- les annuler.

L'achat, la cession ou le transfert des actions pourront être effectués et payés par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou de gré à gré, y compris par utilisation de mécanismes optionnels, d'instruments dérivés - notamment l'achat d'options d'achat – ou de valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société, dans les conditions prévues par les autorités de marché. De plus, la part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

La Société pourra utiliser l'autorisation de l'Assemblée du 30 avril 2007 et poursuivre l'exécution de son programme de rachat même en cas d'offre publique portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la Société ou initiées par la Société.

5) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

Le prix unitaire maximal d'achat est fixé à 75 euros et le nombre maximum d'actions pouvant être acquises à 21 150 000 (soit près de 3 % du capital sur la base du capital au 31 décembre 2006). Le montant total maximal que la Société pourra consacrer au rachat de ses propres actions ne pourra excéder 1 586 250 000 euros.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 27 avril 2007, 3 953 709 actions soit 0,56 % du capital social à cette date, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 17 196 291 (environ 2,44 % du capital).

6) Durée du programme de rachat

18 mois à compter du 30 avril 2007 conformément à l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale du 30 avril 2007, soit jusqu'au 30 octobre 2008.

7) Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme le 19 octobre 2006	606.001 / 0,09%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois :	216 834
Nombre de titres détenus au 27 avril 2007 (en titres + en pourcentage)	3.953.709 / 0,56%
Valeur comptable du portefeuille	149 297 276
Valeur de marché du portefeuille	227 338 268

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
Nombre de titres	13 414 801	10 067 093	Options d'achats achetées	Achats à terme	Options d'achats vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne			2.299 jours			
Cours moyen de la transaction	43,88	46,47				
Prix d'exercice moyen			43,12			
Montants	588 683 738	467 817 229				

Mandats des mandataires sociaux au cours des 5 dernières années

1/2

Membres du Conseil	2003	2004	2005	2006	2007
Amaury de Seze	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil Cobepa SA Président de PAI management SAS, Financière PAI SAS, PAI Partners SAS, PAI management UK Ltd, Administrateur d'Effage SA, Erbe SA, Gepeco SA, GIB SA, Groupe Industriel Marcel Dassault SA, NHG SAS, Novalis SAS, PAI Partners Srl, PAI Europe III General Partner Ltd, PPAI Europe III UK General Partner Ltd, Pargesa Holding SA, Power Corporation du Canada, Sagal SAS, UGC SA, United Biscuits Ltd Membre du Conseil de surveillance de Gras Savoye SCA et Publicis Groupe, 	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil Cobepa SA Président de Financière PAI SAS, Financière PAI Partners SAS, PAI Partners SAS, PAI Partners UK Ltd, Administrateur d'Effage SA, Erbe SA, Gepeco SA, GIB SA, Groupe Industriel Marcel Dassault SA, Novalis SAS, PAI Europe III General Partner NC, PAI Europe III UK General Partner Ltd, Pargesa Holding SA, Power Corporation du Canada, Saeco Spa Membre du Conseil de surveillance de Gras Savoye SCA et Publicis Groupe, Représentant de NHG SAS 	<ul style="list-style-type: none"> Président de Financière PAI SAS, Financière PAI Partners SAS, PAI Partners UK Ltd Administrateur de Carrefour SA, Effage SA, Erbe SA, Gepeco SA, Groupe Industriel Marcel Dassault SA, Novalis SAS, Novasseur SAS, PAI Europe III General Partner NC, PAI Europe IV General Partner NC, PAI Europe IV UK General Partner Ltd, PAI Partners Srl, Pargesa Holding SA, Power Corporation du Canada, Saeco Spa, Vivarte SA Membre du Conseil de surveillance de Gras Savoye SCA et Publicis Groupe, 	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil de Surveillance de PAI partners SAS Président de PAI Partners UK Ltd Vice-Président du Conseil de Surveillance de Carrefour SA Administrateur d'Effage SA, Erbe SA, Gepeco SA, Groupe Industriel Marcel Dassault SA, Novalis SAS, Novasseur SAS, PAI Europe III General Partner NC, PAI Europe IV General Partner NC, PAI Europe IV UK General Partner Ltd, PAI Partners Srl, Pargesa Holding SA, Power Corporation du Canada, Saeco Spa, Vivarte SA Membre du Conseil de surveillance de Gras Savoye SCA et Publicis Groupe, 	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil de Surveillance de PAI partners SAS (jusqu'au 3 décembre 2007) Président de PAI Partners UK Ltd Vice-Président du Conseil de Surveillance de Carrefour SA Administrateur d'Effage SA, Erbe SA, Groupe Industriel Marcel Dassault SA, PAI Europe III General Partner NC, PAI Europe IV General Partner NC, PAI Europe IV UK General Partner Ltd, PAI Partners Srl, Pargesa Holding SA, Power Corporation du Canada, Membre du Conseil de surveillance de Gras Savoye SCA et Publicis Groupe,
Sébastien Bazin	<ul style="list-style-type: none"> Gérant de Colony Santa Maria SNC Représentant permanent de LUCIA Administrateur de RSI Italia spa et RSI Group spa Président de : Financière Baltimore SAS, SAS Baltimore, Financière le Parc SAS, SAS Le Parc, SAS ABC HOTELS, SAS DEFENSE CB3, SHAF SAS, Financière Elysées Ponthieu SAS, SAS Elysées Ponthieu, SAS Terminus Nord SAS, SAS Terminus Nord, Financière Terminus EST SAS, SAS Terminus EST, SIHPP, Financière Libertel 2 SAS, SAS Libertel 2 SAS, SAS Libertel 2, Financière Libertel TER SAS, SAS Libertel TER, Financière Libertel Bis SAS, SAS Libertel Bis, Financière Libertel Quater SAS, SAS Libertel Quater, Financière Libertel 16 SAS, SAS Libertel 16, Coldif SAS, COLEVEN SAS, Financière Libertel Régions, Financière Marignan Elysées, SAS Marignan Elysées, SAS HOTEL THE GRAND, COLONY CAPITAL SAS. Représentant permanent de Fineurogest SA. 	<ul style="list-style-type: none"> Gérant de Colony Santa Maria SNC Représentant permanent de LUCIA Administrateur de RSI Italia spa et RSI Group spa Président de : Financière Baltimore SAS, SAS Baltimore, Financière le Parc SAS, SAS Le Parc, SAS ABC HOTELS, SAS DEFENSE CB3, SHAF SAS, Financière Elysées Ponthieu SAS, SAS Elysées Ponthieu, Financière Terminus Nord SAS, SAS Terminus Nord, Financière Terminus EST SAS, SAS Terminus EST, SIHPP, Financière Libertel 2 SAS, SAS Libertel 2 SAS, SAS Libertel 2, Financière Libertel TER SAS, SAS Libertel TER, Financière Libertel Bis SAS, SAS Libertel Bis, Financière Libertel Quater SAS, SAS Libertel Quater, Financière Libertel 16 SAS, SAS Libertel 16, Coldif SAS, COLEVEN SAS, Financière Libertel Régions, Financière Marignan Elysées, SAS Marignan Elysées, SAS HOTEL THE GRAND, COLONY CAPITAL SAS. Représentant permanent de Fineurogest SA. 	<ul style="list-style-type: none"> Gérant de Colony Santa Maria SNC Représentant permanent de LUCIA Administrateur de RSI Italia spa et RSI Group spa Président de : Financière Baltimore SAS, SAS Baltimore, Financière le Parc SAS, SAS Le Parc, SAS ABC HOTELS, SAS DEFENSE CB3, SHAF SAS, Financière Elysées Ponthieu SAS, SAS Elysées Ponthieu, Financière Terminus Nord SAS, SAS Terminus Nord, Financière Terminus EST SAS, SAS Terminus EST, SIHPP, Financière Libertel 2 SAS, SAS Libertel 2 SAS, SAS Libertel 2, Financière Libertel TER SAS, SAS Libertel TER, Financière Libertel Bis SAS, SAS Libertel Bis, Financière Libertel Quater SAS, SAS Libertel Quater, Financière Libertel 16 SAS, SAS Libertel 16, Coldif SAS, COLEVEN SAS, Financière Libertel Régions, Financière Marignan Elysées, SAS Marignan Elysées, SAS HOTEL THE GRAND, COLONY CAPITAL SAS. Représentant permanent de Fineurogest SA. 	<ul style="list-style-type: none"> Gérant de Colony Santa Maria SNC Représentant permanent de LUCIA Administrateur de RSI Italia spa et RSI Group spa Président de : Financière Baltimore SAS, SAS Baltimore, Financière le Parc SAS, SAS Le Parc, SAS ABC HOTELS, SAS DEFENSE CB3, SHAF SAS, Financière Elysées Ponthieu SAS, SAS Elysées Ponthieu, Financière Terminus Nord SAS, SAS Terminus Nord, Financière Terminus EST SAS, SAS Terminus EST, SIHPP, Financière Libertel 2 SAS, SAS Libertel 2 SAS, SAS Libertel 2, Financière Libertel TER SAS, SAS Libertel TER, Financière Libertel Bis SAS, SAS Libertel Bis, Financière Libertel Quater SAS, SAS Libertel Quater, Financière Libertel 16 SAS, SAS Libertel 16, Coldif SAS, COLEVEN SAS, Financière Libertel Régions, Financière Marignan Elysées, SAS Marignan Elysées, SAS HOTEL THE GRAND, COLONY CAPITAL SAS. Représentant permanent de Fineurogest SA. 	<ul style="list-style-type: none"> Président du CA et DG de la Société d'exploitation sports et événements, Holding Sport et événements. Administrateur d'ACCORD et de France Animation (mandat accepté 16/03/2007) Membre du Conseil de Surveillance de IANF et de CARREFOUR Président de Cowine SAS, Colbison SAS, SAIP, Colfilm, SAS Spazio. Directeur Général de Toulouse Canceropole. Gérant de Colony Le Chalet EURL (démission en décembre 2007), CC Europe Invest, Colmassy. Administrateur de Mooncoop SAS (mandat accepté 16/03/2007) Membre du Conseil de Surveillance d'une SAS du Groupe Lucien Barrière SAS. Président de RSI SA (société Belge) Administrateur de Sisters SA (société Luxembourgeoise) Vice-Président du Conseil de Surveillance et Membre du Conseil de Surveillance de Buffalo GRILL (démission 27/07/2007) Président du CA non Directeur Général de Château Lascombes (démission du 31/07/2007) Président de Front de seine participations et Coladria SAS Administrateur de Mooncoop SAS Président du CA et DG de LUCIA (démission 11/05/2007) Gérant de Colony Santa Maria EURL (démission 29/06/2007) et Colony Pinta SNC (démission 29/06/2007) Représentant permanent de : Front de Seine participations SAS, elle-même Associé Gérant de Front de Seine Hôtel, Fineurogest SA, elle-même Administrateur de France Animation, LUCIA (démission 11/05/2007), Gérant Associé de SNC Immobilière Lucia et compagnie, SNC Lucia 92 et compagnie, SNC Immobilier serre chevalier. Président de : Lucia Club CH, Lucia Investimmo, Lucia Invest Adria. Gérant non associé de Lusi Danton et Lusi Danton 2.
José Luis Leal Maldonado	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur indépendant Membre du Comité des Membre du Conseil d'Administration Carrefour Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise. Administrateur de Saint Gobain, de Saint Gobain Cristaleria Espanola, de CEPESA, Renault Espagne et Alcatel (Espagne) Président de Dialogo, Association d'amitié hispano-française et de Accion Contra el Hambre. Vice-président de la Fondation Abril Martorell et membre du Real Patronato del Museo del Prado et de la Fondation Duques de Soria. 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Saint Gobain, de Saint Gobain Cristaleria Espanola, de CEPESA, Renault Espagne et Alcatel (Espagne) Président de Dialogo, Association d'amitié hispano-française et de Accion Contra el Hambre. Vice-président de la Fondation Abril Martorell et membre du Real Patronato del Museo del Prado et de la Fondation Duques de Soria. 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Saint Gobain, de Saint Gobain Cristaleria Espanola, de CEPESA, Renault Espagne et Alcatel (Espagne) Président de Dialogo, Association d'amitié hispano-française et de Accion Contra el Hambre. Vice-président de la Fondation Abril Martorell et membre du Real Patronato del Museo del Prado et de la Fondation Duques de Soria. 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Saint Gobain, de Saint Gobain Cristaleria Espanola, de CEPESA, Renault Espagne et Alcatel (Espagne) Président de Dialogo, Association d'amitié hispano-française et de Accion Contra el Hambre. Vice-président de la Fondation Abril Martorell et membre du Real Patronato del Museo del Prado et de la Fondation Duques de Soria. 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Saint Gobain, de Saint Gobain Cristaleria Espanola, de CEPESA, Renault Espagne et Alcatel (Espagne) Président de Dialogo, Association d'amitié hispano-française et de Accion Contra el Hambre. Vice-président de la Fondation Abril Martorell et membre du Real Patronato del Museo del Prado et de la Fondation Duques de Soria.
Anne-Claire Taittinger	ND	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Dexia. Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Dexia. Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Dexia, Clud Méditerranée et de Baccarat. Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Dexia, Clud Méditerranée et de Baccarat. Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour
René Brilllet	ND	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour
Bernard Bontoux	ND	ND	ND	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour. Président du Conseil d'Administration de CITRA SA, Administrateur de la Société SOPARIL et de SAI SA. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour. Président du Conseil d'Administration de CITRA SA, Administrateur de la Société SOPARIL et de SAI SA.
René Abate	ND	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour Membre du Conseil d'Administration et Vice-Président de l'association l'ENVOL pour l'enfant européen. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour Membre du Conseil d'Administration et Vice-Président de l'association l'ENVOL pour l'enfant européen. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour Associé Gérant de Delphen SARL Membre du Conseil d'Administration et Vice-Président de l'association l'ENVOL pour l'enfant européen. Membre du Conseil d'Administration du laboratoire Français du Fonctionnement et des Biotechnologies. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour Associé Gérant de Delphen SARL Membre du Conseil d'Administration et Vice-Président de l'association l'ENVOL pour l'enfant européen. Membre du Conseil d'Administration du laboratoire Français du Fonctionnement et des Biotechnologies.
Nicolas Bazire	ND	ND	ND	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour Administrateur de LVMH - Moët Hennessy Louis Vuitton Membre du Conseil de Surveillance de Rothschild & Cie Banque SCS France. Administrateur de IPSOS 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour Administrateur de LVMH - Moët Hennessy Louis Vuitton Membre du Conseil de Surveillance de Rothschild & Cie Banque SCS France. Administrateur de IPSOS
Jean-Martin Folz	ND	ND	ND	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour Administrateur de Saint Gobain et de Solvay (Belgique) 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Carrefour Administrateur de Saint Gobain et de Solvay (Belgique)

Mandats des mandataires sociaux au cours des 5 dernières années

2/2

Membres du Directoire	2003	2004	2005	2006	2007
José Luis Duran	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administrateur de Centros Comerciales Carrefour (Espagne) ▶ Administrateur pour CNBV de Carrefour Marinopoulos (Grèce) ▶ Administrateur de GS SPA (Italie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administrateur de Centros Comerciales Carrefour (Espagne) ▶ Administrateur pour CNBV de Carrefour Marinopoulos (Grèce) ▶ Administrateur de GS SPA (Italie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administrateur de Centros Comerciales Carrefour (Espagne) ▶ Vice-Président de DIASA (Espagne) ▶ Président du Directoire Carrefour ▶ Administrateur pour CNBV de Carrefour Marinopoulos (Grèce) ▶ Administrateur de GS SPA (Italie), de VICOUR (Hong Kong), PRESICARRE (TAIWAN) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administrateur de Centros Comerciales Carrefour (Espagne) ▶ Vice-Président de DIASA (Espagne) ▶ Président du Directoire Carrefour ▶ Administrateur pour CNBV de Carrefour Marinopoulos (Grèce) ▶ Administrateur de PRESICARRE (TAIWAN) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administrateur de Centros Comerciales Carrefour (Espagne) ▶ Vice-Président de DIASA (Espagne) ▶ Président du Directoire Carrefour ▶ Administrateur pour CNBV de Carrefour Marinopoulos (Grèce) ▶ Administrateur de FINIPER (Italie) et de PRESICARRE (TAIWAN)
Jacques Beauchet	Pas de mandat	Pas de mandat	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour (France) ▶ Administrateur de : Carrefour Marinopoulos (Grèce) Centros Comerciales Carrefour (Espagne) Distributis (Suisse) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour (France) ▶ Administrateur de : Carrefour Marinopoulos (Grèce) Distributis (Suisse) Président de GS SPA (Italie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour (France) ▶ Administrateur de : Carrefour Marinopoulos (Grèce), Distributis (Suisse),Président de GS SPA (Italie)
Javier Campo	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Président de : DIASA et FINANDIA EFC (Espagne) DIA HELLAS (Grèce) DIA Portugal SUPERMERCADOS (Portugal) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Président de : DIASA et FINANDIA EFC (Espagne) DIA HELLAS (Grèce) DIA Portugal SUPERMERCADOS (Portugal) Vice-Président de DIA SABANCI (Turquie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour (France) ▶ Président de : DIASA et FINANDIA EFC (Espagne) DIA HELLAS (Grèce) DIA Portugal SUPERMERCADOS (Portugal) Vice-Président de DIA SABANCI (Turquie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour (France) ▶ Président de : DIASA et FINANDIA EFC (Espagne) DIA HELLAS (Grèce) ▶ Membre du Conseil d'Administration de DIA Portugal SUPERMERCADOS (Portugal) Vice-Président de DIA SABANCI (Turquie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour (France) ▶ Président de : DIASA et FINANDIA EFC (Espagne) DIA HELLAS (Grèce) ▶ Membre du Conseil d'Administration de DIA Portugal SUPERMERCADOS (Portugal) Vice-Président de DIA SABANCI (Turquie)
José Maria Folache	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administrateur de (en Espagne) : Carrefour Norte, Carrefour Navarra, Navarra, E-Carrefour, Carrefour Online, Group Supeco Maxor, Feu Vert Iberica, Inversiones Pryca, Sidama Continente Hipermercados, Sociedad de Compras Modernas, Solidaridad Fundacion Carrefour, Supermercados Champion, Viajes Carrefour. ▶ Président de (en Espagne) : Corredurias de Seguros Carrefour et Norfin Holder. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administrateur de (en Espagne) : Carrefour Norte, Carrefour Navarra, Navarra, E-Carrefour, Carrefour Online, Group Supeco Maxor, Feu Vert Iberica, Inversiones Pryca, Sidama Continente Hipermercados, Sociedad de Compras Modernas, Solidaridad Fundacion Carrefour, Supermercados Champion, Viajes Carrefour. ▶ Président de (en Espagne) : Corredurias de Seguros Carrefour et Norfin Holder. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour ▶ Président de Carrefour Europe, Norfin Holder (Espagne), ▶ Vice-président de Centros Comerciales Carrefour (Espagne) ▶ Administrateur de Carrefour Belgium (Belgique), Carrefour Marinopoulos (Grèce), GS SPA (Italie), Distributis (Suisse), CARREFOURSA (Turquie). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour ▶ Président de Carrefour Europe, Norfin Holder (Espagne), Carrefour Marchandises Internationales, Carrefour World Trade (Suisse). ▶ Vice-président de Centros Comerciales Carrefour (Espagne) ▶ Administrateur de Carrefour Belgium (Belgique), Carrefour Marinopoulos (Grèce), GS SPA (Italie), Distributis (Suisse), CARREFOURSA (Turquie). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire Carrefour ▶ Président de Carrefour Europe, Norfin Holder (Espagne), Carrefour Marchandises Internationales, Carrefour World Trade (Suisse). ▶ Vice-président de Centros Comerciales Carrefour (Espagne) ▶ Administrateur de Carrefour Belgium (Belgique), Carrefour Marinopoulos (Grèce), GS SPA (Italie), Distributis (Suisse), CARREFOURSA (Turquie).
Guy Yraeta	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Président de Carrefour Polska et Carrefour Polska Property (en Pologne) ▶ Gérant de Imoscar (en Pologne) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Comité de Direction de CARCOOP et des Grands Magasins Labruyere - GML ▶ Président Carrefour Hypermarchés France et SOGARA 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire de Carrefour ▶ Membre du Comité de Direction de CARCOOP et des Grands Magasins Labruyere - GML ▶ Président Carrefour Hypermarchés France, Carrefour France et SOGARA. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire de Carrefour ▶ Membre du Comité de Direction de CARCOOP et des Grands Magasins Labruyere - GML ▶ Président Carrefour Hypermarchés France, Carrefour France et SOGARA. ▶ Administrateur d'Hyparlo 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre du Directoire de Carrefour ▶ Membre du Comité de Direction de CARCOOP et des Grands Magasins Labruyere - GML ▶ Président Carrefour Hypermarchés France, Carrefour France et SOGARA. ▶ Administrateur d'Hyparlo

Cours de l'action Carrefour (journalier et volumes) du 2 octobre 2006 au 15 Avril 2007

Bloomberg	LAST TRADE	
TIMESTAMP	CLOSE	VOLUME
02/10/2006	50,1	1 635 346
03/10/2006	50,05	1 568 721
04/10/2006	50,6	2 104 559
05/10/2006	51	2 757 134
06/10/2006	51,1	2 294 229
09/10/2006	51,15	1 206 682
10/10/2006	50,8	4 048 555
11/10/2006	50,95	2 273 669
12/10/2006	50,45	3 686 948
13/10/2006	50,2	1 725 220
16/10/2006	50,05	1 738 030
17/10/2006	49,61	1 711 122
18/10/2006	49,94	2 030 861
19/10/2006	50,05	1 550 562
20/10/2006	50,3	2 573 096
23/10/2006	50,4	1 232 346
24/10/2006	50,3	1 180 767
25/10/2006	50,5	2 245 774
26/10/2006	50,45	2 041 650
27/10/2006	48,65	5 804 422
30/10/2006	47,79	5 541 243
31/10/2006	47,74	6 334 131
01/11/2006	48,05	2 126 499
02/11/2006	48	2 847 919
03/11/2006	48,56	2 984 286
06/11/2006	49,04	2 327 755
07/11/2006	49,75	3 851 827
08/11/2006	49,89	2 328 072
09/11/2006	49,8	2 391 898
10/11/2006	49,49	2 253 053
13/11/2006	50,1	1 650 884
14/11/2006	49,65	2 399 090
15/11/2006	49,65	1 703 887
16/11/2006	48,85	3 125 317
17/11/2006	48,79	2 423 610
20/11/2006	48,99	1 289 450
21/11/2006	48,39	2 362 220
22/11/2006	48,28	1 790 807
23/11/2006	48,06	1 563 792
24/11/2006	47,82	2 187 609

27/11/2006	47,22	2 122 187
28/11/2006	47,57	2 908 395
29/11/2006	48,02	2 694 039
30/11/2006	47,21	2 820 106
01/12/2006	46,2	4 143 031
04/12/2006	46,75	3 548 253
05/12/2006	47,2	4 052 218
06/12/2006	46,49	4 384 081
07/12/2006	45,9	5 235 767
08/12/2006	45,87	3 127 149
11/12/2006	46,31	3 363 581
12/12/2006	47,22	7 029 712
13/12/2006	47,9	3 769 833
14/12/2006	48,21	3 115 847
15/12/2006	47,75	4 144 092
18/12/2006	47,64	2 683 697
19/12/2006	47,19	2 330 635
20/12/2006	46,67	3 137 598
21/12/2006	46	4 533 436
22/12/2006	45,47	2 094 157
27/12/2006	46,05	2 268 491
28/12/2006	45,9	1 576 579
29/12/2006	45,94	1 395 520
02/01/2007	46,35	2 742 868
03/01/2007	46,5	2 475 278
04/01/2007	46,58	3 115 020
05/01/2007	46,68	3 573 640
08/01/2007	46,43	3 235 051
09/01/2007	46,5	3 329 492
10/01/2007	46,3	2 754 822
11/01/2007	46,77	3 842 687
12/01/2007	44,2	16 296 183
15/01/2007	44,02	5 400 125
16/01/2007	44,26	4 454 139
17/01/2007	44,33	4 194 053
18/01/2007	44,21	3 907 199
19/01/2007	44,17	4 489 068
22/01/2007	43,64	4 057 416
23/01/2007	43,25	5 525 859
24/01/2007	43,93	4 658 270
25/01/2007	42,95	6 521 171
26/01/2007	44,03	7 295 648
29/01/2007	44,5	4 893 274
30/01/2007	44,53	3 751 226

31/01/2007	44,2	4 742 222
01/02/2007	44,32	3 663 271
02/02/2007	45,86	11 747 951
05/02/2007	46,31	5 077 234
06/02/2007	46,35	5 025 141
07/02/2007	46,47	6 003 822
08/02/2007	45,89	4 437 931
09/02/2007	46,17	2 538 995
12/02/2007	46,22	3 828 042
13/02/2007	48	11 497 546
14/02/2007	48,79	8 679 216
15/02/2007	48,5	5 194 043
16/02/2007	48,06	3 261 380
19/02/2007	49,64	7 208 563
20/02/2007	49,77	7 933 767
21/02/2007	50	6 976 960
22/02/2007	50,61	6 846 410
23/02/2007	50,06	8 022 870
26/02/2007	49,56	8 929 028
27/02/2007	48,48	9 114 385
28/02/2007	50,48	17 972 879
01/03/2007	51,53	12 925 826
02/03/2007	52	8 826 704
05/03/2007	52	11 143 193
06/03/2007	53,9	13 239 731
07/03/2007	52,8	15 844 775
08/03/2007	52,18	8 740 105
09/03/2007	53,59	7 251 497
12/03/2007	53,35	6 586 524
13/03/2007	52,6	5 185 588
14/03/2007	53,29	12 125 582
15/03/2007	54,94	7 169 957
16/03/2007	55,84	8 838 470
19/03/2007	55,77	2 967 683
20/03/2007	55,6	3 785 833
21/03/2007	54,35	4 516 091
22/03/2007	55,19	4 014 578
23/03/2007	55,41	4 477 947
26/03/2007	54,22	5 661 647
27/03/2007	54,18	2 823 592
28/03/2007	54,09	3 628 793
29/03/2007	54,72	3 479 277
30/03/2007	54,75	2 220 478
02/04/2007	55,39	3 016 422

03/04/2007	55,76	2 383 996
04/04/2007	57,67	9 127 687
05/04/2007	57,17	3 348 748
10/04/2007	56,87	3 261 878
11/04/2007	56,12	2 358 679
12/04/2007	56,47	4 385 658
13/04/2007	56,33	1 651 728
16/04/2007	57,2	3 200 221
17/04/2007	57,98	3 478 169
18/04/2007	57,39	3 507 683
19/04/2007	57,08	4 389 927
20/04/2007	57,4	3 869 206
23/04/2007	57,56	2 796 691
24/04/2007	57,77	2 947 226
25/04/2007	58,1	2 645 017
26/04/2007	57,5	2 194 153
27/04/2007	56,76	3 449 605
30/04/2007	56,63	2 214 687
02/05/2007	56,02	3 205 051
03/05/2007	56,13	3 076 528
04/05/2007	54,94	3 121 538
07/05/2007	54,45	1 792 224
08/05/2007	54,51	2 666 716
09/05/2007	54,49	2 357 927
10/05/2007	55,82	5 916 510
11/05/2007	55,25	4 752 757
14/05/2007	55,07	1 738 834
15/05/2007	54,76	2 793 544
16/05/2007	54,35	1 878 258
17/05/2007	54,34	1 627 902
18/05/2007	54,43	2 590 218
21/05/2007	54	2 168 167
22/05/2007	53,97	2 518 978
23/05/2007	53,9	3 231 355
24/05/2007	53,35	3 736 206
25/05/2007	54,58	6 278 740
28/05/2007	54,74	455 706
29/05/2007	54,5	2 006 048
30/05/2007	54,33	1 948 572
31/05/2007	54,16	3 725 614
01/06/2007	54,37	3 703 865
04/06/2007	54,62	4 765 513
05/06/2007	54,09	3 189 537
06/06/2007	52,5	5 942 969

07/06/2007	52,23	4 760 672
08/06/2007	51,92	3 618 089
11/06/2007	52,51	2 481 674
12/06/2007	51,68	3 354 686
13/06/2007	52,24	3 541 316
14/06/2007	52,98	4 638 914
15/06/2007	53,55	5 850 684
18/06/2007	52,93	2 741 146
19/06/2007	52,18	3 875 405
20/06/2007	51,98	3 370 626
21/06/2007	51,37	4 242 374
22/06/2007	51,69	2 662 419
25/06/2007	51,63	1 843 107
26/06/2007	51,42	2 107 148
27/06/2007	51,79	4 260 249
28/06/2007	51,63	3 213 490
29/06/2007	52,14	4 364 823
02/07/2007	51,5	4 292 838
03/07/2007	53,09	6 546 131
04/07/2007	52,75	3 243 122
05/07/2007	54,23	6 692 236
06/07/2007	54,23	2 580 054
09/07/2007	54,1	2 421 350
10/07/2007	53,41	3 384 415
11/07/2007	53,89	5 063 969
12/07/2007	54,34	2 935 705
13/07/2007	54,4	2 196 339
16/07/2007	53,81	1 987 097
17/07/2007	53,7	2 283 138
18/07/2007	53,41	3 587 336
19/07/2007	54,03	3 021 307
20/07/2007	53,36	2 721 147
23/07/2007	53,26	1 962 650
24/07/2007	52,55	3 157 821
25/07/2007	52,57	4 608 987
26/07/2007	51,32	4 686 974
27/07/2007	51,64	5 485 532
30/07/2007	51,39	3 516 797
31/07/2007	52,35	4 353 327
01/08/2007	51,82	4 321 407
02/08/2007	52,14	3 640 835
03/08/2007	51,18	3 422 213
06/08/2007	51,03	3 690 830
07/08/2007	51,35	4 297 045

08/08/2007	52,6	4 424 937
09/08/2007	50,65	6 244 536
10/08/2007	50,19	5 617 733
13/08/2007	51,21	3 873 467
14/08/2007	50,11	3 146 274
15/08/2007	49,29	4 522 636
16/08/2007	47,5	7 916 204
17/08/2007	47,78	7 892 792
20/08/2007	48	3 764 876
21/08/2007	48,79	4 042 191
22/08/2007	49,4	4 521 206
23/08/2007	49,4	3 562 831
24/08/2007	50,47	3 919 132
27/08/2007	51,37	2 103 532
28/08/2007	50,43	3 235 582
29/08/2007	52,14	6 031 577
30/08/2007	52,15	9 922 537
31/08/2007	51,37	5 194 363
03/09/2007	50,34	4 875 135
04/09/2007	49,49	5 693 483
05/09/2007	48,42	5 930 146
06/09/2007	48,81	4 222 764
07/09/2007	47,84	4 340 868
10/09/2007	46,99	5 298 565
11/09/2007	48,06	4 630 469
12/09/2007	48,52	3 318 481
13/09/2007	49,1	3 652 362
14/09/2007	48,47	2 995 235
17/09/2007	47,55	3 338 457
18/09/2007	48,21	3 753 530
19/09/2007	49,43	5 948 185
20/09/2007	49,14	3 545 579
21/09/2007	49,04	4 982 496
24/09/2007	48,83	3 565 909
25/09/2007	48,66	3 740 777
26/09/2007	49,59	4 704 931
27/09/2007	49,53	2 625 211
28/09/2007	49,13	2 763 043
01/10/2007	49,34	2 623 736
02/10/2007	50,01	3 941 479
03/10/2007	50,65	2 436 200
04/10/2007	50,18	3 341 676
05/10/2007	50,69	2 758 775
08/10/2007	50,25	1 477 201

09/10/2007	49,42	4 675 760
10/10/2007	48,21	4 454 810
11/10/2007	48,04	4 266 821
12/10/2007	47,7	5 343 811
15/10/2007	47,46	3 226 585
16/10/2007	47,71	5 724 256
17/10/2007	49,1	8 179 563
18/10/2007	48,9	3 640 051
19/10/2007	48,41	2 796 317
22/10/2007	47,82	2 989 979
23/10/2007	47,51	2 665 947
24/10/2007	47,2	2 860 446
25/10/2007	48,01	3 584 784
26/10/2007	48,09	2 578 068
29/10/2007	49,18	4 388 979
30/10/2007	49,27	4 036 120
31/10/2007	49,69	2 640 209
01/11/2007	49,2	2 229 366
02/11/2007	49,59	3 651 491
05/11/2007	48,98	2 442 268
06/11/2007	48,72	2 001 257
07/11/2007	48,22	2 692 748
08/11/2007	47,82	4 248 267
09/11/2007	47,54	3 382 773
12/11/2007	47,86	2 866 985
13/11/2007	49,08	3 487 702
14/11/2007	49,55	3 443 302
15/11/2007	49,6	3 306 835
16/11/2007	50,32	4 713 551
19/11/2007	50,99	6 173 477
20/11/2007	51,85	5 498 599
21/11/2007	50,56	5 427 469
22/11/2007	52,29	4 847 095
23/11/2007	53,3	5 545 802
26/11/2007	52,15	4 166 339
27/11/2007	51,74	3 895 639
28/11/2007	52,62	3 756 026
29/11/2007	52,77	2 013 135
30/11/2007	52,91	3 445 821
03/12/2007	53,37	2 629 171
04/12/2007	53,02	2 758 874
05/12/2007	53,74	2 230 860
06/12/2007	53,48	3 273 563
07/12/2007	53,16	2 921 125

10/12/2007	53,24	2 100 149
11/12/2007	52,57	2 691 094
12/12/2007	52,77	2 892 202
13/12/2007	51,7	3 599 976
14/12/2007	51,81	2 116 330
17/12/2007	51,53	2 570 881
18/12/2007	51,37	2 785 108
19/12/2007	51,64	2 756 801
20/12/2007	52,41	3 945 745
21/12/2007	53,55	9 748 466
24/12/2007	53,53	483 626
27/12/2007	53,2	2 135 941
28/12/2007	53,28	1 406 666
31/12/2007	53,29	296 691
02/01/2008	52,52	1 781 535
03/01/2008	51,94	2 333 426
04/01/2008	50,93	3 152 342
07/01/2008	50,07	3 794 757
08/01/2008	50,37	2 681 410
09/01/2008	49,58	5 266 026
10/01/2008	49,99	4 027 836
11/01/2008	50,49	2 962 275
14/01/2008	50,08	2 133 080
15/01/2008	48,68	4 346 315
16/01/2008	49,14	4 326 870
17/01/2008	49,43	3 630 186
18/01/2008	48,71	4 924 913
21/01/2008	46,03	6 118 905
22/01/2008	46,71	7 044 193
23/01/2008	46,07	8 328 356
24/01/2008	48,97	7 369 617
25/01/2008	48,31	5 064 120
28/01/2008	48,06	2 824 268
29/01/2008	47,94	2 411 561
30/01/2008	47,22	3 064 909
31/01/2008	47,01	4 480 806
01/02/2008	47,54	3 351 056
04/02/2008	47,42	2 094 970
05/02/2008	45,55	4 594 791
06/02/2008	45,87	3 931 267
07/02/2008	45,27	4 844 589
08/02/2008	45,23	2 815 731
11/02/2008	44,75	2 459 072
12/02/2008	45,88	3 508 275

13/02/2008	46,3	3 389 927
14/02/2008	46,27	3 257 617
15/02/2008	45,91	2 672 501
18/02/2008	46,48	1 428 048
19/02/2008	46,92	2 364 538
20/02/2008	46,31	2 900 857
21/02/2008	47,27	3 913 075
22/02/2008	46,89	2 002 937
25/02/2008	47,76	2 120 862
26/02/2008	48,27	3 456 343
27/02/2008	48,18	2 195 427
28/02/2008	47,71	2 596 743
29/02/2008	46,68	4 268 609
03/03/2008	46,39	2 448 725
04/03/2008	46,42	3 000 057
05/03/2008	46,44	3 435 889
06/03/2008	48,34	8 804 312
07/03/2008	47,81	4 057 946
10/03/2008	47,49	3 351 811
11/03/2008	47,81	3 692 334
12/03/2008	47,79	3 266 926
13/03/2008	47,4	3 315 115
14/03/2008	47,06	3 128 958
17/03/2008	45,9	4 482 401
18/03/2008	47,6	4 179 198
19/03/2008	47,84	3 995 118
20/03/2008	47,46	5 703 961
25/03/2008	49,04	3 732 949
26/03/2008	48,66	2 252 088
27/03/2008	48,67	2 270 287
28/03/2008	48,48	1 584 673
31/03/2008	48,87	2 795 788